

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Contexte théorique et pratique de l'inventaire microtoponymique en
linguistique

par

Marie Thériault

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et sciences

Thèse présentée à la Faculté des études
supérieures en vue de l'obtention du grade
de *Philosophiæ Doctor* en linguistique
option linguistique

Octobre 2007

© Marie Thériault 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée:

Contexte théorique et pratique de l'inventaire microtoponymique en
linguistique

présentée par
Marie Thériault

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes:

Madame Colette Gervais
présidente rapporteure
Monsieur Christian Morissonneau
membre du jury
Monsieur Jean-Yves Le Guillou
directeur
Monsieur Denys Delâge
examineur externe
Madame Nicole Dubreuil
représentante du doyen de la F.E.S.

Thèse acceptée le: 18 octobre 2007 avec la mention d'excellence

Résumé français

Mots clefs

Études linguistiques québécoises; toponymie et microtoponymie; noms de lieux et noms de mini-lieux; pratique culturelle de dénomination et microtoponymie agraire de fermes et de lieux-dits; théorie et pratique; méthodologie et collecte de spécimens; génériques et spécifiques; banque de données microtoponymiques analytique; classement non aléatoire; catégorie et type; analyse statistique des microtoponymes; prépositions, langage locatif et langage locatif pur; dialectologie agraire et glossaire dialectologique.

Cette thèse a pour buts de faire connaître une branche de la toponymie, la microtoponymie, et d'en proposer une vision pratique (méthodologie, travail d'enquête, itinéraire, terrain) en même temps que théorique (toute la question de la caractérisation de la microtoponymie en tant qu'élément d'étude pour les sciences du langage).

Notre orientation vise le développement des études linguistiques québécoises dans ce secteur de recherche, lesquelles sont quasi inexistantes. La toponymie et la microtoponymie d'ici possèdent en fait un caractère distinct de celles de l'Europe (de la France entre autres) où la dialectologie étymologique joue un rôle prépondérant: les noms de lieux et de mini-lieux sont, en apparence, souvent inexpliqués à cause de leur grande ancienneté et de leur opacité diachronique. Cette situation conduit à une approche différente de la matière.

Le côté le plus large de la science, soit celui de la toponymie à l'échelle internationale, est d'abord présenté. On examine ainsi la question de la normalisation toponymique internationale et on présente les organismes des Nations Unies qui voient à sa gestion. On examine de même comment la structure établie par les États intervient dans le développement de la recherche fondamentale de notre discipline. Pour terminer, la question de la diversité linguistique et de ses enjeux en toponymie, voire en microtoponymie, est soulevée: pensons au système des noms de lieux en langues amérindiennes.

Après que ce point est établi, le domaine de spécialité est défini: la microtoponymie agraire française au Québec. On combine les résultats de trois études de terrain attestées¹ sur le plan de la méthodologie: celle de Langevin (1973), celle de Bonnelly (1980) et la nôtre,

¹ Langevin, Jean. *Microchoronymie de l'Île de Grâce* in *Les Cahiers de géographie de Québec*, Vol.28. Québec, 1984. pp. 241-259. Bonnelly, Christian. *Microchoronymie de la ferme F. Pouliot*, Commission de toponymie du Québec, 1981. Thériault, Marie. *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska*, mémoire de maîtrise en linguistique, université de Montréal. P 25 U 54 (1996).

Thériault (1991). La collecte de spécimens ayant été la principale raison de leur déploiement, on regroupe conséquemment des microtoponymes (plus de 220 en fait).

Ce système permet de distinguer la pratique microtoponymique, dite culturelle, de la pratique toponymique, dite non culturelle (commandée par les autorités). Le but est de travailler à la constitution d'une banque de données microtoponymiques analytique qui respecte les critères terminologiques et lexicologiques propres à la microtoponymie et qui permette de soumettre les spécimens recueillis aux études plus poussées de la statistique. L'isolement des processus linguistiques en cause dans cet acte langagier de repérage spatial reste au centre des préoccupations de la thèse.

La codification de la banque de données microtoponymiques s'effectue selon un mode de classement non aléatoire, donc dans ce cas non alphabétique. La banque est divisée en deux sections: fermes//lieux-dits (rang et île), lesquelles sont subdivisées, par nous, par éléments fonctionnels récurrents (agronymes, voies de circulation, aspects du terrain, boisés, phénomènes aqueux et autres). Les génériques des microtoponymes sont alors mis en évidence. Chaque appellation est ensuite déclinée et référencée en fonction d'un classement général et d'une codification sémantique des spécifiques². On étudie avec plus de précision les catégories d'entités -les génériques- et le lien d'appartenance entretenu entre ceux-ci et les spécifiques qui leur correspondent -les types. La récurrence de processus conduit à une analyse statistique concluante grâce à un traitement croisé. On est à même d'identifier quels sont les phénomènes importants intervenant dans la formation des microtoponymes agraires.

Sont aussi analysées les fonctions linguistiques relatives au microtoponyme: sa syntaxe prépositionnelle est mise en lien avec les notions de langage locatif et de langage locatif pur; enfin, le caractère dialectologique du phénomène microtoponymique est souligné par la composition du *Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise*.

² Thériault (1996). *Classement général des spécifiques*. Commission de toponymie du Québec (1995). *Codification sémantique*.

Résumé en anglais

Language sciences; linguistic studies of Québec; geographical names; natural practice; toponymy; microtoponymy; farms and territories; theory and practice; methodology; collect of specimens; generics and specifics; analytical list of microtoponyms; non-aleatoric classification; category and type; statistical analysis; pure location language; syntagmatic prepositions; lexicology; lexicography; glossary; dialectology.

With this thesis, I will introduce a branch of toponymy, microtoponymy, by developing its practical object and its theoretical object. This orientation involves studies on the Quebec French language. Quebec toponymy and microtoponymy are different from those in Europe, where the etymological dialectology plays an important role. For instance, in France, geographical names are mostly unexplained at the first sight as they are very old and very opaque.

I will begin the demonstration by the largest side of our subject: the international toponymy and the aspect of its standardization, the United Nations organisms responsible of this question; the relation between those structures and the development of the fundamental research; the linguistical diversity and its incidences for the toponymy and even the microtoponymy.

This point well understood, then we come back on the study of this specialized field: French agrarian microtoponymy in Quebec. Three studies,³ respecting the methodology used here are combined: Langevin's (1973), Bonnelly's (1980) and ours, Thériault's (1991): they count over 220 specimens. This system will allow the comparison between this natural practice (microtoponymy) to the standardized practice (toponymy) ordered by different levels of authorities. I have created an analytical list of microtoponyms that respects the terminological and lexicological criteriums in use in the field. Therefore, it can be used for statistical studies. Linguistic processes are then isolated and analysed.

This list respects a non-aleatoric classification (not an alphabetical one); there is two sections: farms and territories (*lieux-dits*), subdivided, in recurrent fonctional elements (agronyms, roads...). The generics of the microtoponyms are studied then. Each small

³ Langevin, Jean. *Microchoronymie de l'île de Grâce* in Les Cahiers de géographie du Québec, Vol.28. Québec, 1984. pp. 241-259. Bonnelly, Christian. *Microchoronymie de la ferme F. Pouliot*, Commission de toponymie du Québec, 1981. Thériault, Marie. *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska*, mémoire de maîtrise en linguistique, université de Montréal. P 25 U 54 (1996).

✓ geographical name is also analyzed according to a semantical codification⁴ of the specifics. The goal is to explore the relation between generics and specifics: what is underlying process in the making of microtoponyms?

The thesis studies also the linguistic functions proper to microtoponyms: the prepositional syntax and its relation with the pure location language; the lexicological interest of microtoponymy is expressed by a dialectological glossary: *Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise*.

⁴Thériault (1996). *Classement général des spécifiques*. Commission de toponymie du Québec (1995). *Codification sémantique*.

Table des matières

Introduction	1
Première partie	13
La toponymie et la microtoponymie	
Considérations théoriques et pratiques de la présente recherche	
Chapitre un	14
La toponymie et la gestion des noms de lieux	
1.0 Toponymie et contexte géolinguistique	15
1.1 Toponymie à l'échelle internationale	15
1.2 Principes guidant la Première conférence tenue à Genève, en 1967	16
1.3 Cinquième conférence tenue à Montréal, en 1987	17
1.4 Septième conférence tenue à New York, en janvier 1998	22
1.4.1 Rapport de la délégation canadienne	22
1.4.2 Rôle du Québec	24
1.5 Commémoration du trentième anniversaire de la Conférence de Genève	24
1.5.1 Document iranien	25
1.5.2 Documents israéliens	26
1.5.2 a) Ptolémée	28
1.6 Délégation estonienne	30
1.7 Considérations finales	33
Chapitre deux	35
La problématique et l'état de la question: la microtoponymie, pratique culturelle de dénomination des lieux, et la linguistique	
2.0 Problématique de la thèse à l'intérieur du domaine de spécialité	36
2.1 Caractère naturel de la pratique microtoponymique et processus de dénomination	38
2.2 Continuité dans la recherche, banque des microtoponymes et leur classification	39
2.2.1 Nécessité d'un matériel microtoponymique homogène	40
2.3 Le microtoponyme comme signe linguistique	41

2.3	Le microtoponyme comme signe linguistique	41
2.4	Lexicologie ancienne	42
2.5	Problématique et domaine d'études	43
2.6	État de la question	43
2.6.1	Impératifs imposés par la toponymie autochtone	43
2.6.2.	Nombre important des secteurs de recherche à couvrir	44
2.6.3	Reconnaissance actuelle de la microtoponymie	48
2.7	Construction d'une banque de microtoponymes	49
2.7.1	Processus de dénomination impliqués dans la microtoponymie	49
2.8	Typologie toponymique en vigueur au Québec	50
2.9	Sémiologie générale et particulière du microtoponyme québécois	51
2.9.1	Acte de dénomination	52
2.9.2	Phénomène d'individuation	52
2.9.3	Composition sémique du toponyme	53
2.9.4	Référent et référence	54
2.9.5	Rôle des fiches de classement	55
2.10	Contexte de la lexicologie ancienne	56
2.11	Synthèse portant sur la problématique et l'état de l'art de la thèse	57
	Chapitre trois	59
	Le cadre théorique et descriptif et les hypothèses de recherche	
3.0	Cadre théorique et descriptif et hypothèses de recherches	60
3.1	Onomastique, linguistique, toponymie, microtoponymie et sciences auxiliaires	60
3.1.1	Du statut linguistique du nom propre	60
3.1.2	La toponymie, science multidisciplinaire linguistique	63
3.1.3	Distinction référentielle entre anthroponymie et toponymie	63
3.1.4	Définition référentielle et multidisciplinaire de la toponymie	64
3.2	Méthode d'enquête et préservation d'un patrimoine linguistique humain	65
3.3	Contruction d'une banque et classement par modes	67
3.4	Axe linguistique, compréhension du signe en tout et en ses parties	67
3.5	Axe linguistique; lexicologie et lexicographie anciennes	68
3.6	Hypothèses et objectifs	69
3.6.1	Continuité dans la recherche	70
3.6.2	Enrichissement de la banque de spécimens	71
3.6.3	Action généralisatrice d'une classification	71

3.6.4 Analyse selon des critères linguistiques intrinsèques	72
3.6.5 Lexicologie et dialectologie	73
3.7 Synthèse portant sur le cadre théorique et les hypothèses	73
Deuxième partie	74
Les considérations méthodologiques	
Chapitre quatre	75
La cueillette et la consignation des données d'enquête	
4.0 Méthodologie	76
4.1 Importance d'une bonne méthodologie	76
4.2 Question de méthodologie française	76
4.2.1 Période de la pré-linguistique	77
4.2.2 Analogie franco-qubécoise	77
4.3 Aperçus des approches québécoise et russe; oppression toponymique selon De Brosses (1765)	79
4.4 Orientation québécoise et méthodologie appropriée	81
4.5 Méthodologie	81
4.5.1 Circonscription du lieu de l'enquête	82
4.5.2 Recherche des informateurs	83
4.5.3 Préparation du matériel de l'enquête	83
4.5.4 Rencontres avec les informateurs	84
4.5.5 Transcription et traitement préalable des données	84
4.5.6 Rédaction des fiches de classement et des grilles linguistiques	85
4.5.7 Structuration des planches	87
4.5.8 Présentation générale des résultats	88
4.6 Méthodologie d'analyse et de composition de la banque	88
4.6.1 Banque, fiches de conservation et grille linguistique	88
4.6.2 Lexicologie	89
4.7 Analyse des échantillons	89
4.8 Synthèse du chapitre	90
Chapitre cinq	91
La présentation des trois enquêtes et de leurs fiches signalétiques	
5.0 Présentation générale des trois enquêtes utilisées	92
5.1 Récapitulation méthodologique	92
5.2 Comparaison entre les trois enquêtes	93

5.2.1 Éléments de similitude	94
5.2.2 Importance des différences entre les trois études	94
5.3 Présentation des fiches signalétiques des trois enquêtes	96
5.4 Synthèse portant sur la présentation des trois enquêtes	96
Chapitre six	97
Les décisions liées à la construction de la banque analytique de données microtoponymiques et sa présentation	
6.0 Considérations générales sur la classification de microtoponymes et sur la mise en banque de données microtoponymiques dans un milieu agraire	98
6.1 Classement semi-aléatoire et classement non-aléatoire	98
6.1.1 Classement semi-aléatoire	98
6.1.1 a) Banque par ordre alphabétique	99
6.1.1 b) Banque par ordre d'apparition des microtoponymes dans l'itinéraire	99
6.1.2 Classement non-aléatoire en deux zones agraires: les fermes et les lieux-dits	100
6.2 Divisions principales, classement non-aléatoire, microtoponymie et microchoronymie	100
6.3 Traitement des génériques par classement non-aléatoire ou pré-classificateur	101
6.3.1 Étude microchoronymique de fermes	101
6.3.1 a) Divisions de la terre reliées à l'activité agricole	102
6.3.1 b) Voies de circulation sur la terre	103
6.3.1 c) Frontières de la terre	103
6.3.1 e) Parties boisées sur la terre	103
6.3.1 f) Phénomènes aqueux sur la terre	103
6.3.1 g) Roches et phénomènes rocheux sur la terre	104
6.3.1 h) Aspects du terrain	104
6.3.1 i) Accidents de terrains	104
6.3.2 Étude microchoronymique de lieux-dits	104
6.4 Une île comme lieu-dit	105
6.4.1 Divisions humaines agricoles sur l'île ou agronymie	105
6.4.2 Découpage naturel de l'île (terrestre)	105
6.4.3 Découpage naturel du paysage maritime (marin)	106
6.4.4 Conduite naturelle des eaux	106
6.4.5 Présence humaine et sociale sur l'île	106
6.5 Un rang comme lieu-dit	106
6.5.1 Secteurs	107

6.5.3 Rivières	107
6.5.4 Banc de sable	107
6.5.5 Accidents de terrain	107
6.5.6 Phénomènes rocheux	107
6.5.7 Montagnes	108
6.5.8 Cavités rocheuses	108
6.5.9 Particularités du terrain	108
6.6 Considérations finales sur le classement non-aléatoire des données en microtoponymie agraire	108
6.7 Traitement des spécifiques par classement non-aléatoire	108
6.8 Présentation de la grille sémantique de traitement des spécifiques	109
6.8.1 Classification de niveau I	109
6.8.2 Classification de niveau II	110
6.8.3 Classement général des spécifiques selon la Codification sémantique	111
6.8.4 Classification des spécifiques selon deux niveaux	114
6.9 Avantages du classement non-aléatoire des génériques et des spécifiques pour la constitution d'une banque microtoponymique	115
6.10 Fondements généraux de la banque	116
6.11 Pertinence actuelle d'une banque de microtoponymes	117
6.12 Présentation générale de la banque analytique	118
6.12.1 Partie I	118
La ferme: une unité d'investigation de première ligne	
6.12.1 a) Divisions de la terre reliées à l'activité agricole; agronymie	119
6.12.1 b) Voies de circulation, frontières et bâtiments	120
6.12.1 c) Parties boisées sur la ferme	120
6.12.1 d) Phénomènes aqueux sur la terre	120
6.12.1 e) Roches et phénomènes rocheux	120
6.12.1 f) Aspects du terrain	120
6.12.1 g) Accidents du terrain	121
6.12.2 Intérêt de la division en sections et en sous-sections	121
6.12.3 Partie II	
Microchoronymie de lieux-dits	121
6.12.3 Microchoronymie de rangs	121
6.12.3 Microchoronymie d'îles	122
6.13 Formalisation utilisée	122
6.13.1 Façon d'écrire le microtoponyme	123
6.13.2 Traitement du spécifique	123

6.13.2 a) Pertinence du parallélisme	124
6.13.3 Intervention de la Codification sémantique	125
6.14 Notification de phénomènes particuliers	125
6.15 Intérêt d'un classement pré-analytique et analytique pour une banque de microtoponymes	126
 Chapitre sept	 127
La codification de la banque microtoponymique analytique et la présentation des tableaux de compilation statistique	
7.0 Codification de la banque, banque microtoponymique et présentation des tableaux de compilation statistique	128
Banque analytique de microtoponymes agraires	129
7.1 Codification de la banque	130
7.2 Présentation des principes guidant la compilation statistique des données microtoponymiques	151
7.2.1 Phase pré-analytique du classement et formalisation	151
7.2.2 Focalisation de l'analyse	152
7.2.3 Pointage par spécifique	152
7.2.3 Analyse des types	154
7.2.4 Traitement des sections de l'analyse	154
7.3 Résumé	156
7.4 Relevé fréquentiel et analyse statistique de la banque de données microtoponymiques	156
7.5 Synthèse	175
 Troisième partie	 176
La présentation des résultats et leur interprétation: Les microtoponymes par types et par catégories; Les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie: la question du prépositionnement; Un glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise	
 Chapitre huit	 177
La présentation des résultats et leur interprétation	
8.0 Présentation générale des résultats et de leur interprétation	178
8.1 Les microtoponymes par types et par catégories	178
8.1.1 Types et microtoponymie agraire	179
8.1.1 A) Analyse quantitative générale pour le niveau I	179

8.1.1 B) Analyse quantitative générale pour le niveau II	187
8.1.2 Analyse globale pour le niveau II	191
A) Domination de la catégorie Homme	191
B) De l'importance de la catégorie Nature	193
C) Moindre importance des autres catégories	193
8.1.3 Analyse des catégories	193
8.1.4 Dernières constatations sur les microtoponymes	194
8.2 Les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie: la question du prépositionnement	195
8.2.1 Microtoponymes comportant un seul spécifique, précédé d'une préposition ou d'un syntagme prépositionnel	196
8.2.2 Inventaire des prépositions et des syntagmes prépositionnels	197
8.2.3 Microtoponymes comportant deux spécifiques, précédés chacun d'une préposition ou d'un syntagme prépositionnel	197
8.2.4 Du phénomène du prépositionnement en microtoponymie	202
8.2.5 Proposition de terminologie	202
8.2.6 Banque de prépositions et de syntagmes prépositionnels utilisés comme termes locatifs purs dans la formation des microtoponymes	202
A) Prépositions ou locutions prépositive	203
B) Expressions locatives recueillies	203
8.2.7 Synthèse sur la question du langage de la spatialisation	203
8.3 De la pertinence des études dialectologiques et lexicologiques en microchoronymie	204
8.3.1 De diverses études dialectologiques et/ou lexicologiques en toponymie	205
8.3.2 Glossaire microchoronymique	206
8.3.3 Critères servant à retenir un spécimen	207
8.3.4 Formalisation du glossaire	208
8.3.5 Nom du glossaire et motivation quant aux termes retenus dans le titre	209
8.4 Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise	210
8.5 Conclusion sur la présentation des résultats et leur interprétation	219
Conclusion	220
Appendice	226
Sources documentaires	247

Liste des tableaux

Tableau I	111
Codification sémantique des spécifiques toponymiques et microtoponymiques	
Tableau II:	179
Compilation de 1er niveau	
Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronomie	
Tableau III:	180
Compilation de 1er niveau	
La ferme comme unité d'investigation	
Tableau IV	180
Compilation de 1er niveau	
Le rang de l'Embarras	
Tableau Va	180
Compilation de 1er niveau	
L'île de Grâce	
Tableau Vb	181
Compilation de 1er niveau	
Ventilation des types	
Tableau VI	181
Synthèse générale	
Tableau VII	188
Analyse 2e niveau	
Présentation globale des quatre itinéraires	
Tableau VIII	189
Analyse 2e niveau	
Présentation détaillée des quatre itinéraires	

Liste du contenu de l'appendice

I. Voyages de Nasser Khosrow	227
II. Fiche de conservation, méthode Poirier	228
III. Grille d'analyse linguistique, méthode Thériault	231
IV. Fiche signalétique I, étude de Jean Langevin	234
V. Fiche signalétique II, étude de Marie Thériault	237
VI. Fiche signalétique III, étude de Christian Bonnelly	241
VII. Fiche signalétique de la Banque microtoponymique	244

Liste des sigles et des abréviations utilisés

al.: Autres

ALEC: Atlas linguistique de l'est du Canada

API: Alphabet phonétique international

CPCGN: Canadian Permanent Committee on Geographical Names

CTQ: Commission de toponymie du Québec

Cat. sém.: Catégories sémantiques

chap.: Chapitre

cit.: citation

coll.: collaborateurs

E: Entité

Ex.: Exemple

G: Générique

n.f.: Nom féminin

n.m.: Nom masculin

ONU: Organisation des Nations Unies

R: Référent

S: Spécifique ou Signe

Sa: Signifiant

Sé: Signifié

T : Toponyme

UdM: Université de Montréal

TOPOS: Banque toponymique du Québec

Vr: Voir

Dédicace

Je dédie cette thèse à ma mère, Thérèse Boisvert Thériault, et à mon père, Claude Thériault (1920-1986), vétéran de la Guerre 39-45. Ils ont su cultiver chez moi le goût de la recherche et le désir de la connaissance. Je la dédie ensuite à toute ma famille, mais particulièrement à quatre de mes tantes: les feues Marguerite Thériault et Paule Thériault, elles-mêmes infirmières investies sur les équipes du docteur Armand Frappier et du docteur Normand Bethune, Simone Thériault, couturière, et Hélène Pâquet. Elles m'ont soutenue et appuyée. Tout comme mes grands-mères l'ont fait: Claire Pâquet Boisvert et Aurélie Dubé Thériault.

Surtout, je la dédie à mon fils unique de 14 ans, Craig Martin Thériault, qui m'a encouragée dans ce long projet avec ses espoirs d'enfant et d'adolescent.

À la mémoire, également, de mon filleul, Francis Pâquet (1990-2002), fils de mon frère, Théodore Pâquet, et de ma belle-sœur, Lorraine Guérard; il est décédé tragiquement dans le Nevada en août 2002 et venait de célébrer ses douze ans. Son départ nous laisse à tous - particulièrement à ses parents et à ses deux frères- le vide que laisse un être charmant, lorsqu'il nous quitte.

Remerciements

Je tiens à remercier mon cher directeur, le professeur Jean-Yves Le Guillou, et mon codirecteur, le professeur Henri Dorion. Leur supervision constante et éclairée et l'acharnement de mon directeur m'ont guidée et m'ont permis de garder le cap vers l'aboutissement de ce long projet.

Je remercie également le directeur du département, le professeur Richard Patry; son accompagnement a été garant de cette réussite.

Merci à ma mère, Thérèse, et à ma sœur, Claire, courageuse parmi toutes et elle-même postulante au doctorat à l'université Laval; merci à mes trois frères: Théodore, Charles et Philippe-Aubert.

Merci à Victoria Marguerite Tanienatake de Kahnawake, source inspirante pour moi, qui me fit connaître les siens, dont le Grand Chef Joseph Norton, maintenant retraité, et le chef Gilbert, chercheur linguiste et rédacteur d'un important dictionnaire de la langue mohawk. Comme eux, je me bats pour cet idéal de la préservation de la diversité linguistique. Merci à ma cousine, Chantal Jolicœur, et à Christian Jolicœur-Trudelle, son fils. Merci à Lucie Chalifour, ma cousine et complice depuis si longtemps.

Introduction

Introduction

Cette thèse se donne pour défi d'effectuer le tour des questions pratiques et théoriques relevant de la microtoponymie québécoise. La microtoponymie est un domaine de la toponymie qui s'intéresse aux noms de minilieux, quels qu'ils soient; ici notre intérêt s'est porté sur la microtoponymie agraire: noms de champs, de cours d'eau, d'accidents de terrain, de bois, de chemins, de mares et autres, que l'on retrouve en usage chez les locuteurs habitant les lieux-dits agricoles et les fermes.

La toponymie -et la microtoponymie par le fait même- appartiennent à l'onomastique, cette science de la linguistique qui a pour objet les noms propres en général; elles ont la particularité de se situer au confluent de plusieurs sciences auxiliaires telles: la cartographie, la géographie, l'ethnologie, la dialectologie, l'étymologie. Chacune d'entre elles peut être mise à contribution, lorsque vient le temps d'interpréter la signification de toponymes et de microtoponymes recueillis selon les règles de l'art.

La thèse est divisée en trois parties distinctes. La première partie *La toponymie et la microtoponymie: considérations théoriques et pratiques de la présente recherche* comprend trois chapitres intitulés: 1. *La toponymie et la gestion des noms de lieux*; 2. *La problématique et l'état de la question: la microtoponymie, pratique culturelle de dénomination des lieux, et la linguistique*; 3. *Le cadre théorique de la thèse et les hypothèses de recherche*. La deuxième partie a pour titre *Les considérations méthodologiques*; elle se compose des quatre chapitres suivants: 4. *La cueillette et la consignation de données d'enquête*; 5. *La présentation des trois enquêtes et de leurs fiches signalétiques*; 6. *Les décisions liées à la construction de la banque de données microtoponymiques et sa présentation*; 7. *La codification de la banque microtoponymique analytique et la présentation des tableaux de compilation statistique*. La troisième partie porte pour nom *La présentation des résultats et leur interprétation: Les microtoponymes par types et par catégories; Les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie: la question du prépositionnement; Un glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise*. Elle est composée d'un seul chapitre intitulé selon le nom de la partie: 8. *La présentation des résultats et leur interprétation*.

À la suite de l'introduction, l'on retrouvera un autre glossaire, celui des termes des domaines de la toponymie et de la microtoponymie utilisés tout au long de la thèse. Conçu par ordre alphabétique, il voit à la présentation des concepts

linguistiques utilisés dans la démonstration.

Première partie.

La toponymie et la microtoponymie: considérations théoriques et pratiques de la présente recherche

Dès le départ, le contexte le plus large du domaine est présenté: la toponymie à l'échelle internationale. Sous l'égide de l'ONU, qui avait vu l'importance de gérer et de normaliser internationalement les noms de lieux géographiques, une structure s'est mise en place de façon permanente depuis 1967. C'est elle qui convoque à chaque quatre ans une *Conférence sur la normalisation des noms de lieux géographiques*. Il est bon de comprendre l'incidence de ces réunions regroupant de nombreux pays pauvres et riches sur le développement de la toponymie en général. La présentation de ce dossier sera donc faite en insistant plus particulièrement sur la Conférence de New York, tenue en 1998 et à laquelle nous avons assisté.

La problématique et l'état de la question permettront de rendre compte des critères ayant motivé le choix du sujet: la microtoponymie agraire québécoise. En effet, nous avons voulu poursuivre des travaux entrepris précédemment. Le laboratoire d'enquête dans le Kamouraska (Thériault, 1996) avait conduit à la constitution d'une banque d'appellations. Deux autres études en microtoponymie agraire québécoise auront permis de l'enrichir et de mieux comprendre le caractère culturel des processus de dénomination microtoponymique: processus existant tant en microtoponymie agraire qu'en toponymie amérindienne traditionnelle d'ailleurs, qui sont en fait des pratiques *culturelles*, auxquelles notre intérêt se porte. Cette continuité dans la recherche vise, par la création d'une banque, une meilleure classification microtoponymique. Les spécimens seront analysés en fonction de critères intrinsèques. Sera proposée, de plus, une analyse sémiologique du microtoponyme, doublée d'une étude plus poussée de certains phénomènes linguistiques particuliers (le prépositionnement syntagmatique). De par le fait qu'elle permette de recueillir des appellations signifiantes sur le plan de la lexicologie ancienne, la microtoponymie comporte un aspect dialectologique important, c'est ainsi que le *Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise* sera constitué.

La problématique et l'état de la question mettront également en lumière le fait qu'il existe pratiquement aucune recherche sur notre microtoponymie: c'est un patrimoine qui n'est guère étudié au Québec. Désintérêt, méconnaissance, un peu des deux? Sans doute. Le peu d'effectifs disponibles pour la recherche est souvent mobilisé en regard des impératifs qu'exige le caractère amérindien de la toponymie d'origine ici en Amérique, ce qui inclut la question des droits territoriaux des habitants autochtones, métis et québécois. De surcroît, il existe de vastes domaines d'études à couvrir en toponymie pure: normalisation, désignation et autres. Si bien qu'aucun chercheur n'avait proposé jusqu'à maintenant la création d'une banque microtoponymique. Il existe certes des banques toponymiques très performantes et très complètes au Québec et au Canada, mais pas de banque microtoponymique analytique comme celle que propose la thèse. Nous chercherons à caractériser les processus impliqués dans cet acte de langage originel. Le microtoponyme sera classé en fonction des axes suivants: catégorie versus type.

Par *catégorie*, nous entendons le **genre** de lieu identifié ou le genre de **générique** comme tel: sont-ce des ouvrages humains (fermes, cabanes, camps); des champs (clos, arpents, pièces, saisons); des boisés (forêts, érablières); des points d'eau (sources, mares, rivières); des accidents de terrains (collines, rochers, escarpements); des chemins (montées, sentiers). Par *type*, nous entendons le processus impliqué dans la démarche dénominative visant l'**assignation** d'un **spécifique**: processus généalogique, descriptif, utilitaire, géographique, topographique, cardinal, légendaire ou autre. Cette terminologie est propre à la thèse. Elle s'inspire de la caractérisation sémiologique attribuée au signe linguistique (Dugas, 1988) que constitue le toponyme ou le microtoponyme. Les études dialectologiques qui aboutissent en un glossaire s'inspireront de réflexions soumises par Blais (1983) sur la toponymie ancienne et les études sur le français nord-américain et par Dulong et Bergeron (1983) dans leur *Atlas linguistique de l'Est du Canada*.

Comme l'on pourra le constater, cette thèse puise ses fondements d'un cadre théorique et descriptif: Kristol (2002) sur la question du statut linguistique du nom propre, Baylon (1982) pour les liens entre toponymie et linguistique, Dorion (1984-2004) pour la définition référentielle et multidisciplinaire de la toponymie et de la microtoponymie, Poirier (1965) pour la méthode d'enquête et l'itinéraire sur terrain, sans lesquels cette science n'a de raison d'exister, la toponymie étant en fait une praxis. La construction de la banque selon un modèle analytique est propre à

ce travail; la constitution d'un glossaire microchoronymique également. Ce seront nos contributions personnelles en tant que chercheure.

Les hypothèses porteront sur divers aspects dont la continuité dans la recherche; l'enrichissement de la banque de spécimens; l'action généralisatrice d'une classification; la compréhension des processus récurrents intervenant dans la composition du microtoponyme; le microtoponyme comme signe et la lexicologie ancienne.

Deuxième partie

Les considérations méthodologiques

La méthodologie est appelée à jouer un rôle important: sans une méthodologie conforme à celle en vigueur dans une science aussi structurée que l'est la toponymie, le travail microtoponymique peut s'avérer vain, voire anecdotique et sans filiation. On comparera la méthodologie française - essentiellement étymologique- à la méthodologie québécoise en étudiant les grands fondateurs français: le juriste, D'Arbois de Jubainville (1827-1910); le professeur et savant, Auguste Longnon (1844-1911) qui fit paraître, en 1907, *l'Atlas historique de la France*; le bibliothécaire et conservateur Auguste Vincent qui publia, en 1937, *La Toponymie de la France* et Albert Dauzat (1877-1955), linguiste, érudit de la toponymie et professeur, qui écrivit nombreux ouvrages sur le sujet des noms de lieux et sur les patronymes dont *Les Noms de personnes* (1924) et *Les Noms de lieux* (1926). Un retour sera fait sur la période prélinguistique du 18^e siècle, avec l'encyclopédiste De Brosses, qui s'est exprimé sur la notion d'*oppression toponymique*. Cette incursion aura pour but ultime de rendre compte des différences entre les toponymies française et québécoise et leur façon de faire respective. On verra l'importance d'une méthodologie stricte: elle garantit un échantillonnage fondé sur une pratique microtoponymique voulant décrire fonctionnellement la pratique linguistique de la désignation de noms de petits lieux. Les spécimens utilisés ont une origine connue; leur l'interprétation n'est pas fantaisiste. Les études citées dans cette thèse s'inspirent toutes de la méthode d'enquête développée par Poirier (1965): circonscription du lieu de l'enquête, recherche des informateurs, préparation du matériel d'enquête, rencontre des informateurs, transcription et traitement préalable des données, rédaction des fiches de classement, structuration des planches, présentation des résultats.

La banque sera construite en vertu de critères propres au phénomène microtoponymique en milieu agraire. Un classement non aléatoire (non alphabétique) sera proposé, car la visée est de regrouper les génériques entre eux selon un schéma précis. Les appellations seront triées selon le processus à l'origine même de la dénomination, il conduira à ce classement non aléatoire des génériques en les regroupant par catégories. Les processus utilisés dans le choix de spécifiques -les types- (il s'agit de la deuxième partie d'un toponyme ou d'un microtoponyme, ainsi *clos des moutons*) se trouvent ainsi à être mis en valeur. Dans les territoires agraires, on aura distingué deux zones principales: les fermes et les lieux-dits. Pour les fermes, on discriminera ces catégories de génériques: agronymes; voies de circulation sur la terre; frontières sur la terre; bâtiments humains; parties boisées sur la terre; phénomènes aqueux sur la terre; roches et phénomènes rocheux sur la terre; accidents de terrain sur la terre. Dans les lieux-dits, on retrouvera les catégories qui suivent. Pour l'île, il s'agira de celles-ci: divisions humaines agricoles sur l'île ou agronymie; découpage naturel de l'île (terrestre); découpage naturel du paysage maritime (marin); conduite naturelle des eaux; présence humaine et sociale sur l'île. Pour le rang, on retrouvera celles-là: secteurs; voies de circulation; rivières; banc de sable; accidents de terrain; phénomènes rocheux; montagnes; cavités rocheuses; particularités du terrain.

Le classement général des spécifiques se fera en fonction des dix types relevés: généalogique (à Dubé), descriptif (prépositionnement syntagmatique ou non), utilitaire (des moutons), topographique (du côteau), cardinal (de l'est), ordinal (premier), légendaire (de fées), historique (du roy), littéraire (du Survenant) et toponymique¹ (de l'Embarras). La *Codification sémantique* de la Commission de toponymie du Québec complètera l'analyse: 1000 Nature; 2000 Homme; 3000 Au-delà; 4000 Emprunts de noms géographiques; 5000 Autres noms propres; 8000 Indifférenciation; 9000 Signification inconnue.

Trois enquêtes serviront à parachever la recherche et, pour chacune d'elles, une fiche signalétique (voir appendice) est rédigée, il s'agit des suivantes (par ordre d'apparition). L'étude de Jean Langevin (1984) qui s'intitule *Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé*. Elle a été dirigée par les professeurs Rodolfe de Koninck et Henri Dorion, tous deux, à l'époque, du département de géographie de l'Université Laval. Elle s'est déroulée à l'été 1973. Notre étude (Thériault, 1995), ayant pour titre *Laboratoire de microtoponymie dans la*

¹ Dans le sens d'emprunt à la toponymie officielle et normalisée du Québec ou d'ailleurs (voir catégorie 4000 de la *Codification sémantique* de la Commission de toponymie du Québec).

région de Kamouraska, suit. Ce mémoire de maîtrise a été dirigé par le professeur Jean-Yves Le Guillou, du département de linguistique et de philologie de l'université de Montréal, et elle a pris place durant l'été 1991. La dernière est intitulée *Énumération et prononciation des microchoronymes de la ferme de M. Fernand Pouliot, à Sainte-Famille, île d'Orléans* et a été entièrement dirigée par Christian Bonnelly (1980) de la Commission de toponymie du Québec. Combinés entre eux, ces travaux regroupent deux cent vingt (220) microtoponymes récoltés sur deux macroterritoires ou lieux-dits dans notre langage (le macroterritoire du rang et le macroterritoire de l'île) et quatre fermes. Les inventaires proviennent des territoires d'investigation que voici: le Kamouraska, l'île d'Orléans et l'île de Grâce (région de Sorel).

La fusion des données de ces trois études prendra la forme d'une banque analytique: la *Banque analytique de microtoponymes agraires*. Voici un aperçu de la formalisation utilisée pour entrer les données. Pour ce qui est de la façon d'écrire les microtoponymes, la graphie de chacun des auteurs sera respectée. Le spécifique sera souligné d'un seul trait et le double spécifique d'un double trait; dans le cas d'une préposition, ces traits seront discontinus pour fins d'identification. À la suite de ces données, apparaîtra un deux-points qui servira à présenter l'analyse par type, celle du spécifique. Au niveau I, entre parenthèses, on retrouvera l'identification des types discriminés par nous en 1991, avec explications dans le cas de la catégorie descriptive. Suivra une double barre oblique qui annoncera les codes numériques utilisés dans la *Codification sémantique* et le niveau II de classement, lesquels seront mis, eux, entre accolades. En voici un exemple:

Demi-arpent au Salvail du petit chemin du marais: [double spécifique (généalogique) et (descriptif par relation une portion de la ferme)]//[2430; patronyme] et [2260; transports]].

En première partie de la banque, on présentera le territoire de la ferme, une unité d'investigation de première ligne, unité grâce à laquelle on procédera à l'étude microchoronymique de fermes en regroupant, par ordre d'apparition, les résultats des enquêtes de Langevin (ferme Letendre), de Thériault (ferme des Méandres et ferme Bergeron) et de Bonnelly (ferme Pouliot). En deuxième partie, on fera connaître les territoires des lieux-dits et les études microchoronymiques de lieux-dits: d'abord, avec le rang de l'Embarras (Enquête de Thériault), puis avec l'île de Grâce (enquête de Langevin).

L'analyse des données suivra et cherchera à valider l'hypothèse voulant que l'on puisse comprendre la nature du lien qui unit le spécifique au générique, le quantifier, en isoler les paramètres récurrents. On commencera par l'analyse de Niveau I, plus globale, puis on terminera par l'analyse de Niveau II. Chaque ligne traduira, en langage algorithmique, un microtoponyme de la banque. L'ordre d'apparition des appellations sera respecté, par le fait même les itinéraires et leurs parties; on en indiquera la présence par l'intermédiaire d'intertitres. Deux autres rubriques finiront de composer le tableau, la rubrique *préposition* et la rubrique *autres remarques*. Voici un exemple du tout, pris dans la section *Divisions de la terre reliées à l'activité agricole*:

NIVEAU I	PRÉPOSITION	NIVEAU II	AUTRES REMARQUES
G-D	2315	2441	Vr La Grosse Roche

Troisième partie

La présentation des résultats et leur interprétation: Les microtoponymes par types et par catégories; Les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie: la question du prépositionnement; Un glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise

Dans le but d'analyser et d'interpréter les résultats, une compilation de Niveau I sera établie pour chaque sous-section et il sera possible dès lors de noter les paramètres récurrents entrant en fonction dans la composition d'un microtoponyme, grâce à des pourcentages. Une compilation du Niveau II suivra, par ordre d'apparition des entrées dans la banque; et l'on verra les processus priorités par les locuteurs, lorsqu'ils choisissent un nom pour identifier un lieu. Le tout sera regroupé à l'intérieur de tableaux-synthèses.

L'interprétation de tous ces résultats suivra et sera rendue possible en comparant les tableaux-synthèses pour le niveau I, puis pour le niveau II. Les types récurrents de spécifiques seront ainsi mis en évidence et il deviendra possible de mieux caractériser le phénomène de la microtoponymie agraire vécu sur les fermes et dans les lieux-dits du Québec. Des tableaux généraux compléteront la démarche.

L'étude du phénomène du prépositionnement syntagmatique, essentiellement qualitative ici, permettra de distinguer les termes locatifs -soient les

microtoponymes eux-mêmes et certains monèmes et/ou lexèmes les composant - des termes locatifs purs - les prépositions et syntagmes prépositionnels, entrant en fonction chez certains. Nous tenterons de comprendre ce langage microtoponymique, à la fois composante d'une dialectologie territoriale et microlaboratoire de l'évolution sociale des langues.

Pour clore cette thèse et le dernier chapitre, des études de dialectologie seront proposées. Elles prennent la forme d'un *Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise*. Après avoir comparé ce glossaire à d'autres glossaires du domaine, le choix de chacun des termes composant le titre sera motivé. Par la suite, le mode de fonctionnement en sera expliqué, plus particulièrement en ce qui regarde l'indexation. Le glossaire sera consulté dans ce chapitre. De toutes les appellations (génériques, spécifiques et microtoponymes complets), seules 46 entrées auront été retenues; il faut que les termes soient marqués dialectologiquement pour entrer en fonction dans un tel type de glossaire. En voici donc un exemple:

Orsource, n.f., générique

Désigne une source et le secteur l'avoisinant.

Ex.: Ici à 'a belle orsource

Vr Rigolet

Pertinence: Écart dans la séquence phonologique.

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

La conclusion, faisant le retour sur l'ensemble de la matière, proposera ou de nouvelles avenues de recherches (ainsi la microtoponymie des Premières Nations) ou le parachèvement d'études microtoponymiques agraires par la mise sur pied d'enquêtes inédites et la comparaison avec d'autres études analogues.

Glossaire des termes utilisés dans la thèse

Termes généraux

Onomastique: n.f.

Science, et branche de la linguistique, qui a pour but d'étudier les noms propres plutôt que les noms communs. Parmi les noms propres, on compte les noms de personnes, les noms de lieux géographiques, les noms de commerces et d'entités administratives et/ou commerciales, les noms de fêtes ou de dates commémoratives et les noms de monuments.

Nom de personne: n.m.

Signe linguistique non arbitraire étudié par l'onomastique par lequel on individualise un être humain en lui ayant assigné un prénom, un patronyme, un matronyme et même un surnom. L'être humain a aussi l'habitude de doter ses animaux familiers d'un prénom ou d'un surnom.

Nom de lieu: n.m.

°Signe linguistique non arbitraire étudié par l'onomastique par lequel on individualise un espace en lui ayant assigné un ou plusieurs termes locatifs.
 °«*Expression traditionnellement employée pour désigner tout terme désignant un espace.*» (Dorion et Poirier, 1975) °«*Appellation simple ou complexe attribuée à un élément de l'univers, lequel y occupe une place précise ou pouvant être approximativement déterminée, dans le dessein de le doter d'une ipséité dénomminative propre et particulière, c'est-à-dire qui l'identifie et le rend unique.*» (Dugas, 1986)

Toponymie: n.f.

1. Science multidisciplinaire, et branche de l'onomastique, intéressée par l'étude pratique (cueillette, identification, explication, normalisation, officialisation, étymologie et diffusion) des noms de lieux géographiques, qu'ils soient des noms de pays, de villes, de rivières, de lacs, de montagnes, de glaciers, de routes, de rues, d'entités sous-marines, d'entités extraterrestres ou de tout autre lieu considéré comme un lieu géographique par convention humaine. 2. Ensemble des noms de lieux d'un pays, d'une région ou d'une sous-région.

Toponyme: n.m.

Nom de lieu géographique.

Microtoponymie: n.f.

1. Science multidisciplinaire, branche de l'onomastique et sous-branche de la toponymie, intéressée par l'étude pratique des noms de petits lieux géographiques (collecte de leur nom, origine, conservation et classement), lesquels petits noms de lieux n'ont pas à être officialisés dans la cartographie d'un pays: territoires spécifiques, petits cours d'eau, mares et marécages, petites montagnes, sentiers, fermes, campements, ouvrages humains, ou autres. Ceux-ci s'avèrent utiles à celle ou celui qui évolue dans un territoire apparemment indifférencié: ferme, campagne, lieu-dit, territoire de chasse, territoire de pêche ou tout autre territoire. 2. Ensemble des noms de minilieux recueillis sur un territoire.

Microtoponyme: n.m.

Nom de minilieu géographique. Synonymes: microappellation, microdésignation, lexème localisateur.

Agronyme: n.m.

Nom de champ.

Champ: n.m.

«(...) une pièce de terre appartenant à un seul propriétaire, dépendant d'une seule exploitation, et délimitée, soit par des clôtures soit par des pièces de terres de nature de culture différente (les natures de culture principales étant les labours, prés permanents, vergers et bois).»²

Choronymie: n.f.

Science multidisciplinaire, et branche de l'onomastique, intéressée par l'étude théorique et fonctionnelle des noms de minilieux géographiques (explication de comment ceux-ci sont organisés en un vaste ensemble), plutôt que par leurs cueillette, identification, explication, normalisation, officialisation et diffusion.

«Science qui étudie les noms des différentes parties de l'espace». (Dorion et Poirier, 1975)

Microchoronymie: n.f.

Science multidisciplinaire, et branche de l'onomastique, intéressée par l'étude théorique et fonctionnelle des noms de minilieux géographiques (explication de comment ceux-ci sont organisés en un vaste ensemble), plutôt que par la collecte, la conservation et le classement des microtoponymes.

Générique: n.m.

Partie première d'un toponyme ou d'un microtoponyme identifiant le genre d'entité ou de lieu. (Lac aux Corbeaux)

Spécifique: n.f.

Partie seconde d'un toponyme ou d'un microtoponyme dotant le genre de lieu d'une identité particulière. (Lac aux Corbeaux)

Catégorie: n.f.

Genre de lieu identifié par un générique (ainsi des lacs) ou un groupe de génériques apparentés (ainsi la catégorie des agronymes).

Type: n.m.

Processus impliqué dans la démarche dénominative pour doter un générique d'un spécifique: type généalogique, descriptif, utilitaire, géographique, topographique, cardinal, légendaire ou autre.

² Flatrès, Pierre. «Réflexion sur la géographie des champs dans la province de Québec», in Revue canadienne de géographie. Montréal, vol. 14, 1960, pp. 37-43.

Première partie

La toponymie et la microtoponymie Considérations théoriques et pratiques de la présente recherche

Chapitre un
La toponymie et la gestion des noms de lieux

1.0 Toponymie et contexte géolinguistique

Au départ de cette démarche en toponymie et, en tant que linguiste, nous avons été interpellée par l'aspect international du fait toponymique à qui les cartographies civile et militaire sont redevables. La microtoponymie, selon cet aspect, devenait utile à une compréhension plus fine, voire stratégique, des géographies humaine et linguistique.

Ce premier chapitre présente donc le contexte le plus large de la matière. Pourrait être considérée comme stratégique toute étude linguistique qui s'attacherait à mieux comprendre cette question cruciale de la gestion toponymique pour l'autonomie des nations. Il en va de la détermination des frontières et de la libre circulation des peuples. Ainsi, c'est souvent par la microtoponymie, en bout de ligne, que les questions de cette nature ont pu avoir été ou peuvent être tranchées; c'est elle qui se fait le témoin le plus fidèle des circulations humaines non seulement anciennes mais actuelles de l'espace physique et de l'interespace frontalier.

1.1 Toponymie à l'échelle internationale

La toponymie est l'une des rares branches de la linguistique à bénéficier d'une structure internationale visant son développement, grâce à l'appui du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies. En effet, l'organisme avait vu la nécessité, dès 1948, de normaliser sur le plan mondial les noms géographiques, bien que la problématique ait été soulevée dès le 19e siècle. Ce questionnement devait aboutir à la tenue de la première Conférence sur la normalisation des noms de lieux géographiques qui s'est déroulée à Genève en 1967. Par normalisation, on entendait *«fixation et mise en œuvre d'un ensemble de règles, critères ou normes, en principe par un organisme officiel créé à cet effet»*. (ONU, 1957).

On s'attaquait dès lors à une tâche tout aussi mouvante que considérable: constituer un encadrement structurel qui permette aux États de se doter d'un organisme officiel en matière de normalisation et orienter et soutenir le travail des pays afin que l'humanité puisse se doter d'une cartographie uniforme et adéquate respectant la réalité linguistique des populations. Pour ces raisons, dès 1959, l'ONU a recruté des experts internationaux dans le but de former ce qu'elle a nommé le

Groupe d'experts des Nations Unies sur la normalisation des noms de lieux géographiques. Ces spécialistes n'ont cessé de se réunir depuis 1960 et ont fixé les objectifs de la conférence de 1967, comme ceux des réunions subséquentes.

Étudions les objectifs et les résolutions de la première conférence, lesquels seront donnés en parallèle des résultats de la conférence de Montréal en 1987 et de celle de New York en 1998 à laquelle nous avons assisté à titre d'observatrice de l'université de Montréal. Ce *modus operandi* permettra d'évaluer tant les travaux entrepris que ceux devant l'être dans un futur proche. La structure de fonctionnement utilisée en ce qui regarde la toponymie internationale sera aussi présentée: divisions linguistiques et groupes de travail. Seront énumérées également les conférences et les réunions de groupes d'experts. Enfin, un bref aperçu des stages internationaux de formation toponymique sera donné.

Si cette démarche est historique, elle aide par contre à une meilleure compréhension de l'intérêt linguistique des préoccupations internationales de cette nature: n'oublions pas que la toponymie constitue l'une des branches de la linguistique les plus influencées par des facteurs d'ordre géographique et politique. En outre, l'épistémologie de cette dernière n'est pas encore clairement fournie. La toponymie est d'abord une science pratique, ancrée dans une praxis très proche de son objet: recueillir des noms de lieux, les analyser, en établir la localisation, la cartographie et la graphie. De plus, la tâche de l'inventaire et de la normalisation est énorme, ce qui réduit l'espace dévolu à la découverte des fondements théoriques complexes et profonds de ce phénomène linguistique varié. En même temps, cette grande variation des processus de dénomination pourrait être en partie responsable de la difficulté que l'on rencontre quand vient le temps de caractériser précisément le phénomène du repérage linguistico-spatial.

1.2 Principes guidant la Première conférence tenue à Genève, en 1967

Les experts avaient fixé à la Première conférence les principes que voici, reformulés très succinctement: 1) les noms normalisés sur le plan national constituent le point de départ de la normalisation internationale; 2) chaque pays est responsable de la capacité de son matériel à être utilisé et assimilé linguistiquement pour une transposition; 3) il y a nécessité de comparer les problèmes et les programmes entre les pays; 4) il convient de dresser des priorités pour les études approfondies et de formuler des règles de normalisation internationale; 5) on doit

établir les principes de transposition d'une langue à une autre et étudier un système permettant de latiniser les noms existant dans d'autres systèmes d'écriture; 6) il convient d'étudier concomitamment à ce qui précède les catégories relevant de l'extra-souveraineté: fonds marins, mer; 7) il y a lieu d'établir un système d'échanges internationaux dont le suivi de Genève fasse partie; une des principales tâches étant la création d'organismes nationaux. (Première conférence, 1967).

On cerne donc deux types précis de préoccupations:

A priori, la normalisation internationale doit s'appuyer sur la normalisation nationale; ce qui sous-entend qu'un pays ne possédant pas un organisme compétent en la matière doit bénéficier d'un support et d'un cadre pour en former un. Le plan international, selon un rapport dialectique, s'appuie sur un ou le plan national, et ce plan national, tout en renforçant les balises du plan international, se construit en fonction de la détermination de ses objectifs propres à l'intérieur d'un cadre internationaliste.

La normalisation à large échelle pose la question de la normalisation linguistique à l'aide d'un système d'alphabet latin, donc de la romanisation d'autres systèmes de graphies et d'écriture par la transposition et la translittération.

La Conférence de Genève a adopté plusieurs résolutions pour voir à l'accomplissement de ces dossiers, dont deux qui, selon l'expert international Max C. de Henseler (1984), « (...) peuvent être jugées les plus importantes (...). La première demandait la création d'une commission permanente d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (rôle de coordination et de liaison) et la deuxième résolution recommandait de convoquer une deuxième conférence au plus tard en 1970».

1.3 Cinquième conférence tenue à Montréal, en 1987

Vingt ans après la conférence de Genève, en 1987, Montréal se faisait hôtesse de la Cinquième conférence sur la normalisation des noms de lieux géographiques. Durant cette période, dix-sept groupes linguistiques seront créés; les travaux des conférences seront publiés. L'ONU peut ainsi bénéficier de l'expertise et de la présence des organismes de représentation nationale tout comme de celles de sociétés, de groupes internationaux de recherche et d'observateurs intéressés par le domaine, comme la Société internationale

d'onomastique ou la Communauté économique européenne. On note également la participation de plus de soixante pays, la rédaction de près d'une centaine de documents techniques dont le *Glossaire des termes techniques pour la normalisation des noms géographiques* en six langues et l'adoption de plusieurs systèmes visant la romanisation des noms de lieux.

Analysons brièvement les résultats de cette cinquième conférence.

En séance plénière, chacune des divisions linguistiques et chacun des gouvernements font état de la situation dans leur pays et «*des progrès accomplis quant à la normalisation des noms de lieux géographiques*». (Cinquième conférence, 1987). Puis les responsables des commissions, prenant en charge les dossiers de l'heure, rendent compte de leurs travaux.

La Commission sur les programmes nationaux s'occupe de normalisation nationale, de collectes de noms, de traitement de noms (plurilinguisme), de structures administratives, d'exonymes et de prononciation des noms.

Celle sur les problèmes techniques traite plus particulièrement de l'uniformisation informatique du matériel: fichiers de données, systèmes de données, procédures de collecte, bases de données nationales et mondiales et terminologie unique de la normalisation.

La Commission sur les programmes internationaux, elle, fait état de la problématique des toponymes transfrontaliers et de la toponymie des fonds sous-marins; elle s'occupe également de saisir les participants des questions touchant l'enseignement, la pratique et la coopération internationale; enfin, elle informe des travaux touchant toute la question linguistique: systèmes d'écriture et principe de prononciation, alphabet cyrillique, langues diverses (hébreu, thaï, khmer, etc.), transcription dans un système non latin, graphies tirées de la langue orale.

Au fur et à mesure des résolutions seront adoptées: dont la tenue d'une sixième Conférence à Rabat en 1992 (résolution 1, Cinquième conférence, 1987); la «*Promotion de programmes nationaux et internationaux de normalisation de noms géographiques*» (résolution 5, Cinquième conférence, 1987) et le renforcement de la coordination des publications à l'ONU.

Au niveau des programmes nationaux, la résolution 15 retient notre attention. Elle souligne l'importance de doter d'un organisme unique de normalisation tous les pays qui n'en possèdent pas encore.

Pour ce qui regarde les programmes techniques, les délégués, par les résolutions 16 et 17, notent l'importance pour les pays de publier leurs cartes et leurs noms normalisés; par là, on souligne l'urgence de pouvoir communiquer par systèmes informatiques et de créer de larges banques de données par lesquelles les pays puissent échanger entre eux, mettre à jour les cartes et soutenir la recherche et le développement.

C'est à l'aide des programmes internationaux que les spécialistes voient à la normalisation linguistique des toponymes. Notons ici l'adoption de principes de romanisation des alphabets russe, grec et coréen¹. Les pays conviennent également de la nécessité de voir à la protection des noms géographiques autochtones et aborigènes: on recommande la cueillette de ceux-ci dans tous les pays concernés. (Résolutions 18-19-20-21, Cinquième conférence, 1987)

Ces derniers éléments ont une incidence toute particulière sur les notions de toponymies européennes exogènes (soient la française et l'anglaise au Québec et/ou au Canada) et de toponymies en langues amérindiennes, découpant le territoire autrement. Ce point sera traité ultérieurement. Soulignons cependant que l'adoption de ces résolutions sur la protection des noms de lieux aborigènes fait suite à l'intervention, sur ce sujet, de la Commission de toponymie du Québec et de son président et expert, Henri Dorion.

Enfin, la Conférence décide que soit renforcé le «réseau mondial d'information sur les noms géographiques» par le biais d'un bulletin d'information semestriel et par la diffusion du manuel «*Organization and Function of a National Geographical Names Standardization Program*», préparé par les experts. (Résolution 25, Cinquième conférence, 1987)

En 1987, plus de cinquante-deux pays ont participé aux travaux et cinq autres associations ont assisté aux débats à titre d'observatrices.

¹ On conçoit aisément l'importance du travail linguistique effectué et de la place qu'a dû prendre l'API pour permettre une transcription adéquate.

Nul n'est ici besoin d'étendre ce compte rendu pour comprendre que de grandes réalisations ont eu lieu: participation de multiples pays aujourd'hui dotés d'organismes indépendants de normalisation reconnus; séparation du travail en volets; constitution de banques de données; centaines d'enquêtes toponymiques effectuées; pérennité de la structure; développement et rayonnement de cette science toponymique, branche peut-être encore méconnue de la linguistique, non pas dans son ensemble, mais dans sa dimension normative: la normalisation des noms de lieux géographiques.

Avant de terminer cette partie de chapitre portant sur l'analyse de la conférence de Montréal, il convient de rendre compte des structures organisationnelles des Conférences sur la normalisation des noms de lieux géographiques de l'ONU. (Résolutions 2 et 4, Cinquième conférence, 1987)

Entre 1967 et 1987, les experts avaient pris parti pour l'établissement de dix-sept divisions géographico-linguistiques: division de l'Afrique centrale, orientale, occidentale; division arabe; division de l'Asie orientale, du Sud-Ouest et de la Chine; division allemande et néerlandaise; division de l'Est, du Centre et du Sud-Est de l'Europe; division de l'Inde; division de l'Amérique latine; division nordique; division romano-hellénique; division baltique et de l'URSS; division du Royaume-Uni; division des États-Unis d'Amérique et du Canada. Depuis, d'autres se sont rajoutées, dont la division francophone (résolution 25, Septième conférence), créée à l'initiative de la France et du Québec et contre laquelle se prononçaient entre autres la délégation de la Grande-Bretagne, celle d'Israël et celle de l'Afrique du Sud.

On compte également, à cette période, sept groupes de travail (stages, toponymie sous-marine, terminologie...). Leur nombre est appelé à varier selon les besoins. Le Groupe d'experts s'est réuni plus de quatorze fois; il fait partie des vingt-cinq commissions et groupes d'experts à travailler en étroite collaboration avec le Conseil économique et social de l'ONU.

Trois stages de formation ont eu lieu dans les années 1980. Le premier, un stage pilote, s'est déroulé à Cisarua en Indonésie en 1982. Par la suite Rabat, au Maroc, est devenue hôtesse du stage de 1985. Enfin, Québec a accueilli les derniers stagiaires (1987). Les stages ont pour but d'inciter «*les autorités et pays qui sont en mesure de le faire ou qui ont des programmes techniques à mettre des compétences*

spécialisées à la disposition des pays (...) en vue de réaliser des stages de formation en matière de collecte et de traitement des noms géographiques». (Résolution 21, Cinquième conférence, 1987)

En 1992, c'était à Rabat que se déroulait la sixième Conférence. Mais depuis 1987, les cartes géopolitique et géolinguistique ont été bouleversées. À titre d'exemple, signalons la destruction du mur de Berlin, l'éclatement de l'URSS et de certains pays membres du Pacte de Varsovie (Tchécoslovaquie, Yougoslavie), le démantèlement du *Régime de l'Apartheid* et la libération de Nelson Mandela. La question des nations et de leurs droits linguistiques se trouve posée avec acuité.

Qu'advient-t-il alors des toponymes imposés par les anciens États et leurs régimes? Quel sort les anciennes minorités linguistiques réservent-elles aux nomenclatures des lieux étrangères à leurs langue et tradition, pensons au cas de la défunte Union Soviétique? À quelle échelle peut-on et est-il possible d'évaluer le phénomène? On le conçoit, c'est ici que s'écrit une part de l'histoire des langues, dont on a trop souvent l'impression qu'elles se réduisent à six ou sept connues (les langues colonisatrices) et dont une seule serait éminemment essentielle dans toutes les communications scientifiques: soit la langue anglaise. On constate qu'actuellement, de nombreuses langues disparaissent, ce qui constitue un défi de taille pour les sciences du langage et la toponymie qui se doivent de préserver par tous les moyens cette diversité linguistique en péril; les noms de lieux étant souvent le dernier lexique d'une langue qui se meurt ou même qui est morte.

On pourrait, de même, se demander si les microtoponymes s'altèrent dans une moindre mesure que les toponymes, ou non. Compte-tenu de leur usage restreint, la spéculation en matière de suprématie territoriale ne risque-t-elle pas de les toucher de moindre manière?

Les toponymes sont susceptibles parfois de subir des modifications profondes. La refonte des municipalités oblige à une opération toponymique et odonymique d'importance; le renomenclature des territoires québécois et canadien en langues amérindiennes constitue une vaste opération par laquelle des lieux anciennement nommés (ou non) sont répertoriés contemporanément. En terme d'âge, certains de ces lieux nommés sont aussi anciens que leur langue de provenance. Voilà un territoire de choix pour la recherche. La situation est inversée en Europe. Les lieux ont été nommés antérieurement et on recherche

souvent encore leur sens linguistique et étymologique diachronique à cause de toutes les traces dialectologiques (substrats, adstrats et superstrats des racines et/ou affixes) des civilisations. Ici, en Amérique du Nord, les Premières Nations regroupaient moins de gens qu'en Europe et l'arbre linguistique est différemment établi également. Les langues d'origine évoluent certes, mais dans le sens de leur disparition complète et plus ou moins rapide en principe: la question démocratique de l'urgence toponymique et microtoponymique est également posée. Est-ce que les gouvernements impliqués sauront lui faire écho? C'est une problématique qui sera posée en priorité lors de la Conférence de 2007.

Les toponymes diffusés par les cartes récentes risquent toujours donc de subir des modifications profondes et le travail conduisant à l'uniformisation de la cartographie mondiale est en constante remise à jour.

Voilà donc autant de questions qui se profilent, lorsque sont étudiées les résolutions adoptées par les conférences des Nations Unies.

1.4 Septième conférence tenue à New York, en janvier 1998

Plutôt que de cibler les résolutions importantes, dégageons plutôt divers aspects de rapports fournis par certains des pays présents à la Septième conférence. Les documents canadiens (travaux de la délégation représentative), iraniens et israéliens (documents sur les fondements de la doctrine), estoniens (une minorité politique ayant su reconquérir son statut d'État indépendant) et le rôle du Québec seront étudiés.

1.4.1 Rapport de la délégation canadienne

Le Canada fait montre d'une grande expertise en matière de toponymie et de normalisation toponymique²; ce pays s'est doté d'une autorité compétente en la matière en 1897 [au départ le *Geographical Board of Canada* maintenant le *Canadian Permanent Committee on Geographical Names (CPCGN)*]. La présidente en est madame Helen Kerfoot. C'est elle qui se charge de présenter les quelque vingt rapports de sa délégation, préparés par les organismes provinciaux compétents.

² Résumé du document *Reports by divisions and governments on the situation in their regions and countries and on the progress made in the standardization on geographical names since the sixth conference*. Gouvernement canadien, VIIe Conférence, 1998.

Les publications canadiennes en matière de toponymie sont abondantes et des plans stratégiques visant la normalisation sont régulièrement établis; ces derniers ont conduit et conduisent principalement aux activités de collecte, de compilation, de normalisation et de mise à jour des données. La collecte en langues aborigènes orales et écrites est propre aux territoires peu densément peuplés du nord de l'Amérique; elle mobilise à juste titre une grande partie des ressources scientifiques œuvrant en toponymie. Madame Kerfoot souligne que, depuis cent ans, les méthodes d'enquête sur terrain sont demeurées à peu près les mêmes; ce qui prouve qu'une méthodologie éprouvée n'a pas besoin d'être constamment modifiée.

En ce qui regarde les banques de données toponymiques fédérale et provinciales, elles comptent des centaines de milliers de noms géographiques, normalisés pour la plupart. Le Canada possède également une procédure de bilinguisme terminologique français/anglais pour les noms géographiques visés par cette question. L'information se diffuse selon des plans internes-externes, intérieurs-extérieurs, nationaux-internationaux, privés-publics et éducationnels-universitaires-scientifiques. Les échelles cartographiques utilisées par les Ressources naturelles du Canada et par le Système topographique national sont de 1:20 000 pour fins générales et de 1:50 000 pour fins d'enquêtes systématiques. Quant à la Défense nationale, elle possède ses standards et établit sa propre juridiction sur cette question, que ce soit sur le plan canadien ou sur le plan international.

Le document, *100 Years of official toponymy in Canada*, permet de faire le survol des cent ans d'expertise canadienne en matière de toponymie.³ L'année 1964 marque le début des enquêtes en langues amérindiennes. L'année 1967 voit la mise en œuvre de recherches hydrographiques sur la géodésie sous-marine (4000 entités nommées à ce jour); on s'intéresse également à la nomenclature des éléments comme les glaciers et les montagnes. Durant la décennie 70, le gouvernement voit à l'établissement des plans d'action et des priorités en matière de toponymie. La décennie 80 est celle du bilinguisme dans les banques de données -il n'y a cependant que 80 entités toponymiques officiellement bilingues au niveau fédéral et utilisées comme telles dans les cartes de ce pays. Cette période est aussi celle de l'adoption par le Canada d'un nombre grandissant de noms de lieux géographiques utilisés par les autorités compétentes à l'étranger (romanisation des

³ *100 Years of official toponymy in Canada*. Gouvernement canadien, Vlle Conférence, 1998.

appellations) et celle, enfin, de l'établissement des fichiers canadiens de bases de données toponymiques. Durant la décennie 90, ce dernier travail s'est poursuivi; 500 000 noms de lieux sont disponibles pour la recherche ou pour d'autres fins (dont plus de 70% sont actuellement officialisés).

1.4.2 Rôle du Québec

Le Québec, quant à lui, présente par l'intermédiaire de la Commission de toponymie du Québec, un CD-ROM multimédia français: *Noms et lieux du Québec*. Le logiciel compile des données historiques, géographiques, économiques et linguistiques sur plus de 6000 toponymes en plus de regrouper ceux-ci par thématiques: monde du froid et de l'hiver; nations autochtones; hydro-électricité et barrages; échos de l'histoire; occupation territoriale; etc. Ce traitement sémantique est cher aux Québécois et distingue l'approche québécoise des autres approches que l'on rencontre en toponymie et en microtoponymie.

La Commission de toponymie du Québec soumet, avec la France, le lexique terminologique français de la science toponymique. Elle favorise également l'éclosion d'une division francophone regroupant les pays ayant comme langue en usage le français. Les Québécois jouent un rôle important sur les plans national et international: présence constante, application des mandats, participation à la conférence de 1987 (Montréal), expertise internationale, mise sur pied des banques de données, terminologie, manuels, formation internationale (stage de Québec, CTQ, 1988), formation à l'étranger, saisie de la question amérindienne, expertise de première zone aux États-Unis d'Amérique.

1.5 Commémoration du trentième anniversaire de la Conférence de Genève

Deux documents de l'étranger ont retenu particulièrement notre attention à cause de leur regard historique sur la toponymie soient: *Commemorating the Thirtieth Anniversary of the First United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names* de la République de l'Iran et *Ptolemy - the first UNGEGN toponymist* de N. Kadmon, professeur émérite de cartographie au département de géographie de l'Université hébraïque de Jérusalem. Cette perspective historique sera soulignée, parce que nous n'avons pas toujours, dans nos universités nord-américaines et européennes, l'occasion d'aborder les sciences humaines et sociales en fonction d'un regard reposant sur une tradition persane ou greco-antique, par

exemple. Soulignons également que, dans le cadre de ce compte rendu qui est fait de la Conférence de New York, cette section des travaux mérite d'être citée. En fait, les trois savants dont il est fait mention sont considérés comme les fondateurs de la toponymie et de la cartographie telles que nous les connaissons et aucun chercheur s'intéressant à notre domaine n'en saurait faire abstraction. On constatera d'ailleurs, en conclusion, que les écrits et les travaux de Khosrow ont été détruits récemment par les Talibans.

1.5.1 Document iranien

Nasser Khosrow est né en 1003 de notre ère et est mort en 1088. Homme de lettres, éminent poète de sa tradition, «*illuminating poet*», et grand savant, il s'est formé aux sciences de son époque dont il a proposé une synthèse à l'intérieur de plusieurs ouvrages en vers et en prose, -ainsi le *Safar Nameh*- sur lequel les auteurs attirent l'attention des délégations. Ayant quitté la cour des Ghaznaves, il a entrepris, de 1045 à 1052, un long périple par mer et par terre (voir annexe I). Parti de la Perse iranienne, il passe par Al Qods (Jérusalem), la Makkah, Al Madinah (Médine), El Iskandariya (Alexandrie), El Qahirah (Le Caire), Aswan, le Soudan, Al Basrah (sur le golf Persique irakien, Basora). Durant toutes ces années, Khosrow a noté avec précision ses observations dont la somme est l'ouvrage cité: faits, comportements, croyances et traditions, distances et cartes, entités géographiques, localisation des villes et des villages, démographie, artisanat humain, personnalités scientifiques et gouvernants, agriculture, ouvrages humains et fortifications, édifices publics, hôpitaux, qualité de vie et prospérité. Il cite également, dans le *Safar Nameh*, 750 noms de lieux en en expliquant l'origine. Pour ces raisons, les auteurs de la délégation iranienne en font l'un des premiers toponymistes:

Further more, it should be noted that he is one of the early researchers who engaged himself in an extensive study of toponymy, which is demonstrated clearly in his describing of 750 geographical names. (Septième Conférence, Iran, 1997)

Istakhri (mort en 957), connu sous le nom de Karkhi, est, quant à lui, l'auteur d'un important ouvrage géographique datant du Xe siècle le *Al Masalik wal mamalik (Les Passages et les royaumes)*. Fidèle à Ptolémée, il divise le monde en sept continents, *Eqlim* ou *régions*. On le considère comme le premier géographe et le premier toponymiste de sa tradition. Sa conception de l'espace arabo-persique est encore actuelle:

He divided the Islamic realms into twenty territories including the regions of Arab territory, Maghreb territory, Derya-e-Pars, Egypt territory, Sham (Syrie) territory, Daryae Rum, Jazireh (Irak territory), Pars territory, Khuzestan territory, Armenistan, Aran, Azerbaijan, Kuhestan, Tabarestan and Daylem, Darya-e-Khazar, Khorastan.

C'est au Xe siècle, donc, que le géographe a conçu de nombreuses cartes qu'il a jointes à son ouvrage et qu'il a décrit les données toponymiques concernant de multiples noms de lieux utilisés alors.

Ce bref résumé des deux seuls documents fournis par l'Organisation géographique nationale de la République iranienne veut démontrer combien la toponymie est une science utile, parce qu'elle plonge l'humanité dans son passé. Elle place les notions de traditions littéraires et de traditions orales dans leur grande perspective historique et elle aide à relativiser notre perception européenne de ces questions. Elle rend également compte des préoccupations de la recherche en toponymie, laquelle évolue en dépit des guerres politiques et des jeux d'alliance, dont l'actuel but est trop souvent le contrôle des peuples et l'exportation de colonisations ou du colonialisme.

1.5.2 Documents israéliens

Kadmon attribue l'établissement de la grande tradition toponymiste au Grec, Ptolémée, dont le savoir a concentré, selon lui, les quatre éléments essentiels à une pratique adéquate de la science, même de nos jours. Il entend: la connaissance de la géographie *geographical knowledge*, de la linguistique et de la phonétique *linguistics and phonetics*, de la cartographie *cartography* et un sens de l'histoire *a sense of history*.

La connaissance de la géographie est primordiale, surtout lorsqu'il est question d'évaluer les conditions humaines et physiques à travers lesquelles un nom de lieu *apparaît, existe, change ou disparaît*. Chacun des noms se doit d'être analysé en fonction de la géographie humaine et physique d'où il est issu. Conséquemment, les conditions ne sont pas uniques mais multiples: pour lui, le nom de lieu est une entité vivante *a living entity*; vision dynamique, s'il en est une. De plus la géodésie aide à la compréhension des quatre dimensions incluses dans le

nom de lieu soient: son évolution diachronique, l'axe des X-Y (longitude et latitude) et l'élévation (Z).

La linguistique et la phonétique sont utiles à la toponymie en de multiples manières. Kadmon le soulève en évoquant les questions suivantes: transformation du nom de lieu d'une langue à l'autre, exonymisation, conversion d'un système d'écriture à un autre via la phonétique, transformations populaires et translittération. La romanisation des systèmes d'écritures connus illustre bien son propos, qu'ils soient logographiques [arabique, hébreux ou persans (omission des voyelles)]; syllabiques; alphabétiques; ou coréen (graphico-logo-syllabique).

La conscience historique est également essentielle, lorsque vient le temps de choisir un nom de lieu entre plusieurs (anciens ou contemporains) existant simultanément ou lorsque vient le temps de *ressusciter* (*to resuscitate*) un nom de lieu disparu. Cette dernière situation est actuellement celle qui prévaut majoritairement dans les terres amérindiennes et inuit situées à l'intérieur des frontières canadiennes actuelles.

L'auteur étant cartographe, son éclairage sur la question intéresse particulièrement:

Cartography (...) is the science, technology and art of geographical maps. This interdisciplinary discipline extends today from collecting material in the form of geographically-referenced data -including terrestrial surveying, aerial photography and remote sensing from artificial satellites, as well as gathering thematic information on a multitude of topics -through editing and graphic designing, to the display of these data (whether by manual and computerized) methods on the form of visible maps (or tactile one for the blind people). Furthermore, cartography covers research into the history of maps and mapping. (Kadmon, 1997)

La pratique cartographique implique également la notion de consignation bibliographique éditée et/ou informatisée (gazettes, index) et la notion de consignation dite cartographique par laquelle une localisation analogique du nom *analogical location* est effectuée sur les axes X et Y et l'axe des X-Y-Z et par la signification des techniques utilisées (caractères d'imprimerie, couleurs utilisées et autres). Cette lecture des cartes se doit d'être connue du toponymiste.

Pour Kadmon, la toponymie est une science interdisciplinaire qu'on a rattachée à l'onomastique avec l'idée en plus qu'elle est la science de la localisation (*the science of location*).

1.5.2 a) Ptolémée

Des travaux de Claude Ptolémée (II^e siècle), Kadmon (1997) examinera, dans le document déposé devant la Conférence au point *Commemorating the Thirtieth Anniversary of the First United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names*, ceux qui portent sur la toponymie, la géographie et la cartographie et qui sont regroupés à l'intérieur d'une somme intitulée *Geographia* (le titre *Cosmogonia* est aussi utilisé). Il évoque cependant la grandeur de cet esprit de l'Antiquité en ce qui regarde l'astronomie, les mathématiques, la géométrie et l'arithmétique. Les cartes de Ptolémée, dont le système de représentation repose à la fois sur des calculs en astronomie et sur des données d'enquête (ce qui induit la notion d'erreurs), ont pu être reproduites à la Renaissance grâce à la description des noms géographiques et aux indications de montage; les originaux ayant disparu dès l'Antiquité. Leur mise à jour a été constante jusqu'en 1730. À partir de 1477, ces cartes consistent en une mappemonde et 26 cartes régionales (version alpha) et une mappemonde et 64 cartes, des ajouts subséquents (version bêta).

Dans *Geographia*, Ptolémée a travaillé simultanément sur trois fronts: la géographie, la cartographie et la toponymie. Fait intéressant à noter: la représentation linguistique et picturale de la notion de lieu géographique qui prévalait avant Ptolémée.

Before him, there had been a separation or division between verbal text describing geographical features on the one hand, including all geographical names, and formalized or symbolized graphics, that is to say maps, on the other. (Kadmon, 1997)

L'ouvrage est composé de huit livres. Dans le premier, Ptolémée donne sa description de la géographie, sa méthode de collecte des données et la façon de procéder à l'évaluation de celles-ci. Les livres II à VII comprennent la nomenclature de 8100 noms identifiant des lieux dans l'univers habité et inhabité, dont une partie est une projection -que nous dirions d'approximation- s'expliquant par l'état de l'exploration de l'univers par les scientifiques. Ce sont donc ces 8100 noms qui ont permis la reconstruction de ses cartes à la Renaissance. Le livre VIII

contient la liste des points importants de sa cartographie, chacun accompagné par ses données de latitude en heures solsticiales et ses distances longitudinales calculées selon Alexandrie et mesurées en heures également.

Les calculs de Ptolémée ont eu cependant pour effet d'opérer une distorsion dans la courbe réelle de la projection qu'on se faisait de l'expansion de l'espace et ceci a conduit aux explorations qu'on connaît: «*His metric value (Earth circumference divided by 360) being too small, an exaggerated length of the Mediterranean Sea, a too large West-to -East extension.*» (Kadmon, 1997)

Le travail cartographique de Ptolémée a consisté en l'établissement de données quantitatives mesurables en coordonnées et en l'établissement également de données nominales (ici 8100 noms de lieux). Il a dû également voir à l'édition de ses cartes, les dessiner et organiser les conventions des données, leur calcul et leur distribution. Il avait également à résoudre l'analogie de la surface plane en terme de représentation d'une sphère. Sa méthode propose deux types de projections de représentation. Jusqu'à tout récemment, on a utilisé un tel système de double visualisation: «*(...) it is interesting to note that until quite recently, this 'seamless' combining of two projections has hardly been used; but a few years ago Canada resorted to one.*» (Kadmon, 1997) Outre le problème de la représentation, il a résolu celui de la division du monde en plusieurs cartes (10 de l'Europe, 4 de l'Afrique et 12 de l'Asie) aptes à rendre compte d'un plus grand nombre de données selon l'échelle relative appropriée: l'atlas. Notons au passage le commentaire de Kadmon sur le système cartographique arabe dont fait état le document de la République iranienne.

Ptolemy (...) was the first person known to have produced what we now call an atlas (...). But the name 'atlas' for a book of maps was first used by Gerardus Mercator in the middle of the 16th century. The maps of the so-called *Atlas of Islam* in the 10th and the 11th century were based on a similar system, as were Idrisi's 70 map sheets in the 12th -but without the frame work, i.e. a map projection. (Kadmon, 1997)

Le professeur Kadmon termine en faisant l'évaluation du caractère exceptionnel de la contribution de Ptolémée à la toponymie. Les 8100 noms de la *Geographia* sont pour la plupart des noms en latin, langue dominante de l'époque, et qu'il a hellénisés. Il lui a fallu donc traduire, transcrire et effectuer la translittération des entités en cause, dont certaines ont subi l'épreuve du temps

pour se rendre dans une forme linguistique ou dans une autre, jusqu'à nous. Il a également dû en dresser une liste séquentielle (*sequential storage*); à cet égard, il est le premier bibliographe en la matière et a pressenti longtemps à l'avance toute la question méthodologique de la conservation des nomenclatures. Cela explique sans doute une certaine stabilité de ces toponymes historiques:

(...) inhabited places, names of physical geographical regions, political division, peoples, tribes, physiographic point features, heads of promontories, geographically identifiable objects, mountains, lakes with their circumference. But Ptolemy was the first to systematically indicate the location of his 8100 names with the aid of coordinates -something we learned from him- and today regard as normal requirement for any gazetteer. Ptolemy at first have expressed latitude in solstitial hours and longitude in hours East and West of the prime meridian through Alexandria (...). (Kadmon, 1997)

Il apparaît pertinent de faire remonter ainsi la toponymie à une tradition antique -ici hellénique; l'exercice met en perspective la notion de temps et relativise l'idée de datation des ouvrages que l'humanité a produits ou aura à produire sur la toponymie. Notre perspective est parfois trop moderne et elle peut nous empêcher de voir comment la toponymie pose en elle-même et l'organisation du savoir humain et son histoire. Que les conférences de l'ONU portent sur la normalisation, soit; cependant, cette normalisation ne doit pas être vue comme l'unique fin et séparée dès lors de la discipline toponymique dans son ensemble. La normalisation, bien qu'importante, n'est qu'une facette de la toponymie.

1.6 Délégation estonienne

L'Estonie s'est réappropriée son statut de République dans la foulée de l'éclatement du Pacte de Varsovie et du démantèlement de l'URSS. C'est à titre de gouvernement autonome qu'elle est représentée à l'ONU. Cette situation, optimale pour une minorité linguistique, lui donne l'occasion de rendre compte du travail de normalisation effectué et de faire comprendre l'importance accordée à la recherche linguistique en toponymie dans le pays.

Incidemment, ce sont les études linguistiques qui se sont penchées les premières sur la question toponymique. L'*Academic Mother Tongue Society*, dès les années 1920, a proposé, pour les noms de lieux, un système d'écriture fondé sur la

prononciation estonienne: «(...) *the names ought to be written in the way they are pronounced. This meant that numerous corruptions of Estonian names used earlier e.g. in German and in Russian contexts were not accepted spellings in Estonian*». (Pëter Päll, 1997) L'Estonie avait déclaré son indépendance en 1918, après la Révolution russe; finalement elle a intégré l'URSS en 1940 (les Estes sont de souche finnoise). (Leland, 1961)

L'Estonie, par l'intermédiaire du document préparé par M. Pëter Päll de l'Institut de la langue estonienne, présente également le document de la division baltique; fondée en 1992, celle-ci regroupe des experts de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Fédération russe.

Depuis la Sixième conférence (1992), l'Estonie estime que la normalisation des noms de lieux géographiques s'est beaucoup développée sur son territoire: «*In the period from 1992 till 1997 there have been several major steps taken regarding the official standardization of geographical names in Estonia*». (Pëter Päll, 1997) Nommons la création du Comité gouvernemental sur les noms de lieux en 1992, responsable entr'autres de la rédaction de la Loi sur les noms de lieux qui allait le transformer en la Commission sur les noms de lieux. Cette dernière regroupe non seulement les responsables gouvernementaux et ministres mais, de même, la Commission du langage, l'Inspection (pour la préservation des antiquités), les institutions cartographiques, les institutions culturelles dont l'Institut de la langue estonienne, l'université de Tartu, les responsables de l'Encyclopédie estonienne, les associations sur l'histoire locale et les palliers locaux de gouvernement. L'Institut de la langue estonienne, quant à lui, est chargé de la recherche linguistique en onomastique et conseille la Commission au sujet de la normalisation linguistique des noms géographiques via son Bureau de l'expertise onomastique: «*The Government has appointed the Institute of Estonian Language as the Office of Onomastic Expertise, to conduct research into onomastics and to advise names authorities on the standardization of geographical names*». (Pëter Päll, 1997)

La Commission des noms de lieux de l'Estonie a entrepris de poursuivre la réforme des noms de lieux habités dont certains se retrouvent dans des registres datant d'aussi loin que le 13e siècle. Le système linguistique servant à la normalisation des appellations tiendra même compte dans certains cas de variétés dialectales de l'estonien: «*(...) in the county of Võrumaa there will be official names containing local phonetics features that had not until now been reflected in standardized*

toponyms (vowel harmony, indication of palatization, etc.). (Pëter Päll, 1997) On prendra aussi en contexte les noms russes ou suédois: noms de lieux russes reflétant l'histoire; quelques appellations unilingues (suédoise) et ou bilingues (suédoise-estonienne).

La dite-commission dépose également rapport sur les points suivants: état des programmes en cartographie; consignation bibliographique et banques de données; exonymisation (l'Estonie possède une grande expertise en ce qui régarde cette question: manuels, ouvrages, réformes); systèmes de romanisation et conversion; coopération internationale, recherche sur les fondements et organisation de colloques et de sessions de formation.

Sur le plan de la linguistique, le document intitulé *Toponymic Guidelines for Maps and Other Editors- Estonia* est particulièrement instructif. On y apprend ainsi que l'estonien est la langue officielle et majoritaire de l'Estonie, bien qu'elle ait régressé en terme de pourcentage de locuteurs la parlant depuis la fin de la deuxième guerre mondiale: 97,3 % en 1945 et 61,5% (963 000 personnes) en 1989. L'immigration russe, ukrainienne, biélorusse et finlandaise explique cette situation. L'estonien, disent les auteurs, est une langue finno-ougroise utilisant à l'écrit l'alphabet romain, auquel on ajoute des signes diacritiques pour indiquer, par exemple, la palatisation / ' / ou pour distinguer entre elles les voyelles fort nombreuses: le système phonologique de l'estonien comprend plusieurs voyelles et diphtongues et son système consonnatique comprend 20 sons.

Avant de terminer, présentons le type de travail toponymique effectué par l'Institut de la langue estonienne qui comprend aussi le Bureau de l'expertise onomastique. Il s'agit du plus grand centre de recherche onomastique du pays et depuis 1920 (alors qu'il se nommait Institut de la langue maternelle) jusqu'à ce jour, il a dirigé et dirige la recherche sur la toponymie. Plus de 500 000 dénominations ont d'ores et déjà été recueillies et archivées grâce aux collectes (sur terrain ou cartographiques) dirigées dans les paroisses: «*The collections are arranged according to the ecclesiastical parishes that have been the most significant and stable territorial units in Estonia through out history* ». (Pëter Päll, 1997) Enfin, il est à noter que l'Estonie s'est dotée d'une base de données comprenant plus de 40 000 noms de lieux; celle-ci est diffusée à partir du serveur de l'Institut.

Lorsqu'une langue minoritaire (voire menacée) dispose démocratiquement d'outils adéquats visant sa promotion et son enseignement, elle a de bonnes chances de se maintenir, de se développer et de contribuer à la connaissance en général. C'est la raison pour laquelle les travaux de l'Estonie sur la toponymie ont été présentés ici. On conçoit aisément combien la linguistique, comme discipline, est importante pour le maintien des langues minoritaires. La toponymie d'un peuple est particulière à lui et le représente en propre.

1.7 Considérations finales

En présentant ces conférences, résolutions et documents, nous avons voulu réfléchir sur l'importance linguistique qu'ils ont pour la compréhension générale de la recherche en toponymie. Un toponymiste ne saurait faire abstraction de cette réalité. La question toponymique relève parfois de la linguistique géopolitique, parfois de la recherche pratique. C'est cette dernière approche qui a été privilégiée pour cette thèse.

En linguistique, la langue orale a été beaucoup étudiée, peut-être même au détriment de la langue écrite. Les deux formes de langues ne construisent-elles pas une unité langagière indissociable? Le cerveau est ainsi organisé pour produire (production) et réduire (reduction) la langue et pour procevoir (proception) et recevoir (réception) celle-ci; ce processus vaut tant pour le mode oral (microtoponymie non répertoriée, par exemple) que pour le mode écrit de la langue (versification et prose, par exemple). Une langue n'est pas plus *noble*, parce qu'elle acquiert le statut de langue écrite.

Observons, dans un autre ordre d'idées, une langue qui historiquement n'aurait pas développé de code écrit (d'alphabet), comme nous l'entendons généralement, ce qui était le cas de plusieurs langues amérindiennes ou qui est le cas pour l'activité microtoponymique. Que savons-nous réellement de l'organisation du savoir humain par le langage ou la langue si nous évitons de comprendre le mode de transmission oral du savoir, voire même de l'étudier, en dépit que nous accordions tant d'importance à l'interprétation de cette même langue orale. Par exemple, des études récentes tendent à démontrer qu'il existait une projection cartophonique de l'espace dans le code linguistique de repérage et de transmission oraux de la toponymie chez les Premières Nations.

Des études très prometteuses menées par Claire Henderson tendent à établir que de nombreux noms autochtones (attikameks, objibway et algonquins, entre autres) traduisent une conception cosmogonique du territoire et situent les lieux par rapport à un vaste ensemble qui a son centre, sa périphérie, ses portes ses foyers, etc., termes qu'on retrouve abondamment dans la toponymie de ces nations. Ces études proposent également l'hypothèse que c'est par un procédé volontaire de désacralisation que ces toponymes ont été remplacés par des noms inspirés de notions analogues mais issues des croyances judéo-chrétiennes ou par des noms provenant de glissements paronymiques volontaires. (Dorion, 1995)

La toponymie québécoise possède les particularités suivantes: caractères commémoratifs et hagiographiques des appellations et transparence sémantique. En microtoponymie, ces traits ne sont pas valides: la microtoponymie que nous avons étudiée est essentiellement descriptive et culturelle (généalogique en partie, également; l'ancestralité étant une donnée importante recueillie lors des itinéraires). Voilà pourquoi, il faut se tourner vers le travail d'enquête et, l'objet étant la fin, analyser les données pour isoler et étudier les processus analogiques langagiers de repérage et d'identification spatiaux. À cet égard, la microtoponymie participe de la toponymie; c'est un fait qui est reconnu, par la recherche en général, mais pas encore au niveau des organismes comme l'ONU, par exemple.

On aurait eu tort cependant de ne pas s'intéresser aux travaux sur les noms de lieux se déroulant ailleurs dans le monde; les documents des conférences de l'ONU contiennent des renseignements pertinents pour la toponymie et la microtoponymie (quoique indirectement). Tout dépend de la lecture (sur les fondements ou sur la normalisation) qui en est faite. Ces questions resteront entrelacées, bien que les conférences de l'ONU ne soient plus traitées dans ce qui suit, sinon que ponctuellement.

Il est maintenant entendu que, contrairement à la toponymie, la microtoponymie échappe à la normalisation et à la gestion internationale. Centrons maintenant notre intervention sur une problématique qui soit propre à la microtoponymie et par laquelle cette dernière sera associée à une pratique culturelle de dénomination des lieux. Cette caractéristique sera mise en valeur et permettra, en parcourant l'état de l'art, de rendre compte du caractère tant particulier que spécifique du questionnement sur le langage microtoponymique.

Chapitre deux

La problématique et l'état de la question: la microtoponymie, pratique culturelle de dénomination des lieux, et la linguistique

2.0 Problématique de la thèse à l'intérieur du domaine de spécialité

Les études microtoponymiques exposées ici font partie du domaine linguistique des études québécoises: spécifiquement, elles s'intéressent à la microtoponymie agraire française au Québec; celle que l'on utilise en territoire agricole: loin des centres que sont Québec (détermination de la norme stylistique) et de Montréal (koinéisation plurilinguale en cours). La rareté des études dialectales québécoises agraires n'enlève rien à l'intérêt du développement de cet angle d'approche (la microtoponymie) au sein du champ des études linguistiques québécoises en général. Le choix d'un territoire agraire (plutôt qu'urbain) repose sur les considérations que voici:

- Nous avons entrepris, dans les années 90, un laboratoire d'enquête microtoponymique sur le terrain dans ce type d'aire et une certaine continuité est souhaitée (cette préoccupation sera présente dans ce qui suit); d'autant plus que cette pratique a permis le développement d'un concept central, celui du caractère culturel de la pratique microtoponymique;

- Une banque d'appellations issue de cette recherche a été établie et l'enrichir, en lui associant des dénominations recueillies dans les formes de l'art par d'autres chercheurs, ne peut qu'être fécond;

- Constatant que la classification des microtoponymes proposée à la maîtrise pourrait être utile plus largement, nous désirons en vérifier l'efficacité par l'adjonction de spécimens supplémentaires; cette étape de vérification vise la proposition d'un modèle de banque propre au phénomène de la microtoponymie agraire;

- Le microtoponyme étant, dans ses composantes, un *signe*, il convient de l'analyser selon des critères linguistiques intrinsèques; une analyse linguistique suppose donc une caractérisation du phénomène sur le plan du langage;

- Enfin, la microtoponymie agraire est liée à la lexicologie ancienne: elle permet de conserver des formes anciennes et dialectales, ici du français. En réalisant une recherche combinant trois études, plus de microtoponymes contenant des formes linguistiques pertinentes seront disponibles pour créer un glossaire dialectologique.

Les microtoponymies de trois enquêtes différentes (que voici par ordre d'apparition dans les travaux) constitueront l'objet de l'étude et l'échantillonnage dans sa totalité.

La première enquête, de Jean Langevin, a été publiée sous le titre de *Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé* (1984). Elle a été tenue en 1973, sur l'île de Grâce, dans la région de Sorel. La seconde, *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska* (1995), s'est déroulée dans le comté de Kamouraska, en 1991; c'est nous qui l'avons dirigée. La troisième, *Micro-choronymie de la ferme F. Pouliot, lots 90 et 93, paroisse Sainte-Famille, île d'Orléans* (1981), est l'œuvre d'un échantillonnage de Christian Bonnelly sur l'île d'Orléans, la même année que celle de la publication. Ces études portent sur trois décennies. La fiche signalétique de chacune d'entre elles est présentée en appendice à la thèse et détaille très bien les visées de chacun des auteurs. Langevin a enquêté dans une ferme et dans un lieu-dit; nous, dans deux fermes et dans un lieu-dit; Bonnelly, dans une ferme seulement. L'ordre d'apparition des études (Langevin, Thériault, Bonnelly) est en fonction de la quantité d'appellations recueillies par chacun des chercheurs. Langevin en a récolté le plus et Bonnelly, le moins.

Spécifions au passage que les termes de *lexicologie ancienne* sont compris dans la perspective nord-américaine du concept. Le français en Amérique est une langue exogène (émigrante) au départ et la toponymie française est récente ici (moins de 500 ans): elle ne pourrait pas desservir les larges études géolinguistiques diachroniques françaises (sauf de manière indirecte si, par exemple, une forme-lexème, morphème- avait été exportée, s'était conservée et permettait un complément de conclusion pour une étude philologique en cours en France. Poirier en a fait la démonstration dans une étude publiée en 1982¹.

Ce n'est pas le cas de la toponymie en langues vernaculaires amérindiennes: les principales et récentes études publiées en langues autochtones et /ou française par la Commission de toponymie démontrent que de nombreuses appellations amérindiennes recueillies sur le territoire québécois sont très anciennes.²

¹ À titre d'exemple, les trois enquêtes suivantes: *La Toponymie des Abenakis*, *La Toponymie des Attikameks*, *La Toponymie des Naskapis*. Commission de toponymie du Québec; dossiers toponymiques 20, 21, 22. Québec 1985, 1987, 1990.

Rappelons donc l'importance de procéder à des inventaires toponymiques (et microtoponymiques) sur le terrain, lesquels confèrent aux deux sciences impliquées -la microtoponymie et la toponymie, sciences carrefours de la linguistique, de la géographie et de l'ethnologie- le titre de disciplines pratiques. À titre illustratif, dans l'avant-propos du dossier intitulé *La toponymie des Abénaquis*, Pierre Paré rapporte qu'en 1979, date de l'enquête dans le territoire de cette Première Nation, «à peine une dizaine de personnes âgées de plus de 60 ans parlaient encore leur langue maternelle.» C'est une question linguistique prioritaire: assez souvent, les dénominations survivent aux langues et les locuteurs peuvent aider à la compréhension réelle de celles-ci et ainsi préserver un peu de cette diversité linguistique.

2.1 Caractère culturel de la pratique microtoponymique et processus de dénomination

Pour mieux comprendre sur quels principes repose l'activité microtoponymique étudiée, on peut l'opposer et la comparer à d'autres activités de même type. On observe un parallèle intéressant, par exemple, entre la toponymie amérindienne et la microtoponymie française et ce, malgré une apparente opposition: espaces naturels versus espaces aménagés (tout au moins sur les fermes). Il concerne le caractère **culturel** des pratiques langagières impliquées dans l'acte de dénomination de lieux précis dans un espace apparemment indifférencié, dont la toponymie descriptive est, selon nous, l'un des principaux traits. Poirier et Dorion ont fait ressortir que les toponymes en langues amérindiennes étaient essentiellement descriptifs (description de l'espace géographique). Se résumant sur la question de la caractérisation des toponymies inuit et amérindienne, Poirier (1971) émettra les constations suivantes: «*La majorité d'entre eux (leurs toponymes) sont descriptifs et c'est là leur principale caractéristique. (...) La grande majorité des toponymes indiens sont d'origine descriptive.*»

Ce même constat s'observe dans les écrits de Dorion (1995):

Les autochtones désignent les lieux par de simples attributs descriptifs alors que les eurogènes avaient comme réflexes presque conditionnés celui d'attribuer des appellations dédicatoires et commémoratives inspirées de la mère patrie; voilà le diptyque souventes fois répété pour caractériser les toponymies autochtones et eurogènes.

En microtoponymie agraire québécoise, l'observation de ce phénomène de la description s'applique: si l'on excepte les dénominations généalogiques, les appellations sont largement descriptives. C'est-à-dire qu'elles sont induites par un procédé descriptif: descriptions pure, géographique, cardinale, topographique ou autres. Poirier (1971) avait d'ailleurs conclu à ce fait en survolant, lors de ses enquêtes toponymiques, certaines microtoponymies régionales dont celle de Percé:

En outre, dans la plupart des localités du Québec, il existe souvent une microtoponymie très évocatrice et où sont présents les principaux types de formations que nous venons d'examiner. Tel est le cas, par exemple, pour la localité de 'Percé', en Gaspésie. D'abord, les noms descriptifs sont les plus nombreux (...).

Baylon (1982) rapporte l'importance de la *catégorie topographique* lorsqu'il discute des modes de désignation anciens en Europe:

La topographie a évidemment été à la naissance de beaucoup de noms de lieux: la forme d'une montagne (...) etc., attirent suffisamment l'attention des habitants pour que ceux-ci reconnaissent un nom d'après son caractère le plus visible ou le mieux senti. (...), on reconnaîtra évidemment l'importance de la référence topographique dans les désignations toponymiques.

Ainsi, le processus de description, bien qu'il ne soit pas le seul dans le cas de la formation de ce type de toponymes ou de microtoponymes, serait une stratégie économique et **culturelle** qu'utiliserait l'être humain, lorsque vient le temps de nommer un lieu. C'est que dans les contextes cités -microtoponymie québécoise agraire, toponymie amérindienne, toponymie primitive européenne-, le locuteur est ou était affranchi des règles d'attribution ordonnées par la normalisation moderne ou les choix d'autorités.

2.2 Continuité dans la recherche, banque des microtoponymes et leur classification

En enrichissant, par adjonction de spécimens autres, notre banque personnelle de microtoponymes recueillis dans le Kamouraska, il sera possible, par analyse et par pratique, de continuer à vérifier quels procédés de nomenclature de noms de minilieux interviennent et sont privilégiés par les locuteurs: procédés descriptifs purs, géographiques, topographiques, cardinaux, généalogiques ou autres procédés. Il sera intéressant d'être muni d'un outil de classification des

microtoponymes qui, en plus de tenir compte du processus de dénomination impliqué, tiennent également compte de la catégorie d'entité nommée (champ, ruisseau, bois, chemin, grange ou autres).

Outre d'ailleurs son utilité immédiate, il serait possible que la classification serve dans un cadre externe à la microtoponymie agraire. Elle pourrait s'avérer utile en toponymie non commémorative, par exemple, ou en toponymie autochtone: catégorie d'entité nommée et types de processus existants ou absents.

2.2.1 Nécessité d'un matériel microtoponymique homogène

Pour que cette classification puisse servir à toutes ces fins et dans le but d'éliminer certaines erreurs, il est essentiel de travailler avec un matériel microtoponymique homogène. De plus, en proposant une recherche qualitative, certains risques, comme celui d'une généralisation statistique, sont évités. Le corpus dont on dispose sur cette question au Québec ne permet pas de cumuler un nombre assez significatif de microtoponymes pour proposer a priori une étude quantitative de données. Par contre, si l'on se fie au rapport du Groupe de travail du Comité de la recherche de l'Université de Montréal (Bernard et al. 1995), l'approche qualitative n'exclut pas en bout de ligne une certaine forme de quantification des données relevant de leur analyse:

Il convient de plaider en faveur d'une pluralité de méthodologies de recherches: chacune d'entre elles produira un type de représentation de la réalité parmi d'autres possibles. Une approche inductive, respectueuse des dynamiques micro-sociales, le recours à divers types d'analyse qualitative, exprimant des processus à l'œuvre, l'analyse de discours, sont autant de méthodologies qui permettent de construire des représentations de la réalité tout aussi légitimes et pertinentes que celles associées à la gestion des grands nombres. Elles doivent avoir droit de cité au même titre que les autres. (Bernard et al. 1995)

La banque s'enrichira par comparaison classifiante et par vérification des procédés pertinents de formation pour chaque microtoponyme, dans le but de les quantifier. Le classement de base demeurera cependant fondé sur la réalité des itinéraires eux-mêmes: agronymes et fermes; lieux-dits: rang et île et non, sur un classement alphabétique.

Pour le moment, seuls des microtoponymes recueillis en sol québécois seront utilisés; éventuellement des microtoponymes recueillis outre frontière (Europe) et disponibles par un réseau ou par un autre pourraient compléter la banque déjà existante. Voilà pourquoi une telle classification se doit d'être souple: pour pouvoir rendre compte d'un nombre significatif de phénomènes. La *Codification sémantique* de la Commission de toponymie (1990), un outil de recherche issu de la pratique toponymique, complète cette première échelle de classification et vient la préciser.

Le problème de la classification se pose naturellement lors de la pratique toponymique ou microtoponymique, et l'observation qualitative permet souvent de dégager des paramètres réguliers reposant sur des retours de phénomènes stables: d'où la proposition de cette classification croisée catégorie/type.

2.3 Le microtoponyme comme signe linguistique

Le classement des entités recueillies est une part de la problématique, alors que l'analyse linguistique des signes que sont les microtoponymes en est une autre.

En utilisant une fiche appropriée, il est possible de se doter des éléments qui permettent de rendre compte des diverses particularités de chacune des appellations. Poirier (1964), à la suite de ses nombreuses enquêtes sur terrain, proposait une fiche de classement -ou de conservation- pour les toponymes (dans le sens de classer pour conserver). Composée de rubriques distinctes, elle vise la préservation du spécimen recueilli et sa description en points précis: toponyme, désignation, prononciation, sens littéral et forme dialectale, situation et description, origine et signification, informateur, enquêteur (voir chap. 6). Elle peut être également résumée en une courte synthèse servant à la composition ultérieure d'un lexique. Les renseignements qu'elle contient seront d'une grande utilité pour la réalisation d'une analyse linguistique ou lexicologique du matériel. Les études de Langevin et de Bonnelly ne comprennent cependant pas ces fiches.

Dugas (1988), un toponymiste et chercheur québécois, a proposé une analyse sémiologique des toponymes de laquelle découle la proposition (par nous) d'une grille d'analyse linguistique qui est utile pour caractériser les paramètres linguistiques de chaque microtoponyme (voir chap. 6).

La fiche de Poirier est utilisée lors du travail de collecte et de conservation et notre grille l'est pour l'analyse linguistique du matériel.

La syntaxe propre au microtoponyme révèle en outre un langage locatif pur et particulier à cette activité linguistique (prépositions et syntagmes prépositionnels), dont l'ultime but est le repérage dans un espace apparemment indifférencié. Cet élément distinctif sera étudié de façon plus approfondie. (Voir chapitre 8)

2.4 Lexicologie ancienne

La rubrique *sémantique* de la grille linguistique permet de noter les éléments suivants: spécificités lexicologiques (québécoismes, archaïsmes, régionalismes); spécificités lexicographiques (mot non répertorié, définition à rédiger); transfert ou extension de sens.

Sur le plan de la lexicologie ancienne, l'enquête microtoponymique en région agraire traditionnelle permet de mettre en valeur et de préserver des lexèmes ou des tours langagiers particuliers disparus de la langue commune, rares ou même proscrits par celle-ci. L'enquête dans le Kamouraska (1991) a permis de récolter quelques appellations ou parties d'appellations (génériques et/ou spécifiques) révélatrices en ce sens (*saison* pour *champ*, par exemple). C'est le cas des enquêtes de Langevin et de Bonnelly. (Consulter, au chapitre 8, le *Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise*)

En situation originelle, les langues toponymique et microtoponymique se développent en vertu de critères autres que ceux qui interviennent, quand on impose une norme toponymique (ainsi l'opposition qui existe entre la toponymie eurogène, essentiellement dédicatoire ou hagiographique, et la toponymie amérindienne et la microtoponymie agraire, plutôt descriptives). La toponymie et la microtoponymie culturelles font souvent intervenir des formes (les appellations) nettement antérieures à l'acte de parole qui les actualise et qui décrivent parfois des réalités disparues (voir la notion d'archaïsme microtoponymique au chapitre 6). Ce terrain, des plus féconds pour la recherche sur le lexique, a facilité la rédaction d'un glossaire comportant, à ce jour, 45 entrées.

2.5 Problématique et domaine d'études

En situant la thèse dans le domaine des études linguistiques québécoises, nous voulons pouvoir saisir la question de façon qualitative et homogène en fonction des paramètres distinctifs suivants, qui sont énumérés ici pour rappeler qu'ils feront l'objet, chacun, d'une hypothèse.

Microtoponymie agraire québécoise;
 Construction d'une banque de microtoponymes agraires québécois;
 Processus de dénomination impliqués dans cette pratique langagière culturelle et classification de microtoponymes ;
 Sémiologie linguistique particulière du microtoponyme québécois;
 Lexicologie et dialectologie.

2.6 État de question

Si les études microtoponymiques sont en expansion en Europe, ce n'est pas le cas au Québec, cœur de l'Amérique française (Dorion, 2000). Ceci s'explique par plusieurs facteurs.

2.6.1 Impératifs imposés par la toponymie autochtone

D'abord, le territoire est vaste à parcourir et de nombreux lieux ne sont pas encore nommés ou répertoriés: la toponymie est, dans cette optique, beaucoup plus sollicitée que la microtoponymie. La majorité des toponymes à recueillir, à répertorier ou devant être attribués se situent en milieux peu densément peuplés et habités par des locuteurs d'origine endogène (les Premières Nations) plutôt que d'origine exogène (les peuples français et anglais). Cette situation amène les intervenants à se pencher sur les questions soulevées par cette situation toute particulière qu'évoque Dorion (1995): *plurilinguisme, usage dominant, historique de l'habitation du territoire, translittération des langues autochtones, organisation spatiale des toponymes, désacralisation toponymique volontaire des territoires opérée par les Européens à la Conquête, revendications territoriales entre les différentes nations, abolition de la toponymie 'sauvage' par les gouvernements fédéral et provincial, vers les années 60, et restitution d'une toponymie en langues d'origine.*

La question de la toponymie des Premières Nations est fort complexe - disparition des modes de vie traditionnels, destruction par la déforestation massive et l'hydroélectricité des écosystèmes et des territoires habités ou anciennement fréquentés, langues endogènes menacées de disparition ou en situation de revitalisation- et mobilise de nombreuses ressources disponibles, tant au niveau des chercheurs qu'au niveau des organismes officiels. Le but, certes, n'est pas d'exposer cette question sous tous ses angles, ce qui pourra être fait dans d'autres travaux. Elle se doit, par contre, d'être considérée comme primordiale: elle est unique sur le plan sociolinguistique et en souligner certains des enjeux, dans le cadre de de l'état de la question, c'est lui donner la place qui lui revient, d'autant plus qu'il existe beaucoup de similitudes entre la microtoponymie agraire et la toponymie amérindienne, parce que les deux sont des pratiques culturelles de dénomination.

2.6.2 Nombre important des secteurs de recherche à couvrir

Outre cette situation relative à la toponymie amérindienne, soulignons également le grand éventail des secteurs de recherche en toponymie québécoise. Dorion, Dugas et Morency (1997) les divisent en sept:

Le premier porte sur la toponymie descriptive (dans le sens de donner la description d'un phénomène relatif à la toponymie); les auteurs proposent diverses avenues de recherche comme celle de la désignation systémique en toponymie. L'objectif est de préciser *«(...) les liens qui existent entre les toponymes appartenant à des groupes définis, à dresser une typologie des lieux et ainsi à démontrer le fonctionnement conscient ou inconscient de l'acte de dénomination par rapport au contexte dans lequel il s'exerce.»* Cette démarche toponymique se rapproche beaucoup de celle qui est développée dans cette thèse. Une autre avenue identifiée par la toponymie descriptive est celle de l'inventaire microtoponymique: *«Les inventaires microtoponymiques, disent les auteurs, ont pour but essentiel de nous aider à mieux connaître le langage spontané de milieux donnés et, par là, les variétés dialectales au Québec».* Une autre, enfin, est celle de la carte toponymique amérindienne du Québec, puisque une telle carte n'a pas encore (en 2007) été établie complètement.

Le deuxième secteur de recherche couvre les aspects linguistiques de la question toponymique. Dans cette section, les auteurs proposent huit sujets de recherche, dont un regarde particulièrement la microtoponymie soit la codification

sémantique des toponymes. On a déterminé que les toponymes se divisaient selon les types de spécifiques qui leur avaient été attribués, ce que les auteurs (Dorion, Dugas et Morency, 1995) nomment les *classes sémantiques* « (...) qui ne doivent ni être trop nombreuses ni être trop englobantes (...) ». La codification des microtoponymes de cette thèse s'inspire de cette idée voulant que l'on puisse isoler les processus d'assignation propres à la microtoponymie agraire à l'aide de cette taxinomie. (Voir les chapitres suivants)

Le troisième secteur couvre le caractère sociologique de la toponymie. Plusieurs des aspects évoqués n'intéressent que peu la microtoponymie (les doublets, le masculin et féminin de l'anthroponymie, l'anthropotonymie, l'hagionymie et les toponymes de désignation politique). Par contre, un des aspects y touche, du moins indirectement, celui de l'étude différentielle des corpus toponymiques inuit, amérindien, anglais et français au Québec. C'est l'intérêt pratique de la recherche qui soulève notre attention: «*En distinguant les modes variés de désignation (pour les différents types d'entités désignées), ce projet pourra fournir des explications d'ensemble de la 'perception du monde' des divers groupes qui composent la société québécoise (...)* ». La microtoponymie agraire, comme pratique culturelle, a été rapprochée de la toponymie des Premières Nations et on verrait en quoi la toponymie officielle se distingue de ces types de pratiques de dénomination.

Les aspects perceptuels de la toponymie, le quatrième secteur, sont directement en lien avec la microtoponymie. Le premier projet touche à la désignation spontanée des lieux, il part de l'hypothèse que la création d'un nom de lieu «*émane d'un processus original par rapport à la naissance des autres noms, y compris les autres noms propres* ». (Dorion, Dugas et Morency, 1995) Par ce type de projet, on cherche à mieux comprendre et à mettre en relation les liens qui existent entre l'être humain, son environnement géographique et le langage locatif. Un autre projet porte sur la typologie des référents dans le processus de désignation des lieux (les catégories de lieux nommés), il est proposé de classifier ces référents en regard du processus de désignation. C'est une approche sur laquelle cette thèse repose. Les rapports entre l'espace et la dénomination des lieux font l'objet d'une autre proposition de recherche. «*Les lieux nommés s'inscrivent dans une étendue spatiale dont on connaît mal les contours et la terminologie. Puisqu'il existe un certain rapport entre un nom de lieu et l'espace qu'il coiffe, pourquoi n'a-t-on jamais procédé à l'examen des interrelations qu'ils entretiennent?* » Cette problématique suppose également d'examiner, sur le plan de leur définition, les termes utilisés en

toponymie. La définition de l'espace, en microtoponymie agraire, suppose un découpage en grandes zones. On verra comment, dans les chapitres qui suivent, celles-ci ont été délimitées.

Le cinquième secteur de recherche porte sur la méthodologie. Plusieurs orientations sont possibles ici -toponymie synoptique, densité toponymique, représentation cartographique des phénomènes toponymiques-; mais ils touchent peu la microtoponymie. Le projet suivant, par contre, s'avère intéressant pour cette dernière: l'inventaire évaluatif des sources toponymiques, qui n'a pas été effectué au Québec. Dans quels documents pourrait-on retrouver des toponymes - et des microtoponymes également- soient-ils encore en usage ou disparus? Les auteurs en citent certains possibles: «*actes notariés; registres paroissiaux; rapports d'arpenteurs; archives municipales, judiciaires, religieuses; monographies de paroisses ou de villages; dossiers de recensement; etc.*» (Dorion, Dugas et Morency, 1995) Pourraient être rajoutées les œuvres littéraires, lesquelles renferment également des sources intéressantes, particulièrement les récits de voyage. Dans *Forestiers et voyageurs* (1884), J. C. Taché situe un d'entre eux dans le rang de l'Embarras, qui est étudié dans cette thèse. Les archives de Monseigneur Taché, missionnaire, grand voyageur et deuxième Évêque de Saint-Boniface au Manitoba, contiennent de nombreux noms de lieux français et amérindiens lui servant à retracer ses multiples voyages; elles ont été utiles à Dom Benoît (1903) pour la rédaction de sa biographie *Vie de Monseigneur Taché*. L'inventaire évaluatif des sources toponymiques pourrait s'avérer utile à la recherche et, même s'il représente un travail considérable, tôt ou tard, il se devra d'être fait.

Le sixième secteur de recherche porte sur la normalisation, question dont les applications visent la toponymie exclusivement. Comme il s'agit d'un domaine de pointe pour la toponymie, il convient d'en discuter, ne serait-ce que pour clarifier ce point. Par normalisation on entend: «*Fixation et mise en œuvre d'un ensemble déterminé de règles, critères ou normes, en principe par un organisme officiel* (au Québec, la CTQ) *créé à cet effet*»³. La toponymie normative s'intéresse donc à cet aspect de la question. Au Canada, la normalisation des noms de lieux géographiques est confiée aux organismes responsables dans les provinces et les territoires, le tout est chapeauté par le Conseil permanent canadien des noms géographiques, qui représente la Fédération au sein de l'ONU. Parmi les problèmes soulevés par les

³ *Glossaire de terminologie toponymique*, version IV en français. Legendre, Guylaine (France) et Yves Dugas (Québec), 1997. 37p.

auteurs (Dorion, Dugas et Morency, 1995), on rapporte celui de l'homonymie toponymique (présent dans l'odonymie des villes fusionnées), celui de la normalisation des noms de lieux étrangers, dont le but méthodique est de « (...) dresser un inventaire des principaux types de solutions de normalisation adoptées ou préconisées par les différents États, régions ou autres autorités nationales et internationales.»⁴ L'officialisation constitue un autre point touché par ce sixième secteur. Dans le *Guide toponymique du Québec* (1990), la CTQ en offre la définition suivante: «*Approbation par les autorités compétentes du choix du nom officiel et de sa graphie pour un lieu donné. Au Québec, l'officialisation d'un nom de lieu comprend l'indication du choix de la Commission de toponymie suivie de sa publication à la Gazette officielle du Québec.*» Sur quels critères reposera le choix de la CTQ? On nomme: la notion d'unicité du nom de lieu et de son usage, la langue du générique et du spécifique, l'utilisation d'un générique conforme, l'exclusion de noms de personnes vivantes ou mortes depuis peu, l'utilisation d'un nom déjà officiel, le respect d'un certain nombre de sources d'inspiration (histoire et folklore du milieu, préservation des régionalismes, respect des langues autochtones). D'autres critères appellent cependant au rejet de certaines propositions de noms de lieux: soient les désignations grossières, péjoratives ou sources de dissension⁵, les noms trop fréquents, les types publicitaires, les points cardinaux et les nombres, la juxtaposition toponymique et l'utilisation du suffixe *-ville*. Enfin, toujours en relation avec cet avant-dernier secteur, on retrouve le domaine de la toponymie des espaces transfrontaliers qui comprend la recherche sur la normalisation des noms de lieux étrangers ou sur l'exonymie française. On comprend que la normalisation toponymique a peu d'effets sur la microtoponymie.

Enfin, le dernier secteur de recherche proposé en réfère à la gestion toponymique, laquelle est directement reliée à la normalisation et à l'officialisation des toponymes. Comment fonctionne l'organisation administrative de la gestion toponymique au Québec et ailleurs en ce qui regarde «(...) les étapes du processus de désignation des lieux, depuis leur insertion dans un inventaire par un agent responsable ou à partir d'une demande de l'extérieur jusqu'à leur officialisation et leur diffusion par l'autorité compétente.»? (Dorion, Dugas et Morency, 1995) La juridiction toponymique au Québec pourrait également être mise à l'examen; la désignation des régions administratives, faire l'objet d'études plus poussées; la toponymie nominative des régions peu peuplées, être complétée.

⁴ C'est un projet auquel a travaillé H. Dorion et J. Poirier et qui devrait faire l'objet d'une publication incessante.

⁵ La cas de l'avenue du Parc qui devait être changée en avenue Robert-Bourassa.

Comme on le constate dans cette problématique portant sur le large éventail des sujets à traiter en science des noms de lieux géographiques, l'effort des chercheurs se trouve investi dans bien des domaines à l'intérieur desquels la toponymie en général est bien représentée. Le fait que tant de secteurs de recherche demeurent à couvrir laisse peu de place à la mise sur pied de protocoles touchant exclusivement la microtoponymie.

2.6.3 Reconnaissance actuelle de la microtoponymie

Si la toponymie mobilise à l'heure actuelle bien des effectifs, il n'en demeure pas moins que la microtoponymie constitue un terrain privilégié de recherche et de formation à la démarche scientifique. Le contrôle des étapes d'un laboratoire et l'enquête sur le terrain, comme cela est exigé en microtoponymie, sont formateurs: ils permettent, grâce au matériel recueilli, de faire revivre une activité humaine en voie de disparition, disparue et/ou de préserver celle qui se tient dans le territoire choisi.

On sait que la toponymie est gérée, sur la plan de la normalisation, par l'ONU, active et mandatée en la matière depuis le milieu des années 1950. Les travaux s'effectuent par l'intermédiaire de conférences décisionnelles et de réunions de groupes d'experts. Ces points ont été traités de façon plus approfondie dès le début cette thèse, parce qu'ils font partie intégrante d'un concept de jonction entre la recherche en général et la gestion administrative, linguistique et géopolitique de toute la question.

Le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, donc, mandaté par la septième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms de lieux géographiques (1998), est sur le point d'inclure, dans le *Glossaire de terminologie toponymique*, la définition du terme spécialisé *microtoponymie*. À cet égard, il s'agit d'un gain, bien que maigre, puisque les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms de lieux géographiques se penchent sur des questions touchant plus souvent qu'autrement la gestion toponymique. La microtoponymie, de par son domaine, l'étude des noms de minilieux, échappe à la normalisation, même au niveau national. Elle n'a pas pu faire l'objet, à cet égard, de grandes préoccupations à l'échelle internationale.

Le présent travail s'effectue dans un contexte autre que celui dans lequel s'est déroulée notre recherche au début des années 90, du fait d'une meilleure connaissance, par nous, de la matière. Même si la Conférence a refusé d'inclure, parmi ses multiples priorités, celle de voir au développement international de la microtoponymie, il n'en demeure pas moins que le chemin est ouvert à une plus grande structuration par, entre autres, la création d'une banque de microtoponymes. Il est à souhaiter que cette thèse puisse contribuer à faire avancer la recherche en microtoponymie, malgré tous les impératifs qu'exige la gestion toponymique.

2.7 Construction d'une banque de microtoponymes

Une des façons de faire mieux connaître cette matière qu'est la microtoponymie est de rendre les microtoponymes disponibles à la communauté en construisant une banque les regroupant.

Jusqu'à maintenant, aucune recherche n'avait proposé de créer une banque de microtoponymes servant aux études linguistiques québécoises en général. Le Québec possède certes une banque de toponymes parmi les mieux nanties du monde, la banque TOPOS, que gère la Commission de toponymie, cependant elle ne comprend pas encore de microtoponymes reconnus comme tels, car elle n'est pas destinée à la microtoponymie. Notre proposition vise un outil, la banque, qui serve exclusivement les intérêts de la recherche microtoponymique en territoire québécois et dont la structure ait la forme requise pour rendre compte d'un phénomène langagier différent de celui qu'actualise la toponymie.

2.7.1 Processus de dénomination impliqués dans la microtoponymie

C'est ici qu'intervient toute la question de la caractérisation des processus impliqués dans cet acte de langage: classement du microtoponyme en fonction des axes suivants: catégorie versus type.

Par *catégorie*, nous entendons le **genre** de lieu identifié ou le genre de **générique** comme tel: sont-ce des ouvrages humains (fermes, cabanes, camps); des champs (clos, arpents, pièces, saisons); des boisés (forêts, érablières); des points d'eau (sources, mares, rivières); des accidents de terrain (collines, rochers, escarpements); des chemins (montées, sentiers). Par *type*, nous entendons le

processus impliqué dans la démarche dénomminative visant l'**assignation** d'un **spécifique**: processus généalogique, descriptif, utilitaire, géographique, topographique, cardinal, légendaire ou autre.

2.8 Typologie toponymique en vigueur au Québec

Le choix des termes servant à la classification est très important, car un certain flottement s'observe dans l'usage quant à la terminologie classificatoire toponymique au Québec. Voyons ce qu'il en est.

Dugas (1988) adopte, sur cette question, la terminologie de Poirier (qui est aussi celle de la Commission de toponymie): «*Si l'on considère l'ensemble des noms de lieux au Québec, on peut identifier quatre catégories (souligné par nous) principales au sein desquelles peuvent être répartis: les noms d'entités géographiques naturelles, les noms d'entités géographiques artificielles, les noms d'entités administratives et les noms de voies de communication*». À l'intérieur de ces quatre catégories, se regroupent différentes classes d'entités. Il donne les exemples suivants: rivière, baie, mer, barrage, autoroute, parc de conservation (soient les génériques à toutes fins utiles). La banque TOPOS respécifie les grandes catégories en les élargissant et en distinguant les classes. Ainsi la sous-catégorie *entité hydrographique*, relevant de la catégorie *entité géographique naturelle*, se subdivise-t-elle en types d'entité tels *bassin, cascade, estuaire, fleuve, rivière, mare, lac*.

Toujours sur la question du flottement de l'usage, notons que ni le *Glossaire de la terminologie toponymique* de l'ONU, ni la *Terminologie géographique de la toponymie québécoise* de la Commission ne comportent d'entrées pour définir, dans le domaine, les termes de *catégorie* (agronyme, ex.) ou de *type* (généalogique, ex.). Par contre, les notions de *classe* et de *classe d'entité* sont, elles, définies dans le premier des deux documents, bien que nous ne les utilisions pas au Québec en tant que mode classificatoire formel dans TOPOS.

Nous désirerions proposer l'introduction d'un trait pertinent celui de *type* (dans notre actuelle terminologie) et le juxtaposer à celui de *catégorie* d'entité. Ce croisement semble mieux approprié pour rendre compte du phénomène langagier particulier qu'est la microtoponymie. De plus, le sens de *catégorie* est sensiblement le même dans les deux contextes.

Dans *Orientations de recherches en toponymie québécoise*, Dorion, Dugas et Morency (1997) soulignent l'importance de privilégier ce type de questionnement tant pour la *désignation systémique en toponymie*:

Ce projet vise à illustrer, par des exemples concrets, les liens qui existent entre les toponymes appartenant à des groupes définis, à dresser une typologie de ces lieux et ainsi à démontrer le fonctionnement, conscient et inconscient, de l'acte de dénomination par rapport au contexte dans lequel il s'exerce.

que pour les *inventaires microtoponymiques*:

Les inventaires microtoponymiques requièrent l'apport de la linguistique et de l'ethnologie comme sciences complémentaires à la toponymie, conférant à cette dernière un caractère de science carrefour, ainsi qu'une meilleure compréhension du processus de désignation. L'analyse comparative pourra révéler diverses tendances à désigner certaines entités de préférence à d'autres et ce, de façon spontanée et inconsciente et selon des modèles linguistiques variables.

2.9 Sémiologie générale et particulière des microtoponyme recueillis

Avant de construire une banque croisée qui permettra de mieux faire connaître la microtoponymie, il faut comprendre que le microtoponyme est un signe linguistique, généralement figé en syntagme ex. *demi-arpent au Salvail du chemin du marais*, mais qui parfois ne l'est pas ex. *la grève*. De ce fait, il faut l'analyser en fonction de critères sémiologiques. Empruntant à la linguistique générale, Dugas (1988) propose une analyse du toponyme qu'on applique aisément au microtoponyme. Désirant établir certains *postulats de base* et *quelques notions cruciales indispensables* pour bien cerner le fait toponymique, il fait part de ses objectifs:

L'un des objectifs (...) est de tenter de préciser avec le plus d'exactitude possible des notions comme celles relatives à l'espace, à la désignation, à la dénomination et le champ sémantique des vocables qui les expriment (...) Nous abordons également sur le double plan du sens et de la structure l'examen des constituants du nom de lieu, pierre angulaire de cette discipline. À cet égard, la sémantique, la sémiotique, le structuralisme sont mis à contribution.

À la lumière de la linguistique, il s'agit, pour Dugas, d'actualiser quelque peu

les définitions et concepts relatifs à la toponymie (et à la microtoponymie par le fait même).

2.9.1 Acte de dénomination

Pour Dugas, l'acte d'assigner un nom (dénommer) fait appel à la conception que se fait l'humain de l'espace et du lieu, lesquels entretiennent des rapports hiérarchiques dans l'intelligence. Après avoir étudié les multiples sens étymologiques relatifs au mot *espace*, Dugas en présente une synthèse. Selon lui, la notion d'espace impliquerait une étendue vaste aux limites mal définies qui rejoint le sens de «*lieu plus ou moins défini*» dans lequel quelque chose puisse se situer. La dénomination a donc pour objet de fixer certaines limites à cette étendue en appliquant un nom à un ensemble spatial auquel correspond dans la réalité un certain nombre de points localisateurs identifiables, repérables: des objets de convention.

Quant à la notion de *lieu*, qui signifie pour Dugas «*partie déterminée de l'espace*», elle implique qu'un concept de précision se soit ajouté dans l'appréhension générale que se fait l'intelligence de l'espace. Le lieu remplit donc le rôle de «*contenu par rapport à contenant (espace), de partie en regard du tout*». Il en ressort que le toponyme, ou le microtoponyme, est issu d'un acte langagier par lequel on situe, par convention linguistique, un espace en un lieu. Le chercheur poursuit son raisonnement en introduisant une notion, celle d'*ipséité*:

(...) un nom de lieu consiste essentiellement en une appellation simple ou complexe attribuée à un élément de l'univers, lequel y occupe une place précise ou pouvant être approximativement déterminée, dans le dessein de le douer d'une ipséité dénomminative propre et particulière, c'est-à-dire qu'il l'identifie et le rend unique. (Dugas, 1988)

Le terme *ipséité* est emprunté au langage philosophique et on en offrira la définition suivante: «*Caractère de l'être conscient en tant qu'il est lui-même irréductible à aucun autre.*» La définition nous apprend également que le mot vient du latin *ipse* qui signifie *de soi-même*. (Le Maxidico, 1997) L'acte de dénomination singularise donc un lieu en un espace et cet acte se traduit par un triple phénomène d'*individuation*: l'individuation spatiale (espace), l'individuation catégorielle (catégorie) et l'individuation sémiotique (signe linguistique).

2.9.2 Phénomène d'individuation

L'individuation spatiale sert à «*marquer la présence d'un lieu dans l'espace, à établir sa position en regard des autres lieux ou par rapport à un système de repérage établi par convention*». C'est ainsi que Dugas donne les périmètres des coordonnées géographiques, de l'altitude, de la profondeur, lesquels, comme une série d'autres, servent comme points de repères au regroupement des lieux à l'intérieur de catégories.

L'individuation catégorielle sert, elle, à marquer l'effet de la dénomination par rapport à «*l'appartenance d'une partie de l'espace à une collection de parties de même nature et à la différenciation de cette partie des autres de même nature (ou catégories) qui l'entourent*». Un champ se distingue, pour un agriculteur, d'un autre champ et chacun se doit d'être dénommé: *champ* est pour lui une catégorie (il s'agit du générique).

L'individuation sémiotique, enfin, serait un acte de dénomination qui dote un lieu d'un signe linguistique, ancrage symbolique -pas nécessairement arbitraire- qui individualise sémiotiquement, plus particulièrement par le spécifique, ce lieu de l'espace ambiant, soit-il *nommé* ou *innommé*. Ce lieu devient non seulement spatialisé et catégorisé, mais il devient aussi symboliquement porteur d'un caractère empruntant les aspects de l'activité humaine linguistique dans toute sa portée. L'individuation sémiotique suppose dès lors une double lecture de l'appellation: celle du signifiant (Sa) et celle du signifié (Se). Le Sa sert «*à rappeler une association d'idées quelconques par la diffusion d'un certain contenu*» ou substance: Sé. Il est question ici de sémiologie au sens classique du terme; Dugas n'étudie pas là, par contre, la nature des liens reliant les catégories aux types. On comprend mieux l'idée qu'il a de ce contenu du signifié par un exemple donné portant sur la formation de toponymes récents.

Ordinairement, les toponymes de création récente se prêtent aisément à l'interprétation de leur signifiant, dans la mesure où les aléas de l'usage oral et l'évolution linguistique générale n'ont pas altéré le signifiant d'origine. Le sens du nom géographique affleure alors à la surface du signifiant, à la différence des toponymes anciens sculptés et opacifiés par l'usage et qu'il faut décrypter patiemment pour retrouver le sens d'origine, quand cela est possible. (Dugas, 1988)

2.9.3 Composition sémique du toponyme

S'ensuit que le toponyme (T) est un signe constitué de deux composants qui désignent une entité (E). Le premier composant est le générique et le second, le spécifique. Le générique (G) est un terme traduisant la catégorie d'espace visée par l'acte de dénomination: fleuve, champ, montagne, rang ou autres. Plus la catégorie est petite, dirions-nous, et plus elle relève des génériques propres à la microtoponymie; quoique, encore, le phénomène d'individuation spatiale intervienne: un mont, en microtoponymie, peut ne constituer en réalité qu'une colline pour un toponymiste. Le spécifique (S) est la partie du toponyme qui dote ce lieu d'une personnalisation. L'acte de dénomination aura pour effet de le rendre unique ou fonctionnel tout au moins: clos **de la Montée**, bois **de l'Ouest**, montée **des Érables**. Par entité (E), enfin, on entend toute catégorie toponymique importante de lieux dans un espace: lac, mont, volcan, rue, boulevard; ou toute catégorie microtoponymique de lieux donc: source, roche, petite grotte, clos, chemin, sentier ou autres.

2.9.4 Référent et référence

Les notions de *référent* et de *référence* méritent, elles aussi, d'être analysées. Pour bien les comprendre, il faut étudier les schématisations que Dugas se fait du toponyme. Il débute par une description formelle de celui-ci.

N	=	G	+	S-----»	E
Nom de lieu	=	Générique	+	Spécifique-----»	Entité
Mare des plaines	=	Mare	+	des plaines-----»	Mare

A	=	(X)	+	(Y)-----»	Z
---	---	-----	---	-----------	---

(Où A est le nom donné à Z)

Lorsque cette démonstration est faite, il introduit alors la question sémiologique, une équation à quatre symboles, mais qui ne doit pas être superposée aux précédentes.

Signe =	Signifiant	+	Signifié-----»	Référent
S	Sa		Se	Ra

«Le signe résulte de la combinaison d'une image acoustique (signifiant) et d'un

concept ou représentation mentale (signifié) qui renvoient et possèdent comme support un référent, c'est-à-dire l'objet tel qu'existant dans la réalité.» (Dugas, 1988) Dans notre exemple, le signe est *mare des plaines*. Soit l'image sonore de *mare des plaines* associée à une *image mentale* représentant une mare. En soi, cette double association -l'image mentale et l'image sonore- renvoie à une vraie mare qui est le *référent*. La *référence*, elle, possède un caractère beaucoup plus abstrait que le référent, parce qu'elle fait intervenir les processus associatifs par lesquels tel lieu est une mare et non un lac et par lesquels logiquement ce lieu se voit appelé *mare* et non *lac*.

En d'autres termes, le référent, dans la réalité, renvoie à un objet concret (dans l'exemple une mare précise). La référence renvoie à un concept général aussi bien abstrait et linguistique que géographique et spatial (l'idée abstraite que le locuteur se fait de *mare* dans un contexte qui permette l'identification). Le toponyme ou le microtoponyme aura pris, selon cette conception, la forme d'un signe (signifiant sur signifié). Un lieu qui sera identifiable à son empreinte acoustique. Le lien entre le signifiant et le signifié, par contre, ne sera pas totalement arbitraire, car les processus de formation des microtoponymes sont identifiables (nous verrons comment subséquentement).

Pour conclure sur ce point, on dira que le toponyme est une empreinte, un symbole, un signe linguistique; ce signe est une référence (la catégorie) associée autant à une image et à un référent acoustique qu'à un endroit défini et localisé; enfin, le référent, ou la chose nommée, représente des objets et des lieux observés ou la surface physique: l'itinéraire qui a été parcouru et les appellations qui y ont été recueillies.

Toute cette question de référence et de référent procède de la géographie, puisque la toponymie en est le langage, et de la linguistique, parce que le toponyme est lui-même un signe linguistique. Elle tient ainsi une place centrale au sein de la toponymie comme discipline. Certes, il ne s'agit pas là de l'interprétation concrète du signe en ses parties, telles qu'établies au sein des fiches de classement et des grilles d'analyse, mais ce questionnement permet de mieux comprendre les liens qui se tissent entre sémiologie et microtoponymie et/ou toponymie.

2.9.5 Rôle des fiches de classement

Les fiches adéquatement remplies permettent de préserver le toponyme ou le microtoponyme d'une possible disparition et d'en réaliser une analyse éclairée:

à des fins sémiologiques ;

à des fins linguistiques [phonétiques, phonologiques, morphologiques, lexicales, sémantiques, particularité ou non de l'appellation dans sa structure (Entité=Générique+Spécifique)];

à des fins de classement dans une banque (catégorie, type, processus de dénomination);

ou à des fins de préservation du témoignage de l'informateur pour en réactualiser l'espace/ temps à souhait.

L'approche pratique sur le terrain sert à recueillir de l'information microtoponymique et à localiser les lieux visés par points précis à l'aide de planches photographiques ou de tout autre support utile. Il faudrait multiplier les enquêtes - en particulier ici au Québec- où subsistent des lacunes importantes à cet égard.

2.10 Contexte de la lexicologie ancienne

Lorsqu'une enquête toponymique ou microtoponymique est entreprise, l'enquêteur ne sait pas toujours, malgré ses hypothèses sur la question, quels spécimens il recueillera.

La toponymie ancienne peut contribuer aux études sur le français québécois et nord-américain. La méthode veut que l'on utilise une cartographie ancienne et que l'on étudie les appellations non pas sur le plan de la toponymie mais sur le plan de la lexicologie ancienne. C'est ce qu'a fait Blais (1983) en utilisant des documents cartographiques du Régime français:

Le choix des termes a été fait en fonction du contexte dans lequel se situe notre travail, c'est-à-dire le Trésor qui sera, comme l'a expliqué M. Juneau, un dictionnaire historique contrastif. Nous avons retenu dans cette optique les lexies (noms communs) qui entrent dans la formation de toponymes et qui présentent un intérêt pour les études sur le vocabulaire québécois ou franco-

canadien. Il s'agit d'archaïsmes, de dialectalismes, d'innovations lexicales ou sémantiques, d'emprunts à l'anglais et aux langues amériennes; des termes bref qui ne font pas partie du français standard tel que le décrivent les dictionnaires d'usage du français.

La microtoponymie, en actualisant des formes anciennes ayant subsisté uniquement par leur association à un lieu antéonommé, peut également contribuer aux études lexicologiques sur le français d'ici et sur le français en général.

La méthode sera différente, car la collecte ne se fait pas par l'intermédiaire d'une enquête sur le terrain; mais elle se montrera un adjuvant pertinent pour qui s'intéresse à la lexicographie dialectologique.

À titre de référence supplémentaire, soulignons l'ouvrage de Dulong et de Bergeron (1980) *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'Est du Canada*. Cet ouvrage, d'une grande envergure (dix volumes), se révèle utile pour la vérification et l'attestation des termes d'appellations recueillis en microtoponymie ou en toponymie. Bergeron (1984) le présente ainsi:

(...) l'Atlas linguistique de l'Est du Canada (ALEC) dirigé par Gaston Dulong de l'université Laval à Québec est un ouvrage qui étonne par l'ampleur du territoire d'enquête, 150 villages au Québec, 10 en Ontario et 10 dans les provinces maritimes, par le nombre de témoins interrogés, plus de 700, et par la multitude des sujets incluant la toponymie couverts par le questionnaire d'enquête. (...)

Il est seulement dommage qu'actuellement aucune ressource n'ait été affectée à la poursuite d'enquêtes sur le français régional ou la toponymie ancienne au Québec. La microtoponymie peut contribuer à en plaider la pertinence que ce soit pour elle ou pour la lexicologie; les lexèmes recueillis pour le glossaire servent aux fins de démonstration de cette idée.

2.11 Synthèse portant sur la problématique et l'état de la question

La spécificité de la problématique entourant la microtoponymie agraire s'explique par le fait qu'elle est une pratique linguistique culturelle de spatialisation. Ce langage particulier mérite d'être étudié fonctionnellement et ce, malgré les impératifs qu'impose la recherche toponymique en général. La construction d'une

banque de microtoponymes aura pour but de rendre disponibles aux chercheurs plusieurs spécimens. La sémiologie particulière du microtoponyme, la question du prépositionnement et le caractère dialectologique des composants microtoponymiques compléteront le tableau de notre intervention.

On évaluera maintenant les relations entre le cadre analytique propre à la microtoponymie et les méthodologies d'enquête et de quantification du matériel microtoponymique. On étudiera également les liens que la linguistique peut tisser entre la lexicologie et la dialectologie d'une part et la microtoponymie d'autre part. Une série d'hypothèses découlant de cette démarche et résumant ces préoccupations par secteurs d'intérêt seront dégagées et validées par la suite.

Chapitre trois
Le cadre théorique et descriptif
et les hypothèses de recherche

3.0 Cadre théorique et descriptif et hypothèses de recherches

Ce chapitre a pour objet d'établir les cadres théorique et descriptif de la thèse. Il s'articule autour de préoccupations centrales qui relèvent de la méthodologie, de l'analyse, de la quantification des résultats obtenus, de la linguistique et de la lexicologie. Les hypothèses rendent compte de ces préoccupations en regard de la problématique et du cadre théorique.

3.1 Onomastique, linguistique, toponymie, microtoponymie et sciences auxiliaires

D'abord un rappel de principes sur la définition du nom propre pour mieux circonscrire les domaines de la microtoponymie et de la toponymie; microtoponymie qui relève de la toponymie, laquelle est incluse comme branche, par la linguistique, dans l'onomastique, science des noms propres. Le texte s'inspirera des travaux de M. Kristol Andres, un chercheur éminent travaillant sur la toponymie de la Suisse.

Suivront ensuite des réflexions sur la signification de ces concepts onomastiques, apportées par deux chercheurs importants: le premier étant de la France -Baylon- et le second étant du Québec -Dorion.

3.1.1 Du statut linguistique du nom propre

On parvient difficilement à définir ce qu'est un nom propre, surtout parce que les critères se rapportant aux noms propres sont différents de ceux se rapportant aux noms communs; pour cette raison, nous essaierons de mettre en valeur les idées de certains praticiens sur cette question, tout en étant consciente qu'une thèse en soi pourrait être développée sur le sujet.

Kristol (2002), dans un article intitulé *Motivation et remotivation des noms de lieux: réflexion sur la nature linguistique du nom propre*, fait la recension de certains caractères ayant été attribués à ce dernier au fil des ans: «Je distinguerai trois approches dont deux sont sémantiques et s'intéressent à la nature même du nom propre; la troisième est cognitive et s'intéresse davantage à la fonction linguistique de celui-ci.»

En linguistique moderne, on s'est demandé si le nom propre possédait *un sens*, en d'autres termes s'il avait une valeur sémantique, d'où les termes *approche*

sémantique utilisés par Kristol. Pour De Saussure, la réponse était négative, surtout en ce qui avait trait au nom de lieu. «*Pour Saussure, le nom propre est 'isolé' et 'inanalysable', et évidemment, un signe 'sans signifié' ne peut être qu'un objet extérieur au système de la langue.*» (Kristol, 2002) Cette conception aura des répercussions importantes dans le discours linguistique, mais est rejetée par Kristol plus loin: «*Le nom propre n'appartient pas au code de la langue, mais à un autre code. On se demande alors de quel code précis il s'agirait, et à qui incomberait la tâche d'étudier le nom propre, si ce n'est le linguiste...*»

Deuxième tenant de *l'approche sémantique* en ce qui regarde l'évaluation du nom propre, *Le Bon Usage* de Grévisse. Pour Grévisse, le nom commun a un sens qui peut être défini, ce n'est pas le cas pour le nom propre. Par conséquent, le lien entre ce nom propre et ce qu'il désigne n'est pas linguistique non plus que sémantique, mais extralinguistique. Comme corrélat à cette affirmation est l'idée qu'on ne puisse traduire les noms propres en ce qu'ils n'ont pas de «sens». Or, l'ONU a traduit et translittérarisé de nombreux toponymes et on pourrait traduire également la plupart des microtoponymes cités dans la thèse. Cette conception est donc elle aussi rejetée.

Pour Kristol, donc, il serait facile de démontrer que de nombreux noms de lieux possèdent un contenu sémantique, et nous adoptons son point de vue. Quant aux noms de personne, ils possèdent également en soi *une charge sémantique réelle*: «*(...) l'attribution d'un signifiant à l'être humain est soumise à toutes sortes de restrictions, parce que le nom propre véhicule une charge sémantique réelle.*» Force est donc à la linguistique de reconnaître que «*(...) les noms propres ont un contenu sémantique qui n'est pas simplement individuel, mais socialisé, et qui peut être décrit par des moyens linguistiques.*»

Pour Kristol, l'approche fonctionnelle¹ des noms propres nous provient de la linguistique *cognitive* (au sens propre, à savoir *faire connaître*): quelle serait l'utilité des noms propres?

Alors que les noms communs, grâce à leur contenu sémantique, nous aident à regrouper des objets, des individus ou des

¹ Il est à noter que l'adjectif *fonctionnel* qualifie ici une école de la linguistique étudiant le nom propre. L'approche fonctionnelle que nous adoptons en microtoponymie (voir chapitre six) possède un autre sens qui sera déterminé par l'idée que l'on recherche une explication concrète sur comment s'organise la microtoponymie vécue dans un lieu quelconque. Les sens sont par contre assez analogues.

phénomènes qui ont des propriétés en commun, les noms propres nous permettent d'isoler des entités uniques et spécifiques; ils nous permettent de nommer des particuliers que nous avons identifiés à l'intérieur de grandes catégories. (...) Lorsqu'on associe à un particulier (à un objet) une image acoustique qui lui sera propre, on pourra l'individualiser parmi tous ses semblables sans avoir à définir à chaque fois les propriétés qui le distinguent des autres membres de sa catégorie. Ainsi la fonction cognitive fondamentale du nom propre serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité. (Kristol, 2002)

Nous rejoignant sur cette question, Kristol affirme même que le lien unissant le nom propre à la réalité n'est pas arbitraire, mais qu'il est motivé: *«Si, en règle générale, le signe linguistique est arbitraire, la principale caractéristique du nom propre, c'est le fait qu'au moment où il est attribué, dans l'acte de nomination, il s'agit d'un signe linguistique motivé. Tous les noms propres sont le résultat d'un acte de baptême qui les motive.»* C'est d'ailleurs une constatation que nous avons effectuée et sur laquelle repose cette thèse, puisque les résultats de l'analyse (voir chapitre huit) confirment ces propos. En réalité, de nombreux noms propres ont d'abord été composés de noms communs (cela s'observe en microtoponymie, on n'a qu'à lire chacune des entrées de la banque microtoponymique). La perte de sens est progressive et ne devient une énigme que dans la mesure où la langue d'origine se perd, d'où l'aspect étymologique de la science en France et dans d'autres pays. En outre, on doit considérer que la réalité à partir de laquelle un lieu est nommé disparaît assez souvent elle aussi (notre notion d'archaïsme), ce qui contribue à la désémantisation. L'autre élément qui explique cette perte de sens est l'usage qui fait oublier, à la longue, la raison de l'attribution et qui conduit les locuteurs à resémantiser le vocable dont le sens a été oublié et dont la forme acoustique a varié. Et l'auteur de conclure son article sur le caractère linguistique des noms propres, soient-ils noms de personnes ou noms de lieux:

(...) à mon avis, ce qui distingue le nom propre du nom commun, en dehors de ses fonctions cognitives, c'est le fait que le nom propre est un signe linguistique (souligné par nous) issu d'un acte de dénomination qui le motive. Si le nom commun reste essentiellement arbitraire, la motivation du nom propre est tellement essentielle que la communauté linguistique semble se demander constamment quel est le sens premier du nom donné (...). (Kristol, 2002)

3.1.2 La toponymie, science multidisciplinaire linguistique

Baylon (1982), dans un ouvrage intitulé *Les Noms de lieux et de personnes*, se penche en introduction sur la question de l'onomastique. Il explique d'abord qu'elle «*a pour base un acte de langage dont l'analyse doit reposer sur des critères linguistiques*». Donnant l'exemple de la toponymie, il explique que les sciences connexes (voir plus bas) ne peuvent, à elles seules, réussir à rendre compte du phénomène des noms de lieux: «*En dépit des données historiques, géographiques, sociologiques qu'il contribue à actualiser, le toponyme appartient au langage et à la langue; il se soumet à l'analyse linguistique dans ses principaux actes*». Il explique aussi comment il est complexe, pour la linguistique, de cerner précisément ce qu'est un nom propre: «*De même la linguistique en général éprouve beaucoup de difficulté à définir ce qu'est la langue (...), de même l'onomastique, que l'on peut considérer comme une branche de la linguistique, éprouve les plus graves difficultés à définir le nom propre*». Ce qui, selon notre idée, ne devrait pas empêcher les toponymistes de faire de la toponymie, puisque les noms de lieux existent en dépit de ces difficultés de définition.

3.1.3 Distinction référentielle entre anthroponymie et toponymie

Cette remarque sur la définition du nom propre en général concerne beaucoup plus, selon nous, les noms propres autres que les divers noms de lieux (à l'exception des noms d'enseignes commerciales). Les patronymes et matronymes ainsi que les prénoms sont d'ailleurs très différents des toponymes: les premiers servant à distinguer les humains les uns des autres, alors que les seconds ont pour objet de différencier les lieux les uns des autres.

D'ailleurs, dans des approches très pointues des noms de personnes, les anthroponymes [ou autres entités animées (comme les noms d'animaux) et d'industrie humaine (comme les noms de commerce)], on exclut les noms de lieux. C'est que le phénomène référentiel est différent. Ce qui ne veut pas dire qu'en dialectologie les méthodes de classement étymologique de certaines racines ou sèmes affixaux divergent, mais on discute ici de statut du nom propre. Ainsi Kleiber (1981) exclut-il dans son ouvrage les toponymes de l'ensemble de sa démonstration sur les noms propres. Kristol (2002), lui, les considère comme de véritables noms propres (voir plus haut).

Quoi qu'il en soit, l'approche référentielle, en ce qui regarde les recherches sur des lexèmes autres (ici les noms de lieux), est suffisamment féconde pour se retrouver présente dans le cadre de la définition de la toponymie, mais en vertu de ses propres concepts, étant donné la dimension d'individuation spatiale relative aux noms de lieux. Et même si les sciences connexes comme la géographie, la cartographie, l'histoire, l'ethnologie, la sociologie ou autres ne peuvent rendre compte totalement du phénomène langagier toponymique et microtoponymique, on ne peut que les inclure comme participant du domaine.

3.1.4 Définition référentielle et multidisciplinaire de la toponymie

Dorion (1984), dans un article intitulé *Les Relations entre la toponymie et les autres sciences*, plaide, dans le but de son développement, en faveur d'une approche multidisciplinaire référentielle de la toponymie:

Donner un nom à un lieu, c'est choisir un signe qui permettra, au niveau de la communication, de localiser dans l'espace un lieu donné. Ce signe, parlé puis écrit, est un sémantème, une unité de sens qui découle de l'acte de nommer qui, lui, est l'expression d'un rapport (de perception, d'attachement, voire de crainte ou de convoitise) entre le nommant et le lieu nommé. Ce rapport (...) est lui-même fonction de l'environnement physique, mental et affectif qui conditionne le nommant, inspiré qu'il est, dans son acte de nommer, par ce que nous appelons le «système référentiel».

L'étude que l'on peut effectuer de cet acte de nommer implique, pour Dorion (1984), plusieurs sciences humaines dont la géographie, l'histoire, la linguistique, la psychologie et la sociologie, lesquelles contribuent à la compréhension du système référentiel justement:

(...) la toponymie s'inscrit dans la double dimension de l'espace (la fonction toponymique) et du temps (la mémoire toponymique). La toponymie a donc une relation essentielle avec la *géographie* (la toponymie en est le vocabulaire propre) et *l'histoire* (inscription passée d'une relation homme-lieu dans un nom qui en demeure le Témoin, au-delà du temps). Le nom de lieu est un signe linguistique et, à ce titre, intéresse la *sémiologie*; il est l'expression d'un comportement qui intéresse la psychologie, notamment la psychologie sociale. Enfin, l'analyse morphologique ou sémantique du nom, à son origine comme dans son évolution ultérieure, relève de la *linguistique* et de la *psycholinguistique*, alors que l'examen synthétique ou mieux

synoptique de grands ensembles de noms relève de la sociolinguistique et peut déboucher sur des études proprement *sociologiques*.

Bref, que cela soit au niveau de son *objet*, de sa *méthode* ou de ses *applications*, la toponymie sera une science carrefour et les chercheurs qui s'y intéressent ne devront pas négliger ces diverses dimensions du **signe linguistique** et même en ajouter d'autres qui pourraient contribuer à mieux comprendre l'appellation; c'est le cas ici de l'ethnologie ou de l'anthropologie. Ces considérations s'appliqueront également à la microtoponymie, à l'exception près que les microtoponymes, hors de la recherche, se perpétuent presque exclusivement sur le mode oral.

La définition du toponyme, qui fait appel tant à un système référentiel à saisir qu'à la nécessité de mettre à contribution les sciences auxiliaires, rejoint les préoccupations fixées pour cette thèse. Loin de vouloir uniquement motiver l'existence du signe sur le plan étymologique (comme il est de pratique courante en France, parce que sa toponymie et sa microtoponymie sont en grande partie très anciennes), nous désirons étudier le phénomène sur les axes:

De la méthode -enquête et préservation d'un patrimoine linguistique humain-;

De l'analyse et de la quantification -construction d'une banque et classement par mode catégoriel et typologique-;

De la linguistique -compréhension du signe en tout et en ses parties (en particulier le prépositionnement);

De la lexicologie.

Ces mots-clefs reviennent à chacune des étapes du développement de la présente démonstration.

3.2 Méthode d'enquête et préservation d'un patrimoine linguistique humain

La méthode d'enquête privilégiée par cette recherche sera exposée ultérieurement (vr chap. 4 et 5). Il est important de mentionner que sans un travail sur le terrain -les itinéraires-, les études microtoponymiques québécoises n'ont

pratiquement pas leur raison d'être. En effet, compte tenu de la rareté des sources disponibles (peu de recherches sont recensées) l'aspect pratique de la science se doit, pour le moment, d'être priorisé. Au Québec, la microtoponymie se vit d'abord sur le mode oral et les locuteurs sont ceux qui la sculptent selon leurs besoins. Qu'on la voie comme un langage spécialisé dans le sens terminologique (ainsi des agronymes) ou qu'on la voie comme une pratique langagière humaine particulière, il reste que, sans observation directe, le degré de théorisation demeure abstrait voire aléatoire; la nécessité d'un modèle tantôt descriptif tantôt théorique est issue de cette assertion.

De plus, c'est par la méthode d'enquête que le chercheur exerce un contrôle sur le caractère homogène de ses données: l'important n'est pas la quantité d'appellations mais la capacité qu'ont ces appellations de générer des observations intéressantes sur le plan qualitatif, peu importe que les données soient issues, par exemple, d'échantillonnages différents. Car il s'agit ici d'une étude qualitative; elle exige que les données à son origine soient d'abord et avant tout comparables et classifiables, ce qui sera le cas si l'échantillonnage est validé par une démarche adéquate.

Voilà pourquoi le choix d'un territoire particulier et la connaissance qu'en a le chercheur constituent les fondations du travail préalable en toponymie. Voilà pourquoi une enquête sur le terrain dans le Kamouraska avait été entreprise lors de la maîtrise. Dit autrement, cela signifie que l'on a voulu observer cette pratique langagière particulière dans le but de préserver et d'actualiser ce patrimoine linguistique humain -la microtoponymie-, dans la mécanique et le mode opératoire qui lui sont propres au niveau de l'espace et du temps.

Cette qualité que confère la méthode à la recherche est celle qui a été retrouvée dans les deux enquêtes retenues (celle de Langevin et celle de Bonnelly). L'étude de Hamelin, évidemment, regroupe ce critère. Malheureusement, d'autres données trouvées n'étaient que partiellement utilisables ou non disponibles dans les formes requises par la recherche. C'est le cas, par exemple, des spécimens de Bluteau et Gauthier (1985) recueillis à la suite d'enquêtes monographiques dans les paroisses de Charlevoix et d'enquêtes orales auprès des anciens. Les résultats de cette enquête n'ont pas fait l'objet de publications approfondies. Leur article *Microtoponymie dans la région de Charlevoix* (1985) n'offre que quelques exemples de leur répertoire. De plus, microtoponymie est opposé à macrotoponymie (dans le

sens de toponymie officielle) et il est possible qu'on ne sache pas toujours si une appellation est un toponyme oral parallèle ou un microtoponyme. Surtout enfin, l'étude n'est pas orientée vers la microtoponymie agraire exclusivement.

3.3 Construction d'une banque et classement par modes

La réalisation des objectifs touchant la construction d'une banque de microtoponymes et leur classement suppose que l'on ait au préalable bien préservé les spécimens dans le but de leur analyse et que l'on connaisse adéquatement l'itinéraire et l'espace où ils ont été recueillis.

La préservation des spécimens, comme il a été dit, s'effectue à l'aide de la fiche de classement attribuée à Poirier (1964). Cet outil sert à conserver les unités échantillonnées. Le travail peut même s'arrêter là; l'enquête sur terrain et la préservation des éléments collectés étant en soi l'objet de la toponymie ou de la microtoponymie. Si on veut analyser le microtoponyme sur le pur axe de la linguistique, la grille d'analyse linguistique convient mieux. Il importe de bien marquer, sur le plan théorique, la distinction qui existe entre préserver un spécimen et analyser un spécimen. Cependant, l'élément central de cette conservation et de cette analyse reste l'approche par croisement entre la catégorie et le type qui s'est dégagée à la suite de tout le travail effectué sur la matière: les microtoponymes qui sont le fondement même de la microtoponymie en tant que pratique culturelle de la dénomination de minilieux.

Ce classement croisé est le moteur même de la banque de microtoponymes.

3.4 Axe linguistique, compréhension du signe en tout et en ses parties

Comprendre la sémiologie des microtoponymes grâce à leur structure, voilà une autre dimension qu'aimerait apporter cette thèse.

Comme cela a été dit, les toponymes et les microtoponymes sont des signes linguistiques dont la structure est particulière mais qui s'analysent selon les axes traditionnels de la linguistique: axes phonético-phonologique; morphologique et morphosyntaxique; syntaxique et sémantique. Chacun de ces axes sert à décrire le microtoponyme, y compris sur le plan de ses écarts quant à la *norme microtoponymique*, à savoir que le microtoponyme possède le plus souvent un

générique et un spécifique. Ainsi la rubrique sur la phonologie servirait à noter l'écart qui existe entre *orsource* (utilisé par un locuteur à la place de source) et *source*. L'absence d'un générique (fréquente en microtoponymie, si l'on en croit les données recueillies pour l'instant) serait, elle, notée à la rubrique sur la syntaxe, au même titre qu'un commentaire sur l'utilisation du *à* plutôt que du *de* pour marquer l'appartenance. L'appellation (ici le microtoponyme) est dotée d'un statut propre et la grille linguistique d'analyse permet de consigner les données se rapportant à sa sémiologie particulière.

Cependant, comme le classement des microtoponymes repose sur leur division par catégorie et par type, le transfert de chacun des microtoponymes sur une grille linguistique n'a pas été effectué dans le cadre de cette thèse: l'opération serait longue et ne remplirait pas les objectifs de classement analytique préalablement fixés; de plus, ne disposant des fiches de conservation que pour notre enquête dans le Kamouraska, de nombreux renseignements manqueraient à l'appel, ce qui rendrait l'opération fastidieuse, voire spéculaire. Par contre, en annexe, on retrouve l'exemple de quelques spécimens microtoponymiques présentés sur ces grilles linguistiques.

En ce qui regarde l'aspect purement linguistique de la matière microtoponymique, un phénomène particulièrement fécond sera étudié: celui des prépositions et des syntagmes prépositionnels, lesquels jouent un rôle d'importance dans la composition des microtoponymes. Ces prépositions et syntagmes actualisent un langage servant au repérage spatial dont on peut dire qu'il est à la fois langage locatif et langage locatif pur. Cette distinction sera expliquée au chapitre 8 de la thèse.

3.5 Axe linguistique; lexicologie et lexicographie anciennes

Plusieurs branches de la linguistique pourraient apporter leur éclairage au fait toponymique québécois. La science de l'étymologie (Dugas, 1984) joue un rôle précieux, lorsqu'il s'agit d'interpréter les noms de lieux: «*L'étymologie, en ce qu'elle permet d'établir les rapports qu'entretient une unité de la langue avec une unité plus ancienne qui en est l'origine, se révèle fort utile pour décrypter maints mystères toponymiques*». Tout comme la sémantique: «*Qui mieux que le sémanticien saurait résoudre les délicats problèmes soulevés par la polysémie, la néologie, l'acronymie, la siglaison (...)*».

La syntaxe des toponymes et autres appellations pourrait également retenir l'attention des linguistes, de même la morphologie retrouvée à l'intérieur des appellations, en particulier les microtoponymes, qui ne sont pas soumis à la normalisation.

Ces questions linguistiques, comme d'autres évoquées plus haut, pourront être relevées au cours de la démonstration touchant l'aspect spécifiquement linguistique de la question.

Pourquoi alors fixer une attention toute particulière au lexique et en faire un domaine bien ciblé? C'est qu'en microtoponymie, il se comporte selon ses propres règles et échappe aux normes de la lexicologie. Qu'est-ce qui retiendrait plus particulièrement notre attention sur le plan théorique et qui pourrait faire l'objet, ultérieurement, d'une démarche strictement lexicologique voire terminologique? Les termes anciens (*saison* pour *champ*; *montée*), les régionalismes (*tourbière*), les termes de repères pour les champs (ce sont des quasi-synonymes: *saison*, *clos*, *champ*, *arpents*), les termes issus de la motivation de la nomination des lieux - types- en fonction des -catégories- impliquées.

Quelle sera la graphie de représentation? L'alphabet phonétique international (API), certes, mais également une graphie normale respectant l'usage en cours (nous aurions *orsource* et non *source*, un peu comme chez Michel Tremblay, premier dramaturge à s'être intéressé au Québec à la langue orale réelle et à en avoir proposé une translittération), parce que le mot *orsource* n'est pas une variable phonétique de *source*, mais un mot à part entière. Les territoires investigués, rappelons-le, sont des territoires de peuplement eurogène anciens pour l'Amérique du Nord et ils ont été exploités sur le mode agraire depuis; ils deviennent un modèle explicatif par lequel se comprend mieux la collecte des appellations qui leur sont particulières. On voit l'importance à accorder au lexique en usage chez les informateurs: ce lexique est issu d'une pratique à échantillonner. Une enquête est aussi un laboratoire et l'angle en devient un d'observation contrôlée alors.

3.6 Hypothèses et objectifs

La démarche inhérente à cette thèse a conduit à la proposition des hypothèses qui suivent et à la fixation des objectifs sous-jacents, puisqu'on pensait

pouvoir prédire une série de phénomènes pertinents à cause de leur caractère récurrent.

Ces hypothèses et objectifs seront présentés en suivant l'ordre des préoccupations intervenant dans la recherche; ils concerneront les idées suivantes et s'en feront le reflet:

Continuité dans la recherche;
Enrichissement de la banque de spécimens;
Action généralisatrice d'une classification;
Le microtoponyme comme signe;
Lexicologie.

3.6.1 Continuité dans la recherche

hypothèse générale

La continuité dans la recherche, assurée par le caractère à la fois analogue (microtoponymie agraire) et distinctif (espacement géographique important) des territoires d'investigation choisis, des enquêtes et des itinéraires garantit une homogénéité des données qualitatives; cette homogénéité est à l'initiative de la confirmation des tendances classificatoires, linguistiques et lexicologiques se dégageant de la recherche et devant se vérifier par elle.

objectif

L'objectif concomitant à l'hypothèse ici énoncée vise à une compréhension plus approfondie de la notion d'analogie territoriale en microtoponymie, à savoir une ferme versus une autre ferme, un lieu-dit versus un autre lieu-dit. Cette idée maintenue de continuité se fonde sur l'intuition de processus récurrents pertinents intervenant dans l'acte de dénomination en microtoponymie.

3.6.2 Enrichissement de la banque de spécimens

hypothèse générale

La recherche sur le terrain (les itinéraires et enquêtes) est une donnée objective des études microtoponymiques québécoises pour peu qu'elle s'effectue selon les règles de l'art; s'ensuit que les appellations recueillies par d'autres chercheurs et par la postulante se fusionnent en une banque enrichie de spécimens. Ils sont en nombre suffisant pour créer une véritable banque analytique de microtoponymes.

sous-hypothèse

On garde ici pour idée que l'enrichissement à la fois qualitatif et quantitatif de la composition de la banque de spécimens microtoponymiques permet l'induction de comparaisons fondées sur les critères propres à la matière.

3.6.3 Action généralisatrice d'une classification

hypothèse générale

L'aspect culturel de la pratique microtoponymique distingue celle-ci d'une partie importante des autres pratiques toponymiques. L'action généralisatrice d'une classification analytique permet d'isoler les phénomènes linguistiques référentiels pouvant objectiver la microtoponymie comme pratique particulière distincte.

sous-hypothèse

La microtoponymie étant orientée vers une désignation fonctionnelle de petits lieux, le système référentiel, par définition fonctionnel lui aussi, isole des processus importants touchant les catégories de microtoponymes (génériques) et les processus de dénomination (spécifiques). Ces liens catégories-types, en constituant un ensemble fini en construction, peuvent être décrits et quantifiés.

sous-hypothèse

Le fonctionnement d'une banque microtoponymique met en valeur ce classement non aléatoire, dans la mesure où il respecte la notion d'itinéraire et d'espace. En d'autres termes, il respecte le caractère culturel de la pratique.

objectifs

On vérifie ainsi les observations, issues de la première enquête (Thériault, 1991, dans le Kamouraska), à partir desquelles une classification provisoire avait été établie;

On repositionne, si besoin est, la classification en fonction des nouveaux spécimens et de nouveaux outils classificatoires;

On propose une terminologie classifiante.

3.6.4 Analyse selon des critères linguistiques intrinsèques

hypothèses

La notion de grille d'analyse linguistique permet de mieux comprendre la nature langagière de l'acte microtoponymique en ce qu'elle s'appuie tant sur les acquis de la dite analyse que sur la compréhension d'une sémiologie propre aux appellations. Une analyse linguistique permet de rendre compte de phénomènes touchant la morphosyntaxe. L'étude des prépositions et des syntagmes prépositionnels spatiaux composant les appellations permet de comprendre un aspect fondamental de la langue microtoponymique -soit son caractère locatif- et elle met en valeur cette dimension précise de langage locatif.

objectif

Les syntagmes prépositionnels et prépositions importantes sont analysées comme morphèmes et lexèmes proprement microtoponymiques: le phénomène du prépositionnement relatif au langage locatif.

3.6.5 Lexicologie et dialectologie

hypothèse

La microtoponymie contribue à l'enrichissement des connaissances de la lexicologie québécoise ancienne. Il est raisonnable de croire que cette recherche, tout en complétant les données dialectales précédemment obtenues, aura pour effet la mise en valeur de nouveaux lexèmes.

objectif

La publication lexicographique des données les plus pertinentes permet de croiser l'information linguistique et l'information classificatoire de la banque pour ce qui est des phénomènes marqués sur le plan dialectologique.

3.7 Synthèse portant sur le cadre théorique et les hypothèses

On trouve donc, ainsi établies, les grandes idées qui nourrissent cette thèse sur le plan des cadres théoriques et descriptifs. Les hypothèses permettent de commencer la discussion sur la méthode utile en microtoponymie pour l'enquête, mais aussi sur la méthode à utiliser pour une analyse fonctionnelle des données. On saisit mieux également le caractère sémiologique particulier du microtoponyme et l'intérêt de mener des relevés et des inventaires microtoponymiques qui seront utiles en lexicologie et en dialectologie. Les hypothèses permettent de faire des prédictions sur ces questions également.

Il faut dès lors étudier l'application méthodologique concrète en cours dans notre sous-domaine, mais dans notre domaine aussi. L'on verra dans ce qui suit à distinguer l'approche française (étymologique en essence) de l'approche québécoise (plutôt fonctionnelle) tant en toponymie qu'en microtoponymie. On constatera également que cette différence d'approche -obligée par ailleurs- se traduit par un traitement analytique différent -la banque en est le meilleur exemple-, mais les outils de conservation (fiche et grille) en sont d'autres.

Deuxième partie
Les considérations méthodologiques

Chapitre quatre
La cueillette et la consignation des données d'enquête

4.0 Méthodologie

Ce chapitre vise la comparaison de différentes approches en toponymie et en microtoponymie. Le but en est de mieux saisir comment la méthode d'enquête intervient dans le processus de compréhension du fait microtoponymique. On doit également comprendre pourquoi une méthodologie d'analyse particulière est nécessaire, lorsque vient le temps d'évaluer le caractère fonctionnel de la microtoponymie agraire du Québec, l'objet de cette étude.

4.1 Importance d'une bonne méthodologie

On ne saurait trop insister sur la nécessité de disposer d'un corpus dont le support de conservation soit assuré par une méthodologie conforme à celle en vigueur dans la discipline. Sans quoi, on risque fort de retrouver des données ou anecdotes, ou inexactes, ou difficiles à interpréter, quel que soit le nombre de toponymes ou de microtoponymes recueillis. Si le discours sur la méthodologie porte généralement vers des cas où la toponymie est impliquée, c'est tout simplement que la microtoponymie est peu étudiée ici ou étudiée dans des buts autres que ceux de la décrire en tant qu'acte de langage à la fois opposé et assimilé à l'acte toponymique. Aussi convient-il d'être d'autant soucieux de cette question, lorsque des travaux en microtoponymie sont en cause; en toponymie, on dispose d'une tradition de réserve plus longue à cet effet.

4.2 Question de méthodologie française

En France, la recherche toponymique a reposé au départ sur la géographie linguistique (stratographie des appellations) et sur la dialectologie (en regard des lois universelles des transformations linguistiques). Cela s'explique par la mentalité scientifique en cours à l'époque des premiers véritables travaux se présentant en synthèses: les visées sont «étymologiques». Leurs principaux auteurs suivent ici: le juriste, D'Arbois de Jubainville (1827-1910); le professeur et savant, Auguste Longnon (1844-1911) qui a publié en 1907 *l'Atlas historique de la France*; le bibliothécaire et conservateur, Auguste Vincent, qui a publié en 1937 *La toponymie de la France* et Albert Dauzat (1877-1955), linguiste, érudit de la toponymie et professeur qui a publié de nombreux ouvrages sur les sujets des noms de lieux et sur les patronymes dont *Les Noms de personnes* (1924) et *Les noms de lieux* (1926). Deuxième fait plaidant une orientation dialectologique et strato-

géographique des fondateurs: le caractère obscur de l'étymologie des toponymes sur le Vieux Continent et en France incidemment. Les noms de lieux français n'ont généralement pas de transparence interprétationnelle; une multitude de racines peuvent être induites dans leur formation et dans leur fixation comme entités. Aussi a-t-on recherché le substrat linguistique dans la couche toponymique ou microtoponymique beaucoup plus que la fonctionnalité du phénomène, comme c'est le cas ici.

Ce sont les fondateurs français qui ont rendu la toponymie redevable de la linguistique et ces fondateurs de la science, même ceux de la période pré-linguistique, sont formels sur les implications épistémologiques entourant cette question, comme le rapporte Baylon (1982) dans son ouvrage *Les Noms de lieux et de personnes*.

4.2.1 Période de la pré-linguistique

Contemporain à De Buffon et aux Encyclopédistes dont il a fait partie (ce qui n'est pas le cas pour De Buffon), le Président de Brosses, dans son *Traité de la formation mécaniques des langues et des principes physiques de l'économie* (1765), plaide déjà, à cause du danger des erreurs d'interprétation linguistique, pour des *relevés exhaustifs* permettant des *comparaisons* et des *explications*. En outre, continue Baylon, «(...) au système de la racine, De Brosses ajoute la recherche dans les documents régionaux et sur le terrain». Une méthodologie utilisée de par le monde, encore aujourd'hui.

Il a importé dès lors en France que le nom de lieu soit soumis aux lois linguistiques de l'évolution et de la dérivation et que l'on comprenne comment le situer dans l'arborescence linguistique. Ne recherche-t-on point là une forme et un sens en dépit de la perte apparente -parfois définitive- du sens de la forme? D'où l'importance de bien connaître la philologie et sa complexe méthodologie pour pratiquer la toponymie dans l'Hexagone encore de nos jours: les erreurs d'interprétation guettent celui qui n'en référerait pas à une tradition linguistique établie et stable.

4.2.2 Analogie franco-qubécoise

Par transposition d'analogie, évoquons pour le Québec la difficulté

d'interprétation sémantique de nombreux toponymes amérindiens anciens: la disparition tragique des langues des Premières Nations et des locuteurs les parlant encore, de mauvaises transcriptions linguistiques à travers le temps ainsi que l'appropriation des noms de lieux par des locuteurs de langues eurogènes ont pour effet de rendre périlleuses plusieurs tentatives d'interprétation. Malheureusement, ce qui disparaît disparaît définitivement ou à peu près et c'est particulièrement vrai en toponymie, comme l'explique Baylon (1982): «À travers le temps, un toponyme finit par devenir immotivé et sans autre valeur fonctionnelle que de désigner». Cette donnée est moins réelle en microtoponymie où la motivation joue un rôle plus important: toujours le caractère culturel de l'acte, qui, soit dit en passant, est probablement à l'origine de la toponymie européenne aborigène et qui porte Baylon à affirmer qu'une large partie de la toponymie française s'explique par la topographie (voir chapitre 2).

Considérons maintenant le jugement (rapporté par Baylon) de Dauzat sur une étude datant, elle, de la période linguistique -et qui se voulait d'envergure nationale- sur l'hydronymie française: *l'Essai sur l'onomastique* de Raoul de Felice. «De Felice, martèle-t-il, peu au courant des méthodes linguistiques, et qui a jonglé avec les langues pré-latines qu'il ignorait, a prouvé seulement qu'il ne connaissait pas la critique historique, la précision philologique et la linguistique».

Parce que la toponymie française est, selon nous, de type *paléoethnologique*, il devient difficile d'y aller de grandes synthèses toponymiques expliquant le sens et l'origine des noms de lieux en France. Baylon (1982) note à cet égard qu'après la publication de *l'Atlas historique de la France* (Longnon, 1907) et celle de *La Toponymie de la France* (Vincent, 1937), (...)«la France est sujette à des contributions utiles (...) ; sur diverses régions des travaux sont lancés (...) ». Ainsi *l'Essai sur la toponymie de la Provence* (1947) de Charles Rostaing (1904-1999). Les synthèses se font de plus en plus rares; on publie de plus petits ouvrages et des dictionnaires surtout. Plusieurs revues rapporteront des travaux individuels; mais, note Baylon, «(...) l'information y est morcelée, d'autant plus qu'il n'y a pas, alors et au moment de la rédaction (1982), d'organe central ou d'étude d'envergure(...)». Il note des lacunes, particulièrement en hydronymie, en microhydronymie et en microtoponymie. Cependant la conception reste là très européenne et reliée à la reconstruction des arbres linguistiques dialectaux en quelque sorte: «La microhydronymie et la microtoponymie pourraient aider à résoudre certaines énigmes (souligné par nous) pour peu que cela soit pratiqué à une échelle suffisante (...)».

4.3 Aperçus des approches québécoise et russe; oppression toponymique selon De Brosse (1765)

Relevant de la tradition, ces études françaises sont autrement orientées vers d'autres buts que la nôtre: on recherche et/ou étudie les appellations avec l'idée d'expliquer la signification et l'origine linguistique de noms, d'affixes et de racines en cause. Le repère spatial microtoponymique personnel d'un locuteur dans son propre fief intéresse moins. Voilà une distinction obligée par l'histoire et la diversité linguistique finalement.

L'encadrement de la discipline dans une diachronique traditionnelle est questionnée autrement, également, mais par l'école russe. Baylon (1982) cite la position de Nikonov (1963) sur cette question: *«Ce qui importe, ce n'est pas l'étymologie mais l'étiologie, c'est-à-dire l'explication des causes qui ont régi la formation du toponyme. Ce sont toujours des causes sociales et, par conséquent, historiques: le nom surgit de la société et par la société.»* Il poursuit son questionnement sur les liens unissant linguistique et toponymie en ces termes: *«Mais l'étymologie du toponyme est nécessaire à la compréhension de son étiologie. C'est ici qu'intervient l'explication linguistique.»* Pour conclure sur le caractère linguistique de l'acte toponymique: *«En dépit des données historiques, géographiques, sociologiques qu'il contribue à actualiser, le toponyme appartient au langage et à la langue; il se soumet totalement à l'analyse linguistique dans ses principaux actes.»* Et rajouterions-nous empruntant à ses concepts: *naît, survit, meurt ou revit* dans ce contexte. La question donc des persistances microtoponymique et toponymique; chacune d'entre elles pouvant avoir ses procédés propres.

Toute la notion de l'oppression toponymique est ici posée. Le Président de Brosse, toujours rapporté par Baylon, discute de ce point au 18^e siècle dans son ouvrage précité, lorsqu'il fait *«la dénonciation des annexions de culture par les dénominations toponymiques»*. Les Premières Nations ont eu à souffrir de cette oppression. La restitution aujourd'hui de leur toponymie est une réparation appréciable mais certes insuffisante pour redresser le tort fait à la diversité linguistique en général et à leur civilisation en particulier. Il nous apparaît qu'il y a encore aujourd'hui jugement de valeur concernant le caractère supposément hautement civilisé de l'Europe par rapport à la civilisation prévalant à la même époque ici en territoire du Québec, du Canada et des États-Unis d'Amérique. L'élément dialectique soulevé par De Brosse est plus que jamais à l'ordre du jour,

tout comme l'est l'urgence de la séparation de l'Église et de l'État de laquelle il est issu. La linguistique à cet égard est une discipline autonome et il est heureux que la recherche se soit développée en fonction de stricts intérêts scientifiques. Cette question de l'oppression toponymique a eu des incidences importantes sur le plan méthodologique: on a dû développer une méthode permettant de recueillir et de restituer toute une toponymie disparue, celle de nos Premières Nations.

Le Québec est en fait un chef de file mondial en la matière, c'est d'ailleurs le seul territoire nord-américain qui ait couvert sa toponymie de façon aussi complète. En effet, des enquêtes ont été publiées sur la toponymie des Abénaquis (Paré et al., 1985), des Attikameks (Michaud et coll., 1987), des Naskapis (Paré et al., 1990), des Algonquins (Fortin et Paré, 1999), des Hurons-Wendats (Poirier, 2001) et des Cris (Paré et al., 2003). Cette question de la méthodologie à utiliser pour recueillir des données toponymiques impliquant des langues en danger sera discutée à la prochaine conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms de lieux géographiques en 2007. Par contre, ce point est issu des résolutions proposées par le Québec et reprises par le Canada à la Ve Conférence de Montréal en 1987. À l'époque, H. Dorion était président de la Commission de toponymie du Québec. Nous avons présenté, dans le cadre d'une communication en anglais, cette question qui touche la méthodologie lors du *12th Annual Stabilizing Indigenous Languages Symposium* (juin 2005) qui se tenait à Victoria en ces termes:

The Fifth United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names was held in 1987, in Montreal. The delegates adopted three resolutions on the subject of Aboriginal geographical names. The first one invites the countries to collect Aboriginal toponymy; the second urges them to adopt and standardize a written form for those toponyms; the third one encourages meetings on the problematic and methodology of collecting indigenous geographical names¹. The Eighth Conference, held in Berlin (2002), recommended that: "geographical names authorities throughout the world be invited to present a summary of such activities for inclusion in a general report, scheduled to appear in 2007, on these activities to be prepared by United Nations for subsequent dissemination to all interested parties." Many peoples, associations and researchers are now demonstrating an interest in toponymy as a part of linguistics when they want to address the emerging issue of revitalizing and preserving native languages. I would suggest that the First Nations should have a representation

¹ Sur cette question, on comprend que l'interview des Aînés est primordiale et qu'aucune enquête de ce type ne saurait être menée sans leur concours. D'ailleurs, toute enquête microtoponymique directe impliquera des témoins humains vivants.

of their own on this question at the next United Nations Conference in 2007. (Thériault, 2005)

4.4 Orientation québécoise et méthodologie appropriée

L'orientation québécoise en toponymie et en microtoponymie, de laquelle s'inspirent les trois études utilisées dans cette thèse [Langevin, (1984); Bonnelly (1980); Thériault (1996)] est exempte de contingences diachroniques ou à peu près; ce qui ne signifie pas que la méthodologie d'enquête et l'interprétation des résultats fassent abstraction de la dialectologie ou de la lexicologie. Ainsi, l'analyse lexicologique des lexèmes et morphèmes -composantes de génériques et de spécifiques recueillis- témoigne de ce que la langue microtoponymique est particulièrement riche en traces dialectologiques, quand elle n'est pas dialecte, dans le sens d'une façon de s'exprimer en ce qui a trait à l'orientation spatiale dans l'acte de parole synchronique et contemporain à la situation impliquée.

Compte tenu de la tradition scientifique québécoise, on aura compris l'importance de coller à une méthodologie qui garantisse un échantillonnage stable, s'analysant en fonction de critères isolés par l'expérience de la pratique impliquée; ici, une pratique québécoise microtoponymique décrivant fonctionnellement plutôt que de façon géostratifique (relativement aux traces superposées des différentes langues) le phénomène langagier qu'est la désignation de noms à de petits lieux. Il faut éviter d'utiliser des spécimens dont l'origine soit trouble et l'interprétation, aléatoire. On travaille sur le terrain de la microtoponymie et non, en vertu d'intérêts purement anecdotiques ou pittoresques.

4.5 Méthodologie

La toponymie possède donc une méthodologie déjà éprouvée pour couvrir l'aspect pratique de la recherche. Au Québec, deux auteurs se sont penchés sur cette question; il s'agit de Hudon (1986) et de Poirier (1964).

La *Méthode d'enquête* (1964) de ce dernier a été à la base du *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska* (Thériault, 1996). L'ouvrage de ce toponymiste et fondateur s'adresse, dans l'essence, à la recherche générale en toponymie. De ce fait, elle est transférable dans le cadre d'une investigation

microtoponymique.

La *Méthodologie des inventaires toponymiques* de la première auteure, Hélène Hudon, a été conçue pour l'enquête toponymique visant la normalisation. Certains problèmes dont elle traite peuvent ne pas s'appliquer à la recherche microtoponymique (dont la normalisation n'est pas le but premier).

Voilà pourquoi ce qui suit s'inspire plutôt de l'ouvrage de Poirier *Méthode d'enquête* (1964).

4.5.1. Circonscription du lieu de l'enquête

D'abord, il convient de circonscrire un territoire et de bien décrire celui-ci à l'aide des plans:

- Géographique, il convient de procéder à la délimitation de la région et des sous-régions;
- Cartographique, les cartes topographiques sont les meilleures pour se représenter l'itinéraire à cause de l'échelle utilisée (1:5000);
- Linguistique, la description des principales caractéristiques des locuteurs régionaux sur le plan du langage peut être faite par un linguiste;
- Historique, l'histoire du territoire et de ses propriétaires peut être vérifiée en consultant les cadastres, les monographies paroissiales et les ouvrages portant sur l'histoire régionale²;
- Archivistique, on peut établir la liste des possessions successives du territoire grâce aux archives des paroisses et étudier les cartes anciennes et modernes, de même on interroge l'informateur sur ces questions;
- Ethnologique, l'enquêteur peut demander à ses informateurs s'ils possèdent des renseignements familiaux, des archives familiales, des photographies anciennes. De plus, on aura intérêt à connaître les contes et les légendes du pays ainsi que son folklore;
- Économique, l'enquêteur a intérêt à posséder un certain portrait de l'économie régionale moderne et ancienne du territoire investigué, parce que celui-ci lui permet de mieux comprendre la réalité vécue par ses informateurs et leur ascendance.

² Dans le cas du Kamouraska, nous avons consulté l'ouvrage d'Alexandre Paradis (1948) *Kamouraska (1674-1948)* et celui de notre informateur, Hervé Voyer .

Pour la maîtrise (1996), la microtoponymie d'un lieu-dit (une partie du rang de l'Embarras) et celle de fermes ont été étudiées. Avant d'entreprendre l'enquête dans le Kamouraska en 1991, il a fallu nous représenter le plus fidèlement possible les itinéraires, connaître l'histoire de la région, sa riche ethnologie, la beauté de ses paysages maritimes et terrestres, ses particularités géologiques; sa flore a été observée, sa généalogie européenne a été étudiée, ainsi ses légendes, sa dialectologie et sa toponymie. Des documents d'époque et des ouvrages régionaux ont été consultés. Ces connaissances sont indispensables à la personne qui enquête.

4.5.2 Recherche des informateurs

Pour la microtoponymie d'une ferme, il vaut mieux se fier au témoignage du plus vieil individu se repérant encore chaque jour spatialement dans le territoire, circulant dans ce dernier. La tradition de la nomenclature peut être vérifiée auprès d'une personne plus âgée encore, même si cette personne n'habite plus l'endroit.

La situation idéale, pour le lieu-dit, est un expert ayant habité l'endroit, un ethnologue, un historien, un écrivain, par exemple. Cependant, tout habitant peut s'avérer un informateur intéressant; une personne âgée constitue souvent un bon choix, parce que sa mémoire est étendue dans le temps. Pour s'assurer de la qualité finale des résultats, l'information peut aussi être vérifiée par plus d'une personne.

Dans tous les cas, la relation de confiance entre l'enquêteur et les informateurs est une condition au succès du laboratoire d'enquête. La linguistique *parle* des gens (ou devrait parfois le faire) et la microtoponymie, en étant le reflet de leur mode de vie, constitue un domaine qui facilite la complicité avec l'informateur.

4.5.3 Préparation du matériel de l'enquête

Pour se préparer à l'enquête, il est utile de se doter d'une carte du territoire (pointage des minilieux), d'un magnétophone (enregistrement des témoignages), d'un appareil photographique (planches des microtoponymes), du questionnaire

d'enquête (rubriques devant être traitées à chaque appellation recueillie et servant à la rédaction de la fiche de conservation) ou de tout autre support que l'enquêteur jugerait pertinent. La rencontre peut être filmée, mais cela constitue une intervention plus complexe qui peut parfois gêner certains informateurs et qui nécessite l'aide d'un ou d'appariteur(s), selon le type de documentaire désiré (professionnel ou amateur).

4.5.4 Rencontres avec les informateurs

Deux rencontres au moins sont nécessaires à la réalisation de l'enquête. La première, une prise officielle de contact, sert à la présentation des objectifs de la recherche, à la définition des termes, à la détermination des buts, de la méthodologie et du déroulement du questionnaire sur le terrain. Elle est aussi utile pour dresser un itinéraire que les protagonistes peuvent se représenter mentalement.

C'est lors de la deuxième rencontre que l'enquête a lieu. L'informateur et l'enquêteur parcourent l'itinéraire dont ils sont convenus et les renseignements apportés sont enregistrés sur magnétophone. Chaque lieu est photographié et pointé sur la carte par l'informateur et/ou l'enquêteur. Il faut beaucoup de rigueur, si l'on désire que sa mémoire soit adéquatement assistée tout le temps que durera le travail sur les microtoponymes.

4.5.5 Transcription et traitement préalable des données

La révision globale des données doit être effectuée aussi tôt que possible: ajustement de l'itinéraire, identification de renseignements manquants, vérification du pointage sur carte, notation de renseignements pertinents en vue de l'analyse qui s'en vient, validation des résultats. L'enquêteur, avant de quitter l'espace et la région où s'est tenue l'enquête, doit s'assurer que ses données sont complètes. En fait, cette étape est pour lui fondamentale et s'effectue comme suit: il écoute et réécoute ses enregistrements et, à l'aide d'une carte vierge, identifie chacun des lieux enquêtés en s'assurant que les explications fournies par son informateur sont suffisamment claires pour que les fiches de classement soient adéquatement remplies dans leur ensemble.

4.5.6 Rédaction des fiches de classement et des grilles linguistiques

La distinction en *fiche de conservation* et *grille linguistique* a été établie au chapitre 2, la première servant à consigner pour chaque appellation recueillie les informations requises par la science et la seconde servant à analyser l'appellation sur le strict plan de la linguistique.

Les fiches de classement (ou de conservation) garantissent la préservation des appellations. Respectant les rubriques couvertes par le questionnaire, elles compilent les renseignements relatifs à chacune des appellations et entités recueillies. Il s'agit de la remise en forme d'un témoignage oral, ce qui exige à la fois le respect de la tournure particulière de l'utilisateur dans ses définitions (citations) et le respect des règles de la synthèse. La rédaction de la fiche n'est pas l'établissement du verbatim de la discussion que l'enquêteur a tenue avec l'informateur et elle n'est pas uniquement non plus la transcription de commentaires sur l'appellation. Les rubriques de cette fiche correspondent à celles qui composent le questionnaire qu'utilise l'enquêteur.

1. Toponyme ou microtoponyme
(Est-ce un toponyme ou un microtoponyme?)
2. Désignation
(Que désigne-t-il?)
3. Prononciation
(Quelle est la prononciation?)
4. Sens littéral et forme dialectale
(Quelle est votre définition de chacun de éléments de l'appellation?)
5. Situation et description
(Où est-ce situé et que décrit le microtoponyme?)
6. Origine et signification
(Connaissez-vous l'origine du microtoponyme et qu'est-ce qu'il signifie pour vous?)
7. Gentilé (si pertinent)
(Comment s'appellent les gens habitant ce secteur?)
8. Informateur et enquêteur
(Données d'enquête)

La grille linguistique comprend les points suivants et les renseignements qu'elle permet de consigner sont issus de ceux contenus dans la fiche de classement.

1. Toponyme (ou microtoponyme) = Générique + Spécifique-----E
 T = G + S -----E

Ici, le chercheur donne une idée générale de la structure du microtoponyme recueilli; il note l'absence d'un spécifique, la présence d'un double spécifique et autres points pertinents.

2. Signe = Signifiant + Signifié-----Réfèrent
 S = Sâ + Sé-----R

Le chercheur traite, dans cette rubrique, de la nature sémiotique du microtoponyme. Ainsi le signifiant est-il écrit en API, le signifié défini selon les caractéristiques objectivées par le locuteur. Le réfèrent étant la réalité observable, on note tout écart entre le réfèrent et son signifié.

3. Phonétique et phonologie

Le chercheur transcrit phonétiquement le microtoponyme et note ici les écarts entre la phonétique et la phonologie du signe.

4. Morphologie et morphosyntaxe

Le toponymiste note ici les irrégularités morphologiques: déformation de l'article ou de la préposition, absence de morphèmes grammaticaux, subsistance de morphèmes grammaticaux et autres points pertinents.

5. Syntaxe

La syntaxe du microtoponyme est étudiée en regard de ses normes propres: absence du spécifique, présence d'un double spécifique, position des prépositions, absence de l'article, présence de l'article. Norme et écart.

6. Prépositionnement

Tout ce qui touche les termes locatifs est considéré: prépositions, syntagmes prépositionnels, termes locatifs et termes locatifs purs.

7. Sémantique

Le chercheur traite ici du sens de l'appellation comme tout ou dans ses parties: générique, spécifique. Il y discute de dialectologie (traits dialectologiques marqués ou non), de lexicologie (intérêt pour un glossaire microtoponymique ou non) et de lexicographie (définition de l'élément sélectionné pour le glossaire).

8. Catégorie et type; référencement

Le chercheur classe le microtoponyme selon sa catégorie -son générique- (agronyme, mont, cours d'eau, bois ou autres) et selon son spécifique -son type- (généalogique, légendaire ou autre). Si le microtoponyme fait partie d'une banque, il en donne le code d'accès.

Il est bien sûr beaucoup plus aisé de remplir cette grille linguistique, si l'on dispose de la fiche de classement. On ne peut inventer une prononciation ou forger une définition, pas plus qu'on ne peut parler d'archaïsme ou de transfert de signifié, si les informations sont manquantes.

On retrouve dans l'appendice un aperçu de la fiche de conservation et de la grille d'analyse.

4.5.7 Structuration des planches

Pour une représentation adéquate de l'itinéraire parcouru, le chercheur constituera ses planches à l'aide de la carte de la région, de la carte de la sous-région (lieu-dit et cadastre de la ferme) et de la carte de l'itinéraire parcouru dans le lieu-dit et la ferme. L'étude peut également comprendre des planches complémentaires qui représentent chacun des microtoponymes échantillonnés par l'intermédiaire d'une photographie et d'un numéro identifiant le lieu auquel ils sont associés sur le croquis du cadastre. Pour certaines études, des cartes aériennes doublées de photographies du même type sont disponibles [le cas de l'étude de

Langevin (1984)].

4.5.8 Présentation générale des résultats

La présentation des résultats dresse un portrait global des appellations recueillies lors des enquêtes. Elle prend la forme d'un tableau comprenant points et sous-points. Elle offre une idée générale des résultats. Avec sa réalisation, le côté pratique du laboratoire est complété.

4.6 Méthodologie d'analyse et de composition de la banque

Pour cette étude précise, il s'agit de constituer une banque d'appellations microtoponymiques; cela oblige à des choix dont certains relèvent de la méthodologie.

Deux études de microtoponymie agraire québécoise, celle de Langevin (1984) et celle de Bonnelly (1980) ayant été sélectionnées, leurs résultats se sont additionnés à ceux de notre enquête (Thériault, 1996).

La banque a pris une double forme: elle reprend la nomenclature des appellations par catégories d'entité ainsi qu'elle met en valeur les appellations par types ou processus impliqués dans l'assignation d'un spécifique. Elle respecte le genre d'itinéraires en les identifiant: microtoponymie de fermes et microtoponymie de lieux-dits que sont le rang et l'île.

4.6.1 Banque, fiches de conservation et grille linguistique

Dans le cas de l'enquête tenue dans le Kamouraska, les microtoponymes ont d'abord été classés sur des fiches de conservation, par ordre d'apparition dans l'itinéraire. Ces fiches auraient tout simplement pu être présentées selon cet ordre ou un autre (comme l'ordre alphabétique) et composer la banque comme telle. Cependant, si l'on considère qu'un mode de classement non aléatoire est recherché pour les microtoponymes, l'apparition par itinéraire n'est ni nécessairement fonctionnelle ni nécessairement économique. En effet, ce mode de classement ne tient pas compte de l'analyse du matériel microtoponymique. De plus, cette opération suppose que l'on doive inventer des fiches de conservation pour les

données venant des autres toponymistes. Chaque étude possède une forme qui lui a été impartie par son auteur; le choix de cette forme est en définitive pertinent, si la méthodologie est conforme à la réalité de la description de l'objet. L'on consultera les fiches signalétiques de chacune des enquêtes mises dans l'appendice pour observer comment chacun des chercheurs a vu à l'établissement de ses données. On comprendra que ce type de mise en banque par fiche de classement n'a pas été retenu.

L'information linguistique contenue dans les microtoponymes peut, elle, être transférée sur la grille linguistique. Une des étapes de la méthodologie est donc motivée par l'assimilation, pour fins d'analyse, des renseignements linguistiques inclus dans le microtoponyme agricole. Une grille linguistique aurait pu être rédigée pour chaque spécimen obtenu et les données linguistiques compilées pourraient avoir été offertes en banque. Pour des raisons de consultation, il est cependant préférable de proposer un classement privilégiant une approche fonctionnelle du lien unissant le générique au spécifique. Plus simple et plus pratique pour la mise en banque de données, ce choix nous apparaît donc économique. Cette méthode permettra de fixer notre attention sur l'analyse de morphèmes servant au repérage spatial comme le phénomène du prépositionnement. Cette analyse, centrée sur la linguistique et sur la structure particulière des microtoponymes, constitue l'objet du chapitre 8 de cette thèse. La banque par grille linguistique n'a donc pas été retenue non plus. Par contre, dans l'appendice, le lecteur peut consulter certaines grilles linguistiques composées par la rédactrice sur ses propres résultats et offertes, à titre illustratif, au lecteur.

4.6.2 Lexicologie

Les unités -génériques et spécifiques- ou les appellations pures -sans spécifiques- significatives possédant des traits dialectaux marqués seront traitées à part. Présentées au chapitre 8, elles feront l'objet du *Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise*, par lequel on verra à les identifier en fonction de critères ou lexicologiques (caractérisation lexicologique, transcriptions, usages) ou lexicographiques (définition de l'unité et motivation quant au choix du spécimen).

4.7 Analyse des échantillons

Lorsque les appellations sont bien conservées, qu'elles font l'objet d'une

description linguistique adéquate et qu'elles sont modélisées (la banque), il est plus facile de proposer une analyse fonctionnelle. Cette dernière a pour rôle d'expliquer alors le mode de classement souhaitable, en même temps qu'elle rend compte du caractère particulier de l'acte de langage: soient les observations linguistiques et fréquentielles inhérentes à l'étude des processus unissant génériques et spécifiques en microtoponymie. À partir du moment où ce modèle sera bien éprouvé, d'autres microtoponymes recueillis ailleurs qu'au Québec ou en territoires amérindiens pourront se rajouter à la banque. Il semble sage de laisser la question ouverte en attendant que de plus amples résultats en viennent à orienter notre point de vue de façon définitive. L'analyse n'étant pas la méthodologie, cette question sera laissée aux chapitres portant sur l'interprétation générale des données. (Voir chapitre 8)

4.8 Synthèse des considérations méthodologiques

Après avoir parcouru différentes approches de la toponymie et avoir décrit la méthode d'enquête en microtoponymie et la méthodologie d'analyse et d'interprétation des données, il est temps de présenter chacune des trois enquêtes de façon plus approfondie et de les comparer. Cette démarche, appréciative, permettra de dégager les éléments qui les unissent des éléments qui les distinguent.

Chapitre cinq
La présentation des trois enquêtes et de leurs fiches signalétiques

5.0 Présentation générale des trois enquêtes utilisées

Cela a été énoncé dès l'introduction: trois enquêtes ont servi de base à cette thèse. La fiche signalétique de chacune de ces trois enquêtes est présentée en annexe à la thèse.

La première de ces enquêtes est attribuable à Jean Langevin; publiée sous le titre de *Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé* (1984), elle s'est déroulée en 1973, sur l'île de Grâce, dans la région de Sorel.

La seconde, *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska* (1995), a eu lieu dans le comté de Kamouraska, en 1991; elle a été dirigée par nous.

La troisième a pour titre *Micro-choronymie de la ferme F. Pouliot, lots 90 et 93, paroisse Sainte-Famille, île d'Orléans* (1981) et elle est l'œuvre d'un échantillonnage microtoponymique de Christian Bonnelly sur l'île d'Orléans et est assortie d'une carte pointée pour chacune des appellations recueillies.

Ces études ont toutes trois emprunté à la méthodologie toponymique en cours au Québec. Resignalons donc les ouvrages portant sur le sujet: *Toponymie, Méthode d'enquête* (Poirier, 1964) et *Méthodologie des inventaires toponymiques* (Hudon, 1986); le deuxième s'inspirant du premier tout en se destinant plus particulièrement à la normalisation de noms géographiques. Avec une méthodologie adéquate, il est plus facile d'analyser ou d'interpréter les données. Les trois études -dont les données font l'objet d'une analyse approfondie dans cette thèse- ont été sélectionnées, parce qu'elles sont issues d'une démarche méthodologique rigoureuse reposant sur un travail d'enquête sur le terrain. La fusion des microtoponymes qu'elles comportent compose la matière même de la banque analytique.

5.1 Récapitulation méthodologique

D'abord, les enquêtes doivent s'être fixé des buts précis et viser des objectifs pré-établis: ici l'étude de la microtoponymie agricole ou agraire. La collecte de noms en vigueur sur un territoire précis en a constitué l'étape préalable (les lieux décrits dans les enquêtes). Il est également souhaitable que l'enquêteur possède une formation adéquate appartenant à l'un et/ou à l'autre de ces domaines:

linguistique, géographie, toponymie, ethnologie ou histoire.

Une enquête microtoponymique exige une bonne préparation: travail de repérage, réunion du matériel d'enquête, mise en disponibilité des documents archivistiques et des cartes. Des précautions doivent être prises en ce qui regarde les difficultés (manque d'informateurs, ex.) et *ālea* (difficulté à trouver un territoire signifiant, ex.) pouvant toujours survenir; le toponymiste doit pouvoir disposer d'éventuelles solutions de rechange (remplacer un informateur, choisir un autre territoire, etc.). Les études ont tenu compte de ces contingences.

Les informateurs choisis l'ont été en raison de leur disponibilité et de leur crédibilité: ils sont des locuteurs réels et non des interprètes. Les rencontres préparatoires ont facilité le déroulement des enquêtes et ont permis aux collaborateurs de comprendre les objectifs de la recherche et la primauté du rôle qu'ils ont à jouer à l'intérieur de celle-ci.

Le laboratoire a débuté, toujours dans le cas des trois études, par l'enquête sur le terrain elle-même (les itinéraires). Dirigé sans être orienté, le laboratoire a permis aux informateurs d'entrer en fonction et ainsi d'exprimer leurs compétences. L'enquêteur aura établi son mode de conservation des données; certaines enquêtes ont des visées fonctionnelles -échantillonnage avec pointage sur carte- c'est le cas pour Bonnelly; d'autres possèdent des visées ethnolinguistiques et géographiques, ainsi chez Langevin; d'autres encore ont des visées linguistiques, que l'on retrouve dans notre étude.

En regard de ces buts, le ou les supports de conservation a ou ont varié. En définitive, la vérification des données avec les informateurs a garanti finalement l'objectivité de celles-ci; elles ont été classées, puis analysées le cas échéant. Nous disons le cas échéant, parce que certaines enquêtes n'ont pas pour visée directe une analyse; en effet, une pratique toponymique ne prévoit pas toujours d'analyse formelle. Cependant, dans le cas de cette thèse, une analyse est proposée; ce qui s'en dégage, c'est ce côté à la fois pratique et théorique de la question microtoponymique.

5.2 Comparaison entre les trois enquêtes

Comparons maintenant entre elles ces trois enquêtes.

5.2.1 Éléments de similitude

Les trois enquêtes portent sur le même sujet: la microtoponymie agraire au Québec. Cette similitude garantit l'établissement de prédictions meilleures ou plus justes et facilite l'étude analytique: le phénomène langagier de repérage spatial ne s'en dessine que mieux.

De plus, ces mêmes trois enquêtes sont parmi les rares existant au Québec sur le sujet de la microtoponymie (exister est compris ici dans le sens où les résultats ont été publiés ou compilés pour pouvoir être disponibles pour la recherche). Certaines études citent des microtoponymes parmi d'autres noms de lieux, mais les visées demeurent reliées à une démonstration atypique; ce caractère de rareté unit également les études.

5.2.2 Importance des différences entre les trois études

Les traits de similitude entre ces dernières s'arrêtent ici, il existe entre elles des différences beaucoup plus notables que sont l'éloignement géographique entre les territoires, les différences linguistiques et dialectologiques entre locuteurs, la formation des enquêteurs en regard de la visée des collectes et leur éloignement dans le temps: 1973 (Langevin), 1980 (Bonnelly) et 1991 (Thériault).

L'étude de Langevin a pour scène une île (à la fois lieu-dit et territoire de la ferme) dont la nomenclature est actualisée par un seul locuteur; la région en est Sorel. L'étude Thériault (deux locuteurs) se déroule dans le Kamouraska sur deux fermes et un territoire (lieu-dit). L'étude Bonnelly (un locuteur) prend strictement place sur une ferme; l'île d'Orléans en est le macro-territoire. Comme variable, cette diversité a pour effet de renforcer les généralisations déduites de l'observation de certaines caractéristiques du phénomène langagier microtoponymique.

La langue des locuteurs est caractérisée sommairement plus loin et reproduite, bien qu'indirectement, par l'intermédiaire des microtoponymes utilisés et/ou définis; si l'on excepte M. Voyer, un locuteur plus jeune que les autres et dont le français est standard, on conçoit aisément des variantes dialectales assez importantes entre les trois autres locuteurs; et bien que cela ne fasse pas directement partie des objectifs immédiats de cette thèse, cette différence mérite

notre attention.

Toujours sur le plan des différences, notons la discipline de soutien des trois enquêteurs et la fonction de leur étude.

Langevin est géographe et son étude se veut le témoignage géolinguistique d'un mode de vie agraire en voie de disparition; les visées sont en même temps ethnologiques et un film a été tiré de l'enquête. Ses multiples données se présentent par ordre alphabétique et par pointage sur une carte; de plus chaque appellation est définie lexicographiquement avec grande économie et précision. Langevin a fait la microchoronymie complète et encore disponible alors de l'île de Grâce. C'est une très belle étude, littéraire presque, et d'un style classique pour le domaine; il est dommage de constater qu'aucune autre recherche microtoponymique agraire aussi approfondie n'ait été menée en soi québécois depuis 1973.

L'étude de Thériault (1991) relève de la linguistique, des fiches de conservation ont été rédigées (avec transcription en API) pour chacun des microtoponymes qui ont été recueillis puis classés en fonction de processus les animant. Les données apparaissent à la fois par ordre géographique (selon le déroulement de l'enquête, autant pour les fiches que pour les planches photographiques) et par ordre de priorité analytique. Des cartes sont aussi utilisées.

En plus de l'écriture, l'enquête de Bonnelly, géographe-toponymiste à la Commission de toponymie du Québec, se sert de la transcription phonétique pour présenter les données microtoponymiques; elles aussi apparaissant en ordre alphabétique. La carte géographique est pointée avec précision. C'est un intéressant travail d'échantillonnage microtoponymique; ce type d'intervention devrait, selon nous, se multiplier pour le bienfait de la discipline.

L'éloignement dans le temps des trois études est une variable intéressante. En dépit de son importance, elle n'aura, par contre, qu'une incidence infime sur l'organisation microtoponymique du langage en milieu agraire, qui demeure fonctionnellement le même dans les trois cas. Les études se sont facilement fusionnées dans la banque, malgré les différences évoquées ici.

5.3 Présentation des fiches signalétiques des trois enquêtes

Les fiches signalétiques que l'on retrouve en annexe ont pour but de présenter individuellement chacune des études de façon à faire ressortir leurs ressemblances et leurs différences sur les plans suivants: titre, direction de l'étude, date et durée de l'étude, année de publication et référence, identification des macro et des micro territoires visés par l'étude, présentation des informateurs, présentation des données, supports de conservation publiés et non publiés (y compris les cartes), présence ou absence d'une grille d'analyse linguistique.

L'ordre choisi pour leur présentation est en fonction de leur apparition la banque créée, soient l'étude de Langévin, l'étude de Thériault et l'étude de Bonnelly. Cet ordre, cela a été dit, est motivé par la quantité de microtoponymes recueillis par chaque chercheur.

Notons, par ailleurs, que les rubriques de description des macro et micro territoires des deux premières études font appel à des citations de leurs auteurs; les descriptions qu'ils en ont faites méritaient d'être reproduites textuellement.

5.4 Synthèse portant sur la présentation des trois enquêtes

Maintenant que les enquêtes sont bien connues, voyons comment les microtoponymes qui les composent entreront en fonction dans une banque analytique de données microtoponymiques.

Chapitre six
Les décisions liées à la construction de la banque analytique
de données microtoponymiques
et sa présentation

6.0 Considérations générales sur la classification de microtoponymes et sur la mise en banque de données microtoponymiques dans un milieu agricole

Ce chapitre voit à la présentation générale des décisions reliées à la mise sur pied d'une banque de microtoponymes agricoles québécois (les éléments 6.1 à 6.11) ainsi qu'à la présentation détaillée de la codification et de la présentation visuelle de celle-ci (6.12 à 6.15).

Le classement des données microtoponymiques prises dans leur ensemble en tant que banque -la focalisation de cette thèse- sera maintenant exposé. Son fonctionnement repose sur cette sémiologie déterminée par la nature de la matière à traiter: des lexèmes-sèmes. Ces derniers sont décomposables en unités plus fines, monèmes-morphèmes-phonèmes, et recomposables en unités syntagmatiques plus larges (figées ou non) reflétant la syntaxe microtoponymique. Le processus vise la représentation de lieux, d'espaces sur une ligne du temps.

Il convient donc ici de déterminer l'approche générale utilisée pour constituer la banque de microtoponymes et la représentation qui est faite de chacun d'entre eux sur le plan de la formalisation. Cette approche aura été choisie parmi d'autres approches et représentations plausibles, lesquelles n'auront pas été retenues pour diverses raisons que nous exposons ici.

6.1 Classement semi-aléatoire et classement non aléatoire

Le classement de données microtoponymiques peut se faire selon un mode semi-aléatoire ou selon un mode non aléatoire. En guise de rappel, notons que les catégories d'entités correspondent aux génériques (sauf exceptions qui sont notées), alors que les processus correspondent aux stratégies de dénomination en regard de la détermination d'un lieu par un spécifique ou type.

6.1.1 Classement semi-aléatoire

Il existe deux classements semi-aléatoires possibles: le classement des microtoponymes par ordre alphabétique et le classement des microtoponymes par leur ordre d'apparition dans les itinéraires.

6.1.1 a) Banque par ordre alphabétique

Les données peuvent être prises une par une et être tout simplement présentées par ordre alphabétique de génériques: clos à moutons; clos du garage. Ce triage est considéré comme semi-aléatoire, en ce sens que les catégories d'entités n'en viendront à se regrouper que si elles sont présentes en plus grand nombre. C'est cet ordre d'apparition qu'ont retenu Langevin et Bonnelly.

Dans les enquêtes, on retrouve beaucoup de *clos* mais peu de *saisons*, pourtant la réalité désignée par chacun de ces génériques se ressemble beaucoup, tout comme, d'ailleurs, le choix de spécifiques assignés à cette catégorie d'entités. Cette constatation, relevant de l'observation des processus de dénomination, pourrait être effectuée à vue d'œil pour *clos*, mais pas pour *saisons*, sinon qu'indirectement. Avec un classement par ordre alphabétique, le groupe des agronymes (*clos*, *champs*, *pièces*, *demi-arpen*s, *saisons*) ne serait donc pas fusionné, puisque *pièce* et *saison* viennent beaucoup plus loin dans l'ordre alphabétique que *champ* et *clos*. Les processus actualisés par les locuteurs dans le choix de spécifiques pour la catégorie des agronymes ne seraient pas mis en évidence. La vérification des hypothèses en ce qui regarde la sélection de types de spécifiques pour les agronymes s'en trouverait compliquée.

Avec l'ordre alphabétique, les génériques ne sont pas présentés par catégories recoupées de phénomènes nommés sinon que par accident (s'il y a beaucoup de *clos*) et c'est pourquoi ce classement n'a pas été retenu.

6.1.1 b) Banque par ordre d'apparition des microtoponymes dans l'itinéraire

Si le classement alphabétique n'est pas retenu, ne pourrait-on pas présenter les données par ordre d'apparition, itinéraire par itinéraire? Malheureusement, à la longue, ce procédé s'avère fastidieux, en ce qu'il ne permet pas, ici non plus, un classement véritable des microtoponymes: les phénomènes relatifs à l'assignation d'un spécifique ne se recoupent pas, sinon qu'accidentellement. L'analyse que l'on désire effectuer du lien entre ce dernier et le générique est rendue plus difficile. Nous croyons, par contre, que les fiches de conservation devraient être présentées ainsi, car une telle organisation sait mettre en évidence l'apparition des spécimens à l'intérieur de la ligne du temps de leur arrivée dans l'itinéraire. C'est à travers cette diachronie que les meilleures observations qualitatives se font: généralisations et

hypothèses y comprises. Mais il s'agit en fait d'un travail de conservation et non d'un travail d'analyse.

Il importe donc de distinguer le travail de l'analyse (banque analytique) de celui de la conservation des microtoponymes par ordre alphabétique ou par ordre d'apparition dans l'itinéraire; voilà pourquoi le mode de présentation des données de la banque n'a pas suivi ces deux modèles. En d'autres termes, les classements semi-aléatoires alphabétique et par itinéraire n'ont pas pour but premier de poser la question sémantique large et fonctionnelle de la représentation globalisée des catégories d'entités nommées par processus de nomination utilisé ou type.

6.1.2 Classement non aléatoire en deux zones agraires: les fermes et les lieux-dits

Il convient donc de déterminer un tri des microtoponymes tenant compte du processus à l'origine de la dénomination et conduisant à un classement non aléatoire des génériques: regroupant donc les génériques par catégories de phénomènes nommés. On observe alors avec plus de facilité l'occurrence des processus utilisés dans le choix de spécifiques, parce qu'il y en a; autrement dit, une relecture des données. En outre, toujours sur la question de ce classement, il fallait aller au delà de ce recoupement des génériques pour rejoindre le découpage le plus large de l'espace -ici agricole- et le diviser en zones.

Dans un territoire agricole, il semble que l'on puisse distinguer deux zones principales: la zone de l'exploitation agricole (soient ici les quatre fermes) et la zone de l'espace environnant, les lieux-dits (soient l'île de Grâce et le rang de l'Embarras); les deux zones étant en étroite relation fonctionnelle. La prise en compte de ces facteurs a conduit à la construction de la banque de données par le classement non aléatoire.

6.2 Divisions principales, classement non aléatoire, microtoponymie et microchoronymie

La banque de microtoponymes agraires est divisée en deux sections principales nommées *Étude microchoronymique de fermes* et *Étude microchoronymique de lieux-dits*. Chacune représente un domaine large de la matière.

La microtoponymie étant en fait une pratique, la notion de

microchoronymie semble d'autant plus juste qu'elle différencie ici deux idées: soit celle de la pratique, microtoponymie, de celle du domaine d'études, la microchoronymie, et -surtout- cette notion met en valeur la structure naturelle de l'inventaire microtoponymique.

Si on fait l'adéquation sémantique pour le préfixe /micro/, on en arrive à la notion même de choronymie qu'avait découverte ou pour le moins pressentie Ptolémée (IIe siècle), le premier à employer la racine choro-; il en fait état en introduction de sa *Géographie*. Utilisé au départ par les géographes et toponymistes québécois (Poirier, Dorion, R. de Koninck, Bonnelly) dans les années 60, 70 et 80, le terme *choronymie* a été abandonné par la suite au profit du terme *toponymie*, qui lui est subséquent, mais sans que cela ait été nécessairement justifié.

Cependant donc, à l'époque des études de Langevin (1973) et de Bonnelly (1981), il était en usage au Québec. Lors de notre travail précédent, en position de tenir un laboratoire dans le Kamouraska, donc une pratique, et d'en venir à un classement sommaire, le lexème de /micro/ *toponymie* avait été préféré à celui de /micro/ *choronymie*. /Micro/ *choronymie* est repris, parce qu'une résultante n'est pas directement une pratique et que cette nuance sémantique se doit d'être traduite sur le plan terminologique. L'inventaire étant la pratique; la théorie étant l'abstraction en soi. (Voir en introduction le *Glossaire des termes utilisés dans la thèse*.)

6.3 Traitement des génériques par classement non aléatoire ou pré-classificatoire

Cette portion de la démonstration s'attache à décrire les relations qui existent entre le classement non aléatoire et les génériques des dénominations. Ce modèle productif facilite les prédictions: on verra comment. De plus, il est possible de regrouper d'autres études dans une banque où le fonctionnement repose sur un mode pré-classificatoire; si d'autres catégories de génériques interviennent, il n'y a qu'à rajouter ces nouvelles catégories à l'endroit approprié.

6.3.1 Étude microchoronymique de fermes

La fusion des trois enquêtes en une seule est rendue possible, parce que la matière microtoponymique, bien qu'issue de trois milieux différents, est classifiable

en éléments fonctionnels récurrents que sont les:

- Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronomie;
- Voies de circulation sur la terre;
- Frontières sur la terre;
- Bâtiments humains;
- Parties boisées sur la terre;
- Phénomènes aqueux sur la terre;
- Roches et phénomènes rocheux sur la terre;
- Aspects du terrain;
- Accidents de terrain sur la terre.

Voilà donc les principales catégories discriminées de lieux nommés sur les terres des informateurs qu'on peut dégager de l'étude des itinéraires. Cette division des microtoponymes par phénomènes nommés s'est déduite de l'analyse des appellations trouvées dans le Kamouraska en 1991. Avec l'adjonction des nouveaux spécimens de Langevin, recueillis en 1973, et de Bonnelly, échantillonnés en 1981, de nouvelles catégories de microtoponymes (ainsi les noms des mares) ont pu être ajoutées. En 6.12, chacune de ces catégories sera expliquée quant à son contenu.

6.3.1 a) Divisions de la terre reliées à l'activité agricole

Cette rubrique regroupe tous les microtoponymes servant à désigner une division de la terre directement liée à l'activité agricole, la culture ou l'élevage. Parmi ces divisions, on compte ces catégories de génériques:

- Champs;
- Clos;
- Demi-arpents;
- Pièces;
- Saisons;
- Pointes;
- Terres;
- Autres.

Puisqu'ils regroupent des divisions d'agronomie, cette catégorie de

génériques analogues mérite d'être traitée en un seul bloc. Ce procédé permet de constater à vue d'œil la variété de génériques qui induisent des différenciations agronymiques de l'espace, ce que le classement semi-aléatoire n'aurait pas permis avec autant de clarté. Le croisement facilite l'analyse. C'est évidemment l'une des rubriques de la banque les plus riches du point de vue de la quantité, certes, mais de la qualité, également.

6.3.1 b) Voies de circulation sur la terre

Ici se trouvent regroupés tous les noms de chemins (générique dominant) de terre.

6.3.1 c) Frontières de la terre

Cette rubrique regroupe les microtoponymes servant à la désignation des frontières de la terre, soient: les fronteaux, les trécarrés ou le cordon.

6.3.1 d) Bâtiments humains sur la terre

Les bâtiments aussi sont désignés par un nom; cela permet de différencier deux bâtiments de même nature entre eux ou les bâtiments les uns des autres, ainsi: les granges, étables, porcheries, laiteries, garages, sheds, hangars, camps, lesquels forment autant de génériques.

6.3.1 e) Parties boisées sur la terre

Les parties boisées sur la terre sont des phénomènes que les informateurs ont soin de nommer, surtout parce que souvent il en existe plusieurs. C'est une présence naturelle. Parmi les génériques, on échantillonne donc les suivants: bois, vergers et érablières. Ont été joints à cette dernière catégorie les noms de cabanes à sucre ou de sucreries.

6.3.1 f) Phénomènes aqueux sur la terre

La présence de l'eau est un point de repère important sur des terres qui sont souvent étendues. Aussi ces catégories de lieux ont-ils été recueillis: mares et trous; rivières, ruisseaux et lacs; sources et mollières.

6.3.1 g) Roches et phénomènes rocheux sur la terre

On retrouve ici essentiellement des nomenclatures identifiant des roches de bonne dimension servant au repérage spatial ou des digues, des bagnes à sable et des trous de gravelle reliés à divers ouvrages utilitaires.

6.3.1 h) Aspects du terrain

Sont regroupés ici les microtoponymes identifiant des phénomènes du terrain lui-même: déserts ou autres, mais qui ne sont pas des parties boisées, lesquelles semblent être plus importantes aux yeux des informateurs que les autres phénomènes.

6.3.1 i) Accidents de terrain

Cette rubrique fait la compilation des noms d'accidents de terrain qui ne manquent pas d'être présents sur une terre: coteaux, buttes, caps et qui n'ont pas l'importance des monts ou des montagnes.

6.3.2 Étude microchoronymique de lieux-dits

Il est intéressant de constater l'importante quantité de minilieux portant un nom, pour des raisons fonctionnelles, à l'extérieur des limites de la terre des informateurs. Les études ici n'ont pas été fusionnées; elles sont présentées séparément l'une de l'autre. Les deux endroits sont en effet plutôt différents; le premier étant une île et le second étant un rang. Ensuite, les termes sont en quantité moindre que ceux échantillonnés sur les fermes, il devient plus périlleux de tenter de généraliser pour généraliser, même si certains phénomènes observés se reproduisent (nous y reviendrons en conclusion). Un regroupement de données, à ce stade-ci, aurait été prématuré; il faudra attendre de disposer de spécimens plus nombreux pour savoir s'il est pertinent de fusionner entre eux tous types de lieux-dits.

L'enquête de l'île de Grâce (Langevin, 1973) est présentée d'abord, car elle comprend plus de microtoponymes. L'enquête sur le rang de l'Embarras, qui en comprend moins, suit (Thériault, 1991). L'enquête de Bonnelly ne s'est pas attachée à l'aspect de la relation qu'entretient le locuteur avec l'espace environnant

situé à l'extérieur de sa ferme (voir chapitre 2 et la fiche signalétique dans l'appendice), si bien qu'aucune donnée portant son nom ne figure dans cette section.

Encore là, les catégories d'entités et les génériques sont regroupés en fonction des phénomènes nommés servant au découpage naturel du paysage et de l'espace humain.

6.4 Une île comme lieu-dit

L'île de Grâce a été décrite (voir la fiche signalétique de l'île de Grâce, citation de R. de Koninck, dans l'appendice). Les dénominations sont présentées à l'aide de rubriques distinctes qui discriminent chacune une catégorie de microtoponymes. Il s'agit ici d'une relecture des données de Langevin qui, elles, sont présentées par ordre alphabétique.

Divisions humaines agricoles sur l'île ou agronymie;
 Découpage naturel de l'île (terrestre);
 Découpage naturel du paysage maritime (marin);
 Conduite naturelle des eaux;
 Présence humaine et sociale sur l'île.

6.4.1 Divisions humaines agricoles sur l'île ou agronymie

Cette rubrique regroupe tous les noms de minilieux identifiant des phénomènes liés à la vocation agricole du territoire et qui ne se situent pas sur les terres familiales de l'informateur; on retrouve les génériques qui suivent:

Terres;
 Pièces;
 Autres divisions.

L'unique nom de chemin a été joint à cette section.

6.4.2 Découpage naturel de l'île (terrestre)

Le paysage de l'île suggère à l'esprit humain des points de repères tout

naturels qui se répercutent dans la langue microtoponymique, il s'agit des:

Pointes;
Coteaux;
Platine;
Boisés.

6.4.3 Découpage naturel du paysage maritime (marin)

Les entités suivantes sont regroupables par génériques:

Baies;
Banc de sable;
Bas-Fonds;
Marais;
Plages.

6.4.4 Conduite naturelle des eaux

Sur une île, le phénomène de l'écoulement de l'eau prend une dimension importante, on retrouve dans cette rubrique des nomenclatures pour les:

Chenail;
Décharges;
Rigolet.

6.4.5 Présence humaine et sociale sur l'île

Cette rubrique regroupe les nomenclatures desservant le repère spatial fondé sur la présence humaine, à l'exclusion de l'agronomie. Essentiellement, il est question des bâtiments, d'un port et des mares (à chasse), plus de quatorze.

6.5 Un rang comme lieu-dit

Pour la description de ce territoire, en référer à la fiche signalétique placée en appendice de la thèse. Les microtoponymes du rang comme lieu-dit sont divisés de la manière suivante:

Secteurs;
Voies de circulation;
Rivières;
Banc de sable;
Accidents de terrain;
Phénomènes rocheux;
Montagnes;
Cavités rocheuses;
Particularités du terrain.

6.5.1 Secteurs

Le rang est divisé en secteurs divers, le terme lui-même n'est pas utilisé comme générique; on retrouve ici des dénominations pour le rang lui-même, un coin, une ferme et le secteur d'un pain de sucre.

6.5.2 Voies de circulation

Une seule existe: le rang lui-même, nommé parfois route du rang.

6.5.3 Rivières

Le territoire est traversé par deux rivières (deux toponymes et un toponyme parallèle). La fourche entre les deux rivières est aussi identifiée par une micro-désignation.

6.5.4 Banc de sable

Un banc de sable est aussi identifié; il servait au lavage à l'époque.

6.5.5 Accidents de terrain

Un accident de terrain (coteau) a été relevé.

6.5.6 Phénomènes rocheux

À cause de leur géologie particulière attirant l'attention, les phénomènes

rocheux portent un nom.

6.5.7 Montagnes

Phénomènes rocheux plus imposants, les montagnes reçoivent des noms, dont certains sont des toponymes parallèles aux désignations normalisées.

6.5.8 Cavités rocheuses

Deux de ces particularités portent un nom et servent de repère dans le rang.

6.5.9 Particularités du terrain

Les particularités du terrain portent également une identité linguistico-spatiale et forment une catégorie à part de la catégorie *accidents de terrain*: on classe des phénomènes comme *La Plaine*, un régionalisme identifiant une tourbière. Les particularités du terrain ne sont pas des élévations rocheuses.

6.6 Considérations finales sur le classement non aléatoire des données en microtoponymie agraire

Il apparaît qu'un tel classement comporte de nombreux avantages sur un classement par ordre alphabétique ou par ordre d'apparition dans l'itinéraire (classements semi-aléatoires). D'abord, il regroupe les phénomènes nommés entre eux et permet de compiler les génériques en catégories d'entités. Ensuite, il facilite l'analyse des types et du processus; de la stratégie de dénomination en regard de la détermination du générique par un spécifique; il le précède, jusqu'à un certain point. Enfin, il met en évidence les grandes divisions d'un espace naturel fréquenté par l'humain.

6.7 Traitement des spécifiques par classement non aléatoire

Ici intervient toute la question de la sémantisation linguistico-spatiale (l'ipséité) qui s'opère lorsqu'un locuteur, identifiant une entité par un générique, lui assigne par besoin un spécifique. Le lien existant entre les deux n'est pas arbitraire, n'est pas aléatoire: il est économique en ce sens que ce lien permet, par l'utilisation de processus identifiables et regroupables dans un ensemble fini, de former les

microtoponymes nécessaires à un repérage spatial chez les utilisateurs. En outre, après avoir regroupé par catégories d'entités les génériques, il est devenu possible d'observer que les stratégies de dénomination s'auto-reproduisaient, selon qu'on avait affaire à une catégorie de génériques plutôt qu'à une autre (des agronymes plutôt que des phénomènes rocheux, par exemple). Lors de l'analyse des données, l'intérêt de cette constante sera mis en évidence.

6.8 Présentation de la grille sémantique de traitement des spécifiques

Il existe deux niveaux de classification des spécifiques dans la banque microtoponymique, le niveau I et le niveau II.

6.8.1 Classification de niveau I

Lors l'enquête dans le Kamouraska (Thériault, 1991), nous avons constaté que les stratégies visant la dénomination d'entités agraires constituaient un ensemble et qu'elles revenaient de façon générale -tous génériques confondus- et de façon particulière -selon un type plutôt qu'un autre. Voilà qui constituait une piste intéressante pour de futures études. Cet ensemble peut être enrichi et il se caractérise sans trop de difficultés.

Quand un locuteur circule dans un territoire plutôt vaste, ici une ferme, un rang et une île, il attribue un spécifique à certains lieux pour que, par usage, il puisse se repérer dans ce large espace. Ces lieux deviennent sémantisés et il garde en mémoire leur nomenclature, tant qu'elle lui est utile à lui ou à d'autres. La microtoponymie est une pratique culturelle chez l'être humain qui utilise des stratégies de dénomination non arbitraires, tant par tendance naturelle que par souci d'économie.

Il existe même des spécialités de dénomination selon qu'il nomme une catégorie d'entités comme des agronymes plutôt qu'une autre comme des mares (de chasse). L'ensemble des entités nommées adopte tout de même un domaine général de sémantisation, puisqu'il s'agit de microtoponymie agraire et non de microtoponymie urbaine, pour donner cet exemple.

Un regroupement des spécifiques en cinq types avait été proposé, auquel cinq nouveaux ont été rajoutés pour tenir compte des phénomènes touchant les

spécifiques des autres enquêtes.

- Le type généalogique (à Dubé);
- Le type descriptif (prépositionnement syntagmatique ou non);
- Le type utilitaire (des moutons)
- Le type topographique (côteau);
- Le type géographique (de l'est);
- Le type ordinal (première décharge)
- Le type légendaire (de fées);
- Le type historique; (rare, du roy)
- Le type littéraire; (rare, du Survenant)
- Le type toponymique ou emprunt à la toponymie officielle (rare, de l'Embarras) .

Ce regroupement s'applique facilement à l'ensemble des microtoponymes de la banque. De plus, il a pour avantage d'empêcher une parcellarisation classificatoire; il constituera en conséquence le niveau I du classement des spécifiques des microtoponymes en types dans la banque.

6.8.2 Classification de niveau II

En juin 2001, lors d'un passage à la Commission de toponymie du Québec, Monsieur Bonnelly nous remettait son étude (Bonnelly, 1981). Il portait également à notre connaissance un outil de codification sémantique destiné au classement des spécifiques et qu'on avait fondé sur les données de la toponymie québécoise. Cet outil est l'œuvre du travail de Dugas & collaborateurs.

La *Codification sémantique* (Dugas & coll., 1995) -pour lui donner un titre- repose sur une interprétation large de l'activité spatiolinguistique humaine qu'est la nomenclature de lieux. Elle s'adresse tant à la toponymie de pratique culturelle (analogue à la nôtre) qu'à la toponymie de pratique administrative (désignation en regard de critères). Sa pertinence s'en trouve démontrée; en ce qu'elle a rempli son rôle de façon remarquable pour la détermination des données des microtoponymie et microchoronymie. Voilà toute la dimension d'intérêt de la question. Lorsque la toponymie inclut la microtoponymie, c'est que la pratique a déterminé la théorie et a dirigé l'analyse, puisqu'en réalité l'une est une branche de l'autre.

Le tableau I explique le fonctionnement de cette codification qui constitue le niveau II de la classification des spécifiques des microtoponymes dans la banque.

6.8.3 Classement général des spécifiques selon la *Codification sémantique*

Les spécifiques sont regroupés selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre de sept séries de classement, lesquelles sont resubdivisées, à l'exception de l'ultime et la pénultième, de la façon suivante.

Tableau I
Codification sémantique des spécifiques toponymiques et microtoponymiques

Classement général des spécifiques

- 1000 Nature;
- 2000 Homme;
- 3000 Au-delà;
- 4000 Emprunts de noms géographiques;
- 5000 Autres noms propres;
- 8000 Indifférenciation;
- 9000 Signification inconnue.

Classement particulier des spécifiques

- 1000 Nature
- 1100 Le ciel et l'atmosphère
 - 1110 Ciel et corps célestes
 - 1120 Temps
- 1200 La terre
 - 1210 Configuration et aspect
 - 1220 Eaux
 - 1230 Terrains et leur constitution
 - 1235 Désastres naturels

- 1240 Minéraux
- 1250 Métaux
- 1260 Ressources

1300 Les plantes

- 1310 En général
- 1320 Arbres
- 1330 Arbrisseaux
- 1340 Plantes
 - 1341 Alimentaires
 - 1342 Potagères
 - 1343 Des prés et des bois (herbacées)
 - 1344 Aquatiques
 - 1345 Autres

1400 Les animaux

- 1410 En général
- 1420 Quadrupèdes
- 1430 Oiseaux
- 1440 Animaux marins et amphibiens
- 1450 Reptiles
- 1460 Mollusques
- 1470 Crustacés
- 1480 Insectes
- 1490 Autres

2000 Homme

2100 L'homme, être physique et pensant

- 2110 Sexe; race; corps; santé; maladie; blessures; accidents
- 2120 Sens
- 2130 Besoins (aliments; sexe; vêtements; mode)
- 2140 Âme et intellect
 - 2141 En général
 - 2142 Sensation et perceptions
 - 2143 Sentiments
 - 2144 Morale

- 2200 L'homme, être social
 - 2210 Familles et nation
 - 2220 Langage et vie de société
 - 2230 Vie de société
 - 2240 Travail
 - 2241 Agriculture
 - 2242 Métier; professions
 - 2243 Industrie
 - 2244 Commerce
 - 2250 Habitation
 - 2260 Transport et voyage
 - 2270 Organisation sociale

- 2300 L'homme et l'univers
 - 2310 Catégories saisies intuitivement
 - 2311 Existence
 - 2312 Qualités et états physiques
 - 2313 Relation; ordre; valeur
 - 2314 Nombres et unités de mesure
 - 2315 Espace
 - 2316 Temps
 - 2317 Causalité; mouvement; changement
 - 2320 Sciences et techniques

- 2400 L'Homme et son nom
 - 2410 Généralités
 - 2420 Prénoms
 - 2430 Patronymes
 - 2440 Prénom et nom
 - 2450 Nom et nom
 - 2460 Surnom

- 3000 Au-delà

- 3100 Religion et croyances
 - 3110 Religion en général

3120 Surnaturel et mythologie

3130 Irréligion

3140 l'Église

3150 Hagionymie (saints)

4000 Emprunts de noms géographiques

4100 Emprunts à la toponymie québécoise

4200 Emprunts à la toponymie du reste du Canada

4300 Emprunts à la toponymie des États-Unis

4400 Emprunts à la toponymie de la France

4500 Emprunts à la toponymie de la Belgique

4600 Emprunts à la toponymie du Royaume-Uni

4700 Emprunts à la toponymie d'ailleurs dans le monde.

5000 Autres noms propres

5100 Noms d'animaux

5200 Raisons sociales

5300 Noms de trains, de bateaux, de voitures

5400 Varia: noms de planètes, d'organismes, de marques déposées
(vin), de maisons, de châteaux

5500 Titres d'œuvres littéraires (extraits et personnages)

8000 Indifférenciation

9000 Signification inconnue¹

6.8.4 Classification des spécifiques selon deux niveaux

Ainsi les spécifiques de chaque désignation sont-ils d'abord classifiés en fonction des types identifiés au niveau I.

Le type généalogique (à Dubé);

¹ Cette catégorie sera dominante dans certains pays où la toponymie est étymologique.

Le type descriptif (prépositionnement syntagmatique ou non);
 Le type utilitaire (des moutons)
 Le type topographique (côteau);
 Le type cardinal (de l'est);
 Le type légendaire (de fées);
 Le type historique; (rare, du roy)
 Le type littéraire; (rare, du Survenant)
 Le type toponymique ou emprunt à la toponymie officielle (rare, de l'Embarras)

De même qu'ils sont regroupés selon qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des sept catégories (et à leurs sous-catégories) de la *Codification sémantique*.

1000 Nature;
 2000 Homme;
 3000 Au-delà;
 4000 Emprunts de noms géographiques;
 5000 Autres noms propres;
 8000 Indifférenciation;
 9000 Signification inconnue.

6.9 Avantages du classement non aléatoire des génériques et des spécifiques pour la constitution d'une banque microtoponymique

On pourra considérer, au terme de cet exposé, qu'il est d'un net avantage de regrouper les génériques par catégories, tout en respectant la configuration générale des nomenclatures utilisées par les locuteurs, soient les itinéraires et enquêtes eux-mêmes [fermes et lieux-dits (île et rang)]. Avant de classer et de mettre en banque les microtoponymes, il faut d'abord comprendre le schéma de leur actualisation à l'intérieur de territoires, ici agraires. Puisqu'il faut partir des données matérielles par praxis, l'on se doit de tenir compte d'abord des territoires d'échantillonnage, de leurs différences (territoires divers et éloignement géographique) et de leurs ressemblances [territoires agricoles et néo-agricoles (lieux-dits)]. Ceci est un premier point.

En outre, en regroupant les génériques, par exemple en traitant les champs, les prés, les pièces, les clos sous une rubrique agronomique, on comprendra mieux

le rôle joué par les processus induits lors de l'attribution des spécifiques, lesquels méritent un classement par recoupement des types de niveau I et de niveau II.

Cette question est centrale en microtoponymie, si la recherche veut comprendre le phénomène langagier de repérage spatial agricole (ou autre d'ailleurs). On pourra de même analyser les phénomènes de récurrence et d'autoreproduction, concepts utilisés par Dorion (2000) en toponymie et par lesquels il relève une tendance observée, à savoir que les locuteurs utilisent fréquemment des stratégies de dénomination analogues, créant par là même un phénomène synonymique qui devient problématique, surtout en toponymie et en odonymie (nom des voies de circulation).

De plus, le classement non aléatoire, on le verra, permet la mise en évidence des génériques les plus rencontrés en microtoponymie; ceux-ci recoupés, on possède une meilleure vision des catégories de noms de minilieux que les informateurs ont cru bon de nommer pour pouvoir différencier un espace d'un autre espace.

Enfin, en effectuant un traitement préalable de la matière, on la formalise dans le but de créer une banque analytique. Elle pourra éventuellement rendre compte d'un nombre important de phénomènes microtoponymiques. La productivité de la banque, dont les prédictions qui y sont associées dépendent, a permis la mise en lumière, par exemple, de la syntaxe prépositionnelle particulière des microtoponymes.

6.10 Fondements généraux de la banque

La mise sur pied d'une banque de données fondée sur le lexique, ici des microtoponymes agraires en français dialectal québécois, est une opération qui nécessite des choix sur diverses questions. Les questions de la méthodologie et du classement ont été abordées dans ce qui précède; celles du support informatique, de la codification et du référencement bibliographique en sont d'autres. Après réflexions, un système simple, souple et prédictif a été privilégié. Ses fondements reposent entièrement sur la matière et sa logique est induite par le caractère typique de l'acte langagier impliqué.

Pour garder une certaine indépendance d'esprit, nous sommes partie des résultats et des déductions issus de l'analyse qualitative des données, tout en

utilisant des outils qu'avait développés la recherche pratiquée au Québec dont la *Codification sémantique* est un exemple.

Bien que connaissant les banques de données toponymiques québécoise, américaines ou canadiennes, leur modèle n'a pas été adopté intégralement, malgré que leur mode de fonctionnement soit à étudier avant toutes choses. Les visées d'un travail en microtoponymie obligent à distinguer les objectifs, les hypothèses et les analyses de la toponymie de ceux de la microtoponymie. Cela suppose de s'éloigner de la première pour développer le champ de recherche de la seconde, inexploité en études linguistiques québécoises.

La pertinence des études microtoponymiques a été soulignée par les auteurs du Québec intéressés par la toponymie (Poirier, Dugas, Dorion) et cela, pour diverses raisons: dialectales certes, mais aussi linguistiques et plus particulièrement ethno-linguistiques. J'admets volontiers que le caractère de l'adjectif *fondamental*, si on en réfère à la recherche fondamentale, n'est plus guère évoqué que pour les travaux touchant des domaines dits de pointe. Son emploi n'est par contre pas banal à ce moment précis. Toutes les sphères qui composent les activités essentielles de l'être humain devraient être étudiées sur un pied d'égalité. C'est plus la position que la vérité qui conditionne les postulats de notre science moderne dotés d'un caractère prioritaire. Le confinement en est la preuve même, puisqu'il est limitatif par essence.

6.11 Pertinence actuelle d'une banque de microtoponymes

Si cette banque devait pouvoir servir aux dialectologues et à la dialectologie en général, permettre une consultation des spécimens de façon simple et directe et se révéler utile du point de vue lexicographique, elle se devait également de demeurer pertinente en ce qui regarde la terminologie en général. Bref, tout en demeurant actuelle, la banque se devait d'être simple de consultation et riche en détails utiles à l'avancée des recherches sur le sujet de la microtoponymie, tel que nous le concevons ici au Québec, où l'orientation de tendance stratographique a sensiblement moins d'importance. On s'intéresse beaucoup au mode fonctionnel moins au mode dialectologique. Néanmoins, encore là, certains auteurs soulignent l'importance de diriger des recherches dans ce secteur -Blais (1983). Le Québec pourrait ainsi rejoindre certains des intérêts développés par la France, dont de grandes enquêtes sur le français dialectal auxquelles la microtoponymie ne manquerait certes pas de contribuer.

La banque, à cette étape de son développement, se présente sous un aspect simple et son traitement informatique en est un de première ligne: elle n'a pas été confectionnée sur la forme d'une base de données, incidemment. Elle demeure, en premier lieu, un outil de compilation et d'analyse de la microtoponymie agraire québécoise. Elle apparaît dans un contexte où les recherches de ce type ne sont guère priorisées; ce qui n'a pas été toujours le cas, probablement à cause de la qualité de la formation à la démarche scientifique qu'elles supposent.

Par contre, si la banque permettait de mieux réfléchir sur la matière microtoponymique, une part importante de nos objectifs serait atteinte. Notons cependant que les données sont présentées de sorte qu'il suffirait d'utiliser un logiciel de base de données et d'assigner des clefs de code précises pour avoir un fonctionnement sur le système d'une base de données. C'est le cas de l'analyse quantitative également que l'on retrouve au chapitre suivant.

6.12 Présentation générale de la banque analytique

Comme il a été mentionné, la *Banque microtoponymique analytique* a été divisée en deux parties principales intitulées: *Études microchoronymiques de fermes* et *Études microchoronymiques de lieux-dits*. Ce chapitre s'attache à opérer la description fonctionnelle de chacune d'entre elles de façon plus approfondie.

6.12.1 Partie I

La ferme: une unité d'investigation de première ligne

Dans un territoire dont la vocation est essentiellement agricole, la ferme forme évidemment une unité prioritaire d'investigation et un territoire de choix pour l'itinéraire: que l'on recherche d'anciens vocables, que l'on veuille comprendre fonctionnellement le phénomène langagier de la microtoponymie ou que l'on fasse une préservation de ce qui s'appelle dès lors un patrimoine, la ferme, comme territoire, s'impose à la recherche. Cet état de fait impose que les phénomènes microtoponymiques qu'elle comporte soient consignés dans une section la représentant en propre dans cette banque analytique.

L'échantillonnage de fermes comporte pour avantages de pouvoir s'effectuer à grande échelle; de conduire à la compilation de spécimens des plus

pertinents pour la linguistique (entre autres du fait de leur particularisme microtoponymique fonctionnel) et de décrire surtout une pratique langagière culturelle et logique. Il conviendrait d'en plaider la pertinence et d'expliquer à la communauté l'importance de ce type de recherches portant sur la communication orale et le langage dialectal.

6.12.1 a) Divisions de la terre reliées à l'activité agricole; agronymie

Les divisions de la ferme et de son territoire directement reliées à l'activité agricole, la culture ou l'élevage sont nombreuses et portent chacune un microtoponyme; c'est un constat qui s'effectue de par lui-même dans chacune des enquêtes. Ces agronymes représentent la catégorie dominante de noms de minilieux retrouvés sur une ferme. Pour confirmer leur importance, elles forment conséquemment la première sous-section de l'étude microchoronymique des fermes et un sous-domaine de la microchoronymie agricole.

Les génériques identifiant cette réalité sont nombreux; voilà pourquoi ils ont été classés, après avoir été regroupés au départ, par ordre alphabétique, ainsi: champs, clos, demi-arpents, pièces, saisons, pointes, terres, autres. Et ce, rappelons-le, par ferme; ce qui permet une double lecture, laquelle n'aurait pas été possible sans le regroupement des vocables de même nature dans une seule catégorie. Étant donné le nombre d'études (trois), c'est une spécification qui méritait d'être soulignée, bien que la pratique (référence à chacune des enquêtes) soit questionnable à plus grande échelle pour des raisons d'économie, par exemple si trente ou quarante enquêtes sur différentes fermes et leurs agronymes en venaient à être compilées.

Les agronymes étant nombreux, surtout dans le cas de l'enquête de Langevin (ferme Letendre), certaines de ces catégories ont été subdivisées de nouveau, ce qui se reproduira pour les génériques les plus nombreux, à quelque reprises.

Ainsi, il y a treize pièces; certaines d'entre elles sont nommées en regard des bâtiments: *en arrière* de la grange, *en arrière* de la maison, etc.; d'autres en regard de la décharge: *entre les deux décharges*, *de ce bord-ci* de la décharge; et ainsi de suite. Lorsque le nombre le justifiait, les appellations ont été regroupées en regard de ce phénomène par lequel s'exprime le mieux l'importance de la syntaxe

prépositionnelle (voir chapitre 8).

6.12.1 b) Voies de circulation, frontières et bâtiments

Les voies de circulation, chemins et montées, en tant qu'interventions de l'humain sur son espace physique, forment la deuxième catégorie, suivies des frontières (fronteaux, trécarrés, cordons) puis des bâtiments humains: granges, étables, porcheries, laiteries, garages, sheds, hangars, camps et colonies.

6.12.1 c) Parties boisées sur la ferme

Cette deuxième section regroupe les microtoponymes identifiant les boisés exploités ou non: bois, érablières, sapinières, vergers et cabanes à sucre (même s'il s'agit de bâtiments).

6.12.1 d) Phénomènes aqueux sur la terre

Cette troisième section regroupe les nomenclatures assignées à l'identification des mares et trous; rivières, ruisseaux et lac; sources et terrain marécageux. Il est à noter qu'on ne retrouve pas, par exemple, de rivières sur chaque ferme; il n'y a donc pas de recoupement aussi significatifs que pour les agronymes; ce qui est logique, puisque que la quantité est moindre.

6.12.1 e) Roches et phénomènes rocheux

Suivent les microtoponymes identifiant des lieux où le règne minéral prend de l'importance: roches; digues et bagnes; trous.

6.12.1 f) Aspects du terrain

On retrouve dans cette sous-section les catégories de microtoponymes soulignant des particularités du terrain pouvant servir à identifier des segments de la terre et servir au repérage spatial: ainsi les déserts, savanes ou autres à venir (enquêtes subséquentes).

6.12.1 g) Accidents du terrain

Enfin, cette sous-section sert à regrouper tous les microtoponymes identifiant des accidents de terrain: coteau, butte, cap, colline ou autres à venir.

6.12.2 Intérêt de la division en sections et en sous-sections

Nous avons discuté de l'importance d'un modèle de type prédictif fondé sur une pré-analyse du système des microtoponymes; en établissant ainsi la microchoronymie des fermes, on rend compte par logique des divisions de l'espace agricole en général. Cette constatation ne desservira pas que trois ou quatre fermes, finalement. Ces divisions et les microtoponymes qui en ressortent pourront *s'autoreproduire*, de façon plus large, sur d'autres exploitations agricoles qui n'ont pas fait l'objet d'une investigation par un itinéraire microtoponymique. Cette affirmation n'est pas un truisme, elle découle de l'idée qu'une pratique culturelle implique le repérage d'entités analogues (catégories) avec, comme corrélat, l'utilisation d'un nombre assez économique de types de spécifiques ou de processus; dernière question qui sera approfondie lors de l'analyse (voir chapitre 7).

6.12.3 Partie II

Microchoronymie de lieux-dits

Le choix de séparer les deux lieux-dits, de ne pas fusionner les données, a été exposé précédemment. Dans la phase pré-analytique dont la résultante est la banque, la matière a été hiéarchisée de sorte qu'on puisse prédire certains phénomènes dans le cas où la dite banque serait enrichie ultérieurement grâce à de nouvelles études. En retravaillant la matière, il a été déterminé que ces lieux-dits regroupaient certaines catégories de microtoponymes.

6.12.3 Microchoronymie de rangs

Un rang comporte aussi des catégories de microtoponymes identifiant des secteurs, des voies de circulation, des ponts, des rivières, des bancs de sables, des accidents de terrain (croisement avec les fermes possible), des phénomènes rocheux (croisement avec les fermes possible), des cavités rocheuses et des particularités du terrain (croisement avec les fermes possible). Ces catégories ne sont évidemment pas exhaustives; d'autres ne manqueront certes pas de se

rajouter au fur et à mesure que des enquêtes seront mises sur pied.

Pour en revenir à cette notion de croisement, on dira que les catégories de phénomènes qui sont nommés tant sur les fermes que sur les lieux-dits sont considérées comme étant croisées. Elles peuvent ainsi être prises à part et en fonction de l'opposition entre pratiques langagières culturelle et non culturelle. Sur le plan diachronique, on peut supposer que la microtoponymie est antérieure à la toponymie; cette dernière faisant appel à une notion plus normalisatrice et plus large de l'espace environnemental. Elle est d'ailleurs mise à contribution, en France, pour résoudre certaines énigmes étymologiques, comme le rapporte Stéphane Gendron (2003) dans *Les noms de lieux en France*: «Si l'on veut bien considérer la microtoponymie comme le reflet d'une situation linguistique plus ancienne que celle offerte par l'étude synchronique de l'enquête dialectologique (en toponymie), il est possible de l'utiliser afin d'évaluer l'évolution de la situation dialectale.»

6.12.3 Microchoronymie d'îles

L'étude Langevin, dirigée par R. de Konick et H. Dorion, visait la préservation d'un patrimoine en voie de disparition. Il serait peut-être plus complexe de retrouver un territoire tout à fait analogue à celui échantillonné par Langevin; d'où la grande originalité de la recherche. Pour peu que l'on l'analyse, cette étude conduit à un système de classement productif, utile à la microtoponymie. En même temps, elle cautionne ce type de classement privilégié par la banque. C'est tout l'intérêt de la méthode, si l'on peut s'exprimer ainsi.

6.13 Formalisation utilisée

Voilà une question délicate qui n'a pas été traitée précédemment et qui nécessite une réflexion approfondie, parce qu'elle comporte toute la dimension préparant à l'étude des spécifiques. Ceux-ci étant plus nombreux et relevant d'un processus linguisticspatial plutôt que d'une terminologie catégorielle (les génériques), il devenait hasardeux d'effectuer un pré-classement. Le but était d'étudier s'il existait un lien entre la catégorie et le processus de dénomination. Il fallait logiquement retrouver en pré-analyse cette catégorie en l'isolant et traiter le matériel du spécifique à l'aide d'outils destinés à ce phénomène d'assignation soit la *Codification sémantique* (CTQ, 1995) et nos huit types récurrents.²

² Thériault, Marie. *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska*. Mémoire de maîtrise. Udm.

Voilà comment le travail général est articulé. Ceci étant conceptualisé, il reste la déclinaison formelle qui permet la liaison avec l'analyse des données sur le plan qualitatif. Voyons de plus près, dans les lignes qui suivent, toutes les occurrences possibles en terme de formalisation.

6.13.1 Façon d'écrire le microtoponyme

L'écriture intégrale du microtoponyme est respectée; ainsi Langevin omet-il l'article (qui est toujours défini), tandis que Bonnelly et nous le conservons. Langevin et Bonnelly n'utilisent pas la majuscule dans le spécifique, alors qu'elle est utilisée dans notre système d'écriture. Aucune réécriture des microtoponymes des autres chercheurs n'a évidemment été tentée; le respect des choix de chacun était préférable à un objectivisme sémasiologique qui aurait ordonné de tout normaliser. Les données d'API, lorsqu'elles sont directement disponibles, n'ont pas servi ici, sinon qu'à titre complémentaire.

Exemples: Clos en avant de la grange (Langevin)
Le clos du Nord (Thériault)
Le clos de ressource (Bonnelly)

6.13.2 Traitement du spécifique

Le spécifique est souligné d'un seul trait ou de façon discontinue pour signaler le phénomène prépositionnel; le phénomène de double spécifique est indiqué lui d'un double trait, discontinu s'il y a lieu:

Exemples: Les champs de la Montagne (un seul trait)
Clos en avant de la grange (en discontinu)
Demi-arpent au Salvail du petit chemin du marais
(double trait)
Demi-arpent au Salvail su le bord de la côte
(en discontinu)

À toutes ces nomenclatures suit le deux-points introduisant une explication à venir:

Exemple: Demi-arpent au Salvail su le bord de la côte:

Voilà donc la formalisation qui concerne l'écriture du microtoponyme.

La suite a trait au classement de certains éléments du processus conduisant à l'assignation d'un spécifique: le lien de type. D'autres phénomènes, la synonymie et les archaïsmes, sont, concomitamment à toute cette question, notés et soulignés par les traits diacritiques requis. La question du double spécifique, elle, est traitée en même temps que la notion de catégorie portant sur la description.

6.13.2 a) Pertinence du parallélisme

L'explication du processus se fait en deux étapes. La première touche le classement en dix points: types descriptif, généalogique, utilitaire, topographique, géographique, ordinal, légendaire, historique, littéraire et toponymique.

Ce niveau I d'assignation d'un type de spécifique sera placé entre parenthèses (), suivies de la double barre oblique //, selon la formalisation que voilà.

Clos su Tit-Joseph: (généalogique)//

Les champs de la Montagne: (topographique)//

Le chemin du Nord: (cardinal)//

Le trou de Fée: (légendaire)//

Le clos de /des Six Arpents: (descriptif)//

Le clos voisin de Luc Soucy: (descriptif par relation à une ferme autre; généalogique)//

Demi-arpent au Salvail du petit chemin du marais: [double spécifique (généalogique) et (descriptif par relation une portion de la ferme)]//

Le type descriptif est très riche; on distingue le descriptif pur (le clos de Six Arpents) des autres formes de descriptions, lesquelles font intervenir la notion de relation descriptive; l'attribution d'un double spécifique relève d'ailleurs de cette tendance à la description du langage microtoponymique. On notera que le phénomène est mis en évidence par l'opposition entre trait de soulignement et double trait de soulignement.

Le potentiel pré-analytique est mis en évidence par ce classement plus large, basé lui-même sur l'observation de cette langue microtoponymique et des processus microtoponymiques qu'elle actualise.

6.13.3 Intervention de la *Codification sémantique*

La deuxième partie du classement analytique des types de processus d'assignation d'un spécifique se fonde sur la *Codification sémantique* de la Commission de toponymie du Québec. Après la double barre oblique entrent en fonction les clefs et les codes qui en sont issus et qui sont présentés au tableau I. Les incidences sur le plan de la formalisation suivent et on observera qu'une première lecture, même rapide, permet de tirer quelques généralisations qui serviront d'assises à l'analyse amorcée au chapitre 8.

Pour distinguer ce classement de niveau II de celui de niveau I, la banque utilise les accolades ouverte et fermée { } plutôt que les parenthèses (). La nature du processus identifié par le spécifique est placé entre ces signes diacritiques, comme suit:

Clos su Tit-Joseph: (généalogique)// {2460; surnom}

Le clos de /des Six Arpents: (descriptif)// {2314; nombres et unités de mesures}

Le clos voisin de Luc Soucy: (descriptif par relation à une ferme autre; généalogique)// { 2315; espace-2440; prénom}

Demi-arpent au Salvail du petit chemin du marais: [double spécifique (généalogique) et (descriptif par relation à une portion de la ferme)]// [{2430; patronyme} et {2260; transports}]

6.14 Notification de phénomènes particuliers

On constatera que le phénomène de prépositionnement est mis en évidence et distingué de celui du doublement du spécifique par l'absence-présence des crochets qui englobent, dans le deuxième cas, les accolades elles-mêmes [{} et {}] plutôt que {2315; espace-(...)}, où 2315 est spécifique à la notion de prépositionnement.

Enfin, deux autres phénomènes seront notés.

Le premier signale la présence d'un archaïsme qui, en microtoponymie, renvoie à une personne ou à une chose disparues de la réalité mais qui subsistent dans le nom utilisé pour désigner l'endroit: ainsi la Montée (qui identifie un clos dans lequel se situe la montée de l'ancienne ferme) ou le clos de Joe (identifiant un ancien propriétaire). Comme l'utilisation d'un archaïsme ou le maintien d'une ancienne appellation sont relativement fréquents, la banque identifie le présence du phénomène par l'utilisation de l'astérisque *.

Le clos voisin de Luc Soucy: (descriptif par relation à une ferme autre; *généalogique)// { 2315; espace-2440; prénom}

La synonymie, procédé par lequel un même espace est désigné par deux noms coexistants, est indiquée entre barres obliques simples //. Le synonyme suit de suite le premier nom, mais celui-ci est défini à son moment d'apparition en tant que spécifique, ce qui donne ceci:

Le clos voisin de Luc Soucy /la Grosse roche/: (descriptif, par relation à une ferme autre; *généalogique)// { 2315; espace-2440; prénom}

6.15 Intérêt d'un classement pré-analytique et analytique pour une banque de microtoponymes

Un tel classement prépare donc la pré-analyse du matériel obtenu, car il se fonde sur l'observation du phénomène microtoponymique relevé par les enquêtes sur le terrain; toutefois, il ne présume pas non plus de la véritable analyse des données mises en banque. Riche et souple, ce classement pré-analytique, en rendant compte de plusieurs facettes de chaque appellation, est apte à assurer une productivité dans l'application du critère d'enrichissement obligatoire d'une banque; le système est ouvert *a fortiori* et non fermé, il est économique et prédictif. En effet, ce dernier offre un classement non aléatoire qui regroupe les génériques par catégories de phénomènes et qui respecte en outre les itinéraires échantillonnés (fermes et lieux-dits). Il met également en valeur le lien unissant les génériques aux spécifiques grâce à deux niveaux de classification des types. On constatera que cette codification (voir la banque au chapitre suivant) facilite, par sa formalisation, le traitement des données pour les organiser en un système cohérent que l'on peut quantifier sur le plan des phénomènes récurrents observables en microtoponymie (voir les tableaux de compilation statistique).

Chapitre sept
La codification de la banque microtoponymique analytique
et
la présentation des tableaux de compilation statistique

7.0 Codification de la banque, banque microtoponymique et présentation des tableaux de compilation statistique

En première partie de ce chapitre, l'on retrouve, codifiée, la *Banque analytique de microtoponymes agraires*. Dans l'appendice, une fiche signalétique résume ses principales caractéristiques: son nom, sa langue d'origine et les types de microtoponymes recueillis; ensuite, on y retrouve les domaines d'affinité (les études québécoises, la choronymie, la toponymie naturelle et fonctionnelle, la linguistique, la philologie, l'ethnologie, la géographie et la terminologie) et les affinités de classification; suit la description des traitements général et particulier des données; puis, les données en ce qui regarde le nombre d'enquêtes et d'enquêteurs, les lieux investigués et le nombre d'itinéraires parcourus, de même que les territoires d'investigation concernés; par la suite, on retrouve le nombre de spécimens (220), l'ordre d'apparition des données, les divisions principales et adjointes et la formalisation utilisée pour la codification; enfin, la datation et l'identification de l'auteure complètent le portrait de cette fiche signalétique.

La deuxième partie du chapitre, elle, a pour objet de présenter les tableaux des données microtoponymiques et des tableaux de compilation des données par types de microtoponymes (niveau I) et selon le système de la *Codification sémantique* (niveau II). L'apparition ici de ces calculs permet de mieux saisir l'analyse statistique qui en découle. Le lecteur n'a donc pas à se référer à l'appendice pour comprendre la troisième partie de cette thèse, laquelle a pour objet de présenter et d'interpréter les résultats.



Banque analytique de microtoponymes agraires

7.1 Codification de la banque

Partie I La ferme, une unité d'investigation de première ligne
Étude microchoronymique de fermes

Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronymie

Enquête de Langevin (ferme Letendre)

Enquête de Thériault (fermes des Méandres et Bergeron)

Enquête de Bonnelly (ferme Pouliot)

Champs

Ferme Letendre

Champ chez-nous /pièce su le bord de la côte/ : [localisation enfantine (généalogique)]//{2311; existence-2210; famille et nation}

Ferme des Méandres

Les champs de la Montagne: (topographique)//{1210; configuration et aspect}

Ferme Pouliot

Le champ d'avoine: (descriptif-utilitaire)//{1341; plantes alimentaires}

Clos

Ferme Letendre

Clos en avant de la grange: (descriptif, par relation à un bâtiment)//{2315; espace-2241; agriculture}

Clos en avant de la maison: (descriptif, par relation à un bâtiment)//{2315; espace-2250; habitation}

Clos l'autre bord du marais: (descriptif, par relation à une portion de la

ferme) // {2315; espace-1220; eaux}
 Clos su Ti-Joseph: (*généalogique) // {2460; surnom}
 Clos su Ti-Tam: (*généalogique) // {2460; surnom}
 Clos su Ti-Vieux: (*généalogique) // {2460; surnom}
 Clos à moutons: (utilitaire) // {1420; quadrupèdes}

Côté est de la ferme Bergeron

Le clos du garage: (descriptif); {2241; agriculture}
 Le clos de/des Six Arpents: (descriptif) // {2314; nombre et unités de mesure-2241; agriculture}
 Le clos voisin de Luc Soucy/la Grosse Roche/: (descriptif, par relation à une ferme autre; *généalogique) // {2315; espace-2440; prénom et nom}
 Le clos voisin de chez Gérard: (descriptif, par relation à une ferme autre; *généalogique) // {2315; espace-2420; prénom}
 Le clos des Moutons: [archaïsme (utilitaire)] // {1420; quadrupèdes}
 Le clos de Pacage: (utilitaire) // {2241; agriculture}

Côté ouest de la ferme Bergeron

Le clos de l'École /de chez Lagacé/: (descriptif) (*généalogique) // {2270; organisation sociale} {2430; patronyme}
 Le clos de l'étable du nordet: (descriptif par relation à un bâtiment) // {2241; agriculture}
 Le clos du Père Toine: (*généalogique) // {2460; surnom}
 Le clos à Vaches /à Lagacé/ /du Nordet/ /*la Forêt en bois/: (utilitaire) (*généalogique)(géographique)[archaïsme(descriptif)] // {1420; quadrupèdes} {2430; patronyme} {2315; espace} {1320; arbres}]

Ferme des Méandres

Le clos du Nord: (géographique) // {2315; espace}
 Le clos de la Montée: [archaïsme (descriptif)] // {2260; transport, voyage}
 Le clos de la Montagne /les champs de la Montagne/: (topographique) // {1210; configuration et aspect}

Ferme Pouliot

Le clos de Pacage: (utilitaire)//{2241; agriculture}

Le clos de la ressource: (descriptif)//{ 1220; eau }

Demi-arpens

Ferme Letendre

Demi-arpent au Salvail du petit chemin du marais: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à un portion de la ferme)]//[[2430; patronyme] et {2260; transports}]

Demi-arpent au Salvail su le bord de la côte: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à une partie de l'île)]//[[2430; patronymes] et {2315; espace-1220; eau}]

Pièces

Ferme Letendre

les bâtiments

Pièce en arrière de la grange: (descriptif, par relation à un bâtiment de la ferme)//{2315; espace-2241; agriculture}

Pièce en arrière de la maison: (descriptif, par relation à l'habitation)//{2315; espace-2250; habitation}

Pièce en arrière du hangar: (descriptif, par relation à un bâtiment de la ferme)//{2315; espace-2241; agriculture}

Pièce à ras le grand fanau: (descriptif, par relation à un bâtiment)//{2315; espace-2250; habitation}¹

¹ Il n'existe pas de codification pour les ouvrages humains.

divers

Pièce au bout du clos des vaches l'autre bord du travers: [double spécifique (descriptif, par relation à une partie de la ferme) et (descriptif, par relation à l'aspect physique)]//[{2315; espace-2221; agriculture} et {2315; espace-1210; configuration et aspect}]

Pièce du gros chêne branchu: (descriptif); {1320; arbre}

les hommes

Pièce su Ti-Charles Grand-Blanc: (*généalogique)//{2460; surnom}

Pièce su Ti-Pierre-Bélone: (*généalogique)// {2460; surnom}²

décharges

Pièce entre les deux décharges du côté d'en haut du petit chemin: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (descriptif, par relation à une portion de la ferme)]// [{2315; espace-1220; eau} et {2315; espace-2260; transport, voyage}]

Pièce entre les deux décharges du côté d'en bas du petit chemin: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (descriptif, par relation à une portion de la ferme)]// [{2315; espace-1220; eau} et {2315; espace-2260; transport, voyage}]

Pièce de ce bord icitte de la décharge su Lucien Ti-Vieux: [double générique (descriptif, par relation à l'eau) et (*généalogique)]//[{2315: espace- 1220;eau} et {2460; surnom}]

Pièce su Ti-Vieux entre les deux décharges: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)]//[{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eau}]

Pièce su Willie Raquier de ce bord icitte de la première décharge: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)]//[{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eau}]

² La terre de Pierre Bélone était cultivée par l'informateur. Source Jean Langevin.

marais

Pièce l'autre bord du marais: (descriptif, par relation à une portion de la ferme)// {2315; espace-1220; eau}

Pièce su Ti-Vieux l'autre bord du marais: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à une portion de la ferme)]// [{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eau}]

Pièce su Édouard-Paul l'autre bord du marais: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à une portion de ferme)]// [{2315; espace-1220; eau} et {2421; prénom d'homme}]

Pièce su Willie Raquier du petit chemin au marais: [double spécifique (*généalogique) et (par relation à un chemin de ferme)]// [{2460; surnom} et {2260; transport, voyage}]

côte

Pièce su le bord de la côte / champ chez-nous³: (descriptif, par relation à une portion de l'île)// {espace; 2315-1220 ; eau}

Pièce su le bord de la côte su Lucien Ti-Vieux: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (*généalogique)]// [{2315; espace-1220; eau} et {2460; surnom}]

Pièce au bord de la côte su Willie Requier: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (*généalogique)]// [{2315; espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Saisons

Côté est de la ferme Bergeron

La Grand Saison: (descriptif)// {2312; qualité et états physiques}

Côté ouest de la ferme Bergeron

La grand saison du Père Toine: (*généalogique)// {2460; surnom}

³ Voir *Champ* pour son autre description.

Pointes

Ferme des Méandres

La Grand Pointe: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

La Petite Pointe: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

La Pointe à Émilio: (*généalogique) // {2460; surnom}

Ferme Pouliot

La pointe: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

Terres

Ferme des Méandres

La terre à Émilio (un champ): (*généalogique) // {2460; surnom}

La terre à Irénée (plusieurs champs): (*généalogique) // {2460; surnom}

Côté ouest de la ferme Bergeron

La Terre Noire: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

Autres (patates, por, Pacage, fonds)

Ferme Letendre

Patates su Willie Requier, près du fossé: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à l'aspect physique)] // [{2460; surnom} et {2315; espace-1210; configuration et aspect}]

Ferme Pouliot

Le por des veaux: (utilitaire) // {1420; quadrupède}

Le Pacage: (utilitaire) // {2241; agriculture}

La barrure⁴: (utilitaire) // {2241; agriculture}

Les fonds: (descriptif) // {2315; espace}

Voies de circulation sur la terre

Enquête de Langevin

Enquête de Thériault

Enquête de Bonnelly

Chemins de ferme

Ferme Letendre

Chemin du nord: [chemin de ferme (géographique)] // {2315; espace}

Chemin du sud: [chemin de ferme (géographique)] // {2315; espace}

Chemin du trécaré: [archaïsme pour chemin de ferme (*descriptif par relation à une réalité de la ferme)] // {2241; agriculture}

Côté est de la ferme Bergeron

Le chemin de la Terre: (utilitaire) // {2241; agriculture}

Côté ouest de la ferme Bergeron

Le chemin du Nordet: [chemin de ferme (géographique)] // {2315; espace}

Ferme des Méandres

La Montée: [archaïsme (*descriptif)]; {2241; agriculture}

Ferme Pouliot

Le nord du chemin: [chemin de ferme (géographique)] // {2315; espace}

Le sud du chemin: [chemin de ferme (géographique)] // {2315; espace}

Le tour du cap: (topographique) // {1210; configuration et aspect}

⁴ Dans le sens de barrer l'accès aux animaux.

Frontières de la terre**Enquête de Langevin****Enquête de Thériault****Enquête de Bonnelly****Trécarrés**

Ferme Letendre

Trécarré: [ligne de l'extrémité de la terre (utilitaire)] // {2241; agriculture}Cordon: [limite des cadastres⁵ (descriptif)] // {2312; qualité et états physiques}

Ferme Pouliot

Le trécarré: [limite naturelle des champs (utilitaire)] // {2241; agriculture}**Fronteaux**

Ferme des Méandres

Le Fronteau / le coteau/: (utilitaire) // {2241; agriculture}⁶**Bâtiments humains sur la terre****Enquête de Langevin****Enquête de Thériault****Enquête de Bonnelly****Granges, étables, laiterie, porcherie**

⁵ Limite naturelle des cadastres (métaphorisation).

⁶ Pour coteau, se reporter à accidents de terrains.

Ferme Letendre

Grange à Ti-Georges au Kakier: [double spécifique (généalogique)]//[[{2460; surnom} et {2460; surnom}]]

Grange su m'oncle Poléon: (généalogique, par relation à une terre autre)//{2210; famille et nation}

Ferme Pouliot

L'étable: (descriptif et utilitaire)// {2241; agriculture}

La laiterie: (descriptif et utilitaire)// {2241; agriculture}

La petite laiterie: (descriptif)// {2312; qualité et états physiques}

La porcherie: (descriptif et utilitaire)// {2241; agriculture}

Garages et hangars

Ferme Pouliot

Le garage: (descriptif et utilitaire)// {2241; agriculture}

La grande shed: (descriptif)// {2312; qualité et états physiques}

La shed à engrais: (utilitaire)// {2241; agriculture}

Le hangar: (descriptif et utilitaire)// {2241; agriculture}

Camps

Ferme Pouliot

Le camp du cheval: (utilitaire)// {1420; quadrupèdes}

Le petit camp: (descriptif)// {2312; qualité et états physiques}

La petite colonie: (descriptif)// {2312; qualité et états physiques}

Parties boisées sur la terre

Enquête de Langevin

Enquête de Thériault

Enquête de Bonnelly

Bois

Côté est de la ferme Bergeron

Le Bois /l'Érablière⁷ : (descriptif) // {1320; arbres}

Côté ouest de la ferme Bergeron

Le bois du Nordet /le Bois/: [(géographique) (descriptif)]//[{2315; espace} {1320; arbres}]

Ferme Pouliot

Le bord du bois: (descriptif) // {2315; espace}

La sapinière: (descriptif-utilitaire) // {1320; arbres-2243; industrie}

Vergers

Ferme Pouliot

Le grand verger: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

Le petit verger: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

Le verger du bord de la côte: (descriptif par relation à une portion de l'île) // {2315; espace-1220; eaux}

Érablières

Ferme Bergeron

L'Érablière /le Bois⁸ : (utilitaire) // {2243; industrie}

Ferme Pouliot

La p'tite cabane à sucre: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

⁷ Voir l'Érablière.

⁸ Voir le Bois.

La sucrierie: (utilitaire) // {2243; industrie}

Phénomènes aqueux sur la terre

Enquête de Langevin

Enquête de Thériault

Enquête de Bonnelly

Mares et trous

Ferme Letendre

Grand mare: (descriptif) // {2312; qualités et états physiques}

Ferme Pouliot

Le trou d'eau: (descriptif) // {1210; configuration et aspect-1220; eau}

Rivières, ruisseaux et lac

Ferme Pouliot

La rivière: (descriptif) // {1220; eau}

Le ruisseau: (descriptif) // {1220; eau}

Le lac: (descriptif) // {1220; eau}

Source

Côté est de la ferme Bergeron

La belle Orsource: (descriptif) // {2143; sentiments}

Mollière (terrains marécageux)

Ferme Pouliot

La mollière: (descriptif) // {1230; terrains et leur constitution}**Roches et phénomènes rocheux sur la terre**

Enquête de Langevin

Enquête de Thériault

Enquête de Bonnelly

Côté est de la ferme Bergeron

La Grosse Roche: (descriptif) // {2312; qualités et états physiques}La Digue de roches: (descriptif) // {1230; terrains et leur constitution}

Côté ouest de la ferme Bergeron

La Digue: (descriptif) // {1210; configuration et aspect}La bague à Sable: (utilitaire) // {1260; ressources}

Ferme Pouliot

Le trou de gravelle: (utilitaire) // {1260; ressources}**Aspects du terrain**

Enquête de Langevin

Enquête de Thériault

Enquête de Bonnelly

Ferme Pouliot

Le grand désert: (descriptif) // {2312; qualités et états physiques du-1230 terrains et leur constitution}Le petit désert: (descriptif) // {2312; qualités et états physiques du-1230 terrains

et leur constitution}

Le savane: (descriptif)//{1230; terrains et leur constitution}

Accidents de terrain

Enquête de Langevin

Enquête de Thériault

Enquête de Bonnelly

Ferme des Méandres

Le Coteau /le Fronteau/: (topographique)//{1210; configuration et aspect}⁹

Ferme Pouliot

La butte sec: (topographique)//{1210; configuration et aspect-2312; qualité et états physiques}

Le cap: (topographique)// {1210; configuration et aspect}

Le coteau: (topographique)//{1210; configuration et aspect}

Enquête de Bonnelly¹⁰

microtoponymes en usage sur la ferme et décrivant une réalité extérieure à ses frontières

La grève (les joncs): [(descriptif) (descriptif)]// [{1220; eaux} {1344; plantes aquatiques}]

La Mitan de l'île: (toponymique)// {4100; emprunts à la toponymie de l'île d'Orléans}

La Côte: (descriptif)// {1220; eaux}

⁹ Pour le fronteau se reporter à *Frontières*.

¹⁰ Nous présentons ces résultats ici, car l'enquête de M. Bonnelly n'avait pas pour objet l'étude de l'île d'Orléans comme lieu-dit.

Partie II Territoire du lieu-dit
Étude microchoronymique de lieux-dits

Le rang de l'Embarras

Enquête de Thériault

Un rang comme lieu-dit

Secteurs

Le rang de l'Embarras (dans le): [archaïsme pour un embarras (par relation toponymique)]// {4100; emprunts à la toponymie du Québec}

Le Coin des Gagnon: (généalogique)// {2430; patronyme}

La ferme des Méandres: (descriptif)// {1220; eaux}

Le Pain de sucre: (dans le): (topographique)// {1210; configuration et aspect}

Voies de circulation

Le rang de l'Embarras (rester sur le): [archaïsme (toponyme descriptif)]// {4100; emprunts à l'odonymie du Québec}

Ponts

Pont des Gagnon: (généalogique)// {2430; patronyme}

Pont à Baptiste (Langlais) / aux Langlais / des Langlais/: (généalogique et historique) // [{2421; prénom d'homme} {2430; patronyme} {2230; vie de société}]

Pont à Polion (Alexandre): (généalogique)// {2460; surnom}

Pont des Bérubé: (généalogique)// {2430; patronyme}

Rivières

Rivière Kamouraska/aux Perles/: (toponyme)// {4100; emprunt toponymique}

Rivière aux Perles /rivière Kamouraska/: [toponyme en cours dans le rang et ancienne dénomination (archaïsme descriptif)]// {1240; minéraux}

Rivière Goudron: (toponyme)// {4100; emprunt toponymique}

La Fourche (des deux rivières): (descriptif)//{1220; eau-1210; configuration et aspect}

Banc de sable

Le Banc de sable (aller au): (descriptif et utilitaire)//{1220; eau-2230; vie de société}

Accidents de terrain

Le Coteau: (topographique)// {1210; configuration et aspect}

Phénomènes rocheux

Le rocher Blanc: (descriptif)// {2312; qualité et états physique}

Le Pain de sucre (dans le): (topographique)//{1210; configuration et aspect}

Le Rocher /le rocher chez ma tante Louise/: (descriptif) (généalogique)// [{2311; existence-2210; famille et nation}]

Montagnes

La montagne du Pain de sucre: (topographique)//{1210; configuration et aspect}

La montagne à l'Ours /à Pit/ /de l'Embarras/: (légendaire) (généalogique et anecdotique) (toponymique)//{1420; quadrupèdes} {2460; surnom} {4100; toponymie du Québec}

Cavités rocheuses

Le Trou de fée: (légendaire)// {3120; surnaturel et mythologie}

Le Chaudron de la fée: [enfantin (légendaire)]//{3120; surnaturel et mythologie}

Particularités du terrain

La Plaine: [régionalisme (descriptif)]// {1230; terrains et leur constitution}

Étude microchoronymique de lieux-dits

L'île de Grâce

Enquête de Langevin

Une île comme lieu-dit

Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronomie

Divisions humaines agricoles de l'île

Terres

Terre à Kakier: [archaïsme (*généalogique)]//{2460; surnom}

Terre de la fabrique: (*archaïsme)//{2270; organisation sociale}

Pièces

pointe

Pièce à la pointe: [archaïsme (descriptif, par relation à une partie de l'île)]//{1210; configuration et aspect}

côte

Pièce su le bord de la côte su m'oncle Poléon: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315, espace-1220; eaux} et {2210; famille et nation}]

Pièce su le bord de la côte su Midor Charlot: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315, espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce su le bord de la côte su Batisset: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315, espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce au bord de la côte su Ti-Pierre Bélonge: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315; espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce au Patau su le bord de la côte: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)]//[{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

décharge

Pièce de ce bord icitte de la décharge su Batisset: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (généalogique)]//[{2315;espace-1220;eaux} et {2460; surnom}]

Pièce entre les deux décharges su Batisset: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (généalogique)]//[{2315;espace-1220;eaux} et {2460; surnom}]

Pièce au Patau de ce bord icitte de la première décharge: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)]//[{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

Pièce au Patau entre les deux décharges: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)]//[{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

Pièce su Ti-Joseph à Pierre-Ignace, entre les deux décharges: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)]//[{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

les hommes

Pièce su m'oncle Poléon: (généalogique)//{2210; famille et nation}

divers

Pièce su le petit bois à Damas: [double spécifique et archaïsme (descriptif, par relation à une portion de ferme autre) et (généalogique)]// [{2312; qualité et états physiques-1320; arbre} et {2460; surnom}].

Autres divisions

Trou su Ti-Pierre Bélonge: [archaïsme (*généalogique)]//{2460;surnom}

Sac: [régionalisme et archaïsme¹¹ (utilitaire au sens du contenant)]; {2241; agriculture}

Chemin

Chemin du roi: [chemin de l'île (historique)]//{2270; organisation sociale}

Découpage naturel de l'île (terrestre)

Pointes

Grand pointe: (descriptif)//{2312; qualité et états physiques}

Pointe de l'île¹²: (descriptif)//{1210; configuration et aspect-1220; eau}

Pointe verte: [lieu-dit et archaïsme (descriptif)¹³]///{2312; qualité et état physique-1220; eau}

Petite pointe: (descriptif)//{2312; qualité et états physiques}

Tête de l'île: [le lieu-dit de la pointe de l'île (descriptif)]//{1210; configuration et aspect-1220; eau}

Coteaux

Coteau l'autre bord du marais su la terre de la fabrique: [double spécifique (descriptif par relation à une portion de la ferme) et (par relation à une terre autre)]//[{2315; espace-1220; eau} et {2241; agriculture}]

Coteau su Damas: [(généalogique) et (par relation à une ferme autre)]//{2421; prénom-homme}

¹¹ Le sac est un endroit clos où allaient boire les bêtes sans risque de se noyer; réalité disparue déjà au moment de l'enquête. Source Jean Langevin. Un archaïsme, en microtoponymie, s'entend dans le sens d'une réalité disparue mais en subsistance et non, selon l'esprit lexicologique voulant qu'un archaïsme soit l'utilisation d'un terme ancien ou en désuétude.

¹² Le microtoponyme est ici analysé comme un tout; le générique *pointe* englobe en premier lieu l'individuation spatiale.

¹³ Presqu'île où les gens allaient se baigner (l'eau verte). Source Jean Langevin.

Platine

Platine: [régionalisme (descriptif de *platin-petit plateau*)]¹⁴ {2312; qualité et états physiques}

Boisés

Petit bois su Édouard-Paul: (*généalogique) // {2420; prénom}

Petit bois su Kakier: (*généalogique) // {2460; surnom}

Découpage naturel du paysage maritime (eau)

Baies

Baie Claire: (descriptif) // {2312; qualité et états physique}

Baie de l'île aux Corbeaux: [archaïsme (*par relation au toponyme)] // {4100; emprunts à la toponymie du Québec}

Fond de la baie: (descriptif) // {1220; eaux}

L'entrée de la baie: (utilitaire) // {2315; espace}

Banc de sable

Banc de sable: (descriptif) // {1240; minéraux}

Bas-fonds

Bas-fonds sur la terre de la fabrique: (par relation à une ferme autre) // {2241; agriculture- 2243; industrie}

Marais

Marais des bœufs: [archaïsme (*historique)] // {1420; quadrupèdes}

Marais su Ti-Pierre Bélone: [(généalogique, par relation à un marais situé sur une terre autre)] // {2460; surnom}

¹⁴ Source Jean Langevin.

Plages

Plage du Survenant / de la platine/: (littéraire et anecdotique)//{5500; titres d'œuvres littéraires (extraits et personnages)}

Pointe verte: [lieu-dit et archaïsme (descriptif)] // {2312; qualité et état physique-1220; eau}

Conduite naturelle des eaux

Chenaux

Chenal de l'île aux Corbeaux: (localisation par relation au toponyme)//{4100; emprunts à la toponymie du Québec}

Petit chenal de l'île aux Corbeaux: [archaïsme (descriptif) et (par relation au toponyme)]//[{4100; emprunts à la toponymie] et {2312; qualité et états physiques}]

Décharges

Première décharge: (ordinal)// {2314; nombres et unités de mesure}

Deuxième décharge: (ordinal)// {2314; nombres et unités de mesure}

Rigolet

Rigolet: (descriptif)//{1220; eau}

Présence humaine et sociale sur l'île

Bâtiments

Grand fanau / faille/: (descriptif)//{2312; qualité et états physiques}

Petit fanau / faille/: (descriptif)//{2312; qualité et états physiques}

Les camps su Ti-Bée: (généalogique, par relation à une ferme autre)//{2460; surnom}

Maison su Damas: (généalogique, par relation à une ferme autre)//{2460; surnom}

Maison de la fabrique: (*utilitaire) // {2270; organisation sociale}

Mares (mares de chasses)

les hommes

Mare à Gérard: (historique) // {2230; vie de société}

Mare à Minou: (historique) // {2230; vie de société}

Mare d'Henri: (généalogique) // {2420; prénom}

Mare des vieux: (généalogique) // {2230; vie de société}

Mare su Midor Charlot: (généalogique, par relation avec une ferme autre) // {2460; surnom}

végétaux et flore aquatique

Mare à ras la lalie de branches: (descriptif) // {2315, espace-1330; arbrisseaux}

Mare des plaines: [régionalisme (descriptif)] // {1320; arbres}

Mare des joncs bleus: (descriptif) // {1344; plantes aquatiques}

Mare des quenouilles: (descriptif) // {1344; plantes aquatiques terrain

Mare de terre: (descriptif) // {1230; les terrains et leur constitution}

Mare des chaînes: (topographique) // {1230; les terrains et leur constitution}

divers

Mare du large: [(descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) // {1220; eau}

Trous du large: [régionalisme¹⁵(descriptif, par relation avec la réalité de condition insulaire)] // {1220; eau}

Petite mare sale: (descriptif) // {2312; qualité et états physiques}

Port ¹⁶

Port à canots: (utilitaire) // {2260; transports, voyages}

¹⁵ Trou est employé au sens de lieu de chasse au large de la baie.

¹⁶ Langage maritime.

7.2 Présentation des principes guidant la compilation statistique des données microtoponymiques

L'analyse fait partie de la démarche scientifique. Elle demeure à la base de cette dernière qui s'en sert de façon naturelle. Certaines étapes lui sont particulièrement destinées; si elles ne sont pas respectées, il y a risque de créer un déterminisme en ce que l'on sache avant la fin même de la recherche la résultante de l'analyse. *Incurvion* serait un autre terme pour qualifier ce phénomène. Le arrêt nécessaire que force l'analyse a orienté en toute continuité la réflexion et le déploiement des travaux ultérieurs. Cette préoccupation qui touche la recherche en général est particulièrement pertinente, lorsqu'il est question de la science toponymique et microtoponymique. La vérification d'hypothèses visant l'explication de l'origine d'une racine ou celle d'un lexème sur le plan stratographique ainsi que l'explication du caractère fonctionnel d'un système de repérage spatial doit s'effectuer de façon rigoureuse pour éviter les conclusions erronées. Gendron (2003) en fait lui-même état dans ses travaux en ces termes.

Nous avons beaucoup insisté sur le travail du toponymiste, qui est avant tout étude et analyse linguistique du toponyme (...). Mais le travail du toponymiste ne s'arrête pas là, puisqu'il s'agit généralement pour lui de mener parallèlement l'enquête sur place, de confronter ses analyses à une réalité concrète. (...) Que l'hypothèse de départ soit déjà tenue pour certaine, ou seulement conjecturale, il est important de ne jamais négliger cette inscription du toponyme dans un espace donné. Se tenir obstinément à distance du réel, c'est risquer l'erreur d'interprétation, ou l'approximation.

7.2.1 Phase pré-analytique du classement et formalisation

Fondé en partie sur l'analyse faite des spécimens recueillis lors du laboratoire microtoponymique dans le Kamouraska (Thériault, 1991), le classement a orienté l'idée de la formalisation; l'ajout des spécimens de cette dernière enquête aux autres spécimens a donné le résultat précédemment décrit: une banque de microtoponymes. On pourrait qualifier cette phase de pré-analytique, puisqu'elle donne une forme à la matière (les microtoponymes) sans en proposer d'explication concrète. Les récurrences, observables dans un coup d'œil, n'ont pas encore été quantifiées.

7.2.2 Focalisation de l'analyse

En analysant spécifiquement l'échantillonnage recueilli lors du déploiement des différents itinéraires, échantillonnage classé toujours selon les modèles proposés par la banque de microtoponymes, on cherchera maintenant à mieux comprendre la nature du lien unissant le générique au spécifique en microtoponymie.

Un point de focalisation qui s'inspire d'une idée prédominante de la linguistique moderne, dont le caractère dialectique (plutôt que la dichotomie - statique elle) a été soulevé De Saussure: l'essence du signe, sa sémiotique. Conséquemment, tout linguiste intéressé par la question toponymique doit porter une attention toute particulière aux génériques et spécifiques pour eux-mêmes et comme contrepartie de la focalisation qui, elle, offre une explication à la motivation du lien entre les deux parties sémiologiques du microtoponyme.

Le code d'entrée pour l'analyse se fera par l'intermédiaire des items tels qu'ils se présentent dans la banque; la pré-analyse des spécimens et les considérations générales issues de cette phase de l'étude analytique respectent toutes deux la nature de la matière: la microtoponymie étant une pratique culturelle et propre à un utilisateur concerné de la spatialisation langagière vis-à-vis d'un large territoire; voire une faculté humaine.

7.2.3 Pointage par spécifique

Des occurrences opérant en microtoponymie, un traitement de premier niveau en découle. On utilise pour celui-ci les types observés pour regrouper entre elles les unités microtoponymiques.

Niveau I

Existents les types de micro-appellations qui suivent: le descriptif pur (D), l'utilitaire (U), le généalogique (G), le topographique (T), le géographique (GÉ) et les autres plus marginaux tels l'historique (H), le légendaire (L), le littéraire (Li) et enfin le toponymique (Top.).

Niveau II

Pour analyser plus précisément les processus à l'origine des liens (types) entre génériques et spécifiques dans le langage naturel de la microtoponymie, on comptabilise les occurrences de la Codification sémantique (CTQ, 1996): ainsi, combien y a-t-il de: (1000 Nature); (2000 Homme); (3000 Au-delà); (4000 Emprunts de noms géographiques)? On comptabilise de même les sous-occurrences relatives à chacune d'entre elles et qui sont impliquées dans la formation des lexèmes localisateurs: les microtoponymes.

Cette analyse à deux niveaux se traduit facilement, on le verra, en un langage statistique signifiant: soit $F = f/T \times 100$. Où F est égal à la fréquence relative; f, à la fréquence relevée et T, au total comptabilisé par le relevé séquentiel.

¹⁷

Prépositions

Notons que le phénomène du prépositionnement (syntagmatique ou non) est mis en évidence ici sans pour autant être quantifié; cette partie proprement locative du microtoponyme fait l'objet d'une analyse ultérieure distincte dans la thèse. Sous la rubrique *prépositions*, on cherche à comprendre les phénomènes du prépositionnement et de la spatialisation et à rendre compte d'une syntaxe typique du microtoponyme; à titre d'exemple - *en haut de, en bas de, de ce bord icitte-* et autres qui s'ajoutent à la structure du générique et du spécifique. Conséquemment, une partie du chapitre 8 s'attachera à analyser et à quantifier ce phénomène du double prépositionnement et du double spécifique.

Autres remarques

On retrouve ici tout commentaire pertinent à l'intelligence de l'analyse quantitative: double prépositionnement, archaïsmes, synonymie, types d'entités, doublement du spécifique, identification des catégories de génériques, parallélismes.

¹⁷ En chapitre 8, cette équation est expliquée en détails.

7.2.3 Analyse des types

On commence par l'analyse de premier niveau qui est plus globale; elle se fait en fonction des paramètres du niveau I (globalisation); suit l'analyse de deuxième niveau qui se fait en fonction des paramètres de niveau II (processus intervenant dans l'attribution de spécificités en microtoponymie agraire). Notons que chaque ligne représente, traduit en langage algorithmique,¹⁸ un microtoponyme et ce, tant qu'il y a des spécimens dans la banque:

Niveau I	Prép.	Niveau II	Remarques
----------	-------	-----------	-----------

Enfin, la comptabilisation générale des résultats -leur distribution- compose le tableau final de la quantification des paramètres identifiés comme pertinents.

7.2.4 Traitement des sections de l'analyse

Le travail est divisé en deux sections, chacune étant subdivisée elle-même encore en deux: on retrouve la ferme et son agronymie et la ferme, une unité d'investigation en soi; tout comme on retrouve, pour les lieux-dits, l'étude d'un rang et l'étude d'une île. L'analyse quantitative respecte cette structure:

Partie I La ferme, une unité d'investigation de première ligne;
Étude microchoronymique de fermes

Enquête de Langevin (ferme Letendre);
Enquête de Thériault (fermes des Méandres aux Voyer et ferme Bergeron);
Enquête de Bonnelly (ferme Pouliot).

Niveau I	Prép.	Niveau II	Remarques
----------	-------	-----------	-----------

-Compilation
de 1er niveau-
Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronymie

¹⁸ *Algorithmique de l'algorithmie*: «Suite finie de règles opératoires à appliquer dans un ordre défini à un nombre fini de données, afin d'effectuer un calcul numérique ou de résoudre un problème théorique en un nombre fini d'étapes.» (µaxidico, 1997)

-Compilation
de 2e niveau-
Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronomie

Toujours selon ce modèle suivra dans la même section:

Niveau I	La ferme comme unité d'investigation Prép.	Niveau II	Remarques
----------	---	-----------	-----------

-Compilation
de 1er niveau-
La ferme comme unité d'investigation

-Compilation
de 2e niveau-
La ferme comme unité d'investigation

La deuxième section de l'analyse se nomme:

Partie II Études microchoronymiques de lieux-dits

Le rang de l'Embarras
Enquête de Thériault (itinéraire Voyer)

	Le rang de l'Embarras		
Niveau I	Prép.	Niveau II	Remarques

-Compilation
de 1er niveau-
Le rang de l'Embarras

-Compilation
de 2e niveau-
Le rang de l'Embarras

Et de suite:

L'île de Grâce
Enquête de Langevin (itinéraire Letendre)

Niveau I	Prép.	Niveau II	Remarques

-Compilation
de 1er niveau-
L'île de Grâce

-Compilation
de 2e niveau-
L'île de Grâce

Le classement est ainsi fondé sur la structure de la banque de données elle-même.

7.3 Résumé

Ce système permet de rendre compte statistiquement des types d'occurrences de premier niveau: descriptif pur (D), utilitaire (U), généalogique (G), topographique (T), géographique (GÉ) et des autres plus marginaux tels: historique (H), légendaire (L) ou toponymique (Top.). Tout comme il rend compte des occurrences des types du niveau II: (1000 Nature), (2000 Homme), (3000, au-delà), (4000, emprunts de noms géographiques) ou des occurrences sous-typologiques telles (1200, la terre), (1220, eaux) et autres (plus de 15).

Le lien entre le spécifique et le générique se trouvant en quelque sorte ainsi quantifié, il est possible conséquemment de faire des prédictions sur le comportement d'appellations microtoponymiques éventuelles. Sont entrés également dans la base de données sans être comptabilisés les syntagmes prépositionnels et prépositions.

7.4 Relevé fréquentiel et analyse statistique de la banque de données microtoponymiques

Partie I La ferme, une unité d'investigation de première ligne
Étude microchoronymique de fermes
Enquête de Langevin (ferme Letendre)
Enquête de Thériault (fermes des Méandres aux Voyer et ferme Bergeron)
Enquête de Bonnelly (ferme Pouliot)

Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronomie

NIVEAU I	PRÉPOSITION	NIVEAU II	AUTRES REMARQUES
G		2311	
T		1210	
D utilitaire		1341	
D bâtiment	2315	2241	
D bâtiment	2315	2250	
D portion ferme	2315	1220	
G		2460	
G		2460	
G		2460	
U		1420	
D		2241	
D		2314	
G-D	2315	2441	Vr La Grosse Roche
D ferme autre	2315	2421	
U		1420	
U		2241	
D-G		2270-2430	deux catégories
D bâtiment		2241	
G		2460	
U-G-Gé		1420	2430; 2315;1320 parallélisme
Gé		2315	
D		2260	
T		1210	
U		2241	

D		1220	
G		2430	
D autre ferme		2260	double spécifique
G		2430	double spécifique
D partie île	2315	1220	
D bâtiment	2315	2241	
D habitation	2315	2250	
D bâtiment	2315	2241	
D bâtiment; île	2315	2250	
D partie ferme	2315	2241	double spécifique
D aspect physique	2315	1210	
D		1320	
G		2460	
G		2460	(série double/ décharges)
D île eau	2315	1220	double spécifique
D ferme	2315	2260	
D île eau	2315	1220	double spécifique
D ferme	2315	1220	
D île eau	2315	1220	double spécifique
G ferme		2460	
G		2460	double spécifique
D	2315	1220	
			(série double/ marais)
D ferme	2315	1220	
G		2460	double spécifique
D ferme		1220	
G		2421	
D ferme		1220	
G		2460	
D		2260	

			(côte)
D port. île	2315	1220	parallélisme champ chez-nous
Ā rel. eau	2315	1220	double spécifique
G		2460	
			(saisons)
D		2312	
G		2460	
			(pointes)
D		2312	
D		2312	
G		2460	
			(terres)
G		2460	
G		2460	archaïsme
			(autres)
U		1420	
U		2241	
U		2241	
D		2315	

Commentaires généraux sur l'agronomie

Essentiellement descriptive et relationnelle;
Généalogique et soucieuse de petite histoire;
Utilitaire;
Topographique et géographique également,
bien que dans une moindre mesure.

-Compilation
de 1er niveau-
Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronomie

rubriques

Total des spécimens: 74	100%
D (pour descriptif): 39	52%
G (pour généalogique): 23	31%
U (pour utilitaire): 8	11%
Gé (pour géographique): 2	3%
T (pour topographique): 2	3%

-Compilation
de 2e niveau-Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronomie

rubriques

Total des nomenclatures: 73	100%
1000 Nature: 24	33%
2000 Homme: 49	67%

1000 Nature	total: 24	100%
-------------	-----------	------

1200 La terre	17	70%
1210 Configuration et aspects	3 (18%)	
1220 Eaux	14 (82%)	

1300 Les plantes	3	13%
1320 Arbres	2 (67%)	
1340» 1341 Plantes ali- mentaires	1 (33%)	

1400 Les animaux	4	17%
1420 Quadrupèdes	4 (100%)	

2000 Homme	total: 49	100%
------------	-----------	------

2200 L'homme, être social	19	39%
2210 Famille et nation	1 (5%)	
2240 Travail 2241 Agriculture	10 (53%)	

2250 Habitation	3 (16%)	
2260 Transports et voyages	4 (21%)	
2270 Organisation sociale	1 (5%)	
2300 L'Homme et l'univers	8	16%
2310 Catégories saisies intuitivement		
2311 Existence	1 (12%)	
2312 Qualités et états physiques	3 (38%)	
2314 Nombres et unités de mesure	1 (12%)	
2315 Espace	3 (38%)	
2400 L'Homme et son nom	22	45%
2420 Prénoms		
2421 Prénom d'homme	2 (9%)	
2430 Patronyme	4 (18%)	
2440 Prénom et nom		
2441 Prénom et nom d'homme	1 (5%)	
2460 Surnom	15 (68%)	

La ferme comme unité d'investigation

NIVEAU I	PRÉPOSITION	NIVEAU II	AUTRES REMARQUES (voies de circulation)
Gé		2315	
Gé		2315	
D ferme		2241	
U		2241	
Gé		2315	
D		2241	
Gé		2315	
Gé		2315	
T		1210	

(frontières sur la terre)

U		2241	
D		2312	
U		2241	
U		2241	
			(bâtiments humains sur la terre)
G		2460	
G		2460	double spécifique
G		2210	
D-U		2241	
D-U		2241	
D		2312	
D-U		2241	
U		1420	
D		2312	
D		2312	
			(parties boisées sur la ferme)
D		1320	
Gé-D		2315-1320	parallélisme
D		2315	
D-U		1320-2243	deux catégories
D		2312	
D		2315	
D file	2315	1220	
U-U		2243-2243	parallélisme
D		2312	
U		2243	
			(phénomènes aqueux sur la terre)

D	2312	
D	1210-1220	le trou d'eau
D	1220	
D	1220	
D	1220	
D	2143	
D	1230	
		(roches et phénomènes rocheux sur la terre)
D	2312	
D	1230	
D	1210	
U	1260	
U	1260	
		(accidents de terrain)
T	1210	
T	1210 et 2312	la butte sec
T	1210	
T	1210	

Commentaires généraux sur la ferme

Essentiellement descriptive soit par relation avec le phénomène naturel, soit par
appréhension du phénomène, soit par la nature sociale de l'activité humaine;
Également topographique et géographique;
Peu généalogique comparativement aux agronymes.

-Compilation
de 1er niveau-
La ferme comme unité d'investigation
rubriques

Total des spécimens: 47	100%
D (pour descriptif): 22	47%

U (pour utilitaire): 7	15%
D et U (pour descriptif et utilitaire): 4	8%
33/47	70%
Gé (pour géographique): 6	13%
T (pour topographique): 5	11%
11/47	24%
G (pour généalogique): 3	6%

-Compilation
de 2e niveau-
La ferme comme unité d'investigation
rubriques

Total des nomenclatures: 53		100%
par 47 spécimens ¹⁹		
1000 Nature: 20		38%
2000 Homme: 33		62%
1000 Nature	total: 20	100%
1200 La terre	16	80%
1210 Configuration et aspect	7 (44%)	
1220 Eaux	5 (31%)	
1230 Terrains et leur constitution	2 (12,5%)	
1260 Ressources	2 (12,5%)	
1300 Les plantes	3	15%
1320 Arbres	3 (100%)	
1400 Les animaux	1	5%
1420 Quadrupèdes	1(100%)	
2000 Homme	33	100%
2100 L'homme, être physique et pensant	1	3%
2140 Âme et intellect		
2143 Sentiments	1 (100%)	

¹⁹ Il se peut qu'il y ait plus de nomenclatures qu'il y ait de phénomènes en ce qu'un lieu soit doté de plus d'un spécifique; il arrive également que nous ne comptabilisions pas les archaïsmes parallèles.

2200	L'homme, être social	14	43%
2210	Famille et nation	1 (7%)	
2240	Travail		
2241	Agriculture	9 (64%)	
2243	Industrie	4 (29%)	
2300	L'homme et l'univers	16	48%
2310	Catégories saisies intuitivement		
2312	Qualités et états physiques	8 (50%)	
2315	Espace	8 (50%)	
2400	L'homme et son nom	2	6%
2460	Surnom	2 (100%)	

Partie II Études microchoronymiques de lieux-dits
 Le rang de l'Embarras
 Enquête de Thériault (itinéraire Voyer)

NIVEAU I	PRÉPOSITION	NIVEAU II	AUTRES REMARQUES (secteurs)
D		4100	Archaïsme
G		2430	
D		1220	
T		1210	
			(voies de circulation et ponts)
D		4100	
G		2430	
G		2421-2430-2230	parallélismes
G		2460	
G		2430	

(rivière et banc de sable)

H	4100	
D-U	1220-2230	
		(accidents de terrain)
T	1210	
D	2312	
T	1210	
D	2311	double spécifique
G	2210	
T	1210	
Lég.-G	1420-2460	parallélismes
D	4100	
Lég.	3120	
Lég.	3120	
D	1230	

**Commentaires préliminaires sur les lieux-dits;
un rang**

Microtoponymie essentiellement descriptive et généalogique;
Apparition d'emprunts à la toponymie;
Introduction de phénomènes relevant du légendaire.

-Compilation
de 1er niveau-
Le rang de l'Embarras
rubriques

Total des spécimens: 24 ²⁰	100%
D (pour descriptif): 8	33%
G (pour généalogique): 7	29%
T (pour topographique): 4	17%
Lég. (pour légendaire): 3	13%
U (pour utilitaire): 1	4%
H (pour historique): 1	4%

²⁰ Les parallélismes synonymiques (au nombre de trois) ne sont pas comptabilisés.

-Compilation
de 2e niveau-
Le rang de l'Embarras
rubriques

Total des nomenclatures:	24	100%
1000 Nature:	7	29%
2000 Homme:	11	46%
3000 Au-delà:	3	12,5%
4000 Emprunts de noms: géographiques	3	12,5%
1000 Nature	total: 7	100%
1200 La terre	7	100%
1210 Configuration et aspect	4 (57%)	
1220 Eaux	2 (29%)	
1230 Terrains et leur constitution	1 (14%)	
2000 Homme	total: 11	100%
2200 L'homme, être social	3	27%
2210 Famille et nation	1 (33%)	
2230 Vie de société 2	(67%)	
2300 L'homme et l'univers	2	18%
2310 Catégories saisies intuitivement		
2311 Existence	1 (50%)	
2312 Qualités et état physique	1 (50%)	
2400 L'homme et son nom	6	55%
2420 Prénoms		
2421 Hommes	1 (17%)	
2430 Patronymes	3 (50%)	
2460 Surnoms	2 (23%)	
3000 Au-delà	total: 3	100
3100 Religion et croyance	3	100%

3120 Surnaturel et 3 (100%)
mythologie

4000 Emprunts de noms total: 3 100%
géographiques

4100 Emprunts à la 3 (100%)
toponymie du Québec

Partie II Études microchoronymiques de lieux-dits (suite)
L'île de Grâce
Enquête de Langevin (itinéraire Letendre)

NIVEAU I	PRÉPOSITION	NIVEAU II	AUTRES REMARQUES
G		2460	(agronymie) (terres) archaïsme
		2270	de la fabrique
D portion île		1210	(pièces, pointe)
D île G	2315	1220 2210	(pièces, côte) double spécifique
D île G	2315	1220 2460	double spécifique
D île G	2315	1220 2460	double spécifique
D île G	2315	1220 2460	double spécifique
G D eau	2315	2460 1220	double spécifique
D eau G	2315	1220 2460	(pièces décharges) double spécifique
D eau G	2315	1220 2460	double spécifique
G D eau	2315	2460 1220	double spécifique

G		2460	double spécifique
D eau	2315	1220	
G		2460	double spécifique
D eau	2315	1220	
			(pièce, homme)
G		2210	
			(pièces, divers)
D ferme	2312	1320	double spécifique
G		2460	
G		2460	archaïsme
U		2241	archaïsme; régionalisme (sac)
			(découpage naturel de l'île; terrestre)
D		2312	
D		1210-1220	<u>la</u> pointe de l'île
D		2312-1220	pointe verte (lieu-dit)
D		2312	
D		1210-1220	<u>la</u> tête de l'île (lieu-dit)
			(coteaux)
D ferme	2315	1220	double spécifique
D autre terre		2241	
G		2421	
			(platine)
D		2312	
			(boisés)
G		2421	
G		2460	
			(découpage naturel du paysage maritime, eau)
			(baies)
D		2312	
D toponyme		4100	
D		1220	
U		2315	
			(banc de sable)
D		1240	

D ferme autre	2241-2243	(bas-fonds) terre de la fabrique
		(marais)
H	1420	
G	2460	
		(plages)
L	5500	
D	2312-1220	
		(conduite naturelle des eaux)
T	4100	(chenaux) chenal de l'île aux corbeaux
G	2312-4100	petit chenal de (...)
		(décharges)
O	2314	
O	2314	
		(rigolet)
D	1220	
		(présence humaine et sociale sur l'île) (bâtiments)
D	2312	
D	2312	
G	2460	
G	2460	
?	2270	maison de la fabrique
		(mares, hommes)
H	2230	
H	2230	
G	2420	
G	2230	
G	2460	
		(mares, végétaux et flore aquatique)
D	2315	1330

D	1320	
D	1344	
D	1344	
D	1230	(mares, terrain)
T	1230	
D île	1220	(mares, divers)
D île	1220	
D	2312	
		(port)
U	2260	

Commentaires préliminaires sur les lieux-dits; une île

En ce qui a trait aux agronymes -et cela semble maintenant une tendance- les catégories prédominantes sont la descriptive et la généalogique; ce cas se présente également pour la présence humaine et sociale sur l'île;

Pour ce qui est des phénomènes naturels, le processus descriptif semble le plus populaire; Il est probable que ce *modus operandi* ait à voir avec le principe d'économie.

-Compilation
de 1er niveau-
L'île de Grâce

rubriques

Total des spécimens: 74

Ventilation des catégories

D	U	T	G	Gé	Toponym.	H	Lég.	Litt.	Ord.
Agronymes									
12	1	0	14	0	0	0	0	0	0
Découpage naturel terrestre									
8	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Découpage naturel maritime									
7	1	0	0	0	1	1	0	1	0
Conduite naturelle des eaux									
2	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Présence humaine et sociale sur l'île									
10	1	0	5	0	2	2	0	0	0
39	3	0	22	0	4	3	0	1	2

-Compilation
de 2e niveau-
L'île de Grâce
rubriques

Total des nomenclatures:	77	100%
1000 Nature:	31	40%
2000 Homme:	42	55%
4000 Emprunts de noms: géographiques	3	4%
5000 Autres noms propres:	1	1%

Agronymie sur l'île de Grâce: 28

1000 Nature	total: 12	(100%)
1200 La Terre	11	(92%)
1210 Configuration et aspect	1 (9%)	
1220 Eaux	10 (91%)	
1300 Les plantes	1	(8%)
1310 Les arbres	1 (100%)	
2000 Homme	total: 16	(100%)
2200 l'homme, être social	4	(25%)
2210 Famille et nation	2 (50%)	
2240 Travail		
2241 Agriculture	1 (25%)	
2270 Organisation sociale	1 (25%)	
2400 l'homme et son nom	12	(75%)
2460 Surnom	12 (100%)	

Découpage naturel de l'île (terrestre): 14

1000 Nature	total: 6	(100%)
1200 La Terre	6	(100%)
1210 Configuration et aspect	2 (33%)	
1220 Eaux	4 (67%)	

2000 Homme	total: 8	(100%)
2200 l'homme, être social	1	(13%)
2240 Travail		
2241 Agriculture	1 (100%)	
2300 L'homme et l'univers	4	(50%)
2310 Catégories saisies intuitivement		
2312 Qualités et états physiques	4 (100%)	
2400 l'homme et son nom	3	(37%)
2420 Prénom		
2421 Prénom d'homme	2 (67%)	
2460 Surnom	1 (33%)	

Découpage naturel de l'île (maritime): 12

1000 Nature	total: 4	(100%)
1200 La Terre	3	(75%)
1220 Eaux	2 (67%)	
1240 Minéraux	1 (33%)	
1400 Les animaux	1	(25%)
1420 Quadrupèdes	1 (100%)	
2000 Homme	total: 6	(100%)
2200 l'homme, être social	2	(33%)
2240 Travail		
2241 Agriculture	1 (50%)	
2243 Métier	1 (50%)	
2300 L'homme et l'univers	3	(50%)
2310 Catégories saisies intuitivement		
2312 Qualités et états physiques	2 (67%)	
2315 Espace	1 (33%)	
2400 l'homme et son nom	1	(17%)

2460 Surnom	1 (100%)	
4000 Emprunts de noms géographiques	total: 1	(8%)
4100 Emprunts à la toponymie québécoise	1	(100%)
5000 Autres noms propres	1	(100%)
5500 Titres d'œuvres littéraires	1	(100%)
Conduite naturelle des eaux: 6		
1000 Nature	total: 1	(100%)
1200 La Terre	1	(100%)
1220 Eaux	1	(100%)
2000 Homme	total: 3	(100%)
2300 L'homme et l'univers	3	(100%)
2310 Catégories saisies intuitivement		
2312 Qualités et états physiques	1	(33%)
2314 Nombres et unités de mesure	2	(67%)
4000 Emprunts de noms géographiques	total: 2	(100%)
4100 Emprunts à la toponymie québécoise	2	(100%)
Présence humaine et sociale sur l'île: 17		
1000 Nature	total: 8	(100%)
1200 La Terre	4	(50%)

1220 Eaux	2 (50%)	
1230 Terrains et leur constitution	2 (50%)	
1300 Les plantes	4	(50%)
1320 Arbres	1 (25%)	
1330 Arbrisseaux	1 (25%)	
1340 Plantes		
1344 Aquatiques	2 (50%)	
2000 Homme	total: 9	(100%)
2200 L'homme, être social	5	(56%)
2230 Vie de société	3 (60%)	
2260 Transport	1 (20%)	
2270 Organisation sociale	1 (20%)	
2400 L'homme et son nom	4	(44%)
2460 Surnom	3 (75%)	
2420 Prénoms		
2421 Prénoms masculins	1 (25%)	

7.5 Synthèse

La *Banque analytique de microtoponymes agraires* a été présentée; ont suivi les tableaux des données microtoponymiques et les tableaux de compilation des données de niveaux I et II. Des commentaires généraux, de première ligne, se sont dégagés: ils laissent entrevoir des phénomènes récurrents qui seront interprétés dans le prochain chapitre. Ces observations générales laissent à penser que le phénomène d'orientation spatiale en situation naturelle, dont la microtoponymie est la manifestation, peut être décrit objectivement.

Troisième partie

La présentation des résultats et leur interprétation:

Les microtoponymes par types et par catégories;

**Les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie: la question du
prépositionnement;**

Un glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise

Chapitre huit
La présentation des résultats et leur interprétation

8.0 Présentation générale des résultats et leur interprétation

Cette troisième et dernière partie a pour objet de présenter les résultats dans le but de leur interprétation. Cette étape sera effectuée relativement aux critères suivants. Premièrement, les microtoponymes seront analysés en fonction des types et des catégories récurrents. Deuxièmement, les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie, dont la question du prépositionnement, seront mis en lumière et expliqués. Troisièmement, relativement à la richesse de la langue microtoponymique, un glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise sera élaboré et présenté à la recherche.

8.1 Les microtoponymes par types et par catégories

Voici venue l'étape de l'interprétation des résultats obtenus par la compilation méthodique et statistique des microtoponymes composant la banque. Ce qui frappe au premier regard, c'est la récurrence des paramètres entrant en action pour former les microtoponymes; leur présentation en un ensemble signifiant. Plus particulièrement, l'assignation d'un spécifique apparaît se faire selon des critères prévisibles pour tous les genres de microtoponymes, quels que soient les territoires agricoles (car il s'agit de microtoponymie agraire): agronymes, fermes, rang, île. De plus, les genres d'entités nommées semblent aussi s'autoreproduire.

La transformation des données microtoponymiques en langage algorithmique (voir section 7.4) permet de traiter les microtoponymes recueillis comme relevé séquentiel. La fréquence relative, que l'on exprime en pourcentage, équivaut à la fréquence totale d'occurrences relevées des variables pour le niveau I et à la fréquence totale d'occurrences relevées des variables pour le niveau II que l'on divise par le total mathématique de chacune d'entre elles et que l'on multiplie par 100. Soit $F = f/T \times 100$. Où F est égal à la fréquence relative; f, à la fréquence relevée, et T, au total comptabilisé par le relevé séquentiel. Ce qui établit les statistiques qui font l'objet de l'analyse (Lemogo, 2005) docteur en mathématiques, option statistiques, université du Québec à Montréal).

Cette équation est celle que nous avons utilisée dans chacun des tableaux présentés plus bas. Nous en donnons un exemple pour valider nos calculs. Soit 74 agronymes = T, f (39 de type G). $F = 39/74 \times 100$. $F = 52\%$. Ce qui permet de

dire que 52% des agronymes recueillis sont de type généalogique. Le calcul de la fréquence relative fait partie de la statistique comme science mathématique.

8.1.1 Types et microtoponymie agraire

Pour valider ce propos, l'on doit d'abord présenter la distribution des résultats obtenus pour le niveau I: général; puis ceux obtenus pour le niveau II: particulier.

8.1.1 A) Analyse quantitative générale pour le niveau I

Soient, pour le niveau I, les dix types suivants d'appellations:

-le descriptif pur (D), l'utilitaire (U), le généalogique (G), le topographique (T), le géographique (Gé) et les autres plus marginaux tels le cardinal (C), l'historique (H), le légendaire (L), le littéraire (Li) ou enfin le toponymique (Top.);

Et soient les itinéraires suivants où se sont distribués les dits types: microtoponymes utilisés comme agronymes ou agronymie, microtoponymes de fermes autres que les agronymes, microtoponymes servant dans des lieux-dits, c'est-à-dire, le rang de l'Embarras et l'île de Grâce; le tout équivalant aux tableaux-synthèses qui suivent.

Tableau II
-Compilation
de 1er niveau-

Divisions de la terre reliées à l'activité agricole ou agronymie
rubriques

Total des spécimens: 74	100%
D (pour descriptif): 39	52%
G (pour généalogique): 23	31%
U (pour utilitaire): 8	11%
Gé (pour géographique): 2	3%
T (pour topographique): 2	3%

Tableau III
-Compilation
de 1er niveau-

La ferme comme unité d'investigation
rubriques

Total des spécimens: 47	100%
D (pour descriptif): 22	47%
U (pour utilitaire): 7	15%
D et U (pour descriptif et utilitaire): 4	8%
33/47	70%
Gé (pour géographique): 6	13%
T (pour topographique): 5	11%
11/47	24%
G (pour généalogique): 3	6%

Tableau IV -Compilation
de 1er niveau-

Le rang de l'Embarras
rubriques

Total des spécimens: 24 ¹	100%
D (pour descriptif): 8	33%
G (pour généalogique): 7	29%
T (pour topographique): 4	17%
Lég. (pour légendaire): 3	13%
U (pour utilitaire): 1	4%
H (pour historique): 1	4%

Tableau Va -Compilation
de 1er niveau-

L'île de Grâce
rubriques

Total des spécimens: 74	
D (pour descriptif): 39	53%
G (pour généalogique): 22	30%
U (pour utilitaire): 3	4%
Top. (pour toponymique): 4	5%
H (pour historique): 3	4%
Litt. (pour littéraire): 1	

¹ Les parallélismes synonymiques (au nombre de trois) ne sont pas comptabilisés.

Tableau Vb -Compilation
de 1er niveau-

Ventilation des types

D	U	T	G	Gé	Toponym.	H	Lég.	Litt.	Ord.
Agronymes									
12	1	0	14	0	0	0	0	0	0
Découpage naturel terrestre									
8	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Découpage naturel maritime									
7	1	0	0	0	1	1	0	1	0
Conduite naturelle des eaux									
2	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Présence humaine et sociale sur l'île									
10	1	0	5	0	2	2	0	0	0
39	3	0	22	0	4	3	0	1	2

Remarquant que, dans tous les cas, les types descriptif et généalogique dominaient, il nous est apparu significatif de dresser le portrait global grâce à un tableau général de synthèse que voilà:

Tableau VI
Tableau général de synthèse

Total des spécimens: 219 à comptabiliser

Types:

Total des spécimens par type et leur pourcentage

D: 108	49,3%
U: 19	8,6%
D&U: 4	1,8%
G: 55	25,1%
Gé: 8	3,6%
T: 11	5,0%
H: 4	1,8%
Lég.: 3	1,3%
Top.: 4	1,8%
Litt.: 1	0,4%
Ord.: 2	0,9%

On le voit nettement -et c'était le cas pour chacun des itinéraires- les deux types significatifs sont le descriptif et le généalogique. Dans 75% des cas, un

locuteur, lorsqu'il s'oriente dans un milieu agricole, utilise prioritairement ces deux processus (stratégies) pour distinguer les lieux les uns des autres.

Le type utilitaire est de moindre importance avec ses 8,6%; ainsi est-ce le cas pour le type topographique avec ses 5,0%, tout comme ce l'est pour le type géographique avec ses 3,6%. Mais tous trois, mis ensemble, sont quand même significatifs.

Les types légendaire et littéraire avec leurs 1,3% et 0,4% sont plus marginaux; mais, à notre avis, ils restent fidèles à l'esprit de métaphorisation linguistique qui caractérise le langage humain.

Le type toponymique, bien que marginal, est un incontournable (1,8%). Le type ordinal reste le plus précaire avec ses 0,9%: ne faudrait-il pas éventuellement le faire disparaître au profit d'un autre? Cela resterait à voir. Les données ne sont pas assez nombreuses pour permettre l'extrapolation dans un cas comme celui-là.

Maintenant, allons voir ce qu'il advient du lien entre les différents types et la *Codification sémantique*.

Type descriptif

L'étude du lien entre le type descriptif et la *Codification sémantique* permettra de mieux définir ce qu'est le processus de description à proprement parler.

Pour être conforme aux hypothèses de la thèse, l'on doit pouvoir supposer que le *modus operandi* de la description fait appel à un nombre fini de processus attachant le générique à un spécifique.

C'est ce que l'on constate.

Dans les 1000 Nature, on remarque que la série 1200 domine:

1200: 48 La terre
 1220: 37 Eaux
 1210: 7 Configuration et aspect
 1230: 4 Terrains et leur constitution

Lorsque, dans un espace agricole, un locuteur assigne un nom à un minilieu, il le fait en décrivant l'aspect de la Terre (dans le sens de la planète).

Les eaux (ruisseaux, sources, rigolets, décharges, marais, petits lacs, rivières...) aident grandement à distinguer un lieu des autres. Ce repérage par l'eau se retrouve dans tous les territoires et les itinéraires échantillonnés, tout particulièrement sur l'île, où le paysage maritime est à l'honneur. L'eau, source de vie, son esprit, constitue en fait un repère fondamental; la description de l'aspect qu'elle prend aide à distinguer entre eux les minilieus de l'espace agraire.

La configuration particulière d'un espace (mont, colline, plaine, plaine...) et la composition du terrain et des sols (tourbière, sablière, roches...) aident également à se repérer dans ce genre de lieu.

Toujours dans les 1000 Nature, on constate que la série 1300 est aussi utilisée, bien que dans une moindre proportion.

1300: 10 Les plantes
 1320: 6 Arbres
 1340: 3 Plantes (alimentaires et aquatiques)
 1330: 1 Arbrisseaux.

Les arbres et plantes (forêt, érablière, pommiers, broussaille, types d'arbres et d'arbrisseaux, céréales, avoine, blé...) entrent également en fonction dans le processus de description des lieux.

Dans les 2000 Homme, la série 2300 (2312 surtout) prédomine sur la série 2200, laquelle prédomine sur la série 2100.

2300: 25 L'homme et l'univers
 2310: Catégories saisies intuitivement
 2312: 20 Qualité et états physiques
 2315: 3 Espace
 2311: 1 Existence
 2314: 1 Nombres et unités de mesures

La qualité d'un lieu, son état physique (grandeur, longueur, volume), intervient directement dans le processus de description. Point n'est besoin de faire de métaphores: l'identification d'un lieu par une qualité qui lui est propre sert à le distinguer d'un autre, voilà tout. Les autres sous-séries, celles saisies par l'intuition

humaine, restent marginales pour le moment.

2200: 21 L'homme, être social
 2241: 13 Agriculture
 2260: 4 Transport voyage
 2250: 3 Habitation
 2270: 1 Organisation sociale

Notons ici un phénomène important: généralement la série 2241 est utilitaire (clos de pâture), mais assortie d'un prépositionnement (2315, espace) cette série peut devenir descriptive: clos... en avant de la grange, à côté de l'étable, du garage; pièce...en arrière du hangar.

Pour mieux constater ce phénomène, il suffit de consulter la banque (vr chap. 7). C'est pourquoi on retrouve cette notion de description relative à un bâtiment, à une portion de terre, ou à tout autre phénomène important dans la banque et dans l'analyse statistique des données.

2100: 2 Âme et intellect
 2143: 2 Sentiments

Voilà une série marginale entrant dans la composition de vocables sous cette forme: la Belle orsource. La description de ses sentiments à l'égard d'un lieu est sûrement un processus significatif. S'il est plus rare, c'est sans doute que l'affectivité d'un locuteur ne se manifeste que dans des cas exceptionnels.

Le dernier élément entrant dans la composition de la série descriptive est la toponymie 4100. On n'en trouve que quatre occurrences. Devrait-on faire de toute utilisation toponymique un cas à part? Possiblement.

Le type généalogique

Le type généalogique est utilisé pour distinguer plusieurs lieux les uns des autres: champs, portions de terre, clos, ponts, etc. L'assignation d'un spécifique de cette sorte permet un repérage économique et facile; de plus, il aide à dresser en même temps la petite histoire de la terre et des lieux-dits. Un champ, une portion de terre, une terre, est acquis d'un voisin? On lui donne le nom de la personne de laquelle la portion de terre a été acquise. De même nomme-t-on les parties de lieux-dits appartenant ou ayant appartenu à un voisin.

Une des caractéristiques du type généalogique est qu'il contient plusieurs archaïsmes. En effet, il arrive souvent que le personnage mis en cause dans le microtoponyme soit décédé ou déménagé; que ses fils ou que quelqu'un d'autre aient pris la succession. Or la situation n'est pas actualisée dans l'appellation. Une habitude langagière a été prise, en même temps que ce procédé rappelle la mémoire d'anciennes gens: ce constat s'observe dans tous les itinéraires, sauf dans celui de Bonnelly.

Le type généalogique fait partie de la classe 2000 Homme et plus particulièrement de la sous-série 2400, l'homme et son nom. Dans cette dernière, on retrouve six sous-types: généralités, prénom (d'homme et de femme), patronyme, prénom et nom (procédé très populaire en toponymie et qui l'est beaucoup moins en microtoponymie), nom et nom et enfin surnom. C'est dans 2460 (surnom) que se distribuent plus de 90% des microtoponymes appartenant au type généalogique. L'utilisation d'un surnom suppose le partage d'un contexte familial, lequel se traduit par une affectivité dans le langage (Polion pour Napoléon, par exemple); cette situation est beaucoup plus rare en toponymie pour laquelle on fait régner un protocole.

Types utilitaire, géographique et topographique (descriptive-utilitaire)

Nos types mitoyens regroupent eux aussi des phénomènes intéressants et récurrents. Il est certes économique de désigner un lieu agricole en fonction de l'utilité qu'il comporte pour l'activité humaine qui s'y déroule, aussi retrouve-t-on, pour l'utilitaire, de nombreuses références dans 2240 Travail aux sous-séries 2241 Agriculture et 2243 Industrie (clos de Pacage, la shed à engrais...). On y retrouve également la série 1420 Quadrupèdes (por des veaux) et la série 1260 Ressources (*la bagne à sable*). Les autres occurrences sont nettement plus marginales, quoiqu'il reste à voir si la série 2260 Transports, voyage ne pourrait pas prendre de l'expansion dans un contexte microtoponymique autre qu'agraire.

Le type géographique comporte des vocables classés ici dans la série 2315 Espace: clos du Nord, chemin du Nordet. Les grands points cardinaux, comme référents universels, servent à distinguer entre elles des parties de terre; entre eux des champs, clos ou autres; entre eux des routes, des montées ou autres. Ce qui paraît une évidence mais qui ne l'est pas: peu de gens distinguent dans les faits leurs points cardinaux et sauraient, par exemple de nuit et par les étoiles, distinguer

l'est du sud ou le nord de l'ouest. Même chose en ville si l'on demande aux gens d'indiquer le nord géographique ou le sud géographique. Peut-être aurait-on pu s'attendre à une grande représentation de la série ci-haute; cependant, possiblement pour cette raison de confusion entre les points cardinaux, il est plus facile de décrire le lieu par un de ses attributs, de le sémantiser à la mémoire d'une personne, que de lui attribuer une balise géographique. Notons que la plupart des quelque dix microtoponymes de ce système représentent des chemins de circulation sur la terre ou des portions importantes de la dite terre situées en fonction de la frontière (nord-sud, par exemple) dressée par le chemin.

Le type topographique, qui regroupe 1,8% des vocables s'est apparenté à 1210 Configuration et aspect; le locuteur le fait intervenir lorsqu'un accident de terrain topographique (captable sur une carte topographique) sert à la désignation d'un minilieu et uniquement dans ce cas; c'est moins la description du lieu que l'accident de terrain lui-même que prennent en compte les utilisateurs. Est-ce significatif de dire qu'il s'agit ici de portions de lieux-dits, donc de référents qui appartiennent à une communauté linguistique élargie: ainsi le Pain de sucre et la Montagne du pain de sucre? Possiblement encore.

Types historique, légendaire et littéraire

Voilà trois types qui appellent à des phénomènes particuliers: un microtoponyme est dit historique lorsqu'il veut rappeler un événement particulier à la communauté: chemin du roy (en référence à Louis XIV) sur l'île de Grâce ou mare à Gérard (pour rappeler la noyade du jeune Gérard Lavallée, 20 ans). Ces vocables se retrouvent, pour le moment, dans les lieux-dits; cela semble logique, parce que l'on parle ici d'un partage de l'expérience historique (petite et grande), mais cela resterait à vérifier.

Même phénomène pour l'origine légendaire d'un microtoponyme: on partage une expérience légendaire d'un minilieu et ce nom perpétue la légende: ainsi, le nom la montagne de l'Ours (appellation parallèle pour la montagne de l'Embarras) rappelle la présence d'un ours dans ces lieux ou l'appellation enfantine le Trou de fée (identifiant dans l'Embarras une petite caverne dans le Pain de sucre) qui rappelle que les enfants trouvent là objet à spéculation légendaire. Le type littéraire est en relation avec l'œuvre d'un écrivain: dans l'île de Grâce, on parle ici de Germaine Guèvremont et de son roman *Le Survenant* dont l'action prend place

à Ste-Anne-de-Sorel. On peut supposer que ces types d'appellations (plus abstraites que les précédentes et faisant appel à une fonction plus poétique du langage) se retrouveraient dans d'autres itinéraires également.

Type toponymique

Il est logique tout comme il est économique d'utiliser les toponymes en cours (expérience large) pour composer des microtoponymes. Ce procédé, bien que significatif selon nous, ne peut qu'être marginal; en effet, seul un nombre restreint de toponymes peut prendre place dans un espace microtoponymique. Quels sont ces lieux et ces constructions? Non pas des champs, non plus que des portions de fermes; mais plutôt des portions de lieux-dits, ponts privés, ponts publics, rivières, accidents de terrain importants, découpage du paysage maritime, chenaux. Toutes ces considérations relèvent d'ailleurs de la logique

Considérations préliminaires sur l'analyse de niveau I

Il n'y a eu aucun présupposé de l'existence de ces grandes classes que sont les types: elles se sont imposées d'elles-mêmes -représentant en soi un ensemble logique de phénomènes- lorsque l'étude de microtoponymie dans le Kamouraska a été tenue. Notre intuition semble s'avérer vérifiable, puisque, en utilisant les données de l'analyse de deuxième niveau, soient celles de la *Codification sémantique* de la CTQ, le recouplement des phénomènes a pu s'effectuer.

8.1.1 B) Analyse quantitative générale pour le niveau II

L'analyse générale pour ce deuxième niveau est simple, puisqu'elle s'effectue à l'aide de la *Codification sémantique*. On compte chaque occurrence de séries et de sous-séries et on quantifie. Pour donner un aperçu fidèle du contexte microtoponymique, on suivra les itinéraires un par un en leur assignant une couleur spécifique: bleu pour l'agronomie; noir pour la ferme; vert pour le rang de l'Embarras; rouge pour l'île de Grâce. Évidemment, les types du niveau I ne sont pas mis en évidence.

La dernière ligne représente le total exprimé en données numériques et la dernière colonne exprime la même réalité mais en pourcentage [par rapport au nombre total de microtoponymes (227)] et uniquement quand cela peut faire sens

sur le plan statistique. En caractère gras et soulignées, ce sont les séries significatives et en caractère gras, ce sont les sous-séries dominantes afférentes aux dites séries. On ne tient plus compte des occurrences en fonction des types mentionnés lors de l'analyse de premier niveau, mais on tient compte des occurrences elles-mêmes, telles qu'elles se présentent dans la Codification sémantique.

Tableau VII
Analyse de 2e niveau
Tableau global des quatre itinéraires

Itinéraires versus Série.sém.	Agronymie	Fermes	Rang de l'Embarras	Île de Grâce	Total
1000 Nature	24	20	7	31	82 36%
2000 Homme	49	33	11	42	135 60%
3000 Au-delà			3		3 1,4%
4000 Emprunts de noms géographiques			3	3	6 2,6%
5000 Autres noms propres				1	1 1%
Total	73	53	24	77	227

Tableau VIII
Analyse de 2e niveau
Tableau détaillé des quatre itinéraires

Itinéraires versus	Série sém	Agronymie	Fermes	Rang de l'Embarras	île de Grâce	Total
1000 Nature		24	20	7	31	82
<u>1200 La terre</u>		<u>17</u>	<u>16</u>	<u>7</u>	<u>25</u>	<u>65</u> <u>29%</u>
1210 Configuration et aspect		3	7	4	5	19 8%
1220 Eaux		14	5	2	19	40 18%
1230 Terrains et leur constitution				1	2	3
1260 Ressources						
1300 Les plantes	3		3		5	11
1320 Arbres	2		3		2	7
1330 Arbrisseaux					1	1
1340 Plantes						
1341 Alimentaires	1					1
1344 Aquatiques					2	2
1400 Les animaux	4		1			5
1420 Quadrupèdes	4		1			3
2000 Homme	49		33	11	42	135
2100 L'homme, être physique et pensant			1			2
2140 Âme et intellect						
2143 Sentiments			1			2
<u>2200 L'homme social</u>	<u>19</u>		<u>14</u>	<u>3</u>	<u>12</u>	<u>48</u> <u>21%</u>
2210 Familles et nation			1	1	2	4
2230 Vie de société				2	3	5
2240 Travail						

2241 Agriculture	11	9	3	23
				10%
2243 Industrie		4	1	5
2250 Habitation	3			3
2260 Transport et voyage	4		1	5
2270 Organisation sociale	1		1	2
<u>2300 L'homme et l'univers</u>	8	16	2	10
				36
				16%
2310 Catégories saisies intuitivement				
2311 Existence	1		1	2
2312 Qualités et états physiques	3	8	1	7
				19
				8%
2314 Nombres et unités de mesure	1		2	3
2315 Espace	3	8	1	12
				5%
<u>2400 L'Homme et son nom</u>	22	2	6	20
				50
				22%
2420 Prénoms			3	7
2430 Patronymes	4			
2421 Prénoms d'homme	2		1	3
2460 Surnom	16	2	2	17
				37
				16%
3000 Au-delà			3	3
3100 Religion et croyances				
3120 Surnaturel et mythologie			3	3
4000 Emprunts de noms géographiques			3	3
4100 Emprunts à la toponymie québécoise			3	3
				6
5000 Autres noms propres			1	1

5500 Titres d'œuvres littéraires
(extraits et personnages)

1

1

Total

73

53

24

77

227

8.1.2 Analyse globale pour le niveau II

Grâce à l'analyse de niveau I, nous savons maintenant qu'il existe des occurrences correspondant à des processus linguistiques de spatialisation intervenant dans la nomenclature de minilieux dans un espace agraire et que ces occurrences composent le portrait des grandes classes de types: la descriptive pure (D), l'utilitaire (U), la généalogique (G), la topographique (T), la cardinale (C) la géographique (GÉ) et les autres plus marginales telles l'historique (H), la légendaire (L), la littéraire (Li) ou enfin la toponymique (Top.).

La prochaine étape est d'étudier les rubriques qui entrent précisément en fonction dans la composition des microtoponymes; globalement et par itinéraire.

A) Domination de la série Homme

Première remarque, la série 2000 Homme domine globalement à l'intérieur de toutes les appellations avec ses 60% d'occurrence; la série 1000 Nature suit avec 36%. L'autre 4% fait intervenir les séries: 4000 Emprunts de noms géographiques, 3000 Au-delà et 5000 Autres noms propres.

Cette tendance à la série 2000 Homme s'observe dans chacun des itinéraires et on la doit plus particulièrement aux stratégies ou processus de dénominations suivants:

-2400 L'homme et son nom forme 22% des appellations totales et, ici, c'est la sous-série 2460 Surnom qui draine 16% de toutes les appellations confondues;

-2200 L'homme, être social entre dans 21% de la composition totale des microtoponymes et 2241 Agriculture est la sous-série dominante: elle entre dans la formation de 10% des microtoponymes;

-2300 L'homme et l'univers est présente dans la composition de 16% des microtoponymes: 2312 Qualités et états physiques ainsi que 2315 Espace composent comme, sous-séries, près de 13% des appellations au total.

On le voit, ce sont des procédés bien précis qui sont privilégiés et c'est d'autant plus pertinent ainsi, que cela tend à démontrer le caractère culturel inhérent de la pratique microtoponymique agraire; comme cela avait été supposé au départ dans les hypothèses.

De la question des surnoms

Toujours sur cette question de prédominance des noms et surnoms comme processus de dénomination, c'est vraiment pour les agronymes que la tendance observable s'avère la plus forte: en effet, gestion des terres obligeant, cette stratégie offre un terrain privilégié pour la composition d'appellations de type généalogique. Dans les lieux-dits, la tendance est moins accentuée, à cause de la grande quantité de phénomènes naturels à distinguer les uns des autres.

De la question de la socialisation

L'Homme est d'abord un être social et celui-ci se servira des termes formant le champ lexical de sa principale activité en campagne: l'agriculture; pour 10% des appellations totales. Les appellations restantes (un autre 11%) se distribuent à peu près également dans les sous-séries de l'ensemble: vie de société, industrie, habitation, transport et voyage et organisation sociale.

De la spatialisation et de l'appréciation subjective de la matière

Le microtoponyme entre ici en relation avec deux espèces de microtoponymes: ceux touchant la spatialisation (Espace 2315) et ceux ayant rapport avec l'appréciation qualitative de la matière (Qualité et états physiques 2312). Des séries donc relatives à diverses dimensions ciblées de l'espace environnant (Catégories saisies intuitivement 2310).

La relation de l'Homme avec l'univers (2300) est utile pour nommer des lieux, puisqu'on agit ici en communauté de perception avec d'autres humains sur le plan spatial (en-haut, en-bas, du nord, de l'est...) ou sur le plan perceptuel (petit,

grand...). Ce partage permet la création rapide et efficace de microtoponymes et entre en compte incidemment dans 16% de toutes les appellations : 8% pour la 2312, 5% pour la 2315; l'autre 3% se distribue entre nombre et unités mesures (2314) et existence (2311).

B) Importance de la série Nature

On s'en doute: la nature est mise à contribution, lorsqu'il devient nécessaire de créer des microtoponymes. C'est ainsi que l'on retrouve 36% de toutes les appellations qui se regroupent dans cette série. Le phénomène est plus marqué dans les lieux-dits que sur les fermes et pour les différentes divisions agraires, lesquelles privilégient en proportion la série Homme.

La série La terre 1200 (27% de toutes les appellations confondues) domine avec les deux sous-séries suivantes: Les plantes 1300 et Les animaux 1400. Les procédés privilégiés sont les suivants: Eaux (un 18% global) et Configurations et aspects (un 8% global).

C) Moindre importance des autres séries

Les autres séries sont beaucoup moins importantes. On emprunte parfois des toponymes déjà en cours; d'autres fois, on fait appel à l'au-delà, au surnaturel et à la superstition. Si les hagionymes et les appellations dédicatoires forment une partie importante des toponymes québécois, ils n'entrent pour ainsi dire pas du tout en fonction dans la formation des microtoponymes.

8.1.3 Analyse des catégories

Revenons maintenant brièvement aux genres d'entités nommées, les **catégories**, lesquelles se regroupent et s'autoreproduisent dans un ensemble qu'il est possible de cerner en étudiant les génériques.

Que nomme-t-on sur la terre elle-même? Des agronymes: champs, clos, demi-arpenents, pièces, saisons, pointes, terres et autres. Des voies de circulation: chemins et montées. Des frontières: trécarrés, cordons, fronteaux. Des bâtiments: granges, étables, laiteries, porcheries, garages, sheds, hangars, camps. Des parties boisées: bois, vergers, érablières. Des phénomènes aqueux: mares, trous,

rivières, ruisseaux, lacs, sources, mollières. Des roches et phénomènes rocheux: roches, digues, bagnes, trous. Des aspects du terrain ou des accidents de terrain: déserts, savanes, coteaux, buttes, caps.

Que nomme-t-on dans les lieux-dits?

Pour le rang de l'Embaras:

Des secteurs: rang, coins, fermes, espaces. Des voies de circulation: rangs, chemins, ponts. Des rivières, bancs de sable, fourches. Des accidents et des particularités de terrains, des phénomènes rocheux, des montagnes, des cavités rocheuses.

Pour l'île de Grâce:

Des divisions humaines agricoles: terres, pièces et autres. Des chemins. Le découpage terrestre naturel de l'île: pointes, coteaux, platines, boisés. Le découpage naturel maritime de l'île: baies, bancs de sable, bas-fonds, marais, plages. La conduite naturelle des eaux: chenaux, décharges, rigolets. La présence humaine et sociale sur l'île: bâtiments, mares de chasse et ports.

Pourquoi maintenant nomme-t-on ces lieux et non d'autres? Probablement pour l'importance relative qu'ils ont aux yeux des locuteurs partageant l'espace: présences témoins de l'activité humaine, phénomènes naturels terrestres, aqueux ou autres.

8.1.4 Dernières constatations sur les microtoponymes

Maintenant, comment nomme-t-on ces lieux?

De façon certes économique -c'est une loi linguistique que tout être sensé respecte, à moins que le métalinguistique (littérature en prose ou en vers, discours) ne soit son objet- mais tout de même avec une variété récurrente de **types** de spécifiques: microtoponymes descriptifs, utilitaires, généalogiques, géographiques, cardinaux, topographiques, littéraires ou légendaires, toponymiques.

Ces types, en actualisant des spécifiques qui reviennent, se trouvent à traduire les relations du locuteur avec son nom ou ses activités sociale ou agricole. Le locuteur utilise également ses capacités à décrire intuitivement son univers. Il se sert aussi, lors de la composition des microtoponymes, de la nature dans les divers aspects qu'elle prend: eaux, terrains, bois, composition des sols.

Point de vue assignation d'un spécifique, la microtoponymie agraire fait appel à des processus de nomenclature naturels ou généalogiques pour distinguer des entités les unes des autres. Le nombre limité de processus (types de spécifiques) à l'origine de la formation des microtoponymes (voir analyse de niveau II) tout comme le regroupement des microtoponymes à l'intérieur de types bien ciblés (voir analyse de niveau I) laissent croire qu'en situation naturelle, l'esprit humain n'a pas besoin de toutes sortes d'artifices pour s'orienter spatialement, que les éléments environnants les plus proches sont les plus efficaces, tout simplement.

8.2 Les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie: la question du prépositionnement

Directement en relation avec ce qui précède, cette portion de chapitre servira à étudier un phénomène propre à la microtoponymie: le prépositionnement, langage de spatialisation par excellence. L'étude des prépositions et des syntagmes prépositionnels en cours en microtoponymie ne faisait pas partie des projets premiers de la thèse. Cette idée s'est imposée par la suite, lorsque le phénomène du double spécifique est apparu. On dit qu'un microtoponyme est doté d'un double spécifique, quand le générique est suivi de deux spécifiques, lesquels sont mis en relation par une préposition ou un syntagme prépositionnel. Ces derniers sont classés, comme il a été énoncé, dans la sous-série Espace 2315. C'est dans ce contexte bien précis que l'on retrouve le plus de prépositions et de syntagmes prépositionnels; il arrive également qu'un microtoponyme actualise ce genre de système de spatialisation avec un spécifique simple, mais c'est plus rare. Ce lexème appartient alors au même classement dans la *Codification sémantique*, soit le 2315.

Dressons maintenant la liste de ces phénomènes de spatialisation, à commencer avec les microtoponymes n'utilisant qu'un seul spécifique:

8.2.1 Microtoponymes comportant un seul spécifique, précédé d'une préposition ou d'un syntagme prépositionnel

Clos et pièces

Clos en avant de la grange: (descriptif, par relation à un bâtiment) // {2315; espace-2241; agriculture}

Clos en avant de la maison: (descriptif, par relation à un bâtiment) // {2315; espace-2250; habitation}

Clos l'autre bord du marais: (descriptif, par relation à une portion de la ferme) // {2315; espace-1220; eaux}

Le clos voisin de Luc Soucy/la Grosse Roche: (descriptif, par relation à une ferme autre; *généalogique) // {2315; espace-2440; prénom et nom}

Le clos voisin de chez Gérard: (descriptif, par relation à une ferme autre; *généalogique) // {2315; espace-2420; prénom}

Mare à ras la lalie de branches: (descriptif) // {2315, espace-1330; arbrisseaux}

Pièce en arrière de la grange: (descriptif, par relation à un bâtiment de la ferme) // {2315; espace-2241; agriculture}

Pièce en arrière de la maison: (descriptif, par relation à l'habitation) // {2315; espace-2250; habitation}

Pièce en arrière du hangar: (descriptif, par relation à un bâtiment de la ferme) // {2315; espace-2241; agriculture}

Pièce à ras le grand fanau»« / au bord de l'eau au su': [(descriptif, par relation à un bâtiment)] // {2315; espace-2250; habitation}

Pièce l'autre bord du marais: (descriptif, par relation à une portion de la ferme) // {2315; espace-1220; eau}

Pièce su le bord de la côte: (descriptif, par relation à une portion de l'île) // {espace; 2315-1220 ; eau}

À l'exception de la mare de chasse, les entités désignent des portions cultivées de terre appartenant aux cultivateurs témoins ou à d'autres cultivateurs dans le lieu-dit.

8.2.2 Inventaire des prépositions et des syntagmes prépositionnels

Les prépositions et/ou syntagmes prépositionnels utilisés sont les suivants:

su le bord de

l'autre bord

voisin de

en avant de; en arrière de

à ras l'alie; à ras

Ils entrent dans un procédé de description situant une entité agraire en fonction de repères pratiques: une côte ou un marais; une grange, une maison, un hangar ou un fanau; une ferme autre et même des branches d'arbres.

Le phénomène du prépositionnement syntagmatique (2315) entre en fonction concomitamment avec un autre procédé (2241, 2460, etc.) et dessert la formation de microtoponymes fonctionnels et précis, preuve que la qualité de précision est essentielle pour une orientation spatiale adéquate.

8.2.3 Microtoponymes comportant deux spécifiques, précédés chacun d'une préposition ou d'un syntagme prépositionnel

Demi-arpens

Demi-arpent au Salvail du petit chemin du marais: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à un portion de la ferme)]/[2430; patronyme] et [2260; transports]

Demi-arpent au Salvail su le bord de la côte: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à une partie de l'île)]/[2430; patronymes] et [2315; espace-1220; eau]

Ces demi-arpens appartiennent au même propriétaire et sont distingués l'un de l'autre par une description de l'environnement.

Pièces et décharges

Pièce su Ti-Vieux entre les deux décharges: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)] // [{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eau}]

Pièce entre les deux décharges su Batisset: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (généalogique)] // [{2315; espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce au Patau entre les deux décharges: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)] // [{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

Pièce su Ti-Joseph à Pierre-Ignace, entre les deux décharges: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)] // [{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

Analyse

Plusieurs pièces sont situées entre les deux décharges, aussi le locuteur utilise-t-il une double spécification en indiquant le nom du propriétaire, parfois en premier, parfois en deuxième. Les prépositions sont de forme dialectale *su* plutôt que *chez* pour indiquer le lieu et *au* pour à pour indiquer l'appartenance. On retrouve des pièces entre les deux décharges *su* Ti-Vieux, Batisset, Ti-Joseph et *au* Patau.

Pièce entre les deux décharges du côté d'en haut du petit chemin: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (descriptif, par relation à une portion de la ferme)] // [{2315; espace-1220; eau} et {2315; espace-2260; transport, voyage}]

Pièce entre les deux décharges du côté d'en bas du petit chemin: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (descriptif, par relation à une portion de la ferme)] // [{2315; espace-1220; eau} et {2315; espace-2260; transport, voyage}]

Analyse

Autre stratégie concernant les pièces entre les deux décharges, les situer par rapport à un petit chemin. L'une est située *entre* les deux décharge *du côté d'en haut*; l'autre, *du côté d'en bas*.

Pièce su Willie Raquier de ce bord icitte de la première décharge: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)] // [{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eau}]

Pièce de ce bord icitte de la décharge su Batisset: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (généalogique)] // [{2315; espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce au Patau de ce bord icitte de la première décharge: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)] // [{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

Pièce de ce bord icitte de la décharge su Lucien Ti-Vieux: [double générique (descriptif, par relation à l'eau) et (*généalogique)] // [{2315; espace-1220; eau} et {2460; surnom}]

Analyse

Autre stratégie importante, situer une pièce *de ce bord icitte* (par rapport aux terres du locuteur) mais chez *-su-* quelqu'un d'autre: Lucien Ti-Vieux, Batisset, Willie Raquier et *au* Patau. La même distinction s'opère entre le lieu et l'appartenance.

Pièces et marais

Pièce su Ti-Vieux l'autre bord du marais: [double spécifique / (*généalogique) et (descriptif, par relation à une portion de la ferme)] // [{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eau}]

Pièce su Édouard-Paul l'autre bord du marais: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à une portion de ferme)] // [{2315; espace-1220; eau} et {2421; prénom d'homme}]

Pièce su Willie Raquier du petit chemin au marais: [double spécifique (*généalogique) et (par relation à un chemin de ferme)] // [{2460; surnom} et {2260; transport, voyage}]

Analyse

Indiquer dans un premier temps chez qui se trouve la pièce, *su* Ti-Vieux, Paul-Édouard, Willier Raquier, puis indiquer l'élément distinctif: ici le marais (et le chemin du marais) *de ce bord icitte du marais* ou *de ce bord icitte du chemin du marais*. Tels se présentent les processus mis en œuvre par le locuteur dans la création du microtoponyme.

Pièces et côte

Pièce su le bord de la côte su Lucien Ti-Vieux: [double spécifique (descriptif, par relation à l'eau) et (*généalogique)]//[{2315; espace-1220; eau} et {2460; surnom}]

Pièce au bord de la côte su Willie Raquier: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (*généalogique)]//[{2315; espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce su le bord de la côte su m'oncle Poléon [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315, espace-1220; eaux} et {2210; famille et nation}]

Pièce su le bord de la côte su Midor Charlot: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315, espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce su le bord de la côte su Batisset: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315, espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce au bord de la côte su Ti-Pierre Bélone: [double spécifique (descriptif, par relation avec la réalité de la condition insulaire) et (généalogique)]//[{2315, espace-1220; eaux} et {2460; surnom}]

Pièce au Patau su le bord de la côte: [double spécifique (généalogique) et (descriptif, par relation à l'eau)]//[{2460; surnom} et {2315; espace-1220; eaux}]

Analyse

Dans le secteur de la côte (aspect très important du paysage maritime), sur ce lieu-dit de l'île, plusieurs pièces doivent être différenciées les unes des autres; notre locuteur natif utilise encore l'appartenance pour créer des microtoponymes précis. Dans presque tous les cas, il situe d'abord les lieux: *su le bord de* la côte pour *sur*, une forme dialectale ou *au bord de*, une forme non dialectale. Puis, par la suite, il indique sur la terre de quel agriculteur la pièce est située: *su* Lucien-Ti-Vieux, Willie Raquier, m'oncle Poléon, Midor Charlot, Batisset, Ti-Pierre Bélone ou *au* Patau.

Autres pièces et diverses séparations

Pièce au bout du clos des vaches l'autre bord du travers: [double spécifique (descriptif, par relation à une partie de la ferme) et (descriptif, par relation à l'aspect physique)] // [{2315; espace-2221; agriculture} et {2315; espace-1210; configuration et aspect}]

Patates su Willie Requier, près du fossé: [double spécifique (*généalogique) et (descriptif, par relation à l'aspect physique)] // [{2460; surnom} et {2315, espace-1210; configuration et aspect}]

Pièce su le petit bois à Damas: [double spécifique et archaïsme (descriptif, par relation à une portion de ferme autre) et (généalogique)] // [{2312; qualité et états physiques-1320; arbre} et {2460; surnom}]

Coteau l'autre bord du marais su la terre de la fabrique: [double spécifique (descriptif par relation à une portion de la ferme) et (par relation à une terre autre)] // [{2315; espace-1220; eau} et {2241; agriculture}]

Analyse

Ce sont encore des séparations à l'intérieur de terres agricoles à l'origine d'agronymes, lesquels laissent paraître un double spécifique: toujours une appartenance pour compléter une situation géographique multiple. De cette façon, le repérage est clair.

8.2.4 Du phénomène du prépositionnement en microtoponymie

Le prépositionnement, utilisation de prépositions et de syntagmes prépositionnels dans la formation d'un microtoponyme, dessert la précision relative et nécessaire à ce type de langage locatif.

Dans le cas des microtoponymes à un seul spécifique, il permet une meilleure description; dans le cas des appellations à double spécifique, il empêche les locuteurs de confondre entre eux plusieurs lieux, qu'on situe alors en relation avec un phénomène important: décharge, côte, marais.

Les appellations visées par le phénomène du prépositionnement sont toutes des agronymes, lesquels dominent en terme de quantité sur une ferme ou dans des lieux agricoles en général. Ils situent des portions de terre tant sur la ferme d'un locuteur que dans le lieu-dit. Mais c'est dans le lieu-dit que le phénomène du double prépositionnement se développe; ce qui explique probablement le fait qu'on le retrouve plus particulièrement sur l'île de Grâce, dont l'entier territoire a pu être couvert.

8.2.5 Proposition de terminologie

Dans le cadre de la description d'une terminologie typologique pure de la microchoronymie, deux tendances, selon nous, se dégageraient de l'étude du phénomène du prépositionnement: c'est qu'il existe des **termes locatifs -soient les microtoponymes eux-mêmes et certains lexèmes les composant-** et des **termes locatifs purs -les prépositions et syntagmes prépositionnels.**

Lorsqu'elle est analysée, une microtoponymie territoriale laisse apparaître un langage typique qui compose également le dialecte territorial d'un utilisateur quelconque. Il s'agira alors d'un micro-laboratoire de l'évolution sociale des langues en général -qui est donc toujours actuel. La question du prépositionnement s'en dégage en tant que tendance aussi.

8.2.6 Banque de prépositions et de syntagmes prépositionnels utilisés comme termes locatifs purs dans la formation des microtoponymes

Voici l'inventaire des termes locatifs purs récoltés lors des itinéraires; leur

ont été adjointes certaines expressions locatives utilisées par les locuteurs.

A) Prépositions ou locutions prépositives

du bord de

su le bord de; sur le bord de

au bord de

l'autre bord de; l'autre bord du, de ce bord icitte de

voisin de, voisin de chez, de chez, su

en arrière de, en avant de, entre les, à ras, à ras lalie, au bout de, du côté d'en haut, du côté d'en bas, près du, à au (Salvail, Patau) pour l'appartenance

de, de la (ne signifient pas l'appartenance)

du, sur

B) Expressions locatives recueillies

Points cardinaux

du nord, du nordet, du sud, du tré carré, le nord du, le sud du

Lieux-dits de rangs

le coin des, aller dans (le Pain de sucre), rester sur (le rang de l'Embarras), aller au (banc de sable), chez-nous

Lieux-dits d'îles

la pointe, la fabrique, la tête, le fond, l'entrée de, le large

8.2.7 Synthèse sur la question du langage de la spatialisation

Le microtoponyme sert à identifier et à localiser un endroit précis dans un espace aux apparences indifférenciées. C'est en réalité un terme locatif (servant à doter un lieu d'une ipséité particulière) qui peut contenir des termes locatifs dits purs (champ d'*en haut*) ou pas (clos des moutons). Ces termes locatifs sont dits

purs car, pris *in abstracto* dans la langue, ils servent à des fins locatives également. Tant *du nord*, où *nord* est un lexème que *de ce bord icitte*, lui-même un syntagme prépositionnel, ou que *chez*, une préposition. Cette portion de l'étude s'attachait ainsi à décrire ces unités locatives qui étaient entrées en jeu dans la composition des microtoponymes de la banque analytique.

8.3 De la pertinence des études dialectologiques et lexicologiques en microchoronymie

Les appellations recueillies lors du déploiement des itinéraires mettent en lumière l'importance à accorder à la dialectologie (étude des formes dialectales) au sein de recherches en toponymie ou en microtoponymie. Souvent négligée par les autorités scientifiques québécoises, étudiée de manière ponctuelle ou indirecte à défaut de pouvoir l'être à petite échelle -comme cela a été le cas lors de la rédaction de l'A.L.E.C.- cette branche de la linguistique demeure méconnue au Québec et ailleurs au Canada.

Notre étude s'inscrit dans une démarche dialectologique, parce qu'elle s'attache à recueillir et à sélectionner des termes sachant mettre en valeur la grande richesse de la microtoponymie sur le plan de la dialectologie. Un travail microtoponymique, selon nous, devrait toujours s'accompagner d'un glossaire, d'une '*dialectographie*', des termes et expressions recueillis. En plus d'aider à la construction d'une sémantique propre aux microtoponymies, ces termes et expressions seront également utiles pour comprendre les micro sens (*in extensio*; et *restrictim*) relevés à partir des entités naturelles nommées, quelles qu'elles soient.

La composition d'un glossaire doit d'abord reposer sur le souci d'entreprendre une démarche en ce sens. Par la suite, des démarches lexicologiques et lexicographiques peuvent intervenir (attestation des termes et comparaisons des définitions dans les dictionnaires, glossaires et lexiques reconnus). Ces trois démarches se démarquent des préoccupations relatives à l'analyse purement linguistique des microtoponymes: sémiologie, grille d'analyse linguistique et étude des prépositions et syntagmes prépositionnels.

Ces derniers, pour prendre leur exemple particulier, se comprennent mieux comme unités locatives que comme lexèmes pouvant intégrer un glossaire; ils feront alors l'objet d'une analyse visant à préciser leur niveau de pertinence

linguistique. Les termes retenus pour le glossaire, eux, se définissent par l'intermédiaire de critères dialectologiques, puis par comparaisons lexicologiques et lexicographiques à la fin.

8.3.1 De diverses études dialectologiques et/ou lexicologiques en toponymie

Microtoponymie

Ce souci de la dialectologie est clairement exprimé par Langevin, lorsqu'il fait l'édition de son enquête et de ses itinéraires dans les *Cahiers de géographie de Québec*, en 1984; toute suite après l'introduction, il présente le glossaire des expressions recueillies au fur et à mesure de ses relevés sur le terrain. Son glossaire ne comprend que les termes microtoponymiques considérés par lui comme pertinents et ce, selon des critères qui sont relatifs à sa recherche et qu'il a retenus pour le composer. Les dits-critères ne sont malheureusement pas expliqués dans l'étude. L'auteur a fait certains choix, comme celui d'y inclure (contrairement à nous) quelques-uns des syntagmes prépositionnels et prépositions en usage chez le locuteur. Pour ce qui est de la définition des mots et expressions, Langevin -qu'on ne peut que rejoindre dans cette idée- la confie en réalité aux locuteurs dont il *traduit* la langue pour lui donner la forme requise pour un glossaire.

Cette question de la définition des termes, ici agraires, de la microtoponymie a été abordée déjà plus tôt: à notre avis et à celui de Langevin, elle se doit d'être confiée aux utilisateurs des espaces échantillonnés et non aux dictionnaires, lesquels ne servent qu'à l'attestation et à la comparaison des définitions recueillies. En effet, la norme sémantique de définition n'est pas la même qu'en lexicologie, la notion d'écart à cette norme est prise en compte selon de tout autres critères: ce qui importe, c'est la définition du locuteur en regard de son dialecte et non la définition de dictionnaires ou autres ouvrages; on ne compare et n'atteste les mots et leurs sens qu'après.

Toponymie

Autres glossaires et/ou lexiques de notre domaine? Sommairement.

L'étude de Blais (1983), *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le*

français québécois et nord-américain, que nous avons brièvement décrite précédemment, contient un glossaire explicatif des termes les plus rares ou les plus anciens recueillis sur les cartes consultées pour ses inventaires. De même, le *Glossaire de la terminologie toponymique* (1997), version française du *Glossary of Toponymic Terminology*, de l'expert onusien Kadmon; le Québec et la France ont ici collaboré à la traduction et à l'adaptation de cet ouvrage desservant la terminologie en usage dans la toponymie telle que pratiquée aux Nations Unies. Existe en outre la *Terminologie géographique de la toponymie québécoise*, établie par la Commission de toponymie du Québec (1990), qui voit à la normalisation de la terminologie géographique, en vertu de la *Charte de la langue française*, et qui de ce fait en définit les domaines dans le but de leur sanction juridique (Gazette officielle du Québec): «*Cet ouvrage comporte une liste générale des termes géographiques (types d'entités ou génériques) avec indication du genre, définition et notes le cas échéant*» (CTQ, 1990). Rajoutons le *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux* (1975), de Dorion et Poirier (le titre en décrit bien l'usage). Enfin, ne faisons pas abstraction surtout d'un ouvrage important se destinant à la toponymie générale du territoire québécois: soit le dictionnaire *Noms et lieux du Québec*, sous la direction de Henri Dorion (1997).

Autre glossaire qui ne touche pas à notre science directement mais dont les termes lui sont on ne peut plus connexes: celui publié à la fin du *Guide d'enquête orale* de Robert (1991). Cette publication du gouvernement du Québec, dirigée par Bernard Genest, met en valeur la méthodologie en cours dans les enquêtes ethnologiques québécoises, plus spécifiquement est-il question des enquêtes orales. Ainsi Robert publie-t-elle les principales valeurs des mots techniques et-ou autres en usage dans la science. À titre d'exemple, elle distingue les unes des autres, les enquêtes suivantes: *collective, directe, exploratoire, extensive, indirecte, individuelle, intensive, livresque, orale, par correspondance, par observation, par témoignage, technologique*.

8.3.2 Glossaire microchoronymique

Cependant, l'on souhaite établir ici les bases d'un glossaire de la langue microtoponymique agraire en gardant comme but de contribuer à l'avancement des sciences microchoronymiques en général. Maintenant, de toutes les appellations (génériques, spécifiques et microtoponymes complets), seules 46 entrées ont été retenues. Pourquoi? C'est qu'il faut que les termes soient marqués

dialectologiquement pour pouvoir entrer en fonction dans ce genre de travail.

Nous expliquerons, avant d'offrir le glossaire à la lecture, comment ont été sélectionnés les spécimens entrant dans la composition de ce glossaire de microchoronymie agraire dont l'objet vise la compilation de microtoponymes récoltés dans des fermes ou dans des lieux-dits les avoisinant.

8.3.3 Critères servant à retenir un spécimen

Plusieurs critères peuvent entrer en ligne de compte dans la sélection des termes retenus pour la composition d'un glossaire microchoronymique². Les suivants ont été préliminairement retenus, d'autres pourraient également se rajouter dans le futur, grâce à nouveaux microtoponymes.

Celui de l'originalité dialectologique apparaît comme l'un des plus pertinents: ainsi, une rivière est une rivière, il n'y a là aucune originalité; par contre, le générique *rigolet* présente tout de suite un trait plus rare. Ce sont de qualités d'appréciation dont il est ici fait mention.

L'archaïsme de forme ou de sens se révèle être un autre critère pour retenir un générique ou un spécifique, la cas de *saison* pour *champ de culture*. Une attestation est toujours nécessaire alors.

L'écart dans la séquence phonologique ([*orsource*] pour /*source*/) est aussi discriminé en tant que critère.

Le fait qu'un terme puisse être classé comme canadianisme (ou un québécoisme) de bon aloi sert de critère à sa sélection dans le glossaire. Même chose si l'on retrouve un régionalisme ou une forme dialectale pure (propre à un ou peu de locuteurs) ou un micro-régionalisme (propre à quelques locuteurs).

Ces critères incluent également: la dérivation métaphorique et le processus synecdotique, le paradoxe et les constructions enfantines.

À la suite de la définition du terme entrant dans la fabrication du glossaire, la pertinence de retenir un élément sera expliquée sous la rubrique lui étant

² Le terme de *dialectographie* aurait été un bon choix aussi.

impartie, soit la rubrique *pertinence* (voir 8.3.4).

8.3.4 Formalisation du glossaire

Le glossaire adopte d'abord le mode de fonctionnement de la plupart des autres glossaires: l'entrée de ses termes (ici des génériques et/ou des spécifiques) se fait par ordre alphabétique.

Par la suite, on indique la catégorie grammaticale [la plupart du temps ce sont des noms (*n.*)] et le genre des termes, le cas échéant [féminin (*f.*) ou masculin (*m.*)].

On note après s'il s'agit d'un générique ou d'un spécifique.

La ou les définition(s) à proprement parler suit ou suivent: -celle du locuteur reste priorisée- et on renvoie également, le cas échéant, à des attestations du terme dans des ouvrages spécialisés en en donnant la référence et/ou l'auteur. En italique, on retrouve les définitions de Langevin (1984) et celles des dictionnaires et des auteurs. En caractère régulier, on retrouve les définitions directes des locuteurs ainsi que nos définitions personnelles.

Un exemple (*ex.*) et/ou une citation (*cit.*), s'ils sont requis, peuvent apparaître. Cela sera suivi, selon le cas, de références indexationnelles -identifiables par la mention vr (pour *voir*).

La pertinence quant au choix du terme (rf. précédent paragraphe) sera donnée après.

Enfin la mention source identifie l'enquête et l'itinéraire.

Voici un exemple complet:

Orsource, n.f., générique

Désigne une source et le secteur l'avoisinant.

Ex.: «ici à 'a belle orsource»

Vr Rigolet

Pertinence: Écart dans la séquence phonologique.

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

8.3.5 Nom du glossaire et motivation quant aux termes retenus dans le titre

Le domaine de spécialité étant le monde agraire, les termes suivants ont été retenus pour nommer ce glossaire soient: **Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise.**

Le terme de *glossaire* a été préféré à celui de *lexique*, parfois utilisé. Un *lexique*, selon nous, regrouperait plutôt des termes relatifs à la science et/ou issus d'une pratique de la science. Par opposition -et motivant l'utilisation de *glossaire* plutôt que de *lexique*- le présent travail regroupe, lui, des appellations récoltées lors de la tenue d'inventaires microtoponymiques.

Le choix de *dialectologique* découle de cette observation: le souci est de préserver et de définir divers vocables utiles à la langue agraire en général, récoltés en territoires agraires et possédant des traits dialectologiques marqués relatifs à cette situation agraire: ces vocables se présentent donc comme les composants attestés d'un *dialecte agraire*. Les dialectes étant «*les formes diverses qu'offre une même langue*»³ et un même langage, pourrait-on rajouter. Conséquence, l'utilisation de *dialectologique* est plus juste que l'utilisation de *lexicologique* dans le contexte. Nous n'étudions pas le vocabulaire d'une langue, mais bien les composants d'un dialecte.

La microchoronymie se distingue de la microtoponymie en ce que l'une constitue le domaine (*théorie*), alors que l'autre désigne l'application (*praxis*). Cela a été précédemment discuté et établi dès l'introduction. Conséquemment, *microchoronymie* est utilisé au détriment, dans le contexte, de *microtoponymie*.

'Agraire': «*qui concerne le sol, les intérêts de ceux qui le cultivent*» a été préféré à 'agricole': «*qui a rapport avec l'agriculture*»⁴. Les termes sélectionnés s'établissent dans une réalité plus large que celle de la stricte agriculture: *agraire* a donc été préféré à *agricole*.

Québécoise, finalement, a été retenu dans le sens de la langue française exogène parlée dans les territoires étudiés.

Le glossaire suit maintenant ces propos.

³ Nouvelle Encyclopédie du Monde. Librairie Aristide Quillet. Paris; France. 1962.

⁴ Idem



**Glossaire dialectologique
de microchoronymie agraire
québécoise**

A

Arpent, (demi-arpent), n.m., générique et spécifique

«Mesure agraire utilisée dans toute la région du lac St-Pierre pour évaluer les surfaces et les longueurs. Notre informateur semblait n'utiliser les arpents que pour des mesures inférieures au mille (moins de 27,5 arpents)».⁵ ° «Ancienne mesure agraire française qui contient cent perches-carrées».⁶

Ex.: Demi-arpent au Salvail du petit chemin au marais; clos de Six Arpents.

Pertinence: Régionalisme et canadianisme de bon aloi

Sources: Enquêtes Langevin et Thériault, itinéraires Letendre et Bergeron

B

Barrure, n.f., générique

Obstacle.

Pertinence: Régionalisme et construction métaphorique, du canadianisme 'barrure' pour verrou'

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

Bas-fond, n.m., générique

«Dépression pouvant prendre toutes les formes (circulaires et longitudinales) et toutes les dimensions (de 1 pied à 9 pieds de largeur). Elle peut être recouverte ou non par une nappe d'eau superficielle. [...] Partout dans l'île, il y a des centaines d'endroits où le terrain s'enfonce très légèrement et ces derniers sont appelés 'bas-fonds'».

Ex.: Bas-fond sur le terre de la fabrique

Pertinence: Régionalisme

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

C

Chaudron de la fée, n.m., générique

Petite cavité ronde représentant dans l'esprit enfantin un chaudron.

Pertinence: Micro-organisation enfantine

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

Chemin du tré carré (archaïsme), n.m., spécifique

Subsistance d'un terme désignant un ancien chemin de l'île qui ne correspondait pas en fait lui-même au réel tré carré.

Pertinence: Illustration du phénomène de subsistance (archaïsme) décrivant le transfert des vocables par phénomène d'économie

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

⁵ Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

⁶ Louis-Alexandre Béllisle (1977).

⁷ Idem

Clos, n.m., générique

«Toutes les parties d'une terre dans lesquelles le cultivateur laisse paître ses animaux pendant l'été. Les clos sont nécessairement clôturés».⁸

Pertinence: Canadianisme de bon aloi (Bélisle)

Sources: Enquêtes Bonnelly, Langevin et Thériault. Itinéraires Pouliot, Letendre, Bergeron et Voyer

Clos de la Ressource, n.m., spécifique

Clos dans lequel on retrouve une source.

Pertinence: Modification dans la séquence phonétique

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

Clos des Moutons, n.m., spécifique

Clos aux limites imprécises ayant servi anciennement à garder des moutons et dont l'usage est vacant.

Ex.: «C'a resté sous le nom de clos des Moutons».

Pertinence: Illustration de la notion d'archaïsme

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

Clos de Six Arpents, n.m., spécifique

Identifie un clos, acquis d'un autre, par sa dimension.

Pertinence: Arpent, canadianisme

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

Colonie: n.f., générique

La petite colonie est un bâtiment habitable et de dimension réduite, situé dans le secteur d'un verger et d'une sucrerie.

Pertinence: Construction métaphorique, régionalisme

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

Coteau: n.m., générique

Partie surélevée d'une terre; indique une incidence topographie relative à la configuration des lieux: cela dépend des accidents de terrain.

Ex.: «C'est la partie la plus élevée de l'île».

Pertinence: Microtoponyme pur

Sources: Enquêtes Langevin et Thériault, itinéraires Letendre et Voyer

D**Désert, n.m., générique**

Le grand désert et le petit désert localisent des portions de la ferme caractérisées par les qualités sableuse et sèche de leur sol.

Pertinence: Régionalisme, construction métaphorique à partir du lexème 'désert'

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

⁸ Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

Digue, n.f., générique

Identifie le lieu où est ramassée la roche recueillie sur la terre. Utilisation de digue avec roches.

Ex.: «*Ici, ça, c'est la Digue de roches*».

Pertinence: Forme dialectale, écart quant à la définition de digue

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

E**Embarras, n.m., spécifique et générique**

Désigne la route du rang et le lieu-dit de l'Embarras. ° Première attestation, 1763 (registre de la paroisse St-Louis), deuxième attestation en 1808 (carte). ° Fait allusion à la géophysique des lieux. ° «*Échalier, haie sèche; on dit aussi clôture d'embarras*».⁹

Ex.: Le rang de l'Embarras (odonymie).

«*Les habitants de ce lieu-dit ont l'habitude de dire qu'ils sont des gens de l'Embarras*».

Amas de matériels utilisé pour franchir les méandres de rivières, embarras; dans l'ancien temps.

Obstacles naturels rencontrés sur les rangs et terres, anciennement.

Pertinence: Synecdoque;

Archaïsme dialectal (embarras)

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

Érablière, n.f., générique

Endroit où le propriétaire fait ses sucres. Autre nom, le Bois.

Ex.: «*C'est ici qu'on va aux sucres*».

Pertinence: Canadianisme de bon aloi

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

F**Grand Fanau, n.m., générique**

«*Phare situé sur la partie amont de l'île. Le terme grand (fanal) fait allusion à l'ancienne coutume qu'avaient les habitants d'allumer la lampe du phare à la main: d'où l'expression grand fanau (dérivée de fanal)*».¹⁰

Pertinence: Régionalisme;

Synecdoque (le contenu pour le contenant)

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Petit Fanau, n.m., générique

«*Phare situé sur la partie aval de l'île et de plus petite taille que le grand fanal*». (vr note 10)

Pertinence: Régionalisme;

Synecdoque

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

⁹ Société du parler français en Amérique. *Glossaire du parler français au Canada*, PUL, 1968.

¹⁰ Tel que décrit par Langevin dans son étude.

Fonds, n.m., générique

Extrémité nord de la terre, proche de la grève, ne s'utilise qu'au pluriel et sans le spécifique *de pêche*.

° «Fonds de pêche; terrain, fonds sur lesquels on établit une pêche».¹¹

Pertinence: Régionalisme

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

Forêt en bois, n.f., spécifique

Portion du côté est de la terre qui est demeurée sous la forme d'un écosystème forestier.

Ex.: «Ça, c'est la forêt en bois».

Pertinence: Pléonasme;

Synecdoque

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

J**Joncs, n.m., appellatif**

Grève de l'île d'Orléans. 'Les joncs' tout comme 'la grève' sont utilisés.

Pertinence: Synecdoque; le contenant (la plante aquatique) pour le contenu (la grève)

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

M**Mare, n.f., générique**

« Étendue d'eau dormante plus ou moins vaste recouverte de végétation aquatique. De forme plutôt circulaire, l'eau d'une mare ne circule habituellement pas et fait partie d'un ensemble lacustre plus large»¹². ° «Territoire pour la chasse situé dans l'ensemble lacustre fluvial».¹³

Ex.: Mare des vieux.

Pertinence: Régionalisme

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Mare à ras lalie de branches, n.f., spécifique

«Mare située non loin d'un haut tas de branches sèches. Ces dernières se voient dès l'entrée de la baie et servent de point de repère pour les mares avoisinantes»¹⁴.

Pertinence: Régionalisme (à ras, puis lalie)

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Mare des plaines, n.f., spécifique

«Ce choronyme s'explique par la présence de nombreuses 'plaines',

¹¹ Société du parler français en Amérique. *Glossaire du parler français au Canada*, PUL, 1968.

¹² Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

¹³ Idem

¹⁴ Idem

une variété locale de l'érable à sucre»¹⁵.

Pertinence: Régionalisme

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Mare des joncs bleus, n.f., spécifique

«*Les joncs de cette mare sont légèrement plus hauts et plus violets que ceux du voisinage*»¹⁶.

Pertinence: Micro-régionalisme

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Mare de terre, n.f., spécifique

«*À l'automne, cette mare se retrouve sur la terre ferme d'où le choronyme 'mare de terre'*»¹⁷

Pertinence: Paradoxe (figure de style)

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Mollière, n.f., générique

«*Fondrière, borbier*».¹⁸ °«*Particularité d'une portion de terrain sur la ferme*». °«*Fondrière, borbier. Anjou, Normandie, Picardie*».¹⁹

Pertinence: Québécoisisme

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

Montagne à l'Ours, n.f., spécifique

Identifie un affleurement rocheux important à une des entrées du rang.

Parallélisme avec les appellations à Pit et de l'Embaras.

Pertinence: Totem, ethnologique

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

Montée, n.f., spécifique et générique

Identifie le tracé d'une ancienne montée.

°«*Chemin privé qui va du chemin public à la maison, et jusqu'au bout de la terre*».²⁰

Ex.: «*Ici, c'est le chemin de la montée, l'ancienne montée du temps d'avant mes grands-parents.*»

Pertinence: Archaïsme (montée disparue)

Montée, canadianisme de bon aloi

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

O

Belle Orsource, n.f. générique

Désigne une source située dans le clos des Moutons.

Ex.: «*Ici, ça, c'est la Belle Orsource*».

Pertinence: Écart de la séquence phonologique; l'épithète

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

¹⁵ Idem

¹⁶ Tel que spécifié par Langevin dans son enquête.

¹⁷ Tel que spécifié par Langevin dans son enquête.

¹⁸ Louis-Alexandre Bélisle (1977)

¹⁹ Société du parler français en Amérique. *Glossaire du parler français au Canada*, PUL, 1968.

²⁰ Idem

P

Pain de sucre, n.m., générique

Identifie une montagne de roche non érodée en certaines de ses parties lors des glaciations. ° Identifie le phénomène lui-même (portion de l'effleurement rocheux). ° Identifie le lieu-dit.

Ex.: Aller au Pain de sucre (l'endroit en soi)

Avoir une terre dans le Pain de sucre (le lieu-dit)

Pertinence: Synecdoque

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

Patates, n.f., générique

Espace, à l'écart du jardin, où on cultivait des pommes de terre.

«*Cet espace n'est pas considéré comme faisant partie du jardin*». ²¹

Pertinence: Synecdoque et langue agricole

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Pièce, n.f., générique

Identifie des portions de terres agricoles, des divisions agraires.

«*Toutes les parties d'une terre, cloturées ou non, dans lesquelles croissent les espèces végétales qui serviront à nourrir les animaux en hivernement (foin, avoine...).* Durant l'été, les animaux ne peuvent pas avoir accès aux 'pièces', même si elles ne sont pas cloturées». ²²

Ex.: Pièce en arrière de la maison, pièce su Édouard-Paul, etc.

Pertinence: Régionalisme

Source: Enquête Langevin, itinéraire Henri Letendre

La Plaine, n.f., générique

Tout terrain à tourbe, à terre noire ou tout sol organique composés de matière en décomposition organique. ° Endroits reconnus pour les bleuets. ° Terrain plat et en arbustes situé sur les lots 245 à 247.

Ex.: *La Plaine de Rivière-Ouelle*. ° «*Aller aux bleuets dans la plaine*».

° *Les limites de la Plaine*.

Pertinence: Régionalisme

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

Platine, n.f., générique

Secteur de l'île en amont dont «*l'aspect topographique rappelait celui d'un petit plateau ou platin, d'où le choronyme 'platine'*». ²³

Pertinence: Canadianisme au masculin (un platin); régionalisme (variante régionale)

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Pointe, n.f., générique

²¹ Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

²² Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

²³ Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

Identifie trois champs pris entre les méandres d'une rivière.

° Identifie une portion de terrain formée par les méandres d'un ruisseau.

Ex.: «*Ca, c'est la Grand'Pointe, pis ça, la P'tite Pointe; là-bas, c'est la pointe à Emilio*».

Pertinence: Forme dialectale, micro-régionalisme

Sources: Enquêtes Thériault et Bonnelly, itinéraires Bergeron et Pouliot

R

Rang, n.m., générique

Identifie la route du rang et le lieu-dit

Ex.: «*On reste dans le rang de l'Embarras*».

Pertinence: Canadianisme de bon aloi

Synecdoque, le rang devenant le lieu-dit

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

Rigolet, n.m., générique

«*Canal étroit au centre du fond de la baie. Il draine paresseusement les eaux provenant de la 'pointe de l'île' par l'intermédiaire du marais*».²⁴

Pertinence: Régionalisme

Canadianisme de bon aloi

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

S

Saison, n.f., générique et spécifique

Identifie deux champs particuliers. ° «*Morceau de la terre éloigné de la ferme*».²⁵

Pertinence: Rareté, ancienneté et singularité du terme

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

Savane, n.f., générique

«*Identifie une portion de la terre caractérisée par une végétation poussant en broussailles*». ° «*Terrain marécageux, humide; tourbière*».²⁶

Pertinence: Régionalisme et canadianisme

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

Sucrerie, n.f., générique

Lieu sur lequel s'établit l'érablière et qui ne comprend pas la cabane à sucre elle-même.

Pertinence: Canadianisme

Source: Enquête Bonnelly, itinéraire Pouliot

²⁴ Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

²⁵ Société du parler français en Amérique. *Glossaire du parler français au Canada*, PUL, 1968.

²⁶ Louis-Alexandre Bélisle (1977)

T

Terre (d'Émilio), n.f., générique

Identifie la possession agricole d'un autre ou la portion d'une terre acquise d'un autre pouvant être décédé ou non.

Ex.: «Ç' (la terre) a été acheté, y'a X années d'Émilio».

Pertinence: Archaïsme (frontières disparues)

Sources: Enquêtes Langevin et Thériault, itinéraires Letendre et Voyer

Terre Noire, n.f., spécifique

Partie non défrichée de la ferme contenant une terre riche et noire.

Pertinence: Synecdoque (contenu pour contenant)

Source: Enquête Thériault, itinéraire Bergeron

Tête de l'île, n.f., générique

«Lieu-dit dans l'île de Grâce qui englobe le secteur en amont comprenant à la fois la pointe plus la batture de 600 pieds au large de l'île».²⁷

Pertinence: Régionalisme et dérivation métaphorique

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Trous du large, n.m., générique

«trous de chasse' le long de la baie claire très au large de la baie».²⁸

Pertinence: Régionalisme

Source: Enquête Langevin, itinéraire Letendre

Trou de Fée, n.m., générique

Identifie une petite caverne (3 mètres par 2 mètres) de la montagne dans la partie nord du Pain de sucre.

Pertinence: Usage dialectologique et originalité du spécifique

Source: Enquête Thériault, itinéraire Voyer

²⁷ Tel que décrit par Langevin dans son glossaire.

²⁸ Tel que décrit par Langevin dans son glossaire

8.5 Conclusion sur la présentation des résultats et leur interprétation

Cette troisième et dernière partie avait pour objet de présenter les résultats de la thèse dans le but de leur analyse. Cette étape était dirigée en fonction des critères suivants.

Premièrement, on analysait les microtoponymes en relation avec les types et les catégories récurrents. Deuxièmement, les phénomènes linguistiques liés à la microtoponymie, dont la question du prépositionnement, étaient mis identifiés et expliqués. Troisièmement, en ce qui regarde la langue microtoponymique, un glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise était présenté à la recherche.

Ce chapitre sur la présentation des résultats a permis de faire le point sur les types de microtoponymes qui étaient privilégiés en microtoponymie agraire, les processus qu'ils actualisaient prioritairement et les catégories qu'il était nécessaire au locuteur de nommer, pour interagir fonctionnellement dans l'espace agraire, ferme ou lieu-dit.

La question du prépositionnement, comme phénomène linguistique particulier à la microtoponymie naturelle, a été également étudiée et a permis d'évoquer une double notion soit celle du microtoponyme comme terme locatif pouvant contenir des lexèmes locatifs dits purs -qui servent à des fins locatives dans la langue- (*champ d'en haut*) ou pas (*clos des moutons*).

Enfin, toujours sur ce point des résultats obtenus, il a été question du *Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise*, par lequel on a cherché à apprécier qualitativement la richesse de la langue microtoponymique pour les études dialectologiques en général.

La conclusion permettra maintenant d'élargir cette réflexion

Conclusion

Science multidisciplinaire par excellence, la microtoponymie naturelle se montre particulière à de multiples égards.

En ce qui regarde la géographie, elle nous renseigne sur l'agriculture et la notion de propriété agricole; elle nous indique comment un locuteur se repère dans l'espace agraire et ce qui fait sens pour lui sur le plan fonctionnel; elle nous indique quels sont les éléments de la nature qui servent de balises: accidents de terrain, constitution du terrain, particularités topographiques et hydrographiques; de même, elle identifie les bâtiments et autres ouvrages humains.

Sur le plan de l'histoire et de l'ethnologie, la microtoponymie nous renseigne sur le mode de vie agraire, sur ses habitudes actuelles, plus anciennes, et mêmes disparues: le phénomène de l'archaïsme en témoigne aisément. En évoquant un mode de vie, elle contribue à l'écriture de l'histoire régionale, patrimoniale et territoriale.

Du point de vue de la linguistique, la microtoponymie, pratiquée selon la façon québécoise, nous fait découvrir certaines particularités dialectales et lexicales: québécismes, régionalismes, particularités étymologiques. Elle nous en apprend beaucoup, également, sur les notions de langage locatif et de langage locatif pur, dont relève la question des syntagmes prépositionnels, par exemple. En ce qu'il est lui-même un signe, le microtoponyme s'analyse comme tel sur le plan sémiologique: phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe.

Bref, l'intérêt de la microtoponymie n'est pas à discuter pour peu qu'on la pratique selon une méthode stricte: inventaire sur terrain, interrogatoire des témoins, recherche dans les documents et, par la suite, conservation et traitement analytique de la matière. Ce sont ces deux éléments que nous avons voulu prioriser dans cette thèse: le lien qu'il fallait effectuer entre la pratique et la théorie.

Revenons maintenant à chacune des étapes constituant cette recherche et tâchons de dresser pour chacune d'elle une synthèse et des pistes de réflexion.

En première partie intitulée, *La toponymie et la microtoponymie, considérations théoriques et pratiques de la présente recherche*, le chapitre sur *La toponymie et la gestion des noms de lieux* a contribué à dresser un portrait de l'ensemble

toponymique, toujours sous-jacent à l'ensemble microtoponymique. On a pu constater l'importance de la gestion internationale de la toponymie -responsabilité de l'ONU; laquelle a sûrement contribué à l'avancée de la recherche toponymique dans plusieurs pays du monde, dont les pays pauvres. Au delà de la normalisation toponymique, c'est de la diversité linguistique et de la libre expression des langues dont il est question ici. L'adoption des résolutions regardant l'inventaire toponymique en langues aborigènes (une proposition québécoise reprise par le Canada) témoigne de l'intérêt porté à la préservation du patrimoine linguistique humain. Ce ne sont souvent pas les plus grands pays qui sont les plus actifs sur le plan des enquêtes toponymiques et microtoponymiques. C'est ce que nous avons voulu exprimer en exposant le cas de l'Estonie. Bien souvent, les peuples minoritaires linguistiquement sont très intéressés par leur toponymie. Le cas du Québec en est une autre illustration: la recherche toponymique y est très active. Il a su se distinguer internationalement par son expertise. À titre d'exemple, soulignons que M. Henri Dorion, président retraité de la Commission de toponymie du Québec, fait partie des experts siégeant pour l'ONU sur la question toponymique. En outre, le Québec a su se montrer un chef de file en matière de formation internationale et de constitution de banques de toponymes. On comprend difficilement l'acharnement des gouvernements successifs du Québec à vouloir supprimer leur propre Commission de toponymie, pourtant l'un des interlocuteurs importants pour le Québec sur le plan de la diplomatie internationale. Cette attitude trahit une méconnaissance, qu'ont ces administrations, de l'incidence que possèdent leurs propres travaux intellectuels quant à l'avancement des sociétés en voie de développement sur la question de la toponymie et de la démocratie. Ces deux questions sont pourtant intimement liées.

Ce premier chapitre a également permis de faire connaître deux grands fondateurs de la toponymie et même de la microtoponymie: Ptolémée et Nasser Khosrow. Yves Stavidrès (2002), journaliste à l'Express, nous apprenait que la bibliothèque Nasser Khosrow, sise en Afghanistan, a été détruite par les Talibans qui l'ont incendiée en 1998: les manuscrits du poète lui-même sont disparus, brûlés; des pans entiers de la culture persane ont été ainsi anéantis, plus de 55 000 ouvrages et volumes. Latif Pedram, directeur de cette bibliothèque, est aujourd'hui réfugié en France, d'où il essaie de *ressusciter* cette culture perdue.

La microtoponymie relève d'une pratique culturelle de la dénomination. Le fait microtoponymique nous renseigne donc sur les modes de dénomination pratiqués par l'esprit humain, lorsqu'il est libéré des contraintes purement administratives. À ce stade, il serait intéressant de poursuivre d'autres recherches qui partageraient cette optique de la problématique d'une pratique culturelle et qui étudieraient plus à fond la microtoponymie traditionnelle des Premières Nations. On pourrait s'interroger, entre autres, sur comment le procédé de description entre en ligne de compte dans la formation des noms de lieux. On pourrait également chercher à quantifier les catégories et les types, de la façon dont cela a été fait pour la microtoponymie agraire: cette approche constituerait un échange mutuel entre deux cultures et renforcerait encore une fois les études de nature patrimoniale.

On l'a vu, il existe peu d'études en microtoponymie au Québec, une des autres avenues de la recherche serait de poursuivre ces travaux en microtoponymie agraire afin de grossir la banque analytique et de comprendre encore mieux les processus de dénomination impliqués dans la formation des micro-appellations. De ce fait, on pourrait poursuivre la rédaction du glossaire dialectologique microtoponymique. Entreprendre de nouveaux inventaires microtoponymiques viendrait également enrichir la méthode de travail sur le terrain en la faisant connaître par d'autres chercheurs. Des enquêtes microtoponymiques plus poussées, couvrant tous genres de territoires où elle est pratiquée, renseigneraient également sur ce type de langage. De même, on pourrait ainsi étudier la question sémiologique de façon continue et la relier à un cadre théorique prédéterminé.

Il nous semble avoir vérifié chacune des hypothèses qui ont été soumises par cette recherche: la thèse a permis la poursuite des travaux antérieurs: banque de spécimens enrichie, classification plus poussée, meilleure compréhension de la nature sémiologique du microtoponyme et du phénomène du prépositionnement, développement de la lexicologie ancienne et de la dialectologie en regard du fait microtoponymique.

La banque de données microtoponymiques analytique s'est matérialisée, parce que sa construction a reposé sur le respect de la méthodologie en vigueur dans la science. Trois études étaient disponibles et leur combinaison a permis la construction d'un ensemble innovateur. En outre, le traitement non-aléatoire des

données adopté pour sa construction permet de respecter les grands itinéraires, lieux-dits et fermes, tout en offrant un préclassement des génériques qui eux cernent les catégories de phénomènes nommés; cette façon d'opérer facilite l'identification des processus entrant dans le choix des spécifiques (les types). Toute la question de l'autoreproduction des noms est ici posée: «*La similitude des référants pourrait jouer de façon assez systématique (les différentes parties d'une ferme, par exemple, qui doivent répondre à des schémas semblables ou très voisins, pour peu que l'on compare des fermes de spécialisation similaires)*». (Dorion, 2002)

En effet, la banque met en lumière certaines catégories regroupables de phénomènes et sous-phénomènes nommés (agronymes, voies de circulation, bâtiments, parties boisées, découpage du paysage maritime, découpage du paysage terrestre...) tant sur les fermes que dans les lieux-dits. Une étude plus fouillée a permis d'établir, par une analyse de niveau I (les grands types) et de niveau II (la Codification sémantique et ses séries), les processus priorisés, dans l'assignation d'un spécifique et cela, en relation avec des référants récurrents.

Les deux types dominants sont le descriptif et le généalogique; l'utilitaire, le topographique et le géographique suivent; les types légendaire et littéraire sont de moindre importance; le type toponymique également. Chacun de ces types montre à l'évidence des récurrences typologiques au niveau de la Codification sémantique: le procédé de description est mis en relation avec la série 1200 La terre et plus particulièrement avec 1220 Eaux; de même est-il en relation avec 2300 L'Homme et l'univers et plus particulièrement avec 2312, Qualité et états physiques ainsi qu'avec 2200 L'Homme, être social et avec 2241 Agriculture. Le type généalogique, lui, fait appel presque exclusivement à 2000 Homme et plus particulièrement à la sous-série 2400, l'homme et son nom; c'est dans 2460 (surnom) que se distribuent plus de 90% des microtoponymes, qui malheureusement laissent peu de place à l'héritage féminin, pourtant fondamental pour le développement de la société québécoise.

En analyse globale, pour le niveau II, la série 2000 Homme domine dans toutes les appellations avec 60% d'occurrence; la série 1000 Nature suit avec 36%.

2460 Surnom draine 16% de toutes les appellations confondues; 2200 L'homme, être social entre dans 21% de la composition totale des microtoponymes et 2241 Agriculture est la sous-série dominante: elle entre dans la formation de

données adopté pour sa construction permet de respecter les grands itinéraires, lieux-dits et fermes, tout en offrant un préclassement des génériques qui eux cernent les catégories de phénomènes nommés; cette façon d'opérer facilite l'identification des processus entrant dans le choix des spécifiques (les types). Toute la question de l'autoreproduction des noms est ici posée: «*La similitude des référants pourrait jouer de façon assez systématique (les différentes parties d'une ferme, par exemple, qui doivent répondre à des schémas semblables ou très voisins, pour peu que l'on compare des fermes de spécialisation similaires)*». (Dorion, 2002)

En effet, la banque met en lumière certaines catégories regroupables de phénomènes et sous-phénomènes nommés (agronymes, voies de circulation, bâtiments, parties boisées, découpage du paysage maritime, découpage du paysage terrestre...) tant sur les fermes que dans les lieux-dits. Une étude plus fouillée a permis d'établir, par une analyse de niveau I (les grands types) et de niveau II (la Codification sémantique et ses séries), les processus priorisés dans l'assignation d'un spécifique et cela, en relation avec des référants récurrents.

Les deux types dominants sont le descriptif et le généalogique; l'utilitaire, le topographique et le géographique suivent; les types légendaire et littéraire sont de moindre importance; le type toponymique également. Chacun de ces types montre à l'évidence des récurrences typologiques au niveau de la Codification sémantique: le procédé de description est mis en relation avec la série 1200 La terre et plus particulièrement avec 1220 Eaux; de même est-il en relation avec 2300 L'Homme et l'univers et plus particulièrement avec 2312, Qualité et états physiques ainsi qu'avec 2200 L'Homme, être social et avec 2241 Agriculture. Le type généalogique, lui, fait appel presque exclusivement à 2000 Homme et plus particulièrement à la sous-série 2400, l'homme et son nom; c'est dans 2460 (surnom) que se distribuent plus de 90% des microtoponymes, qui malheureusement laissent peu de place à l'héritage féminin, pourtant fondamental pour le développement de la société québécoise.

En analyse globale, pour le niveau II, la série 2000 Homme domine dans toutes les appellations avec 60% d'occurrence; la série 1000 Nature suit avec 36%.

2460 Surnom draine 16% de toutes les appellations confondues; 2200 L'homme, être social entre dans 21% de la composition totale des microtoponymes et 2241 Agriculture est la sous-série dominante: elle entre dans la formation de

10% des microtoponymes.

2300 L'homme et l'univers est présente dans la composition de 16% des microtoponymes: 2312 Qualités et états physiques ainsi que 2315 Espace composent comme sous-séries près de 13% des appellations au total.

La nature est mise à contribution, lorsqu'il est utile de créer des microtoponymes. C'est ainsi que l'on retrouve 36% de toutes les appellations qui se regroupent dans cette série. Les procédés privilégiés sont les suivants: Eaux (un 18% global) et Configurations et aspects (un 8% global).

Voilà pour nous un formidable encouragement à poursuivre des recherches sur la typologie microtoponymique; elle donne accès à l'état d'esprit qui prévaut lorsqu'un locuteur choisit et utilise un nom de mini-lieu.

Le microtoponyme sert à identifier et à localiser un endroit précis dans un espace aux apparences indifférenciées. Dans les faits, la microtoponymie représente un langage locatif contenant des lexèmes locatifs dits purs (champ **d'en haut**) ou pas (clos des moutons). Ces lexèmes locatifs sont dits purs car, pris in abstracto dans la langue, ils servent à des fins locatives également, ce sont les syntagmes prépositionnels. Voilà toute une question qui mériterait également d'être développée et dont les éléments devraient être distingués l'un de l'autre.

En terminant, pouvoir poursuivre, par la tenue d'autres inventaires sur terrain, le **Glossaire dialectologique de microchoronymie agraire québécoise** serait un souhait. Seules des enquêtes plus poussées permettraient d'établir un échantillonnage complet de la langue agricole au Québec, de ses variétés dialectales, de ses archaïsmes, de ses régionalismes. Déjà, avec trois enquêtes, on peut se faire une idée de la richesse que cela comporte pour des études linguistiques. Ce serait un terrain privilégié de recherche pour des études futures: la lexicographie agraire et le québécois dialectal.

Un autre secteur de la recherche serait la microtoponymie urbaine; elle se joindrait ici à l'anthropologie du même nom. Comment les citoyens fonctionnent-ils en réalité dans leurs villes, comment se repèrent-ils?

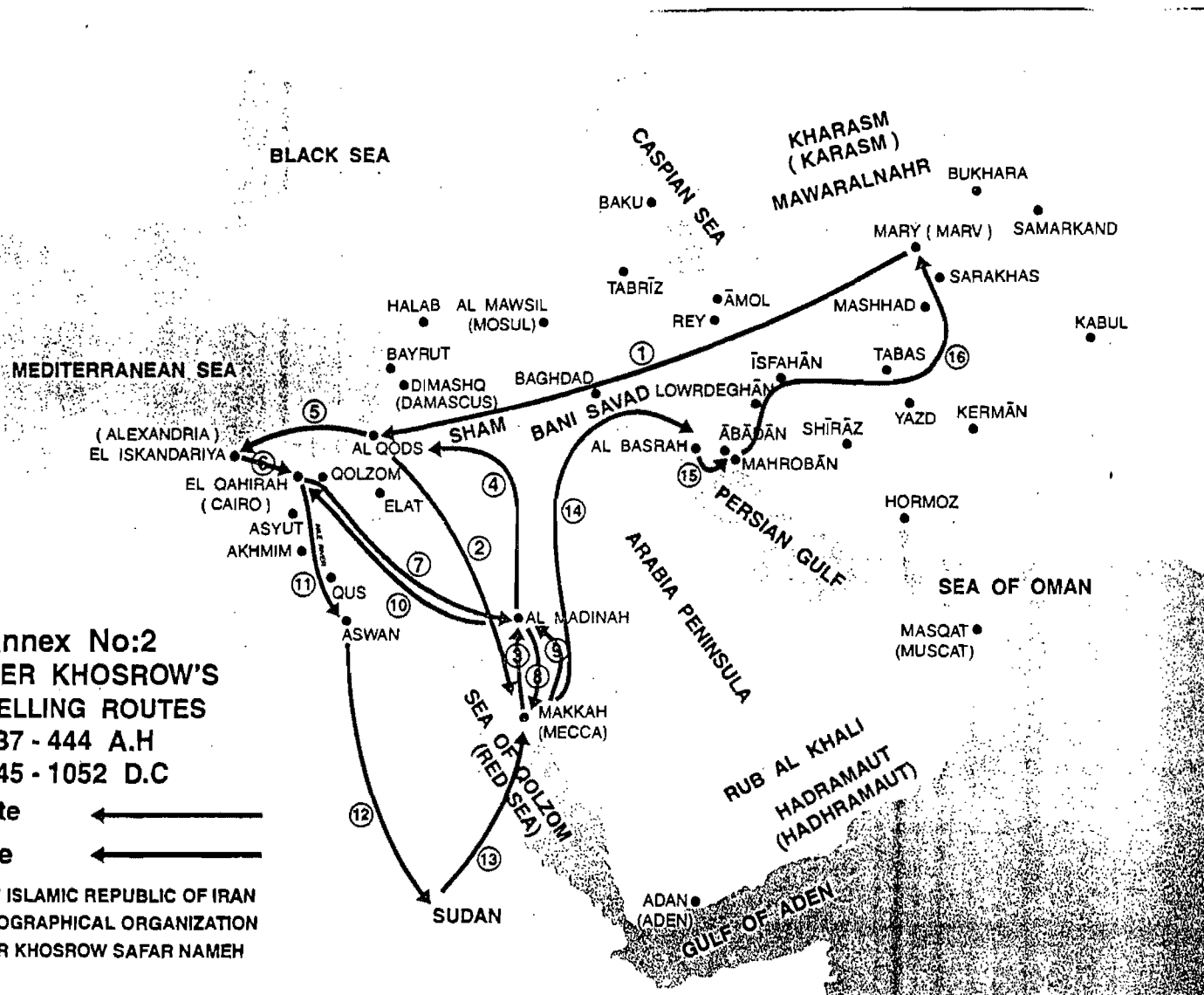
Voilà autant d'avenues qu'il y a de questions.

Appendice

Annex No:2
NASSER KHOSROW'S
TRAVELLING ROUTES
 437 - 444 A.H
 1045 - 1052 D.C

Land Route ←←←
 Sea Route ←←←

COMPILED BY ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN
 NATIONAL GEOGRAPHICAL ORGANIZATION
 REF: NASSER KHOSROW SAFAR NAMEH



Appendice II

Fiche de conservation, méthode Poirier

Fiche 1 : Rang de l'Embaras

Toponyme

Embaras (de l')

Désignation

Rang

Prononciation

m̃d̃bara

Sens littéral et forme dialectale

Un rang désigne, dans sa réalité, un ensemble de terres situées perpendiculairement au fleuve et dont la configuration naturelle, issue de la morphologie géographique, date du début du régime seigneurial. Mais par extension, le rang désigne, aussi, le chemin qui réunit cet ensemble de terres les unes aux autres; cette route est toujours construite, pour les besoins de circulation, après l'attribution des rangs. Ainsi devrait-on dire chemin du rang des terres de l'Embaras, par exemple, et non rang de l'Embaras. Dans la région étudiée, le terme rang constitue de plus un territoire auquel s'associent les habitants - un lieu-dit.

Situation et description

Appartenant aux cadastres de la paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska, le rang de l'Embaras part du chemin Kamouraska (nordet)

Appendice II (suite)

Fiche de conservation, méthode Poirier

et finit 8 km plus loin, au chemin Saint-André (soroît). Il est le deuxième rang par rapport au fleuve et se situe à quatre kilomètres de celui-ci.

Origine et signification

Selon l'informateur, deux sources attestent de l'ancienneté de l'utilisation du spécifique <<Embarras>> . La première date de 1763 et se retrouve dans les registres de la Paroisse : le curé fait état du décès d'un enfant Caze dont le père habite l'Embarras. La seconde se retrouve sur une carte de 1808, celle de la seigneurie de Kamouraska; on y retrouve notre spécifique. D'après cette référence, il semble qu'on situât l'Embarras (un ruisseau) plutôt aux alentours du rang de la Haute-Ville (vr planche II). Notre informateur évoque cependant la possibilité d'une erreur de transcription. La carte ancienne ne dit pas, par ailleurs, à partir d'où et de quand notre chemin prit le nom d'<<embarras>> , non plus qu'à partir de quel embarras.

M. Voyer, à la suite de ses recherches, attribue deux significations possibles au spécifique. Nous considérons la première comme la plus plausible, puisqu'il l'a vérifiée auprès de feu Baptiste Langlais, un doyen du rang, féru, de son vivant, de petite histoire. Elle veut que les habitants premiers, occupés à défricher leurs terres et à bâtir leurs demeures, n'aient pu se préoccuper de construire de chemins et encore moins de ponts. Pour franchir les nombreux méandres des rivières coulant dans le territoire, ils auraient alors conçu des embarras ou amas de souches, de terre, de pierres ou de tout autre matériau leur permettant de franchir l'obstacle de l'eau à pied sec (Voyer, 1991). Cet ouvrage ne pouvant se

Appendice II (suite)
Fiche de conservation, méthode Poirier

nommer pont se nommait embarras. La carte de la seigneurie de Kamouraska, toujours selon M. Voyer, attesterait donc de l'utilisation de ce terme.

La deuxième signification de notre spécifique se reliait à la géomorphologie du territoire cité et à son hydrographie : les rivières Goudron et Kamouraska divisent à de multiples reprises les terres; de même voit-on, dans ces lieux, nombre monts, rochers et petits accidents. On aurait dit alors que ces terres étaient embarrassées.

Gentilé

Les habitants de ce lieu-dit ont l'habitude de dire qu'ils sont << des gens de l'Embarras>>.

Informateur

Hervé Voyer, 31 ans de Saint-Pascal

Enquêteur

MarieThériault, le 24 juillet 1991

Appendice III
Grille d'analyse linguistique, méthode Thériault

6. Fiche de classement linguistique

L'organisation de la matière sous la forme d'une fiche de conservation donnera le résultat qui suit.

Fiche 2 : Le rang de l'Embarras

I. L'entité : Toponyme = Générique + Spécifique

$$T = G + S$$

Le rang de l'Embarras = rang + de l'Embarras

Entité : un rang, un chemin, un territoire, un lieu-dit

=====

II. Le référent : Signe = Signifiant + Signifié

$$S \quad \text{Sa}^{\text{N}} \quad + \quad \text{Sé}$$

Le rang de l'Embarras = signe prononçable + représentations de rang

Référent : le champ lexical complet issu de rang Référence : le processus global

=====

III. Phonétique et phonologie

Outre une antériorisation du a nasal de rang et de embarras, laquelle constitue une norme du français québécois et de son système vocalique complexe, on ne note rien qui soit particulier.

Observations : antériorisation du a nasal.

=====

Appendice III (suite)

Grille d'analyse linguistique, méthode Thériault

IV. Morphologie et morphosyntaxe

La morphologie est en tout conforme à la norme, la morphosyntaxe également.

=====

V. Syntaxe

Le vocable respecte une syntaxe régulière tant au niveau de la linguistique que sur le plan de la construction toponymique.

=====

VI. Sémantique et catégorie

C'est sous cette rubrique que se regroupent les renseignements les plus intéressants pour notre science.

Lorsque les locuteurs voulurent identifier les ouvrages qui leur servaient de pont pour traverser les rivières Goudron et Kamouraska (aux Perles), ils choisirent le terme *embarras* et firent ainsi par métaphore une analogie, par extension de sens, entre *embarrassé* (dans l'idée d'encombré) et la résultante de l'action, l'*embarras* lui-même. Cette évolution n'a pas été répertoriée en lexicographie québécoise et pour cette raison, le terme est classé comme régionalisme seulement. Cependant, Bélisle note une autre utilisation qui est spécifique à ici et qui suppose une extension de sens du terme *embarras* lorsqu'il le définit comme <<une haie sèche constituée de branches entrelacées>> (1979).

En toponymie, il arrive souvent qu'un endroit soit nommé de différents noms : le parallélisme. Mais plus rarement rencontre-t-on un terme qui regroupe à lui seul plusieurs réalités, comme c'est le cas pour *rang*. Cette évolution est cependant bien intégrée au Québec pour ce générique répandu, même si la définition du Larousse, elle, ne fait état que du sens strict (série de terres allongées perpendiculairement face au fleuve) et non des autres sens; ce qui signifie, par contre, que *rang* a intégré la lexicographie internationale.


Appendice III (suite)

Grille d'analyse linguistique, méthode Thériault

La catégorie impliquée est quant à elle descriptive, même s'il s'agit d'un archaïsme. En effet, les embarras ont en soi disparu et de petits ponts les ont remplacés. Néanmoins, comme en toponymie la réalité est souvent différente du référent évoqué par l'appellation, il devient aisé de spéculer sur l'organisation linguistique qui se fait autour de l'activité humaine et sur la langue des locuteurs ayant utilisé le terme et l'utilisant.

Observations : en ce qui a trait au spécifique, exemple d'un transfert de sens par extension à la suite de la métaphorisation, archaïsme toponymique ; en ce qui a trait au générique, polysémisme de la notion de rang et observation de l'extension de sens prise par le dit-lexème.

Appendice IV


Fiche signalétique I
Étude de Jean Langevin
Titre de l'étude

Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé

Direction de l'étude

Professeurs

Rodolfe de Koninck, département de géographie, université
Laval

Henri Dorion, département de géographie, université Laval
Québec

Date et durée de l'étude

Été 1973

Visées de l'étude

Recueillir des témoignages concernant la micro-désignation d'un territoire situé au cœur de l'archipel des Cent îles du lac St-Pierre, l'île de Grâce. Préserver une *écologie* linguistique, géographique et ethnologique de l'île de Grâce par le repérage de sa microtoponymie, avant qu'elle ne disparaisse.

Année de publication et référence

LANGÉVIN, Jean. *Notes choronymiques sur l'île de Grâce ou le témoignage d'un territoire nommé*, Cahier de géographie du Québec, vol. 28, nos 73-74, avril-septembre 1984, 241-259.

Identification des macro et micro territoires visés par l'étude**Macroterritoire**

Voilà comment R. de Koninck (1984) décrit le territoire parcouru par Langevin en introduction à l'article:

À l'entrée du lac St-Pierre, cet élargissement du St-Laurent, là où les eaux, les limons et les glaces du grand fleuve et du Richelieu s'entremêlent et s'entrechoquent, s'étale un ensemble d'îles (les Cent îles de l'archipel St-Pierre) basses et plates, parcourues et séparées par un lácis de cheneaux dont l'itinéraire varie même selon les saisons. Ces îles sont récipiendaires d'une géographie d'une histoire et d'une culture dont l'originalité a déjà été soulignée par Germaine Guèvremont (...).

Cette originalité a aussi fait l'objet d'autres recherches: R. de Koninck (1970, géographie), Soltész (1971) et collaborations publiées de R. de Koninck et-ou Soltész et-ou Langevin (1974).

Microterritoire

Langevin s'est concentré, lui, «sur un thème et un lieu plus précis encore: la toponymie de l'île de Grâce». «(...) cette île si abondamment nommée (...) est presque déserte depuis 1953.» «(...) toutes les familles, à l'exception d'une seule, achevèrent de quitter l'île en 1953.» (Langevin, 1984) Ajoutons territoire divisé en deux par nous: terre de l'informateur et l'île comme lieu-dit.

Présentation de l'informateur

Monsieur Henri Letendre est l'informateur presque exclusif de la recherche. Né au début des années 30, il était le dernier habitant que l'île eût connu. Son père, Joseph Letendre, est décédé aux alentours de 1980.

Présentation des données

L'introduction est rédigée par Rodolfe de Koninck et fait état des contextes entourant l'étude et la publication des résultats. Précédées d'un glossaire conçu par Langevin, les données apparaissent en ordre alphabétique; elles sont constituées de plus de 107 appellations microtoponymiques, définies en quatre ou cinq lignes actualisant les informations recueillies à leur sujet. Le glossaire précise le sens particulier donné par le locuteur à

24 termes utilisés comme génériques et à trois termes de repérage spatial (prépositions ou syntagmes prépositionnels entrant dans la formation d'une appellation); des termes qui échappent à leur définition courante. Deux types de cartographie complètent les données: un collage cartographique aérien et deux cartes pointées.

Supports de conservation

Publiés

L'étude de Langevin (1971) bénéficie d'un double système de conservation: article scientifique et cartographie. Le film de 28 minutes, réalisé par Pierre Morin en 1976 et qui a pour titre *Le Pâturage communal de l'île du Moine*, nous donne un échantillon de la langue de l'informateur, puisqu'il en est l'un des principaux sujets; on peut visionner le court-métrage en en faisant la demande à la cinémathèque de l'université Laval, où il est déposé.

Non-publiés

Toutes les notes, les enregistrements permettant la révision et la réactualisation des données, dont leur traduction en API, incidemment.

Grille d'analyse

Absente.

Appendice V
Fiche signalétique II

 Étude de Thériault

Titre de l'étude

Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska

Direction de l'étude

Professeur

Jean-Yves Le Guillou, département de linguistique et de de
philologie

Université de Montréal

Montréal

Date et durée de l'étude

Été 1991

Visées de l'étude

Préparer et tenir un laboratoire de collecte microtoponymique agraire et agricole dans la région du Kamouraska dans le but de conserver, d'étudier et de classer méthodiquement des données pour les soumettre à une analyse à la fois lexicologique, linguistique et fonctionnelle.

Année de publication et référence

THÉRIAULT, Marie. *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska*, mémoire de maîtrise en linguistique, université de Montréal. P 25 U 54 (1996).

Identification des macro et micro territoires visés par l'étude

Voici comment sont décrits les territoires:

Macroterritoire

Située sur la Rive-Nord du Québec, la région du Kamouraska recouvre une superficie de 4500 kilomètres-carrés et longe le fleuve Saint-Laurent sur une distance de 100 kilomètres (de l'Islet-sur-Mer à Saint-André) pour s'avancer dans les terres vers le sud, sur 50 kilomètres. Le Kamouraska constitua notre territoire cible, car ses rives servirent au débarquement des premiers Européens au Nord de l'Amérique et que la région demeura essentiellement agricole. (Thériault, 1995)

Pour rendre compte de l'organisation humaine, nous nous sommes arrêtée sur les notions de rang et de ferme. La configuration cartographique du Québec repose sur la définition spatiale particulière qu'est le rang, ainsi avons-nous dressé notre premier itinéraire: le rang de l'Embarras. Il contenait le parcours d'une ferme: Les Méandres. Ensuite, pour pouvoir parfaire notre représentation d'un ensemble linguistique de la région, la terre de monsieur Bergeron fut soumise à l'enquête microtoponymique. (Thériault, 1995)

Microterritoire

Cette terre possédée par la dite famille (les Bergeron) depuis quatre générations est séparée en deux par la route 287 orientée nord-sud: les lots 293, 294, 295 de la paroisse Mont-Carmel composent la partie orientale de la terre et les lots 402, 403, 404 en composent la partie occidentale. (Thériault, 1995)

«Appartenant aux cadastres de la paroisse Saint-Louis-de-Kamouraska, le rang de l'Embarras part du chemin Kamouraska (nordet) et finit huit kilomètres plus loin, au chemin Saint-André (suroît)..» L'enquête fait état d'appellations relevées dans la première portion du rang, d'est en ouest. *«Il est le deuxième rang par rapport au fleuve et se situe à quatre kilomètres de celui-ci.»* Quant à *«(...) la ferme des Méandres, elle est située dans le milieu de l'Embarras et est coupée en deux par le chemin du rang.»*. (Thériault, 1995)

Présentation des informateurs

Monsieur Bergeron était âgé de 55 ans au moment de l'enquête

(naissance dans la années trente). Il est celui qui cultive les terres appartenant à sa famille depuis quatre générations. Il en connaît tous les microtoponymes et les utilise au quotidien. Il nous a guidée dans un itinéraire microtoponymique fouillé et précis. La langue de monsieur Bergeron est riche et naturelle, comme une langue léguée ancestralement. Ce n'en est pas une urbanisée (koiénisée, si l'on préfère) et elle est citée régulièrement en essence.

Monsieur Hervé Voyer était âgé de 32 ans lors de l'enquête, il a été le guide de l'enquête dans l'Embarras et sur la ferme des Méandres (qui est la ferme familiale qu'exploite maintenant son cadet). L'informateur de cette enquête est un historien, un photographe et un ethnographe de la région, connu pour ses nombreuses contributions intellectuelles, notamment à des ouvrages d'envergure sur le Kamouraska. Il parle une langue française standard, légèrement empreinte de la phonétique régionale.

Présentation des données

Les données sont présentées sur des fiches de conservation qui reprennent l'essentiel de l'entretien en huit points distincts. Certaines appellations font aussi l'objet d'une présentation sur une grille linguistique. L'ordre suivi est géographique et non alphabétique (on retrouve les appellations dans leur ordre d'apparition dans l'itinéraire). Elles sont également présentées sur des planches photographiques [prises par M. Thériault (la ferme Bergeron) et H. Voyer (l'Embarras)] et font l'objet d'un pointage sur carte. Par ailleurs, les données réapparaissent à l'intérieur d'un reclassement analytique.

Supports de conservation

publiés

Cette étude dispose d'un système de conservation multiple:

d'abord les fiches de conservation, dont le contenu assure la possibilité de l'utilisation d'une grille d'analyse linguistique; ensuite les planches photographiques, identifiant l'aspect de chacun des lieux; enfin les cartes géographiques, précisant les macro et micro espaces avec pointage précis pour l'Embarras. Il existe un lexique pour chacun des deux itinéraires ou si l'on veut une nomenclature de tous les microtoponymes retrouvés dans les territoires étudiés.

non publiés

Sont toujours disponibles, les archives. Elles contiennent les enregistrements des informateurs et de l'enquêteur évoluant sur le terrain de la recherche, ainsi que les questionnaires, les notes manuscrites et les négatifs des photographies.

Grille d'analyse

La fiche de conservation et le lexique sont conçus pour permettre une analyse des échantillons. La grille d'analyse linguistique fait ressortir les diverses facettes linguistiques des données en fonction des critères relevant de la sémiologie particulière des toponymes et microtoponymes québécois. Les données sont aussi analysées en fonction de critères typologiques concernant le processus de dénomination utilisé (croisement catégorie-type) et présentées séparément par itinéraire et de façon confondue.

Appendice VI

**Fiche signalétique III****Étude de Bonnelly****Titre de l'étude**

*Énumération et prononciation des microchoronymes de la ferme de M.
Fernand Pouliot, à Sainte-Famille, île d'Orléans*

Direction de l'étude

Monsieur Christian Bonnelly, géographe et toponymiste,
Commission de toponymie du Québec.

Date et durée de l'étude

1980

Une journée

Visées de l'étude

Il s'agit d'un échantillonnage microtoponymique ponctuel se donnant pour but de recueillir des appellations microtoponymiques sur une ferme située dans un territoire clos (une île), peuplé anciennement (17^e siècle).

Année de publication et référence

L'étude est disponible sur demande à la Commission de toponymie du Québec sous les titres suivants: *Énumération et prononciation des microtoponymes de la ferme de Monsieur Fernand Pouliot, à Sainte-Famille, île d'Orléans*, pour les nomenclatures et *Micro-choronymie de la ferme F. Pouliot, lots 90 et 93, paroisse Sainte-Famille, île d'Orléans*, pour la carte.

Identification des macro et micro territoires visés par l'étude ¹

macroterritoire

Située à proximité de la ville de Québec, en amont de celle-ci, l'île d'Orléans s'étend sur plus de 32 kilomètres et est large de 5 kilomètres environ. Surnommée île de Bacchus par Jacques Cartier en 1535, elle constitua l'un des premiers axes de peuplement des Français d'Amérique. Elle est composée de cinq paroisses, dont Ste-Famille, érigée sur sa rive nord et sur le site de laquelle sera construite la première église en 1669. L'île d'Orléans est reconnue pour la fertilité de ses terres.

microterritoire

La ferme ancestrale de monsieur Fernand Pouliot constitue le micro-territoire visé par l'étude. Située dans la paroisse St-Laurent, elle est composée des lots 90 et 93, dont l'extrémité nord est le fleuve et l'extrémité sud, le mitan de l'île.

Présentation de l'informateur

En 1981, monsieur Fernand Pouliot était le propriétaire de la ferme que lui avait léguée son père. Né au début du XXe siècle, il est maintenant décédé. Sa succession a été assurée par un fils et l'est actuellement par ses petits-fils depuis 2001.

Présentation des données

Les données sont présentées par ordre alphabétique et en transcription phonétique; l'alphabet phonétique adopté est celui utilisé dans le *Glossaire du Parler français au Canada* (1930).

¹ Résumé de MORRISSONNEAU, Christian. *L'île d'Orléans*, Editorial Escudo de Oro, S.A., Barcelona, 1979.

Supports de conservation

publiés

L'étude bénéficie d'un double système de conservation: une carte (échelle 1: 5000) pointée et une énumération des données par ordre alphabétique; le tout disponible à la Commission de toponymie.

Grille d'analyse

Aucune.

Appendice VII

**Fiche signalétique de la banque microtoponymique****Nom de la banque**

Banque analytique de microtoponymes agraires

Langue d'origine

Français québécois dialectal

Genres de microtoponymes

Microtoponymes agricoles et agraires

Domaines d'affinité

Études québécoises

Choronymie, toponymie naturelle et fonctionnelle, linguistique, philologie, ethnologie, géographie, terminologie

Affinités de classification

Banques toponymiques nationales, autres banques microtoponymiques, lexiques de français dialectal, banques terminologiques

Traitement général des données

Classement non-aléatoire;

Classement alphabétique à l'intérieur des catégories

Traitement particulier des données

Regroupement des génériques en catégories;

Analyse sémantique des spécifiques par types généraux et par types particuliers;

Mise en valeur des liens unissant les génériques aux spécifiques

Nombre d'enquêtes de départ et nombre d'enquêteur-e-s

Trois (3)

**Lieux investigués
et nombre d'itinéraires**

Quatre fermes;
Deux lieux-dits: un rang et une île

Territoires d'investigation

Le Québec:
Kamouraska, île d'Orléans, île de Grâce

Nombre de spécimens

Deux cent vingt (220)

Ordre d'apparition des données

Étude microchoronymique de fermes

Enquête de Langevin, enquête de Thériault, enquête de Bonnelly
Itinéraires Letendre (Langevin); Bergeron et Voyer (Thériault); Pouliot (Bonnelly)

Étude microchoronymique de lieux-dits

Enquête de Thériault (rang), enquête de Langevin (île)

Itinéraires

Bergeron et Voyer (Thériault); Letendre (Langevin)

Division principale

Étude microchoronymique de fermes

Divisions adjointes

Agronymie

Voies de circulation

Frontières

Bâtiments

Parties boisées

Phénomènes aqueux

Roches et phénomènes rocheux

Aspects du terrain

Accidents de terrain

Division principale

Étude microchoronymique de lieux-dits

Divisions adjointes

Rang

Secteurs

Voies de circulation

Ponts

Rivières

Accidents de terrain

Phénomènes rocheux

Montagnes

Cavités rocheuses

Particularités du terrain

Division principale

Études microchoronymiques de lieux-dits

Divisions adjointes

Divisions humaines agricoles sur l'île

Chemins

Découpage naturel de l'île (terrestre)

Découpage naturel du paysage maritime (eau)

Conduite naturelle des eaux

Présence humaine et sociale

Formalisme

Transcription alphabétique respectant l'auteur

Générique-spécifique

Signes diacritiques pour les phénomènes propres à la matière

Ordre de classement général du spécifique

Ordre de classement particulier du spécifique

Datation et identification

Février 2002; Marie Thériault©

Sources documentaires

BAYLON, Christian et Paul Fabre. *Les Noms de lieux et de personnes*. Nathan-Université, Paris, 1982.

BERGERON, Gaston. *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines in 450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord*. Gouvernement du Québec; Québec; 1984. p. 103 et al.

Groupe de travail du Comité de la recherche de l'Université de Montréal (Bernard et al. 1995)

BONNELLY, Christian. *Énumération et prononciation des microchoronymes de la ferme de M. Fernand Pouliot, à Sainte-Famille, île d'Orléans Microchoronymie de la ferme F. Pouliot*. Commission de toponymie du Québec, 1981.

BÉLISLE, L.-A. *Dictionnaire nord-américain de la langue française*. Beauchemin, Laval, 1977.

BLAIS, Suzelle. *Apport de la toponymie ancienne aux études sur le français québécois et nord-américain*. Commission de toponymie du Québec, Québec, 1983.

BLUTEAU, Marc André et Serge Gauthier. *Microtoponymie de la région de Charlevoix*, in *450 ans de noms de lieux en français en Amérique du Nord*. Gouvernement du Québec, Québec, 1985, (pp.326-332).

Commission de toponymie du Québec sous la direction de M. Henri Dorion. *Terminologie géographique de la toponymie québécoise*. Gouvernement du Québec, Québec, 1990.

Commission de toponymie du Québec, sous la direction de M. Christian Bonnelly & collaborateurs. *Guide toponymique du Québec*. Gouvernement du Québec, Québec, 1990.

Commission de toponymie (1995). *La toponymie au Québec : recherche et pratique*. Actes du mini-colloque tenu dans le cadre du Congrès des sociétés savantes et de la 29^e réunion annuelle de la Société canadienne d'onomastique à Montréal. U.Q.À.M.

Commission de toponymie. *450 ans de noms de lieux en français en Amérique du Nord*. Gouvernement du Québec, Québec, 1985, 555 p.

Commission de toponymie. *Stage de formation en gestion toponymique; Actes du stage tenu à Québec du 7 au 19 août 1988 sous l'égide de l'O.N.U. et organisé par la Commission de toponymie du Québec*. Gouvernement du Québec, Québec, 1988.

Commission de toponymie du Québec. *Terminologie géographique de la toponymie québécoise*. Gouvernement du Québec, Québec, 1990.

DORION, Henri. *Les Nouveaux défis de la toponymie: recherche et pratique*, in Actes du mini-colloque tenu dans le cadre du Congrès des sociétés savantes et de la 29e réunion annuelle de la société canadienne d'onosmastique. Commission de toponymie du Québec, Québec, 1995, p.22.

DORION, Henri. *Les Nouveaux Défis de la toponymie amérindienne au Québec*, in La Toponymie au Québec: recherche et pratique, Actes du mini-colloque tenu dans le cadre des Sociétés savantes et de la 29e réunion annuelle de la Société canadienne d'onosmastique à Montréal. Québec, 1995.

DORION, Henri. *Les Noms de lieux montagnais des environs de Mingan*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1967, 208 p.

DORION, Henri. *Les Relations entre la toponymie et les autres sciences*, in 450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Gouvernement du Québec, Québec, 1984, p.103 et autres.

DORION, Henri (Sous la direction de) et Christian BONNELLY (recherche et rédaction). *La toponymie autochtone au Québec: bilan et prospectives*. Québec. P.U.L., Québec, 1996.

DORION, Henri, Jean-Yves DUGAS et Yolande MORENCY. *Orientation de la recherche en microtoponymie québécoise*. Commission de toponymie du Québec, Dossiers toponymiques 25, Québec, 1997, p.16.

DUGAS, Yves. *La nature de la toponymie*, in Stage international de formation en toponymie, Actes du colloque tenu à Québec sous les auspices des Nations Unies. Études et recherches toponymiques, 13, Commission de toponymie du Québec, Québec, 1988, p.107 et al.

DUGAS, Yves. *La Linguistique, une discipline indispensable à la toponymie?* in 450 ans de noms de lieux français en Amérique du Nord. Gouvernement du Québec, Québec, 1988.

Flatrès, Pierre. «Réflexion sur la géographie des champs dans la province de Québec», in Revue canadienne de géographie. Montréal, vol. 14, 1960, pp. 37-43.

Gendron, Stéphane (2004). *Les noms de lieux en France; Essai de toponymie*. Paris, Errances.

HUDON, Hélène. *Méthodologie des inventaires toponymiques*. Commission de toponymie, Gouvernement du Québec, Québec, 1986.

KRISTOL, Max Andres. *Motivation et remotivation des noms de lieux: réflexions sur la nature linguistique des noms propres*, in Rives nord-méditerranéennes, Récit et toponymie, mis en ligne le : 21 juillet 2005. URL <http://rives.revues.org/document121.html>

KLEIBER, Georges. *Problème de référence : description définie et noms propres*. Centre d'analyse syntaxique, université de Metz et Paris, Klincksieck, 1981.

LANGEVIN, Jean. *Microchoronymie de l'île de Grâce*, in Les Cahiers de géographie du Québec, Vol.28, Québec, 1984. pp. 241-259.

Leland (1961). *Nouvelle Encyclopédie du monde*. Librairie Aristide Quillet, Paris.

MICHAUD, Martyne & coll.. *La Toponymie des Attikameks*. Commission de toponymie, Gouvernement du Québec, Québec, 1987.

Le Maxidico, dictionnaire encyclopédique de la langue française. Éditions de la Connaissance, Paris, 1997.

MORRISSONNEAU, Christian. *L'île d'Orléans*. Editorial Escudo de Oro, S.A., Barcelona, 1979.

PARÉ, Pierre & coll. . *La Toponymie des Naskapis*. Commission de toponymie, Gouvernement du Québec, Québec, 1990.

POIRIER, Jean. *La Toponymie québécoise: une image du milieu humain où s'attachent les vestiges du passé*, in Regards sur les noms de lieux. Commission de toponymie du Québec, Québec, 1982, p.11. (Article publié chez Forbes en 1971)

POIRIER, Jean. *La Toponymie québécoise: une image du milieu humain où s'attachent les vestiges du passé*, in Regards sur les noms de lieux. Commission de toponymie du Québec, Québec, 1982, p.7 et p.11. (Article publié chez Forbes en 1971)

POIRIER, Jean (1982). *Regard sur les noms de lieux*. Commission de toponymie du Québec, Québec, 1982.

POIRIER, Jean (1964). *Méthodologie d'enquête*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1964.

POIRIER, Jean et Henri DORION. *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*. Commission de toponymie, Gouvernement du Québec, QUÉBEC, 1975.

PTOLÉMÉE d'ALEXANDRIE, Claude. *Géographia*, d'après l'édition française du 19e siècle, texte original datant du IIe siècle. Reprographie.

ROBERGE, Martine et Benard GENEST (sous la direction de). *Guide d'enquête orale*. Les publications du Québec, Dossiers Collections Patrimoine, Québec, 1991, p. 95 et al.

Société du parler français en Amérique. *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, PUL, 1968.

THÉRIAULT, Marie. *Laboratoire de microtoponymie dans la région de Kamouraska*, mémoire de maîtrise en linguistique, université de Montréal, P 25 U 54, 1996.

THÉRIAULT, Marie. *Microtoponymy: Investigation of a Territory: Relation between*

Toponymy and Endangered Languages. Conférence prononcée dans le cadre du 12th Stabilizing Indigenous Languages Symposium. Université de Victoria, juin 2005.

SEPTIÈME CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA NORMALISATION DES NOMS
GÉOGRAPHIQUES, N.Y., JANVIER 1998

Résolutions adoptées par les six Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992.

Documents soumis par le groupe d'experts

Glossaire de terminologie toponymique, version IV en français. Legendre, Guylaine (France) et Yves Dugas (Québec), 1997. 37p.

Terminology in the Standardization of Geographical Names. Groupe de travail sur la terminologie toponymique (1992-1997) et le professeur N. Kadmon. 9p.

Toponymic Education and Practice : Training Courses 1992-1997. Ferjan Ormeling, Utrecht University. 7p.

Bulletin d'information toponymique à l'intention des pays ayant le français en partage. Commission de toponymie de France, Commission de toponymie du Québec et Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG), 1997. 27p.

Rapport des divisions et des gouvernements sur la situation dans leurs régions et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la sixième conférence.

Canada

Paper submitted by Canada. Kerfoot, Helen, secrétaire exécutive du CPCNG. 7p.
Toponymic Data Files and Structures of System. 7p.

Les Critères des choix des noms géographiques au service des autorités compétentes. Commission de toponymie du Québec.

100 Years of Official Toponymy in Canada. Kerfoot, Helen et Roger Pitblado (Université Laurentienne). 8p.

Toponymic Field Work Completed in Canada since 1990. 4p.

National Standardization: Administrative Structure of National Names Authorities; An Administrative Tool for National Names Authorities. Kerfoot, Helen. 10p.

National Standardization: Administrative Structure of National Names Authorities; Administering Geographical Names Programs: Collected Canadian References, 1975-1996. Kerfoot, Helen. 14p.

Toponymic Data Files: National Gazetteers; Concise Gazetteer of Canada, 1997. Kerfoot Helen. 15p.

Toponymic Websites: Accessing Canada's Geographical Names on the Internet. Kerfoot, Helen. 10p.

Estonie

National Standardization: Office Treatment of Names. The Estonian Law on Place Names. Päll, Peeter, Head of Department, Institute of the Estonian Language. 4p.

Report submitted by Estonia. Place Names Board of Estonia. 8p.

Toponymic Websites: Homepage of the Place Names Board of Estonia. Päll, Peeter, Head of Department, Institute of the Estonian Language. 4p.

Report of the Baltic Division. Päll, Peeter, Head of Department, Institute of the Estonian Language. 5p.

Toponymic Guidelines for Map and other Editors-Estonia. Päll, Peeter, Head of Department, Institute of the Estonian Language. 17p.

Israël

Ptolemy, the first UNGEGN toponymist. Kadmon, N., professeur émérite, Université de Jérusalem. 23p.

République d'Iran

Commemorating the Thirtieth Anniversary of the First United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names. République Islamique d'Iran. Résumé biographique de Khosrow, premier toponymiste (1003-1088) et de Istakhri, chercheur géographe (t957).

Autres

Commission de toponymie du Québec. *Codification sémantique.* Gouvernement du Québec, Québec, 1990-1994.

STAVRIDÈS, Yves. *La Bibliothèque assassinée* in L'Actualité. Montréal. Septembre 2002.